

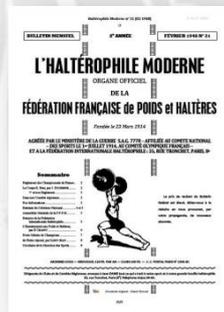


La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne 1948



Sommaire H.M. 1948

Haltérophile Moderne n° 20 (01-1948)

- Classement général du Prix d'Encouragement 1948
- Article (Julien Duchesne) « A propos de chiffres »
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Galerie de champions « Portrait de Decottignies par lui-même »

Haltérophile Moderne n° 21 (02-1948)

- Résultats de la Finale du Critérium National 1947-48 disputée le 22 Février 1948, au Gymnase Voltaire à Paris.
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Galerie de champions « Portrait de Roger François par lui-même »
- Article (de Pietro) « Libres Opinions... de Pietro répond »

Haltérophile Moderne n° 22 (03-1948)

- Article (Richard Chaput) « La France, le berceau de l'haltérophilie »
- Palmarès des Championnats de France
- Article (Julien Duchesne) « Libres Opinions... Le cas De Pietro »
- Galerie de champions « Portrait de Charles Rigoulot par lui-même »

Haltérophile Moderne n° 23 (04-1948)

- Le Critérium National 1948
- France-Angleterre 1948 (Compte-rendu et résultats)
- Résultats des Championnats de France Juniors et Seniors 1948 Disputés le 4 Avril, au Gymnase Voltaire, à Paris
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Galerie de champions « Portrait de Pierre Alleene par lui-même »

Haltérophile Moderne n° 24 (05-1948)

- Réunion de sélection préolympique, samedi 24 Avril 1948, Salle des Fêtes de Lyon-Vaise
- Article (Julien Duchesne) « Le Championnat de France 1948 » (Compte-rendu)
- Résultats des épreuves haltérophiles aux Jeux Olympiques de 1920 Anvers (Belgique)
- Article (Robert Marty) « Le développement musculaire »
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)

Haltérophile Moderne n° 30 (12-1948)

- Article (Camille Harasse) « 1948-1949 »
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Article (Jacques Gransagnes) « Le courrier des haltérophiles »

Haltérophile Moderne n° 25 (06-1948)

- Article (Julien Duchesne) « Espoir ou désespoir »
- Article (Jean Dame) « La réunion préolympique du 16 mai 1948 a Strasbourg »
- Résultats des épreuves haltérophiles aux Jeux Olympiques de 1924 - Paris (Vélodrome d'hiver)
- Article (Robert Marty) « Les propriétés du muscle volontaire »
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Galerie de champions « Portrait de Raymond Suvigny »
- Lettre ouverte de Pierre Alleene au président de la Fédération Française de Poids et Haltères
- Statuts modifiés par l'Assemblée générale du 3 Avril 1948

Haltérophile Moderne n° 26 (07-1948)

- Article (Jean Dame) « Pierre de Coubertin »
- Ultime sélection avant les J.O. Vichy 1^{er} juillet 1948
- Résultats des Jeux de la IX^e Olympiade - Amsterdam 1928
- Résultats des Jeux de la X^e Olympiade - Los Angeles 1932
- Résultats des Jeux de la XI^e Olympiade de Berlin 1936
- Liste des Records du monde au 15 Juin 1948
- Article (Robert Marty) « Le rendement musculaire »

Haltérophile Moderne n° 27 (08-09-1948)

- Article (Jean Dame) « Compte-rendu des épreuves Haltérophiles des Jeux Olympiques de 1948 »
- Résultats des épreuves haltérophiles des Jeux de la XIV^e Olympiade
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Article (Julien Duchesne) « Pitié pour le public »

Haltérophile Moderne n° 28 (10-1948)

- Article (Jean Dame) « Jeunes, au travail ! »
- Article (André OBEY) « L'Haltérophilie vue par un grand écrivain de chez nous : Les charmeurs de poids »

Haltérophile Moderne n° 29 (11-1948)

- Importantes décisions à la F.I.H.
- Article (Richard Chaput) « L'Entraînement aux poids et haltères » (suite)
- Article (Robert Marty) « Les courts et les longs segments ou le problème du développé »
- Article (Richard Chaput) « Le courrier des haltérophiles »

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

JANVIER 1948 N° 20

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL

DE LA

FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Proces-verbal de la réunion du Conseil du 25 Novembre 1947	2
Les nouveaux Records du Monde	2
Barres à disques	2
Dans nos Comités Régionaux	3
Classement général du Prix d'Encouragement	4 et 5
A propos de chiffres, par J. DUCHESNE ...	5
L'Entraînement aux Poids et Haltères	6
Notre Galerie de Champions	7
Nos Informations	7
Nos joies, nos peines	8
La Commission Haltérophile de la Presse Sportive	8
Une décision de la Fédération Internationale Haltérophile	8



Le prix de revient du Bulletin
fédéral est élevé. Aidez-nous à le
réduire en nous procurant, par
votre propagande, de nouveaux
abonnés.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
35, rue Tronchet, Paris (9^e) Téléphone Anjou 54-63.

Document original : Daniel Menoni

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL
DU 25 NOVEMBRE 1947**

Présidence de M. C. Harasse, Président de la F.F.P.H.

Présents : MM. Simon Heilès, Morin, Rosset, Gouleau, Cayeux, Verdier, Jean Dame.

Assistaient à la réunion : MM. Chaput, Boyer, R. Duverger, Duchesne.

Excusés : MM. Hue, Dumoulin, Rocca.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

En ouvrant la séance, le Président présente les condoléances du Conseil à M. Simon Heilès qui vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Demandes d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- ✓ N° 3.043 : Association Sportive des Cheminots, Dunkerque.
- ✓ N° 3.044 : Sporting Club des Cheminots d'Arras.
- ✓ N° 3.045 : Association Sportive des Tramways de Lille.
- ✓ N° 3.046 : La Commercienne, Commercy.
- ✓ N° 3.047 : Union Sportive des Tréfileriers.
- ✓ N° 3.048 : Union Sportive du Trait.
- ✓ N° 3.049 : Union Sportive Wittenheim.
- ✓ N° 3.050 : Asnières Sports.

Toutefois, l'affiliation de ces deux dernières Sociétés ne sera définitive que lorsqu'elles auront fait parvenir à la F.F.P.H. un exemplaire de leurs statuts.

Classement de la Coupe de France 1947. - La Finale de la Coupe de France n'ayant pu être disputée entre les équipes de l'Île-de-France, des Flandres et du Languedoc, le Conseil décide de procéder au classement de ladite Coupe en prenant pour bases les résultats des éliminatoires qui ont eu lieu le 18 mai 1947. Le classement s'établit comme suit :

1^{er}. Comité de l'Île-de-France : 1.722 k 500 ; 2^e. Comité des Flandres : 1.712 k 500 ; 3^e. Comité Anjou-Bretagne : 1.667 k 500 ; 4^e. Comité de l'Orléanais : 1.650 k ; 5^e. Comité de Lorraine : 1.577 k 500 ; 6^e. Comité des Pyrénées : 1.572 k 500 ; 7^e. Comité de Champagne : 1.550 k ; 8^e. Comité de Provence : 1.487 k 500 ; 9^e. Comité de Guyenne : 1.407 k 500.

Lecture est ensuite donnée de la correspondance du Comité du Lyonnais et du Comité des Flandres protestant contre l'annulation de la finale de la Coupe de France et demandant quelles sanctions ont été prises contre le Comité du Languedoc qui en est responsable.

Il est également donné connaissance de la lettre du Président du Comité du Languedoc exposant les motifs du forfait, en dernière heure, de son équipe.

Après un échange de vues, il est décidé, sur la proposition du Président, de convoquer une réunion extraordinaire du Conseil à laquelle devront obligatoirement assister M. M. Dumoulin, Président du Comité des Flandres, M. M.

GHIZZO, Président du Comité du Lyonnais, M. P. Rocca, Président du Comité du Languedoc. Elle aura pour objet :

- d'entendre les explications de M. Rocca ;
- d'envisager l'organisation d'un match-revanche de la Coupe de France entre les équipes de l'Île-de-France et des Flandres
- d'examiner l'organisation à Lyon de la première réunion préolympique.

Cette réunion extraordinaire du Conseil est fixée en principe au samedi 20 décembre.

Subventions aux Comités régionaux. - Sur la proposition du trésorier, M. Cayeux, le Conseil arrête le montant des subventions qui seront attribuées aux Comités régionaux au titre de l'exercice 1947.

Les Jeux Olympiques de Londres. - Le Secrétaire général fait connaître au Conseil les dispositions qui ont été prises en vue de la préparation des haltérophiles aux Jeux Olympiques de Londres.

Une liste d'athlètes « possibles » et « probables » a été établie et communiquée à la Direction des Sports. Il a été demandé à chaque athlète un engagement d'honneur de poursuivre un entraînement sérieux et de participer aux Jeux en cas de sélection. Les Comités régionaux ont en outre reçu communication des noms de leurs ressortissants figurant sur cette liste ainsi que copie de la lettre qui leur a été adressée.

Il est donné connaissance de la réponse de Ferrari ; celle-ci exigeant une mise au point, le Président en est chargé.

Il est en outre décidé, sur la suggestion du Président, qu'une enquête sera ouverte auprès des Comités régionaux pour les prier de signaler à la F.F.P.H. les Haltérophiles qui, en dehors de ceux déjà pressentis, leur paraîtraient dignes de retenir l'attention des sélectionneurs. Il sera précisé, en conformité du Plan de Préparation Olympique arrêté par la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports, qu'il ne peut être question, à quelques mois des Jeux, d'envisager un travail de préparation « en profondeur ». Il s'agit simplement de désigner à la F.F.P.H. quelques individualités, de valeur certaine, dont les noms ne figureraient pas encore sur la liste.

Communications diverses et correspondances. - Il a été relevé, dans la dernière Promotion de la Médaille de l'Éducation Physique les noms suivants :

Médaille d'Or : M. Édouard Raveau, Président du Comité du Poitou ; M. Antoine Raymond, du Club Athlétique Nantais ; le Club Nautique et Athlétique de Rouen.

Médaille d'Argent : M. Paul Hue, Président du C.A. Rosendaël et Vice-président de la F.F.P.H. ; M. Émile Hervochon, Secrétaire du Comité Anjou-Bretagne et du C.A. Nantais ; M. Georges Karcher, du Club Athlétique de Joinville-le-Pont ; l'International René Aleman.

Médaille de Bronze : M. G. Molinier, du Comité du Languedoc ; M. Georges Coué, du Club Athlétique Nantais ; l'International Henri Moulins.

Le Conseil adresse à tous ses bien sincères félicitations.

- Lettre de M. Lomet, Président du Comité du Dauphiné, qui, répondant à la sollicitation pressante de la F.F.P.H., accepte de fournir des barres à disques au prix coûtant.

Le Conseil lui adresse ses bien vifs remerciements pour ce geste de solidarité sportive.

- Lettre de l'A.S. Préfecture de Limoges concernant une mutation. Le Secrétariat est chargé de la réponse.
- Lettre du Comité du Maroc concernant le déplacement éventuel d'une équipe de la Métropole au Maroc.

Le Conseil est favorable au principe de ce déplacement qui ne pourra être réalisé qu'avec l'aide financière des pouvoirs publics.

- Lettre du Comité Olympique Suisse répondant à la question qui lui avait été posée concernant la direction du sport haltérophile en Suisse.

M. Duchesne rend compte de l'entrevue qu'il a eue avec M. Bloch, concernant le Challenge Ernest Berr et soumettra prochainement au Conseil le règlement dudit Challenge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.



**LES NOUVEAUX RECORDS
DU MONDE**

La Fédération internationale Haltérophile vient de procéder à l'homologation des records du Monde ci-après/

Épaulé et Jeté à droite. - Poids Lourds : Brunstedt (Suède), 117 k 500 le 30-11-47.

Développé à deux bras. - Poids Moyens : Touny (Egypte), 123 k.500 le 18-10-47 ; Poids Mi-Lourds : Novak (U.R.S.S.), 141 k le 26-10-47.

Arraché à deux bras. - Poids Coqs : Mahgoub (Egypte), 89 k le 18-10-47 ; Poids Mi-Lourds : Novak (U.R.S.S.), 131 k le 26-10-47.



BARRES A DISQUES

M. G. Lomet, Président du Comité du Dauphiné, qui a déjà fourni à nos Sociétés des barres d'entraînement « nues » au prix de revient, vient de nous faire savoir qu'il a pu obtenir d'un de ses confrères la fabrication de disques en fonte lui permettant de livrer quelques barres complètes.

Ce matériel est en quantité *extrêmement limitée*.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la F.F.P.H., 35, rue Tronchet, Paris.

**DANS NOS COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DU LYONNAIS

Au cours de sa dernière assemblée générale, le Comité du Lyonnais a renouvelé comme suit son Bureau pour la saison 1947-48.

- *Présidents d'Honneur* : M. J. Chauffour, Dr Exaltier.
- *Président* : M. Martin Ghizzo.
- *Vice-président* : M. René Poussard.
- *Secrétaire général* : M. Roger Gourhand.
- *Secrétaire adjoint* : M. Pierre Duverger.
- *Trésorier* : M. L. Levet.
- *Trésorier adjoint* : M. F. Peyre.

Voici, d'autre part, le rapport moral dont lecture a été donnée au cours de cette assemblée générale

Messieurs et chers camarades,

La saison 1946-47 vient de se terminer et avec elle le Bureau du Comité Lyonnais des Poids et Haltères termine son mandat. Dans quelques instants vous allez nommer un nouveau Bureau. Avant de quitter cette fonction, permettez-moi, chers amis, au nom du Bureau démissionnaire, de vous exposer en quelques mots, le compte rendu de notre gestion ainsi que les grandes lignes du programme élaboré pendant l'année 1946-47.

L'année 1946 aura marqué son passage dans la région lyonnaise par une recrudescence d'affiliations et de licenciés, 12 sociétés englobant 200 pratiquants sont venus se grouper sous la direction du Comité Régional du Lyonnais.

Comme de coutume, nos athlètes se sont, cette année, brillamment comportés et ont fait preuve d'une nouvelle activité.

Le 10 Novembre a eu lieu le Premier Pas Haltérophile auquel 40 concurrents ont pris part.

Le 17 Novembre, le Comité organise un bal au Trianon-Dancing, où grâce au dévouement de tous, nous avons enregistré un bénéfice de 16.200 francs, résultat infiniment appréciable, car la caisse du Comité commençait à être à sec.

Le 15 Décembre, Prix d'Encouragement organisé par la Gauloise de Vaise ; y prennent part 30 athlètes.

Le 26 Janvier, au local des Sapeurs-Pompiers, éliminatoires du Critérium National ; Roux, de la Française, est qualifié pour disputer la Finale à Paris où il se classe 3^e.

Le 9 Mars, l'Union Sportive Dardilloise organise à Écully, au Café Pelletier, le Championnat du Lyonnais 2^e série, qui était placé sous la présidence du Docteur Exaltier. Cette manifestation a obtenu un beau succès. En sont sortis vainqueurs :

En poids *coqs* : Gouerry ; en poids *plumes* : Barrera ; en poids *légers* : Fourcadier ; en poids *moyens* : Gombocz ; en poids *mi-lourds* : Gachet ; en poids *lourds* : Stakovic.

Le 23 Mars, au Grand Palais, le Comité organise le Championnat du Lyonnais 1^{re} série. Sont sortis Champions du Lyonnais après une belle épopée :

En poids *coqs* : Gouerry ; en poids *légers* : Valtre ; en poids *moyens* : Gombocz ; en poids *mi-lourds* : Gachet ; en poids *lourds* : Roux.

Au cours de la saison, le Comité a mis sur pied les Championnats par équipes 1^{re} et 2^e séries. 14 équipes y prirent part ; ce fut un véritable succès et certains athlètes montrèrent une réelle valeur. En voici les résultats :

En 1^{re} série : 1. La Française de Lyon, 10 points ; 2. Association Sportive des Sapeurs-Pompiers, 9 pts ; 3. La Gauloise de Vaise, 8 pts ; 4. Amicale Laïque de Roanne, 7 pts ; 5. Moto Club de Villefranche, 5 pts ; 6. Union Mâconnaise, 5 pts.

En 2^e série : 1. Union Sportive Dardilloise, 14 points ; 2. Française de Lyon (2), 13 pts ; 3. Gauloise de Vaise (3), 11 pts ; 4. Omnium Sportif Saint-Etienne, 11 pts ; 5. Indépendante de Givors, 10 pts ; 6. Gauloise de Vaise (2), 9 pts ; 7. Française de Lyon (3), 8 pts ; 8. Moto Club de Villefranche, 7 points.

D'après le règlement, l'Union Sportive Dardilloise passe en 1^{re} série, et l'Union Mâconnaise en 2^e série.

Le 22 Avril, une sélection lyonnaise composée de : H. Gourhand, H. Ghizzo, Gombocz et Duverger, accompagnée du Président et du Secrétaire, se rend à Brest, filleule de Lyon, et va porter aux Bretois le salut fraternel des Lyonnais et resserrer les liens d'amitié de ces deux villes. Les Lyonnais s'y sont bien comportés en battant les Bretois de 77 k 500. Ghizzo avec son épaulé et jeté de 120 k et Duverger avec ses 135 k, furent unanimement applaudis.

Le Comité du Lyonnais avait demandé à la F.F.P.H. d'organiser la finale de la Coupe de France à Lyon, mais par suite de la grève des chemins de fer, cette manifestation n'a pu avoir lieu.

Voici, retracée brièvement, l'activité du Comité Régional du Lyonnais pour la saison 46-47.

Le Secrétaire général :
R. GOURHAND.

Rappelons enfin les noms des Arbitres du Comité du Lyonnais.

Arbitres fédéraux : MM. Gelottier, Du-triève, Levet, Gianella, Martin, Ghizzo.

Arbitres régionaux : MM. Meissonnier (Roanne), Martin (St-Etienne), Poussard et Roger Gourhand (Lyon).



Du PASSÉ DÉJÀ !
La présentation
de l'Équipe de France
au Championnat
d'Europe 1947,
à Helsinki
(Finlande)



De gauche à droite :
M. Jean Dame, Chef de
l'Équipe et Arbitre
International ; les
athlètes Moulins, Héral,
Firmin et Herbaux.

**CLASSEMENT GENERAL
DU PRIX D'ENCOURAGEMENT 1948**

D'après les résultats des éliminatoires des Comités Régionaux sur tes trois mouvements olympiques : Arraché à 2 bras, Développé à 2 bras, Épaulé et Jeté à 2 bras.

Poids Coqs :

1. Bouvier (55,7), S.A. Montmartroise, 222 k 500 ; 2. Gouerry (55,3), A.S. Cheminots Vénissieux, 220 k ; 3. Couprie (55,1), Vaillante de Vertou, 212 k 500 ; 4. Guillou (56), H.C. Marseille, 210 k ; 5. Scortesse (54,1), Athlétic Club Montpellier, 207 k 500 ; 6. Héroult (55,5), A.S. Augustin-Normand, 207 k 500 ; 7. Depoix (54), Gallia-Club Bihorel, 200 k ; 8. Brun (55,5), A.S. Montferrandaise, 200 k ; 9. Vanneret (56), Stade Auxerrois, 200 k ; 10. Cau (50,5), A.S. Police de Nice, 197 k 500 ; 11. Chotin (54,4), R.C. Narbonne, 197 k 500 ; 12. Bruyère Ray (56), Amicale Sportive Lilloise, 197 k 500 ; 13. Boué Z. (53), France-Liberté, 192 k 500 ; 14. Motte (55), C.A. Pont-Audemer, 190 k ; 15. Tresse (50,5), A.S. Cheminots Chaumont, 182 k 500 ; 16. Bourrier (53,2), C.H. Troyen, 180 k ; 17. Coquelaère (54), C.A. Rosendaël, 180 k ; 18. Vanesse (55,2), Union Halluinoise, 180 k ; 19. Jeanmougin (52,5), Energie Troyenne, 177 k 500 ; 20. Hugonnet (55,7), Haltéro-Club Montpellier, 177 k 500 ; 21. Haas (50), S.A. Koenigshoffen, 175 k ; 22. Hémidy (54,2), La Brestoise, 172 k 500 ; 23. Bruyère René (55,5), Amicale Sportive Lilloise, 172 k 500 ; 24. Decoster (56), Union Tourquennoise, 170 k ; 25. Pauwels S. (53,5), Stade Mun. Petite Synthe, 165 k ; 26. Puchaud (52,4), C.S. Ind. Cholet, 160 k ; 27. Logeay (54,3), C.S. Ind. Cholet, 155 k ; 28. Troï (55), Toulouse H.C., 155 k ; 29. Frisque (56), H.C. Grenoblois, 155 k ; 30. Dezitter (54,5), A.S. Gournaisienne, 150 k ; 31. Banéat (54,7), U.S. du Trait, 147 k 500 ; 32. Pauwels G. (49,5), Stade Mun. Petite Synthe, 142 k 500 ; 33. Canovas (55,5), Haltéro-Club Montpellier, 140 k ; 34. Sigu (53,2), Club Français du Raffinage, 135 k ; 35. Fagot (56), A.S. Gournaisienne, 132 k 500 ; 36. Cornu (54), A.S. Gournaisienne, 130 k ; 37. Heurteux (48), A.S. Gournaisienne, 127 k 500 ; 38. Duplan (52,5), A.S. Augustin-Normand, 122 k 500 ; 39. Douillet (52,5), A.S. Gournaisienne, 110 k.

Poids Plumes :

1. Kracher (60), S.A. Sélestat, 260 k ; 2. Girard A. (59,5), A.S. Montferrandaise, 252 k 500 ; 3. Claquin (59,9), C.A. Nantais, 250 k ; 4. Guillaudat G. (59,8), Stade Auxerrois, 230 k ; 5. Bayle (60), H.C. Marseille, 230 k ; 6. Aloguès (60), Athlétic-Club Montpellier, 230 k ; 7. Gidoïn (59,7), S.A. Montmartroise, 227 k 500 ; 8. Boué C. (58,8), France-Liberté, 222 k 500 ; 9. Daros (57,4), Union Guebwiller, 212 k 500 ; 10. Mendès (59,3), Haltéro-Club Montpellier, 212 k 500 ; 11. Vagneux J. (60) H.C. Grenoble, 212 k 500 ; 12. Le Flem (59,5), La Brestoise, 210 k ; 13. Arthaud (59,3), Française de Lyon, 207 k 500 ; 14. Paboïs (59,4), C.A. Nantais, 207 k 500 ; 15. Marion (59,7), Société de Gym, d'Angers, 205 k ; 16. Simoun (60), U.S. Métro-Transports, 205 k ; 17. Goryl (59,6), CH. Troyen, 202 k 500 ; 18. Vagneux R. (60) H.C. Grenoble, 202 k 500 ; 19. Wildermesch (60), Union Roubaissienne, 200 k ; 20. Jacob (57), Girondins-AS, du Port, 197 k 500 ; 21. Mesmacker (59,5), Stade Mun. Petite-Synthe, 195 k ; 22. Durand (60), Stade Paimpolais, 195 k ; 23. Michel (59,1), Gallia-Club de Bihorel, 192,500 ; 24. Chastain (56,3), Union Tourquennoise, 190 k ; 25. Fermaux (58,5), amicale Sportive Lilloise, 190 k ; 26. Ménard (58,7), Gallia-Club Bihorel, 190 k ; 27. Millet (9), A.S. Servannaise, 190 k ; 28. Goubot (87), A.S.

Augustin Normand, 187 k 500 ; 28. Falques (57), Boxing-Club Biterrois, 187 k 500 ; 30. Dejean (57), Boxing-Club Biterrois, 185 k ; 31. Dèfevère (58), Union Halluinoise, 182 k 500 ; 32. Guénand (59), C.A. Vannetais, 182 k 500 ; 33. Cordier (57), Stade Mun. Petite-Synthe, 177 k 500 ; 34. Have (56,8), U.S. Wittenheim, 172 k 500 ; 35. Navarre (58,6), Union Guebwiller, 170 k ; 36. Drevet (60) H.C. Grenoble, 160 k.

Poids Légers :

1. Houzet (67), Union Roubaissienne, 280 k ; 2. Hadrys (67,5), H.C. Grenoble, 275 k ; 3. Porté (67,5), Amicale Maisons-Alfort, 265 k ; 4. Doumergue (64,6), Athlétic-Club Montpellier, 260 k ; 5. Clément (67,4), C.S. Cheminots Nantais, 260 k ; 6. Py (65), B.C. Biterrois, 257 k 500 ; 7. Ponin (67,5), A.S. Bourse, 257 k 500 ; 8. Boucher (66), S.A. Enghien, 255 k ; 9. Cortiana (67,5), H.C. Marseille, 255 k ; 10. Colombier (66), B.C. Biterrois, 250 k ; 11. Ribes (66,4), Frontignan A.C., 250 k ; 12. Bouvier (67,2), La Brestoise, 250 k ; 13. Lautredou (67,5), A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes, 250 k ; 14. Pavéc (65), C.A. Vannetais, 247 k 500 ; 15. Mistou (66,4), Toulouse H.C., 245 k ; 16. Guillot (66,5), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 245 k ; 17. Mével (67,1), La Brestoise, 245 k ; 18. Poitrimol (63,2), Energie Troyenne, 242 k 500 ; 19. Duterte (66), Union Tourquennoise, 242 k 500 ; 20. Perret (67,1), A.S. Cheminots Vénissieux, 242 k 500 ; 21. Denos (65,1), Avenir de Brest, 240 k ; 22. Le Boulanger (63,6), C.A. Nantais, 237 k 500 ; 23. Rietsch (65,3), S.A. Mulhouse, 237 k 500 ; 24. Mohr (65), S.A. Strasbourgeoise, 235 k ; 25. Cizeaux (66), C.A. Pont-Audemer, 235 k ; 25. François (66), A.S. Gournaisienne, 235 k ; 27. Sengelín (67), S.A. Sélestat, 235 k ; 27. Mille (67), Union Halluinoise, 235 k ; 27. Sirico (67), H.C. Marseille, 235 k ; 30. Girard I. (65), A.S. Montferrandaise, 232 k 500 ; 31. Fattah (67,5), S.A. Montmartroise, 232 k 500 ; 32. Heurtin (65,6), C.A. Nantais, 230 k ; 33. Dulac (66), C.A. Béglais, 230 k ; 34. Gueyrard (63), H.C. Marseille, 227 k 500 ; 35. Piétri (65), H.C. Marseille, 227 k 500 ; 36. Adoue (66,6), Club Français du Raffinage, 222 k 500 ; 37. Prévot (67), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 222 k 500 ; 38. Fay (67,3), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 222 k 500 ; 39. Marsella (65,1), A.S. Cheminots Vénissieux, 220 k ; 40. Meyer (66,5), S.A. Strasbourg, 220 k ; 41. Bordmann (67), S.A. Sélestat, 220 k ; 42. Thausouglou (60,8), Girondins A.S. Port 217 k 500 ; 43. Rouard (66), H.C. Marseille, 217 k 500 ; 44. Le Bret (67), A.S. Servannaise, 215 k ; 45. Bougault (64), Energie Troyenne, 212 k 500 ; 46. Ballofer (67), F.C. Vaulx-en-Velin, 212 k 500 ; 47. Sampol (67,5), H.C. Marseille, 212 k 500 ; 48. Gonzalès (60,4), A.S. Cheminots Vénissieux, 210 k ; 49. Faucillon (61,8), Société de Gym, d'Angers, 210 ; 50. Foulquier (65), B.C. Biterrois, 210 k ; 50. Soriano (65), La Brestoise, 210 k ; 52. Mulet (85,7), C.A. Pont-Audemer, 210 k ; 53. Clève (67), AS. Tramways de Lille, 210 k ; 53. Ferez (87), Stade Auxerrois, 210 k ; 53. Maire (67), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 210 k ; 53. Guillaudat P. (67), Stade Auxerrois, 210 k ; 57. Studer (61,3), S.A. Mulhouse, 207 k 500 ; 58. Séguin (62,5), C.A. Rosendaël, 207 k 500 ; 59. Mathis (63), C.A. Rosendaël, 207 k 500 ; 60. Lefèvre (66,5), A.S. Gournaisienne, 207 k 500 ; 61. Mahé (67), C.A. Vannetais, 207 k 500 ; 62. Ballet (62,8), A.S. Cheminots Vénissieux, 205 k ; 63. Flécher (65), C.A. Vannetais, 205 k ; 64. Gourden (65,3), A.S. Cheminots Dunkerque, 205 k ; 65. Charles (65,9), A.S. Cheminots Chaumont, 202 k 500 ; 66. Grillat (67,2), Haltéro-Club Montpellier, 292 k 500 ; 67. Marécal (63,5), A.S. Augustin-Normand, 200 k ; 68. Ganaye (65,1), La Brestoise, 200 k ; 69. Perrot (65,5) La Brestoise, 197 k 500 ; 70. Builltès

(65,7), C.S. Ind. Cholet, 197 k 500 ; 71. Lenfant (66,6), A.S. Gournaisienne, 197 k 500 ; 72. Rigolle (64), Union Tourquennoise, 195 k ; 73. Roué (65,8), C.A. Nantais, 195 k ; 74. Sallefranque (60,6), Girondins A.S., du Port, 192 k 500 ; 75. Gaïotti (81,2), Toulouse H.C., 192 k 500 ; 76. Blanchon (64,2), F.C. Vaulx-en-Velin, 190 k ; 77. Guesdon (64,9), C.A. Nantais, 190 k ; 78. Gaudin (66,8), Vaillante de Vertou, 187 k 500 ; 79. Bootz (63,3), U.S. Wittenheim, 185 k ; 80. Latter (64), A.S. Augustin-Normand, 185 k ; 81. Herrgott (64,4), U.S. Wittenheim, 185 k ; 82. Senard (64), U.S. du Trait, 182 k 500 ; 83. Wulles (64,8), C.A. Rosendaël, 182 k 500 ; 84. Facon (61), Union Halluinoise, 180 k ; 85. Lacombe (63), Club Français du Raffinage, 180 k ; 86. Janin (60,2), A.S. Cheminots Dunkerque, 177 k 500 ; 87. Bervas (62,5), A.S. Saint-Médard, 177 k 500 ; 88. Patte (63), Stade Mun. de Petite-Synthe, 172 k 500 ; 89. Pitou (63), C.A. Nantais, 170 k ; 90. Morvant (64,8), A.S. Cheminots Dunkerque, 162 k 500 ; 91. Bresson (62,2), C.H. Troyen, 160 k ; 92. Bachelet (65,4), U.S. du Trait, 157 k 500.

Poids Moyens :

1. Pareau (75), La Brestoise, 287 k 500 ; 2. Gombocz (73,7), Gauloise de Vaise, 282 k 500 ; 3. Poux (75), Sport Olympique Carcassonne, 280 k ; 4. Vassilian (74), A.S. Enghien, 270 k 500 ; 5. Schambourg (75), C.A. Vannetais, 262 k 500 ; 6. Vincent (70,5), A.S. Police de Nice, 260 k ; 7. Houchot (75), Stade Auxerrois, 260 k ; 8. Walter (68,2), S.A. Mulhouse, 257 k 500 ; 9. Astolfi (71,9), C.H. Troyen, 257 k 500 ; 10. Valtile (74,2), A.S. Amicale Maisons-Alfort, 257 k 500 ; 11. Dunand (75), H.C. Grenoble, 257 k 500 ; 12. Dambrin (72), Travailleurs de Comines, 255 k ; 13. Cronenberger (74), S.A. Sélestat, 255 k ; 14. Gras (72), H.C. Marseille, 252 k 500 ; 15. Combes (73,1), France-Liberté, 252 k 500 ; 16. Houssais (73,8), A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes, 252 k 500 ; 17. Couchou-Meillot (75), Stade Auxerrois, 252 k 500 ; 18. Haegaert (71), Union Halluinoise, 250 k ; 19. Schirmeyer (72), S.A. Sélestat, 250 k ; 20. Ghizzo (74), U.S. Dardilloise, 247 k 500 ; 20. Morvan (74), A.S. Servannaise, 247 k 500 ; 22. Bousquet (73,5), Athlétic Club Montpellier, 245 k ; 23. Fagot (71,3), A.S. Gournaisienne, 242 k 500 ; 24. Mulot (73,500) H.C. Marseille, 242 k 500 ; 25. Branger (74,9), Vaillante de Vertou, 242 k 500 ; 26. Michel (69,5), Stade Paimpolais, 237 k 500 ; 27. Gomez (71,5), Gauloise de Vaise, 237 k 500 ; 28. Allain (73), C.A. Vannetais, 237 k 500 ; 29. Guillemot (71), H.C. Marseille, 235 k ; 30. Lidolf (72,5), U.S. Wittenheim, 235 k ; 31. Ducroq (74), Stade Sottevillais, 235 k ; 32. Gallais (72,5), Gallia-Club de Bihorel, 232 k 500 ; 33. Reisacher (73), S.A. Strasbourg, 232 k 500 ; 34. Mirowski (69), A.S. Montferrandaise, 230 k ; 35. Puy (70), A.S. Montferrandaise, 230 k ; 36. Noël (72), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 230 k ; 37. Fouquier (73), Travailleurs de Comines, 230 k ; 37. Micollet (73), F.C. Vaulx-en-Velin, 230 k ; 39. Lix (70), S.A. Koenigshoffen, 227 k 500 ; 40. Le Guénédal (75), La Brestoise, 227 k 500 ; 41. Primet (69,2), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 225 k ; 42. Mermillon (74), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 225 k ; 43. Deuil (72,3), U.S. du Trait, 222 k 500 ; 44. Gabury (72,2), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 220 k ; 45. Le Bleiz (74), Stade Paimpolais, 220 ; 46. Bellionnet (75), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 217 k 500 ; 47. Rosenkart (74), A.S. Montferrandaise, 212 k 500 ; 48. Piccone (73), H.C. Marseille, 210 k ; 49. Gobber (68), F.C. Vaulx-en-Velin, 202 k 500 ; 50. Cottyn (69), H.C. Marseille, 202 k 500 ; 51. Giller (73,3), S.A. Mulhouse, 200 k ; 52. Fégar (71), Stade Paimpolais, 197 k 500 ; 53. Benoit (68), U.S. Wittenheim, 105 k ; 54. Santin

(69,8), U.S. Wittenheim, 190 k ; 55. Georges (70), Stade Mun. Petite-Synthe, 190 k ; 56. Cluzeau (70), C.A. Vannetais, 182 k 500 ; 57. Douillard (68,3), C.S. Ind. Cholet, 142 k 500.

Poids Mi-Lourds :

1. Delebois (78,5), A.S. Cheminots d'Hellemmes, 295 k ; 2. Hache (82,5), H.C. Grenoble, 290 k ; 3. Caligaro (81,8), Sté. Mun. de Choisy-le Roi, 287 k 500 ; 4. Danet (76,1), La Bretoise, 285 k ; 5. Vasse (78,5), A.S. Augustin Normand, 277 k 500 ; 6. Cabot (77,5), CH. Troyen, 275 k ; 7. Jugé (79,5), H.C. Marseille, 275 k ; 8. Bousson (81,3), Sté de Gymn.

Angers, 270 k ; 9. Nicolin (81), Amicale Sportive Lilloise, 255 k ; 10. Bichely (82), S.A. Sélestat, 255 k ; 11. Munilla (76,5), Vaillante de Vertou, 250 k ; 12. Chanal (78), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 247 k 500 ; 13. Fontaine (82,4), Gauloise de Vaise, 245 k ; 14. Ringuenet (81,5), A.S. Augustin-Normand, 245 k ; 15. Guy (75,8), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 240 k ; 16. Jougla (82), A.S. Montferrandaise, 240 k ; 17. Pougnet (76,7), France-Liberté, 237 k 500 ; 18. Dubuis (79), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 232 k 500 ; 19. Pivert (79,4), C.H. Troyen, 232 k 500 ; 20. Hirots (80), C.A. Vannetais, 232 k 500 ; 21. Castex (81,2), Club Français du Raffinage, 232 k 500 ; 22. Callebout (76,5),

C.A. Rosendaël, 227 k 500 ; 23. Rossdeutsch (78,5), U.S. Wittenheim, 202 k 500 ; 24. Gérard (80,3), C.A. Pont-Audemer, 190 k ; 25. Priol (80,1), C.A. Nantais, 155 k

Poids Lourds :

1. Debut R. (87), Union Halluinoise, 287 k 500 ; 2. Gareau (84,8), C.A. Nantais, 267 k 500 ; 3. Balme, H.C. Grenoble, 260 k ; 4. Michaud (88,1), La Gauloise de Vaise, 257 k 500 ; 5. Zaccate (84), H.C. Marseille, 252 k 500 ; 6. Pilard (82,7), Société de Gymn. d'Angers, 242 k 500 ; 7. Sadé (90), A.S. Augustin-Normand, 242 k 500.



A propos de chiffres

Le journal « L'Équipe » a publié un tableau indiquant le nombre de pratiquants par sport en U.R.S.S. De ce tableau nous relevons les quelques chiffres suivants :

Athlétisme	500.000.
Haltères	200.000.
Football	100.000.
Cyclisme.....	40.000.



Inutile de dire notre surprise et notre stupéfaction en constatant que l'U.R.S.S. avait deux fois plus d'haltérophiles que de footballeurs et cinq fois plus que de cyclistes. Il nous est pourtant difficile de contester l'exactitude de ces chiffres car nous supposons que notre confrère a pris ses renseignements à la bonne source et force nous est de les accepter tels qu'ils sont. Il ne nous reste donc qu'à les méditer et à en tirer quelques conclusions.

Comment peut-on expliquer qu'il y ait deux haltérophiles pour un footballeur en Russie alors que dans notre pays pouvons affirmer qu'il existe au moins 100 footballeurs pour un haltérophile ? La chose est assez difficile car il y a d'abord des raisons tenant à la race, au tempérament, aux goûts des habitants, au climat. Mais ces raisons n'expliquent pas tout et il est probable qu'en Russie comme en France le gosse de 11 ou 12 ans tape déjà dans une balle alors qu'il ignore complètement l'existence de la barre à disques. Alors ? Il est probable qu'il y a autre chose, et ce quelque chose doit résider dans une politique d'orientation et de propagande différente de la nôtre.

Les Français ont-ils le mépris de la force physique ? Il nous paraît difficile de l'admettre lorsqu'on voit de quel prestige jouit à l'école le « grand » capable d'infliger une correction à n'importe lequel de ses camarades, lorsqu'on constate au régiment combien chacun est fier de pouvoir faire admirer sa force en maniant la mitrailleuse, lorsque les vieux nous rappellent des souvenirs de veillées au cours desquelles on exécutait des exercices de force pure pour montrer aux « beautés » du village la puissance de poigne ou de ses biceps.

Bien avant de se rencontrer au football ou au rugby, nos villages se sont rencontrés sportivement dans des luttes spectaculaires au cours des nombreuses fêtes locales et les levers de pierres ont une autre ancienneté que les sports d'équipes importés d'Angleterre. De tout temps la force a entouré celui qui la possédait d'une sorte de prestige et on a toujours eu tendance à choisir pour chefs ceux qui dominaient la masse par leur stature, leur endurance ou leur force extraordinaire.

Pourquoi alors l'haltérophilie est-elle si peu répandue ? Pourquoi, alors que nos paysans comparent leur force en maniant des pierres, des fûts, des essieux, des enclumes, ignorent-ils le maniement de la barre à disques qui leur permettrait justement de chiffrer cette force avec exactitude et de pouvoir établir une hiérarchie de puissance ? Tout simplement, pensons-nous, parce qu'ils ne connaissent pas notre sport, parce que personne ne leur a jamais parlé de nos Champions autour desquels règne une sorte de conspiration du silence.

Nous sommes persuadés que si des dirigeants dévoués faisaient un peu de prospection dans nos campagnes, si du matériel pouvait être distribué, si des démonstrations étaient faites par des athlètes de valeur, le sport haltérophile ferait rapidement de nouveaux adeptes. Si alors la presse sportive voulait bien nous consacrer quelques lignes, puis quelques colonnes, le public aussi viendrait à nous. Ce serait le succès, la masse des pratiquants croîtrait sans cesse, la quantité ferait naître la qualité et l'haltérophilie française connaîtrait de beaux jours.

Il est probable que c'est à une politique de ce genre qu'est dû le nombre stupéfiant d'haltérophiles russes. Des gens qui ont pris contact avec le sport soviétique nous ont affirmé que le matériel était une des principales préoccupations de ses dirigeants, qu'il y avait une politique d'équipement national et que le sport n'était pas considéré, comme chez nous, comme quantité négligeable. Il y a des barres à disques non seulement dans les salles, mais aussi sur les stades. On ne les utilise pas uniquement à la mauvaise saison dans des salles poussiéreuses, mais aussi sous le soleil, près de la verdure et de l'eau, alors que tout invite à l'effort physique. Il

faut si peu de chose parfois pour être acquis à un sport, un simple contact procurant une joie sincère et c'est l'engouement. Mais encore faut-il qu'il y ait ce contact et nous comprenons la nécessité d'un nombreux matériel. Mais ce n'est pas tout. Les Russes savent qu'il existe un sport haltérophile parce qu'ils entendent parler de ses champions et de leurs exploits. Les meilleurs d'entre eux participent à la grande Parade des Sports annuelle et le film de cette manifestation est diffusé dans le moindre village. Quand on a vu un tel film, comment ne pas être attiré vers les exercices physiques, vers le sport ? Il ne reste plus alors qu'à choisir parmi les sports proposés dans un décor grandiose celui qui plaît le plus, et comme aucun n'est oublié, ni minimisé, l'haltérophilie a la même chance que les autres de séduire et d'attirer le néophyte.

Nous comprenons mieux alors qu'il y ait en U.R.S.S. 200.000 haltérophiles et que ce nombre qui nous paraît extraordinaire n'est pas le fait d'un hasard heureux mais bien le résultat d'une politique cohérente, d'une propagande bien conduite à travers la masse, d'une publicité bien comprise et d'une judicieuse utilisation du Champion.

Nos dirigeants font de leur mieux. Ils connaissent l'ampleur de la crise de matériel dont nous souffrons. Mais il faudrait de l'argent, beaucoup d'argent et les pouvoirs officiels n'apportent qu'une aide bien minime. Alors ? Devons-nous accepter le fait tel qu'il est et nous résigner à une perpétuelle stagnation, voire même régression ?

Non, il faut réagir, et c'est encore aux bonnes volontés que nous faisons appel, aux dirigeants de clubs dévoués, à tous ceux qui aiment notre sport. Que chacun cherche autour de soi les matériaux et les compétences nécessaires. Il nous faut sortir de l'oubli dans lequel on veut nous confiner et faire de notre fédération une grande Fédération dirigeant un Grand Sport. Pour cela il nous faut de nouveaux adhérents, de nouveaux champions, donc du matériel et d'ardents propagandistes.

A l'œuvre donc et nous sommes sûrs que nos effectif ne tarderont pas à croître.

J. DUCHESNE.

L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES

(Suite)

Dans le précédent numéro du *Bulletin*, nous avons amorcé les premiers éléments constituant la formation athlétique des aspirants haltérophiles et une phase de l'entraînement du spécialiste déjà initié.

Avant de nous aventurer plus loin dans la technique des exercices, nous voulons vous exposer quelques principes pédagogiques destinés aux athlètes, aux entraîneurs, à tous ceux qui, aimant les Poids et Haltères, voudraient convertir à ce sport, dans l'entourage qu'ils fréquentent, le maximum de garçons.

Nous vous soumettrons ensuite dans le numéro de février un plan d'entraînement annuel qui servira de base à nos prochains articles et dans lequel nous puiserons tous les éléments de technique que nous nous proposons de développer parallèlement avec d'autres questions généralisées.

Pédagogie

L'initiation aux Poids et Haltères demande de la part de l'entraîneur beaucoup de pédagogie et de psychologie.

Il est difficile d'amener le jeune à l'Haltérophilie et beaucoup plus de l'y conserver.

Il faudra, en premier lieu : apprendre au néophyte à connaître et à aimer ce sport auquel il s'initie ; avant de conquérir son organisme, il faudra conquérir son cœur. Cette première victoire est la plus importante puisqu'elle constitue le seul moyen d'amplifier une passion naissante et de lui donner la longévité.

Le débutant devra donc étudier le matériel qu'il aura à utiliser, les règlements qui régissent les Championnats. Il devra assister à des compétitions au cours desquelles toutes explications lui seront fournies en ce qui concerne la progression des essais, les catégories, la méthode de classement des résultats, la tactique employée par tel ou tel champion pour vaincre un rival dangereux, etc. Ce premier procédé pédagogique fera comprendre au non initié ce qu'est l'Haltérophilie. La phase d'entraînement commencera donc avec un sujet sachant exactement où il va.

C'est à partir de ce stade qu'il conviendra de procéder par paliers successifs, de ne pas brûler les étapes si l'on ne veut pas dérouter un débutant. Il sera indispensable avant tout de lui donner un format et des muscles solides qui l'inciteront à persévérer dans la spécialité pour devenir encore plus fort et plus beau.

On obtiendra ces muscles par une culture physique avec barres et haltères, exécutée –

du moins pour certains exercices devant une glace, non pas pour s'admirer mais pour veiller à l'exécution correcte du mouvement.

Il sera utile de prendre les mensurations du débutant pour noter ses progrès et lui prouver les bienfaits de la méthode employée. On l'intéressera également à la gymnastique aux agrès qui fera partie de son entraînement.

Nous avons déjà exposé, dans de précédents articles, notre conception de cette culture physique qui fera découvrir au jeune qu'il a des muscles. Il apprendra à se « sentir » quand il est en action et lorsque, pour la première fois, il s'exercera sur un mouvement officiel, il sera déjà familiarisé avec la barre, et ceci pour deux raisons : la première par mémoire visuelle car il aura souvent vu répéter le geste de ses aînés, la seconde, parce que ses muscles seront déjà rompus à ce genre d'effort.

Après cette formation indispensable qui sera pour le futur haltérophile ce que les fondations sont à l'immeuble, il pourra s'exercer à la pratique des poids lourds.

Cette première période de l'entraînement sera plus ou moins longue suivant les aptitudes du sujet. Nous proposons six mois pour celui qui n'a jamais pratiqué les sports et trois mois pour celui qui est déjà un athlète solide.

2° Phase. – Début de l'entraînement haltérophile proprement dit.

Les premières séances auront deux buts :

1. Apprendre les principaux éléments de la technique ;
2. Augmenter les qualités physiques du sujet (but déjà amorcé par l'entraînement athlétique).

L'apprentissage se fait à l'aide d'engins légers, voire même avec une barre de bois. Les différentes phases de chaque mouvement sont apprises d'abord au ralenti et en décomposant ; ensuite, pour conserver le rythme du mouvement, on en fait la liaison.

Les mouvements-clés de tous les exercices haltérophiles sont le soulevé de terre et l'épaulé sans fente. Le soulevé de terre n'est exécuté que comme procédé d'enseignement. On commence donc par faire exécuter l'épaulé sans fente. L'exercice le plus simple, ensuite, est le développé à deux bras qui, tout en ayant une technique plus poussée que certains le lui accordent, est d'un accomplissement plus facile dans le déroulement du geste. Puis viennent l'épaulé avec fente et le jeté avec fente, exercices demandant déjà beaucoup de coordination.

En dernier lieu, on apprendra l'arraché à deux bras, mouvement exigeant énormément de qualités physiques et très difficile à réaliser correctement.

Il convient, dès les premières séances, d'apprendre au débutant l'élémentaire de la technique en essayant d'appliquer les principes de base. Démontrez l'exercice plusieurs fois, puis faites-le lui exécuter entièrement. Vous corrigerez, au cours de l'entraînement, les fautes techniques en insistant sur chacune d'elles jusqu'à la perfection du geste, puis vous passerez à la correction d'un second défaut, etc.

Soyez patient, n'élevez pas la voix, employez des termes simples et faciles à comprendre. Si votre tâche est ardue, elle ne l'est pas moins pour l'exécutant ; ne craignez pas de l'encourager au moindre progrès.

L'étude d'un style, d'une variante ne viendra qu'après. Il faut au préalable connaître la morphologie du débutant, ses qualités nerveuses et physiques.

Surtout, ne pas commettre l'erreur de vouloir copier le style de tel ou tel champion. Certains conseillers, animés des meilleures intentions, n'ont pas toujours les connaissances nécessaires qui, seules, permettent de choisir un style plutôt qu'un autre. Ce n'est qu'à la longue que l'athlète y apporte des changements quelquefois fréquents dont seul l'intéressé et son entraîneur connaissent l'utilité. Il convient donc de ne pas donner au débutant cette technique évoluée mais de fixer son choix sur un geste plus simple.

La perfection technique est indispensable pour réaliser des barres lourdes. Elle ne pourra être obtenue que par des répétitions inlassables du mouvement. L'athlète doit posséder un automatisme parfait du geste, indépendant de sa volonté. A ce moment-là seulement, il tirera très lourd. S'il y a rupture de l'automatisme, il faut faire marche arrière la « mécanique » n'est pas au point.

R. CHAPUT,

Moniteur National.

(A suivre.)



Ainsi que je l'ai déjà dit, je me tiens à la disposition de tous pour fournir les renseignements complémentaires qui seraient jugés nécessaires.

Je demande cependant à mes correspondants de borner leurs questions aux sujets déjà traités et, pour le surplus, d'attendre la publication des prochains articles, susceptibles de donner satisfaction à leurs désirs ou de résoudre les problèmes qui les embarrassent actuellement.

NOTRE GALERIE DE CHAMPIONS

Cette rubrique, dédiée à la glorification de nos Champions, est alimentée, cette fois encore, par le même auteur anonyme dont la documentation est, on le voit, riche, variée, et ... loin d'être épuisée.



PORTRAIT DE DECOTTIGNIES

PAR LUI-MÊME

Decottignies Edmond.

Né le 3 décembre 1893, à Comines (Nord).

Profession : Chef de Rivage.

Taille : 1 m. 71.

Catégorie : Légers.

A pratiqué les Poids et Haltères à la Société Athlétique « Les Travailleurs de Comines ».

A débuté dans le sport haltérophile en 1911.

Principaux titres sportifs : Gymnastique : 2^e au Concours de Courtrai, 1905 ; 1^{er} à Carvin, 1906 ; 1^{er} à Haubourdin, 1909 ; 1^{er} à Loos, 1910 ; 1^{er} à Valenciennes, 1910 ; 4^e au Concours de l'Athlète complet.

Poids et Haltères : Catégorie Plumes : 1911 et 1912 : Champion du Nord ; 1913, Champion d'Europe à Nice.

Catégorie Légers : 1921, 1923, 1924 : Champion de France ; Champion Olympique aux Jeux de 1924.

Records battus : Catégorie Légers : Record du Monde de l'arraché à droite et jeté à droite, en 1923. Détient encore actuellement 2 records de France et 9 records du Nord.

A 39 ans, bat à Comines le record de France du jeté à gauche avec 82 kgs.

Méthode d'entraînement : Observation stricte d'une hygiène alimentaire ; abstinence de boissons alcoolisées, de tabac. Culture physique journalière : méthode Edmond Desbonnets. Entraînement rationnel aux haltères trois séances par semaine et une séance par mois d'entraînement rigoureux.

Récompenses sportives : Médaille d'or de l'Éducation Physique.

Ma plus grande joie : Ma victoire olympique, le 22 juillet 1924.

Ma plus grande déception : En 1922, mon élimination de la sélection en vue les Championnats du Monde pour avoir été battu par Péron, étant en condition physique momentanément déficiente, à la suite d'une grippe.

Il est des gens prédestinés qui entrent dans l'existence avec tous les atouts dans leur jeu. L'un de ces élus fut Edmond Decottignies, né le 3 décembre 1893, à Comines.

Son père était un gaillard qui vous arrachait 68 kgs d'une main et 95 kgs à deux bras, en sabots. Qu'eut-il pu réussir chaussé de cothurnes ?

Au surplus, le jeune Edmond, à peine venu au monde, fut porté sur les fonts baptismaux – à bras tendu sans doute – par le professeur Edmond Desbonnets, régénérateur de la race en personne. Qui dit mieux ?

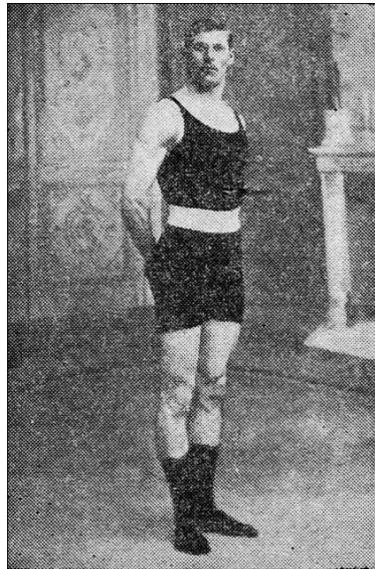
Serait-ce présomptueux d'affirmer que le fil-leul fit honneur au parrain ? La méthode de celui-ci, consacrée par la démonstration de celui-là entente cordiale qui aboutit aux résultats les plus satisfaisants.

Le poids léger comminais présentait une musculature longitudinale puisque, d'une hau-

teur de 1 m. 70 environ, il était franchement trop grand pour appartenir à cette catégorie. Plus petit, il aurait pesé moins lourd sans que ses moyens fussent diminués.

Les Parisiens – un peu rossards – lui reprochaient sa trop grande habileté au jeté d'un bras. Pourquoi ? Les Suisses Maurice Deriaz et Hunenberger, Apollinaire Monnet n'étaient pas précisément des apprentis dans l'exécution de ce mouvement. Lassartesse, Vasseur, Alleene savaient tirer l'arraché d'un bras. Devait-on leur en tenir rigueur ? Schweitzer, Bochet, Catelon, M. Deriaz déjà nommé, étaient des maîtres dans l'art subtil de tirer la volée. Fallait-il les exterminer ? ... Nous irions loin et risquerions de nous égarer à critiquer la trop grande maîtrise d'un athlète qui exécute un mouvement avec le maximum de souplesse.

En haltérophilie, la souplesse, l'aisance du geste confirment la grâce qui force l'admiration des initiés comme des profanes, ceux-ci bientôt convertis s'ils savent observer.



Edmond DECOTTIGNIES

Decottignies fit ses débuts en gymnastique puisqu'il est avéré que barres parallèles, barres fixes et barres à disques s'entendent assez bien et font même bon ménage. Il obtient un second prix à Courtrai en 1905, remporte le 1^{er} prix à Carvin en 1906, à Haubourdin en 1909 et à Loos en 1910 ; on le revoit, la même année, au Grand Concours de l'Athlète complet à Valenciennes, se classant 4^e.

En 1921, il délaisse quelque peu les appareils pour les engins et enlève son premier Championnat de France de Poids et Haltères avec 806 points, devant Brun 770 et, Dugroutoux 761. Les dirigeants du Club Athlétique des Gobelins, toujours sportifs, lui offrent un chronomètre de valeur qui récompensait également sa place de premier au classement par rendement (nombre de kilos enlevés relativement au poids de corps).

Le 22 mars 1922, le Championnat de France lui échappe. Decottignies est battu par le Poids léger breton Péon et par Vibert qui n'ignore rien du régime à suivre pour se faire maigrir : Péron 820 points, Vibert 817, Decottignies 800.

Au Championnat de France disputé au Gymnase Japy le 25 mars 1923, Decottignies prend une éclatante revanche de son échec de l'année

précédente en surclassant son compatriote Verecken ; il totalise 855 points, Verecken 780.

Toujours au Gymnase Japy, lieu habituel et familial des Championnats de France, nous retrouvons Decottignies le 2 mars 1924, une fois de plus vainqueur avec 845 points devant Philippon et Péron 835.

Le 25 mai 1924, au Gymnase Delcroix à Roubaix, il totalise 877 livres sur les cinq mouvements olympiques ; il arrache 72 kgs à gauche et 117 kgs au jeté à deux mains.

La Sélection olympique qui a lieu au Cirque de Paris le 29 juin 1924, lui fournit une fois de plus l'occasion de s'affirmer le meilleur du moment avec 860 points, précédant Philippon 840, Dellone 810 et Dugroutoux 800.

Enfin, les Jeux Olympiques de 1924 se disputent en juillet à Paris. Dans la catégorie des Poids Légers, Decottignies soutient l'assaut de 22 concurrents étrangers représentant l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Suisse, l'Estonie, la Hollande, la Belgique, l'Italie. D'où qu'ils viennent, ils devront tous s'incliner devant le modeste et sympathique Comminais qui, battant son adversaire le plus proche de 12 kgs 500, remporte le titre avec 440 kgs décomposés comme suit : Arraché à gauche : 70 kgs ; épaulé et jeté à droite : 92 kgs 500 ; développé : 77 kgs 500 ; arraché à deux mains : 85 kgs ; épaulé et jeté à deux mains : 115 kgs.

Comme chez Nicolet, de plus en plus fort ! Son jeté d'une main pourtant remarquable de 92 kgs 500 sera battu par le Suisse Bichsel qui réussit 95 kgs. Ce « larron » inattendu n'était pas un « petit Suisse » mais un moyen descendu habilement au poids de 67 kgs 500.

Jamais plus Paris ne reçut la visite du champion Decottignies qui, très sagement, sut quitter le sport en beauté, sans attendre imprudemment le déclin qui guette sournoisement les plus forts et les mieux doués.

Si Decottignies fut heureux de sa victoire, la joie de son père, manieur de fonte de la première heure, fut immense. Son très légitime orgueil paternel considérait à juste titre qu'un peu de la gloire de son fils auréolait son propre passé de citoyen laborieux et de sportif pratiquant et convaincu.

NOS INFORMATIONS

La date des épreuves haltérophiles, inscrites aux Jeux Olympiques de Londres a été définitivement fixée du 9 au 11 Août 1948, à Wembley Town Hall, à Londres.

Les engagements par nations sont reçus jusqu'au 16 Juin.

Les engagements nominatifs jusqu'au 25 Juillet.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.F.P.H.

La F.F.P.H. tiendra son assemblée générale le samedi 3 Avril, veille des Championnats de France, à 15 heures. L'ordre du jour en sera envoyé en temps utile à toutes les Sociétés affiliées qui voudront bien nous faire parvenir, pour le 25 Février au plus tard, les vœux qu'elles désiraient présenter à cette assemblée générale.

Nos joies, nos peines

NÉCROLOGIE

Nous apprenons, par le Comité du Languedoc, qu'Henri Ferrari vient d'avoir la douleur de perdre son père.

La F.F.P.H. lui adresse, ainsi qu'à sa famille, ses bien vives condoléances.

DISTINCTIONS ET NOMINATIONS

M. Roger Gourhand, Secrétaire du Comité régional du Lyonnais, vient d'être nommé Trésorier général de l'Office Municipal des Sports de la Ville de Lyon.

La F.F.P.H. lui adresse ses bien vifs compliments.

La Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile d'argent vient d'être attribuée à M. Jean Dame, Secrétaire général de la F.F.P.H.

Nous reproduisons ci-dessous la très belle citation à l'Ordre de la Division qui accompagne l'attribution de cette décoration :

Décision N° 665 du Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil,

Cite à l'Ordre de la Division :

Dame Jean, Paul, Louis, ancien combattant volontaire en 1914-18, et reparti, sur sa demande, dans les Groupes Francs, en 1939, à l'âge de 42 ans.

Entré au service de la Résistance le 10 octobre 1940, a accompli de nombreuses missions sur la ligne de démarcation. A sauvé de nombreux patriotes. A participé aux combats de la Libération, faisant preuve d'un grand courage et du mépris le plus absolu du danger.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent et remplace celle attribuée antérieurement pour les mêmes faits.

*Fait à Paris, le 24 octobre 1947.
P^r le Secrétaire d'État à la Présidence
du Conseil et par délégation :*

*Signé :
Général DE JUSSIEU PONTCARRAL.*

Au cours de la réunion du Conseil du 10 Janvier, M. Harasse, Président, a remis à M. Jean Darne, Secrétaire général, la Médaille d'Or de la Reconnaissance de la F.F.P.H., qui avait été spécialement gravée à son intention.

Nos sincères félicitations pour ces deux distinctions si méritées.

Il est rappelé à nos lecteurs que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 10 fr.

COMPTE RENDU DE SÉANCE DE LA COMMISSION HALTÉROPHILE DU SYNDICAT DE LA PRESSE SPORTIVE

Les Haltérophiles, qui se plaignent souvent de l'indifférence de la Presse à leur égard, se réjouiront certainement de l'initiative prise par quelques journalistes, sous l'impulsion de leur Syndic, M. Roger Millaud.

Nous reproduisons, ci-dessous, le compte rendu de leurs délibérations en souhaitant que ce premier échange de vues officiel soit suivi de beaucoup d'autres, pour le plus grand profit de la propagande haltérophile.

A tous nos amis de la Presse sportive, nous disons d'avance un grand merci.

La Commission d'haltérophilie s'est réunie le mardi 18 novembre, au siège du Syndicat des Journalistes sportifs, 14, rue de la Grange-Batelière, à Paris (9^e)

Assistaient à la séance : MM. Fred Liévin et Gaston Frémont, membres du Comité ; Roger Millaud, Syndic ; Henri Glacet.

Excusé : M. René Moysé.

La séance est présidée par Fred Liévin et ouverte à 15 h 30.

Le Président donne la parole à notre camarade Roger Millaud.

Ce dernier retrace rapidement dans quelles circonstances, M. Marcel Reichel, président du Syndicat, lui a confié, avec l'accord du Comité, le poste de Syndic pour l'Haltérophilie. Millaud rend compte de ce qu'il a cru pouvoir faire pour faciliter la tâche des confrères tenant la rubrique haltérophile, notamment au sujet des communications relatives aux homologations des records du monde. Il rappelle que la F.F.P.H. est maintenant installée « dans ses meubles », 35, rue Tronchet téléphone Anjou 54-63 et que nos confrères peuvent y rencontrer tous les jours Mme Delvaux, secrétaire, et assez fréquemment, le moniteur national Chapat, ainsi que notre ami Jean Dame, toujours disposés à nous procurer les renseignements dont nous pouvons avoir besoin.

Millaud propose alors de continuer à communiquer les informations officielles qu'il reçoit de la F.F.P.H. et de la F.I.H., soit par l'intermédiaire du bulletin du Syndicat, soit par les agences de presse.

Notre camarade Henri Glacet intervient alors et fait judicieusement observer que ce processus serait des plus dangereux et risquerait d'entraîner la suppression des « piges » aux tenants de la rubrique haltérophilie puisque, ainsi, les chefs des services sportifs des divers journaux posséderaient gratuitement et régulièrement des informations intéressantes.

Henri Glacet propose donc que le Syndic se borne à déposer ses informations au siège du Syndicat et à informer, par le bulletin de cet organisme, les confrères s'intéressant à l'haltérophilie que des informations sont à leur disposition au siège du Syndicat.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. – Roger Millaud propose alors de réunir, lors d'une prochaine séance de la Commission, tous les journalistes (syndiqués ou non), qui tiennent la rubrique haltérophile, afin de prendre contact et de leur fournir les renseignements et information qu'il aura recueillis.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. – Une liste des six principaux records du monde est remise à la secrétaire du Syndicat, pour diffusion générale.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE

Un incident ayant été soulevé par la Suède, au cours du Championnat d'Europe 1947, qui s'est disputé à Helsinki, concernant le classement de deux athlètes ayant réalisé le même total, mais dont le poids de corps, lors de la pesée, était différent, la Fédération Internationale Haltérophile vient, par une circulaire à ses Fédérations affiliées, de rappeler la décision prise à ce sujet au cours des Jeux Olympiques de 1924 :

Toutes les Fédérations affiliées à la Fédération Internationale Haltérophile doivent, soit dans leurs compétitions nationales, soit dans les compétitions internationales (Championnats d'Europe, Championnats du Monde ou Jeux Olympiques) peser les athlètes nus, dans chaque catégorie, deux heures avant la compétition.

En cas d'*ex æquo* entre deux athlètes de la même catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des deux concurrents sans qu'il soit procédé pour cela à une deuxième pesée, sauf dans le cas où les deux athlètes ayant accusé le même poids de corps à la pesée et totalisant le même nombre de kilos, il y aura lieu de faire, une seconde pesée où le plus léger sera déclaré vainqueur. Si, à cette deuxième pesée, les deux athlètes accusaient encore le même poids de corps, on les départagerait en leur faisant exécuter immédiatement, avec 3 essais, l'exercice de l'épaulé et jeté à deux bras. Celui qui réussira le plus lourd sera classé 1^{er}, mais si ces deux concurrents faisaient encore la même performance, on les classerait *ex æquo* avec le même titre et le même nombre de points.

Nota. – Au cours des Jeux Olympiques de Paris 1924, les athlètes Poids Lourds l'Estonien Tammer et le Français Dannoux firent *ex æquo* pour la 3^e place et accusèrent par deux fois le même poids de corps ; ils furent départagés par l'exercice de l'épaulé et jeté à 2 bras. Dannoux fit 135 k, Tammer 140 k ; ce dernier fut donc classé 3^e et Dannoux 4^e.

Autre exemple. – Aux Jeux Olympiques d'Amsterdam 1928, dans la catégorie des Poids Légers, l'Autrichien Haes et l'Allemand Helbig, après avoir fait *ex æquo* pour la 1^{re} place et accusé par deux fois le même poids de corps, exécutèrent l'exercice de l'épaulé et jeté à 2 bras, où chacun d'eux enleva 135 k. Ils furent, de ce fait, classés *ex æquo* avec le titre de Champions Olympiques et avec le même nombre de points.

BULLETIN MENSUEL

2^e ANNÉE

FÉVRIER 1948 N° 21

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL

DE LA

FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Règlement des Championnats de France..	2
La Coupe E. Berr, par J. DUCHESNE.....	2
☞ et son Règlement	3
Dans nos Comités régionaux.....	3
Nos Informations	3
Résultats du Critérium National.....	4 et 5
Assemblée Générale de la F.F.P.H.....	5
Réunion de la Fédération Internationale Haltérophile.....	5
L'Entraînement aux Poids et Haltères, par R CHAPUT	6
Notre Galerie de Champions	7
de Pietro répond, par SAINT-JEAN	8
Circulaire de la Direction des Sports.....	8



Le prix de revient du Bulletin fédéral est élevé. Aidez-nous à le réduire en nous procurant, par votre propagande, de nouveaux abonnés.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
35, rue Tronchet, Paris (9^e) Téléphone Anjou 54-63.

Document original : Daniel Menoni

**RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS
DE FRANCE JUNIORS ET SENIORS
1948**

Le 27^e Championnat de France Seniors et le 10^e Championnat de France Juniors seront organisés par la Fédération Française de Poids et Haltères le *dimanche 4 avril 1948* – matin et après-midi – au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Ils sont réservés aux athlètes amateurs de nationalité française.

Seuls seront admis à prendre part au Championnat de France Juniors, les jeunes gens n'atteignant pas 21 ans révolus au 31 décembre 1948. Ils devront produire une autorisation écrite des parents ou tuteurs et une pièce justificative de nationalité et de naissance.

Tout engagé devra appartenir à une société affiliée à la F.F.P.H.

Conditions d'engagement. - Seront qualifiés pour participer au Championnat de France Juniors et au Championnat de France Seniors, les athlètes licenciés de la F.F.P.H. 1947-48 et ayant réalisé, au cours des éliminatoires régionales, les minima suivants sur les trois exercices olympiques (arraché à deux bras, développé à deux bras, épaulé et jeté à deux bras) :

Pour le Championnat de France Juniors :

Poids	<i>coqs</i>	210 kgs
-	<i>plumes</i>	240 kgs
-	<i>légers</i>	260 kgs
-	<i>moyens</i>	275 kgs
-	<i>mi-lourds</i>	290 kgs
-	<i>lourds</i>	300 kgs

Pour les Championnats de France Seniors :

Poids	<i>coqs</i>	250 kgs
-	<i>plumes</i>	275 kgs
-	<i>légers</i>	300 kgs
-	<i>moyens</i>	315 kgs
-	<i>mi-lourds</i>	335 kgs
-	<i>lourds</i>	350 kgs

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; toutefois, un athlète accusant un poids supérieur à celui de la catégorie pour laquelle il s'est engagé pourra concourir dans la catégorie supérieure, à condition qu'il ait satisfait aux minima imposés pour cette dernière catégorie.

La clôture des engagements est fixée au 23 mars 1948, *dernier délai*. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Chaque engagement, pour être valable, devra être adressé au siège social de la Fédération, 35, rue Tronchet à Paris.

Les mineurs participant aux Championnats de France Juniors et Seniors, devront avoir 18 ans révolus.

Les moins de 20 ans devront être titulaires du Certificat Médical d'Aptitude aux Sports.

Les athlètes qui ne satisferont pas à ces conditions, *ainsi que ceux qui ne totaliseront pas au cours de la finale, les minima exigés*, ne seront en aucun cas indemnisés, ni remboursés de leurs frais de voyage.

Frais de déplacement. - La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents qui totaliseront, au cours de la finale, les minima imposés, et ceci dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement.

Catégorie des concurrents :

Poids	<i>coqs</i> , jusqu'à 56 k.
-	<i>plumes</i> , de 56 k à 60 k.
-	<i>légers</i> , de 60 k à 67 k 500.
-	<i>moyens</i> , de 67 k 500 à 75 k.
-	<i>mi-lourds</i> , de 75 k à 82 k 500.
-	<i>lourds</i> , au-dessus de 82 k 500.

Mouvements imposés :

- 1^o Arraché à deux bras ;
- 2^o Développé à deux bras ;
- 3^o Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé, (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.P.H. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage. - La formalité du pesage aura lieu le jour même des Championnats, au Gymnase Municipal Voltaire, à 8 heures pour les concurrents du Championnat de France Juniors dont les épreuves auront lieu le matin ; de 10 heures à 11 heures pour les concurrents du Championnat de France seniors.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel. - Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue. - Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé, tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de champion. - Le titre de champion sera décerné, dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des deux concurrents.

Pénalités. - Sera disqualifié de la F.F.P.H. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas aux Championnats ;

Tout concurrent abandonnant les Championnats pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations. - Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.P.H. qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.P.H.

Responsabilités. - La Fédération Française de Poids et Haltères décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des Championnats.



LA COUPE ERNEST BERR

La famille de notre regretté camarade Ernest Berr vient d'offrir à la F.F.P.H. une magnifique coupe qui sera disputée tous les ans à l'occasion des Championnats de France. C'est un geste, qu'il convient de souligner à sa juste valeur, car tout en perpétuant la mémoire de celui qui fut un excellent haltérophile et un grand dirigeant, il apporte aux jeunes d'aujourd'hui un précieux encouragement et un stimulant de valeur.

« L'Haltérophile Moderne » a déjà publié, dans son numéro de mars 1947, une biographie d'Ernest Berr, mais nous voulons insister à nouveau sur la personnalité de celui qui n'a laissé parmi nous que d'excellents souvenirs.

Berr avait l'haltérophilie dans le sang. Il la pratiqua avec bonheur, puisque nous le vîmes finaliste à plusieurs Championnats de France, mais surtout il voulut que son sport devienne un grand sport et il ne ménagea, pour ce faire, ni son temps, ni sa peine. Grâce à lui, le Comité de Lorraine prit une extension considérable et il est certain qu'il serait aujourd'hui un des tout premiers de France si nous n'avions pas eu à déplorer la fin prématurée de notre camarade.

Il avait compris que le sport haltérophile ne vivrait pas éternellement de ses vedettes et qu'il fallait former des jeunes, prospecter les campagnes, attirer la masse, multiplier les réunions d'encouragement. Il ne se laissa jamais rebuter par les difficultés d'une telle tâche. La pratique assidue de notre sport lui avait appris la valeur de l'effort et il savait mieux que quiconque ce que signifie : Vouloir !

Berr a fait beaucoup pour l'haltérophilie et son nom doit rester gravé dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à notre beau sport.

Grâce à la Coupe qu'offre aujourd'hui sa famille, les Anciens d'abord, ceux qui furent ses adversaires et ses camarades, les Jeunes ensuite, garderont constamment le souvenir d'un bel athlète si cruellement disparu.

La formule de la Coupe s'inspire d'une idée qui fut toujours chère à Ernest Berr. Elle permet de récompenser un athlète de n'importe quelle catégorie, alors que le prix récompensant le meilleur total échoit toujours fatalement à un athlète des catégories supérieures. Tout le monde peut disputer sa chance et le vainqueur peut même n'être pas le vainqueur de sa catégorie si son poids de corps est assez loin de la limite.

Belle émulation pour nos athlètes, d'autant plus que quatre prix viendront récompenser tous les ans les meilleurs résultats. Les Coupes sont malheureusement rares. Le sport haltérophile, un des plus pauvres bien qu'un des plus grands, n'est guère encouragé par les mécènes. Aussi, il nous est agréable de souligner aujourd'hui la création de cette Coupe Ernest Berr qui apporte dans notre petit monde une occasion, nouvelle de lutte, donc d'amélioration pour nos meilleurs athlètes.

La mémoire de notre regretté camarade ne pourrait être mieux honorée que par la chute d'un ou plusieurs records, portant toujours plus haut le sport qui lui fut si cher.

J. DUCHESNE.



Règlement de la Coupe

I. - Il est mis en compétition, tous les ans, à l'occasion des Championnats de France, une Coupe destinée à perpétuer la mémoire d'Ernest Berr, sept fois Champion de Lorraine et recordman de Lorraine poids léger, Président du Comité de Lorraine de Poids et Haltères, victime avec sa famille des persécutions raciales des nazis, exterminé à Auschwitz, en 1944.

II. - La Coupe est disputée au quotient. Le total réalisé sur les mouvements imposés au championnat divisé par le poids de corps de l'athlète à la pesée officielle, donne lieu à un classement qui devra être proclamé en public, à l'issue du Championnat.

En cas d'ex æquo, priorité au plus léger, puis au meilleur résultat à l'arraché. Ne pourra être classé un athlète qui n'aura pas réalisé le minimum imposé par la F.F.P.H. pour participer au championnat.

III. - Les quatre premiers athlètes classés seront récompensés par des breloques. Le club auquel appartient le premier athlète classé aura pendant un an la garde de la Coupe proprement dite, à charge pour lui de la ramener au local où se disputera le Championnat suivant.

IV. - L'existence et le règlement de cette Coupe devront être portés à la connaissance des athlètes intéressés par la voie des bulletins officiels de la F.F.P.H., à la diligence des Comités régionaux et des clubs.

DANS NOS COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 Décembre 1947

Le Comité de l'Île-de-France s'est réuni le 17 décembre 1947, à la Société Athlétique Montmartroise, pour son Assemblée générale annuelle.

Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. R. Cayeux, président et la vice-présidence de MM. Tribert et Morin.

Sont représentées les sociétés suivantes Société Athlétique Montmartroise, Société Athlétique d'Enghien, Courbevoie-Sports, Union Sportive Métropolitaine des Transports, Association Sportive de la Bourse, Force Noyonnaise, Versailles Athlétic-Club, Association Sportive Préfecture de Police.

Excusées : Association Sportive Amicale, Espérance Cheminots Drouais.

— La mise à l'étude d'un match Île-de-France - Suisse en Suisse est acceptée à l'unanimité.

— A la suite d'une question soulevée par M. Fischer, de l'U.S.M.T., MM. Fischer (U.S.M.T.), Chaput, Clutier (A.S.B.), Leveler (A.S.A.) et Rabiller (S.A.M.), sont désignés pour former une Commission de classement des athlètes.

Le Secrétaire général donne ensuite lecture du rapport moral ci-dessous :

Monsieur le Président,
Mes, chers Camarades,

Puisque c'est la coutume à chaque Assemblée générale, que le secrétaire y aille de son petit laïus, je n'y faillirai point mais n'abuserai pas de votre attention.

A tous les membres, dirigeants et athlètes de notre comité j'adresse mes remerciements pour leur dévouement à la cause haltérophile. J'adresse aussi nos félicitations à tous les athlètes qui, au cours de la saison 46-47, ont fait triompher les couleurs du Comité de l'Île-de-France, et particulièrement les succès des jeunes athlètes Pliez, Algenir, Eeckhoudt, Watier, Le Guillerm, etc.

Une mention spéciale doit être adressée aussi à tous les athlètes qui par leur participation à des exhibitions contribuent au développement de leur sport favori.

Pour mémoire, je vous rappelle les organisations de notre Comité pour la saison écoulée :

- 1° Challenge Mandron.
- 2° Challenge Gondolo.
- 3° Challenge Martine.
- 4° Championnat de Paris 1^{re} série.
- 5° Championnat de Paris par équipes.
- 6° Championnat de Paris 3^e série.
- 7° Championnat de Paris 2^e série.
- 8° Challenge Rigoulot.

De même que les 1^{er} Pas Haltérophile, Prix d'Encouragement, Critérium National, Championnat de France, Coupe de France, compétitions auxquelles participèrent nos athlètes.

En vous remerciant de votre attention, je termine et passe la parole à notre Trésorier qui va vous communiquer, Messieurs, le compte rendu financier de l'exercice écoulé.

M. Vignier, trésorier général, communique son rapport financier, rapport accepté avec félicitations générales.

M. Tessier, président du Versailles Athlétic-Club, préside ensuite la séance après la démission générale du bureau.

Les membres du nouveau bureau sont élus comme suit :

- Président : M. Robert Cayeux.
Vice-présidents : MM. Tribert et Morin.
Secrétaire général : M. Rousseaux.
Secrétaire adjoint : M. Anselin.
Trésorier, général : M. Vignier.
Trésorier adjoint : M. Clutier.
Membres : MM. Roulier, Recordon, Chaput, Rabiller, Poulain, Bellot.
Commission de contrôle : MM. Duverger, Le Put, Fischer.
Commissaire aux comptes : M. Tessier.

La séance est levée à 22 h 15.

Le Secrétaire adjoint :
P. ANSELIN.

Nos Informations

Renouant avec la tradition d'avant-guerre, M. Vincent Auriol, président de la République, a bien voulu mettre à la disposition de la F.F.P.H. un vase de Sèvres qui sera attribué à l'un des athlètes du Championnat de France, suivant un règlement qui sera arrêté par le Conseil fédéral.

Dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques de Londres, deux rencontres internationales sont d'ores et déjà prévues :

France-Angleterre, le samedi 27 mars, à Londres.

France-Italie, le samedi 24 avril, à Lyon.

A nos comités régionaux

Il est demandé aux Comités régionaux, dans le but de faciliter le travail du Secrétaire, de bien vouloir, lorsqu'ils établissent les résultats de leurs éliminatoires régionales

1. De les classer par catégories de poids.
2. D'indiquer le nom du club en toutes lettres et non par initiales.

Il est rappelé d'autre part que le poids des barres employées devant toujours être un multiple de 2 kg 500 et la progression entre les essais de 2 kg 500 ou 5 kg, des performances intermédiaires ne peuvent être admises, sauf lorsqu'il s'agit d'un record.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DU CRITÉRIUM NATIONAL 1947-48

D'APRÈS LES RÉSULTATS DES ÉLIMINATOIRES ORGANISÉES DANS LES COMTES RÉGIONAUX

POIDS COQS

1.	Gran (35,8) Frontignan A.C.	237,500
2.	Bouvier (55,4) S.A. Montmartroise	232,500
3.	Gouerry (55,5) A.S. Cheminots Vénissieux	232,500
4.	Picard (66) S.A. Montmartroise	230, -
5.	Laforga (55,1) Toulouse H.C.	227,500
6.	Guillon (56) H.C. Marseille.....	220, -
7.	Édouard (55,8) C.H. Troyen.....	217,500
8.	Rio (55,9) U.S. Métro-Transports.....	217,500
9.	Depois (54,5) Gallia Club de Bihorel.....	212,500
10.	Scortesse (51,7) A.C. Montpellier.....	212,500
11.	Brun (55) A.S. Montferrandaise.....	212,500
12.	Hérault (55,6) A.S. Augustin-Normand.....	212,500
13.	Couprrie (54) Vaillante de Vertou.....	210, -
14.	Degrumelle (54) A.S. Gournaisienne.....	200, -
15.	Boué (53,2) France-Liberté.....	197,500
16.	Guillemot (55) Fraternelle de Villemaur.....	197,500
17.	Vaneste (55,6) Union Halluinoise.....	195, -
18.	Bourrier (53,8) C.H. Troyen.....	192,500
19.	Cau (50,5) A.S. Pauliani.....	187,500
20.	Tresse (51) A.S. Cheminots Chaumont.....	187,500
21.	Dezeuze (56) Haltéro-Club Montpellier.....	187,500
22.	Coquelaère A. (52,5) C.A. Rosendaël.....	185, -
23.	Goubot (56) A.S. Augustin-Normand.....	180, -
24.	Matte (55,7) C.A. Pont-Audemer.....	177,500
25.	Coquelaère P. (54,5) C.A. Rosendaël.....	175, -
26.	Banéat (55,5) U.S. Trait.....	150, -

POIDS PLUMES

1.	Hochard (60) U.S. Métro Transports	262,500
2.	Marret (59) C.A. Béglais	260, -
3.	Ceccaroni (59,8) U.S. Wittenheim	257,500
3.	Jalby (59,8) B.C. Béziers	257,500
5.	Kracher (60) S.A. Sélestat.....	257,500
6.	Ferras (59,8) H.C. Narbonne.....	255, -
7.	Claquin (60) C.A. Nantais.....	255, -
8.	Girard (60) A.S. Montferrandaise.....	245, -
9.	Lebon. (58,5) C.O. Chalonnais.....	237,500
10.	Bazire (59,9) Courbevoie Sports.....	237,500
11.	Boué C. (59,5) France-Liberté.....	235, -
12.	Alaugue (60) A.C. Montpellier.....	230, -
13.	Bayle (59,9) H.C. Marseille.....	227,500
14.	Spolny (58,8) C.H. Troyen.....	222,500
15.	Le Flem (58,5) La Brestoïse.....	215, -
16.	Duval (59) C.A. Pont-Audemer.....	215, -
17.	Vagneux J. (58,7) H.C. Grenoble.....	212,500
18.	Mendez (59) H.C. Narbonne.....	210, -
19.	Vagneux R. (58) H.C. Grenoble.....	205, -
19.	Falques (58) B.C. Béziers.....	205, -
21.	Mesmacker (59,5) Stade Mun. Petite-Synthe.....	200, -
22.	Goryl (60) C.H. Troyen.....	200, -
23.	Michel (58,8) G.C. Bihorel.....	195, -
24.	Ménard (59,7) G.C. Bihorel.....	190, -
25.	Tanin (57,2) A.S. Cheminots Dunkerque.....	187,500
26.	Defever (59) Union Halluinoise.....	185, -
27.	Lehouck (56,5) A.S. Cheminots Dunkerque.....	182,500
28.	Delimermont (59) A.S. Gournaisienne.....	175, -
29.	Mérielle (60) A.S. Gournaisienne.....	160, -

POIDS LEGERS

1.	Baillot (67,5) H.C. Narbonne	280, -
2.	Sentenac (67) Toulouse H.C.	277,500
3.	Sée (67,5) A.S. Bourse	277,500
4.	Ghizzo (67,5) U.S. Dardilloise	277,500
5.	Meese (63,2) Sports Réunis La Délivrance.....	267,500
6.	Noguès (66,8) Sté Mun. Choisy-le-Roi.....	267,500
7.	Sengelin (67) S.A. Sélestat.....	267,500
8.	Paunin (67,2) A.S. Bourse.....	267,500
9.	Doumergue (65) A.C. Montpellier.....	265, -
10.	Michet (67) Sté Hyéroise Cult. Ph.....	265, -
11.	Ribes (66,8) Frontignan A.C.....	262,500
12.	Colombier (66,9) B.C. Béziers.....	262,500
13.	Magnat (67,4) France-Liberté.....	260, -
14.	Vermeule (67,3) Amicale Sportive Lilloise.....	257,500
15.	Dupont (65,6) Sté Hyéroise Cult. Ph.....	257,500
16.	Chaix (67,5) A.S. Bédarrides.....	257,500
17.	Mistou (65,1) Toulouse H.C.....	252,500
18.	Dubuisson (64,8) Amicale Sportive Lilloise.....	250, -
19.	Py (65,9) B.C. Béziers.....	250, -
20.	Pavec (66) C.A. Vannetais.....	250, -
21.	Ciseau (67,3) C.A. Pont-Audemer.....	247,500
22.	François (66,3) A.S. Gournaisienne.....	245, -
23.	Monneaux (67,5) H.C. Houlmois.....	245, -
24.	Le Boulanger (61,8) C.A. Cheminots Nantais.....	242,500
25.	Poitrimol (64,6) Energie Troyenne.....	242,500
26.	Catala (60,7) A.S. Cheminots Dunkerque.....	237,500

27.	Mercier (65) A.S. Gournaisienne.....	237,500
28.	Girard J. (65) A.S. Montferrandaise.....	232,500
29.	Brun (64) H.C. Grenoble.....	230, -
30.	Clavé (66) France-Liberté.....	222,500
31.	Quéval (66,8) H.C. Houlmois.....	220, -
32.	Marché (64) A.S. Augustin-Normand.....	217,500
33.	Larché (63,1) A.S. Cheminots Chaumont.....	212,500
34.	Foulquier (65,4) B.C. Béziers.....	212,500
35.	Bougault (64,8) Energie Troyenne.....	210, -
36.	Fabbri (67,5) Energie Troyenne.....	207,500
37.	Mullet (66,8) C.A. Pont-Audemer.....	200, -
38.	Leduc (66,2) A.S. Gournaisienne.....	195, -
39.	Segrestain (67) G.C. Bihorel.....	180, -
40.	Petiteuvrot (66,8) A.S. Cheminots Chaumont.....	170, -

POIDS MOYENS (1)

1.	Boisnault (72,8) Angers B.C.	305, -
2.	Busch (73,2) A.S. Bourse	300, -
3.	Baumgartner (72,5) S.A. Strasbourg	295, -
4.	Prérot (75) H.C. Marseille	292,500
4.	Vérane (75) Sté Hyéroise Cult. Ph.	292,500
6.	Galland (74,9) U.S. Tours.....	290, -
7.	Giacinthe (70,3) A.S. Pauliani.....	285, -
8.	Soleilhac (75) S.A. Montmartroise.....	285, -
9.	Hache (73,4) H.C. Grenoble.....	285, -
10.	Fave (74) S.A. Montmartroise.....	282,500
11.	Le Dref (74,3) C.O. Chalonnais.....	282,500
12.	Chorques (75) S.A. Sélestat.....	282,500
13.	Chem.et (71,6) C.O. Chalonnais.....	280, -
14.	Burocoa (71,8) C.A. Béglais.....	280, -
15.	Porté (68,7) A.S. Amicale Maisons-Alfort.....	277,500
16.	Marmot (73,2) Fraternelle Villemaur.....	272,500
17.	Travailloux (71,5) Française de Lyon.....	270, -
18.	Garrabet (72,2) Toulouse H.C.....	270, -
19.	Notebaert (71) C.A. Rosendaël.....	265, -
20.	Bousquet (73,5) A.C. Montpellier.....	265, -
21.	Astolfi (71,3) C.H. Troyen.....	260, -
22.	Branger (74,2) Vaillante de Vertou.....	260, -
23.	Schambourg (75) C.A. Vannetais.....	260, -
24.	Valtille (73) A.S. Amicale Maisons-Alfort.....	257,500
25.	Dambrinne (70) Travailleurs de Comines.....	252,500
26.	Dunand (73,5) H.C. Grenoble.....	252,500
27.	Combes (74) France-Liberté.....	252,500
28.	Haegaert (71,6) A.S. Cheminots Hellemmes.....	250, -
29.	Robert (72,3) H.C. Grenoble.....	250, -
30.	Foulquier (73,8) Travailleurs de Comines.....	247,500
31.	Fagot (69) A.S. Gournaisienne.....	245, -
32.	Gallay (72) G.C. Bihorel.....	220, -
33.	Michard (73,5) Espérance Cheminots Drouais.....	177,500
34.	Béal (74,5) A.S. Amicale Maisons-Alfort.....	150, -

POIDS MI-LOURDS

1.	Algenir (80,7) A.S. Amicale Maisons-Alfort	315, -
2.	Ciolina (79,9) U.S. Métro-Transports	305, -
3.	Delebois (77,9) A.S. Cheminots Hellemmes	300, -
4.	Denny (82) A.S.P.T.T. Strasbourg	300, -
5.	Cabot (76,7) C.H. Troyen.....	290, -
6.	Pareau (76) La Brestoïse.....	285, -
7.	Polverelli (82,1) A.S. Pauliani.....	285, -
8.	Arnaud (77) Sté Hyéroise Cult. Ph.....	282,500
9.	Vasse (79,5) A.S. Augustin-Normand.....	282,500
10.	Ceveau (80,6) C.H. Châtelleraudais.....	280, -
11.	Corneloup (77,8) Toulouse H.C.....	270, -
12.	Boussion (81,2) Sté Gymn. d'Angers.....	265, -
13.	Munilla (77) Vaillante de Vertou.....	260, -
14.	Nicolin (80) Amicale Sportive Lilloise.....	257,500
15.	Jouglà (82,4) A.S. Montferrandaise.....	255, -
16.	Bruyat (76,7) H.C. Grenoble.....	247,500
17.	Pivert (80) C.H. Troyen.....	240, -
18.	Rougnat (77,5) France-Liberté.....	237,500
19.	Callebout (77,5) C.A. Rosendaël.....	230, -
20.	Girard (80,5) C.A. Pont-Audemer.....	205, -
21.	Darsy (82,5) G.C. Bihorel.....	200, -

POIDS LOURDS (2)

1.	Lisambart (89,7) A.S. Bourse.....	325, -
2.	Eeckhoudt (83) A.S. Bourse.....	312,500
3.	Gaultier (90,3) U.S. Tours.....	307,500
4.	Debuf (85,4) Union Halluinoise.....	285, -
5.	Balme (84) H.C. Grenoble.....	270, -
6.	Jehanno (89,1) St-Nazaire O.S.....	270, -
7.	Gareau (86,5) C.A. Nantais.....	267,500
8.	Zaccate (82,7) H.C. Marseille.....	250, -
9.	Vuyet (84,4) A.S. Cheminots Chaumont.....	195, -

(1) 5 qualifiés, 2 athlètes étant *ex aequo*.(2) 3 qualifiés seulement, les performances du 4^e ayant été jugées insuffisantes.

RÉSULTATS DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL 1947-48

Disputée le 22 Février 1948, au Gymnase Municipal Voltaire, rue Japy, Paris.

NOMS DES CONCURRENTS	POIDS DE CORPS	SOCIÉTÉS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
Poids Coqs :						
1. Gouerry	55,700	A.S. Chem. Vénissieux	70, -	75, -	95, -	240, -
2. Grau	55,100	Frontignan A.C.	65, -	60, -	95, -	230, -
3. Bouvier.....	55,600	Société Athl. Montmartr.	72,500	65, -	92,500	230, -
4. Picard	55,100	Société Athl. Montmartr.	70, -	65, -	90, -	225, -
Poids Plumes :						
1. Jalby	59,100	B.C. Béziers	75, -	80, -	105, -	260, -
2. Hochard.....	59, -	U.S. Métro-Transports	72,500	77,500	105, -	255, -
3. Marret.....	59,300	C.A. Béglais	75, -	72,500	102,500	250, -
4. Ceccaroni	60, -	U.S. Wittenheim	70, -	80, -	100, -	250, -
Poids Légers :						
1. Sentenac	66,600	Toulouse H.C.	80, -	87,500	110, -	277,500
2. Baillot.....	66,700	R.C. Narbonne	82,500	82,500	110, -	275, -
3. Ghizzo.....	67,500	U.S. Dardilloise	75, -	82,500	110, -	267,500
Poids Moyens :						
1. Boismault	73,300	B.C. Angers	87,500	90, -	120, -	297,500
2. Busch	74,600	A.S. Bourse	87,500	85, -	120, -	292,500
3. Prévot.....	73,700	H.C. Marseille	85, -	90, -	110, -	285, -
4. Baumgartner.....	71,000	Sté Athl. Strasbourgeoise	80, -	90, -	112,500	282,500
Poids Mi-Lourds :						
1. Algénir	80,300	A.S. Amic. Maisons-Alfort	92,500	97,500	125, -	315, -
2. Ciolina.....	79,200	U.S. Métro-Transports	87,500	97,500	127,500	312,500
3. Delebois	76,900	A.S. Chem. Hellemmes	90, -	90, -	120, -	300, -
4. Denny.....	81, -	A.S.P.T.T. Strasbourg	80, -	87,500	120, -	287,500
Poids Lourds :						
1. Lisambart	88,900	A.S. Bourse	92,500	105, -	130, -	327,500
2. Eeckhoudt	83,600	A.S. Bourse	97,500	95, -	120, -	312,500
3. Gaultier	85,400	U.S. Tours	87,500	90, -	120, -	297,500

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 3 AVRIL 1948

au siège du Comité National
des Sports

55, boulevard Haussmann, Paris
à 15 heures

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale extraordinaire

Modification des Statuts.

Assemblée Générale ordinaire

- I. - Allocution présidentielle.
- II. - Rapport moral du Secrétaire général.
- III. - Rapport financier du Trésorier.
- IV. - Rapport des Commissaires aux comptes.
- V. - Élection du tiers sortant du Conseil.

Les cinq membres sortants sont MM. Senilh, Cayeux, Buisson, Gouleau, Dumoulin.

VI. - Vœux présentés par les sociétés affiliées.

DISTINCTION

M. Robert Cayeux, trésorier de la F.F.P.H. et président du Comité de l'Île-de-France, a été nommé officier d'Académie.

Nos compliments bien sincères.

**RÉUNION DE LA
FÉDÉRATION INTERNATIONALE
HALTÉROPHILE**

le 26 Septembre, à Philadelphie

Une réunion de la Fédération Internationale Haltérophile eut lieu à Philadelphie, le 26 septembre, à 9 heures, en vue du règlement des comptes voyages et pour la démonstration des mouvements.

A cette réunion, le cas Terlazzo fut discuté. La Fédération des U.S.A., responsable et seule garante de l'amateurisme de ses athlètes, avant assuré que Terlazzo était amateur, ce dernier fut autorisé à participer au Championnat.

Vers 15 heures, peu de temps avant la pesée, une autre réclamation ; s'appuyant sur des coupures

de journaux, fut remise par M. Barrs, Délégué de la Grande-Bretagne, et une nouvelle réunion eut lieu dans la chambre de M. Wortmann, président de la Fédération Américaine, à laquelle assistaient MM. Daniel Ferris, Wortmann, Barrs, Harasse, Gouleau et, à titre d'interprètes, M. R. Cayeux (France) et MM. Smith et Harvey (Canada).

Après une longue discussion et une mise au point de M. Harasse, confirmant ce qui avait été déclaré le matin, à savoir que la Fédération Américaine était seule qualifiée pour trancher le cas de l'athlète Terlazzo, que même si celui-ci avait touché une commission sur la vente de barres, le fait de recevoir une commission sur la vente de cet article ou sur d'autres ne lui retirait pas sa qualité d'amateur, les griefs ne furent pas retenus et la décision du matin fut confirmée.

Il est fait un pressant appel auprès des haltérophiles pour qu'ils mettent tout en œuvre afin de venir en aide aux Sportifs et aux Clubs sinistrés de la région de l'Est.

Des quêtes pourraient être faites au cours des manifestations sportives et des souscriptions ouvertes dans les Sociétés.

Tous les dons en espèces et en nature seront centralisés par la F.F.P.H.

L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES

(Suite)

Le plan d'entraînement ci-dessous a été établi dans ses grandes lignes par mon camarade Firmin et conforme aux échanges, de vues que nous avons eues à l'institut National des Sports.

R. C.

DÉFINITION

Si nous voulions donner une définition de l'entraînement, nous dirions que c'est le moyen qui consiste à modifier l'athlète dans son organisme et dans ses muscles, grâce à la pratique méthodique et journalière d'exercices destinés à accroître ou à développer au maximum certaines qualités physiques, morales ou techniques pour obtenir le meilleur de lui-même.

BUT

Son but est d'acquérir la forme. Pour y parvenir, il faut donc, en passant par les différentes étapes nécessaires, s'entraîner.

PLAN D'ENTRAÎNEMENT

Il est indispensable, pour obtenir de bons résultats, d'établir un plan d'entraînement d'une année.

En effet, il faut obligatoirement discipliner son action, car si nous laissons libre cours à notre imagination et à nos instincts, nous risquons fort de commettre de grosses erreurs. Il faut bien comprendre, au surplus, que le succès ne peut être escompté qu'au bout d'une longue série d'efforts. Il ne faudra donc pas se fixer un laps de temps déterminé pour atteindre un but, des impondérables pouvant toujours retarder plus ou moins la réussite.

On doit donc diviser l'entraînement en étapes ou périodes, suivant les saisons et le calendrier fédéral.

Les dates indiquées dans cet article ne sont données qu'à titre d'exemple ; les débutants et les athlètes de 2^e série devront régler les phases de leur entraînement suivant le calendrier et l'importance des compétitions les intéressant directement.

A chaque période correspondra un travail déterminé. Comme tout autre athlète, l'haltérophile devra s'y astreindre s'il ne veut pas compromettre ses progrès et s'exposer à des déceptions de tous ordres. Ces quatre périodes sont :

- la mise en condition ;
- la mise en forme ;
- la forme ;
- les vacances.

MISE EN CONDITION

Cette première phase de l'entraînement peut se situer entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre. Elle vise deux buts principaux :

1. Augmentation des qualités en général ;
2. Recherche de l'automatisme du geste.

Il est indispensable, avant d'aborder la période intense de la mise en forme, de posséder des qualités physiques exceptionnelles doublées de solides qualités de caractère.

La culture physique athlétique permettra d'atteindre ces deux buts, à condition toutefois qu'elle soit dosée et progressive. Nous n'insisterons jamais assez sur la valeur de ces deux termes.

On veillera ensuite à l'amélioration de la technique et on corrigera les points faibles. On étudiera plus particulièrement chaque mouvement dont la mise au point est recherchée.

L'automatisme du geste sera obtenu au maximum, grâce à l'entraînement avec des barres légères.

Dans cette première période de l'année, l'entraînement sera déjà journalier. Si la chose est possible, le travail devra être scindé en deux parties par exemple pratiquer le matin la séance de culture physique athlétique et, le soir, l'entraînement technique proprement dit.

MISE EN FORME

Période du 1^{er} janvier au 31 mars.

Puisqu'on possède une parfaite condition physique et une technique au point, on peut donc intensifier le travail. C'est une véritable mise en condition de forme.

L'entraînement, déjà quotidien, est augmenté en temps et en intensité.

Le travail en « série » commence, c'est-à-dire que l'on répète deux ou trois fois un exercice sans lâcher la barre, les charges employées étant toujours inférieures de 25 kgs au maximum visé. On doit ainsi effectuer 7 ou 8 triplés ou doublés, par exemple.

La culture physique, elle aussi, est intensifiée.

Il est conseillé de participer, au cours de cette période, à des compétitions faciles en vue de s'acclimater. Ces dernières ne devront, en aucun cas, dérégler l'entraînement elles seront l'occasion de séances un peu plus « lourdes » mais au cours desquelles il faudra prendre garde de ne pas dépenser un trop grand influx nerveux et une énergie qui feraient défaut dans des compétitions plus importantes. Il convient donc d'être judicieux dans le choix de ses essais et de ne pas tenter les maxima de sa meilleure forme.

Le lendemain de ces épreuves, continuer un entraînement normal.

FORME

La forme doit être obtenue pour le 1^{er} avril, et doit durer jusqu'au 30 juin. C'est l'époque des compétitions.

Au cours de cette période, ce qui importe, c'est de durer. La caractéristique de la forme est, en effet, d'être fugitive. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'athlète en condition par-

faite est vulnérable à la maladie ; ses sens sont hypersensibles.

Il doit être d'une très grande prudence et éviter tous les excès.

Conscient de sa valeur exacte et ayant de ce fait une confiance plus grande dans ses moyens, il ne doit pas perdre de vue que le maintien de sa forme est lié en grande partie à la robustesse de son état général.

Il devra donc réduire l'entraînement au minimum, ce qui lui permettra d'accomplir, de temps à autre, des performances sur sa lancée. Une séance sur deux sera suffisante, de manière à emmagasiner au maximum l'influx nerveux. Ces séances seront d'ailleurs courtes et les essais diminués de moitié. On tirera sur des barres lourdes, mais assurées. On devra rechercher l'amélioration de la concentration.

VACANCES

Du 1^{er} juillet au 31 août, période de détente.

L'athlète fonctionnera au ralenti et, de même que l'on atteint graduellement la période de forme, il conviendra, en sens inverse, d'opérer de la même manière. Arrêter brutalement tout exercice physique serait un tort.

La culture physique doit être continuée dans un seul but d'entretien et non de musculation, ce qui nécessite une grande dépense organique. Les sports de plein air tels le volley-ball, la natation, l'athlétisme – dans lesquels on pratique les mouvements d'élan, de souplesse et de détente – sont indiqués pour la régénération et le délassement de l'organisme. Il est recommandé, si l'on exécute de temps à autre un exercice haltérophile au cours de cette période, de ne faire aucun effort de concentration : tirer très léger, pour s'amuser.

Il faut obtenir une désintoxication physique et morale, l'athlète étant, en cette fin de saison, saturé de compétitions et même en proie à une certaine fatigue nerveuse.

R. CHAPUT,
Moniteur National.

« LA PETITE TAVERNE »

4, boulevard du Port-Royal
Paris

Métro GOBELINS

Propriétaire : J. Dame



Les Haltérophiles
y trouveront bon accueil.

NOTRE GALERIE DE CHAMPIONS

**PORTRAIT DE ROGER FRANÇOIS
PAR LUI-MÊME**

François Roger.

Né le 7 octobre 1900, à Romans (Drôme).

Profession : Lieutenant aux Sapeurs-Pompiers de Paris.

Taille : 1 m. 67. Catégorie : Poids Moyens.

A pratiqué les Poids et Haltères à la Société Athlétique Montmartroise.

A débuté dans Le sport haltérophile en 1921.

Principaux titres sportifs Champion du Monde à Reval (Estonie) en 1922 champion Olympique à Amsterdam, en 1928 ; 4^e aux Jeux Olympiques de 1924 (Paris) et 1932 (Los Angeles) ; Champion de France en 1922, 1923, 1925, 1927, 1928, 1929.

Records battus : Record du Monde du développé avec 103 k 500 en 1928 ; Records de France en 1928 du développé, de l'arraché avec 102 k 500, de l'épaulé et jeté avec 133 k, du développé en haltères séparés avec 91 k 500, et du développé à droite avec 54 k (Mi-Lourds).

Méthode d'entraînement : Aucune méthode particulière (entraînement léger).

Récompense sportive : Médaille d'Or de l'Éducation Physique.

Mu plus grande joie au cours de ma carrière haltérophile : Celle du jour où je conquis le titre olympique qui, le premier, fit monter le drapeau français au mât olympique, en 1928, à Amsterdam.

Ce Grenoblois de bonne mine « monte » à Paris vers 1921 sans prévenir personne. On le voit quelquefois au Gymnase Rosset sans que sa présence soit particulièrement remarquée, mais dès qu'il aura pénétré à la Société Athlétique Montmartroise – ce Sanctuaire de la Force – il aura définitivement fait choix de son lieu habituel d'entraînement pour y appartenir dorénavant.

Là, un athlète déjà sur le retour lui servira de guide expérimenté, ayant fait ses preuves deux lustres plus tôt : Joseph Duchateau. Docile par tempérament et par vocation, puisque soldat de carrière, notre jeune débutant sut tirer profit des conseils sagement prodigués ; sa force naturelle fit le reste, ce qui explique les résultats obtenus.

Sa révélation date du 5 février 1922, lors du Championnat de Paris. Les habitués des séances d'entraînement voient, en René Dupont, l'ancien entraîneur de la S.A.M., le vainqueur certain de cette compétition ; le silencieux Roger François va se charger de détruire cet audacieux pronostic. Jugez-en : alors que l'ex pompier Dupont n'arrache que 65 k, jette 75 k, développe le même poids, arrache 95 k et jette 125 k, François arrache 70 k, jette 80, développe 92,500, arrache 95 et jette 120 k, totalisant 915 points contre 870.

Consternation des plus fins connaisseurs... qui croient tout savoir et ont encore beaucoup à apprendre.

Au mois d'août de la même année, à Troyes, comme Poids Moyen, Roger François a raison du Roubaisien mi-lourd Lounke sur trois mouvements : Arraché d'un bras 75 k, développé 95, jeté 120 par François ; arraché d'un bras 70 k, développé 90, jeté 125 par Lounke.

Sa musculature lui permet de passer des Moyens aux Mi-Lourds sans la moindre difficulté et d'appartenir à l'une ou l'autre catégorie suivant les besoins et les nécessités d'une compétition. Aussi, se présente-t-il dans la catégorie des 82 k 500 à Reval, en 1922. Notons que son poids maximum ne dépasse jamais 76 k 500 tout au plus,

et qu'il perd les 3 livres supplémentaires à son gré sans se soumettre à un entraînement rigoureux. En Estonie, facile victoire qu'il remporte avec un total de 457 k 500. Il revient des bords de la Baltique avec le titre de Champion du Monde. Dans les Moyens, l'Estonien Hallop réalise 447 k 500.

Toujours la même année, le Championnat de Paris lui revient de droit ; aucun Poids Moyen ne lui résiste. Sur les cinq mouvements olympiques, il totalise 452 k devant Dubois : 424 k. et Faith 420. Au Championnat de Paris 1925, Roger François remporte la palme avec 360 k contre Guiminel 355 et Vibert 352,500.

Le Championnat de France 1925 lui réserve la désagréable surprise de baisser pavillon devant le Marseillais Cattonet qui pèse 73 k 500 contre 74 k 500 à François. Tous deux ont totalisé le même nombre de kilos 370, mais la bascule favorise très équitablement le plus léger.

Nous arrivons en 1927. Pour changer, Roger est Champion de Paris avec 97 k 500 au développé, arraché 100 k et jeté 125 k = 645 points, battant Dugratou, 580. Pas de changement au Championnat de France, sauf que les facteurs sont inversés 100 k au développé, 97,500 à l'arraché et 125 k au jeté. L'Alsacien Eger est 2^e à 40 livres.



Roger François

En 1928, pour la 3^e fois, Roger François est Champion de Paris, développant 103 k 500, arrachant 100 k, et jetant 125. C'est au Championnat de France 1928 qu'il effectuera son meilleur rendement sur les trois exercices : développé 102,500, arraché 102,500, jeté 133 k.

Bien que vingt ans se soient écoulés depuis cette épreuve nationale, nous revivons très nettement l'exécution de ce jeté de 26 livres épaulées en force, mais aussi de justesse. François fait un pas en avant pour retenir l'engin qui ne demande qu'à retomber au sol. Heureusement, les poignets vigoureux du « Sapeur » l'en empêchent et la barre sera maintenue sur la poitrine de l'athlète, une légère flexion des jambes et les 133 k, catapultés par des deltoïdes dont on connaît les ressources, ne résistent plus.

Pour changer de décor, en 1929, si le Championnat de Paris revint à Bisogno, le Championnat de France reste la propriété du récidiviste Roger François. Aux trois mouvements à deux bras, l'arraché d'une main est ajouté et si notre Champion est habitué à vaincre sans périls, cette fois il doit s'employer à fond car Gaston Le Put veut sa part du gâteau, lui aussi. Les spectateurs sont attentifs, le tableau en vaut la peine :

Roger François : arraché d'un bras, 75 k ; développé à 2 bras, 97,500 ; arraché à 2 bras, 97,500 ; jeté à 2 bras, 130 k = 400.

G. Le Put : arraché d'un bras, 77,500 ; développé à 2 bras, 92,500 ; arraché à 2 bras, 97,500 ; jeté à 2 bras, 130 k = 397 k 500.

Au Championnat de Paris, en 1930, Roger François est blessé à l'épaule droite. Est-ce la fin d'une carrière haltérophile si bien remplie ?

Amis lecteurs, si vous y consentez, revenons en arrière pour décrire en détails la plus belle victoire remportée par le Grenoblois fameux, petit par la taille, grand par la valeur qu'il sut affirmer par son cran admirable, un instant pourtant compromis.

En 1928, branle-bas complet, tout le monde sur le pont ! Les Jeux Olympiques se disputent à Amsterdam, en Hollande. Aux côtés de Roger François figure l'Italien Galimberti dont les titres de noblesse datent de sa victoire sur l'Estonien Neuland, qu'il écrasa littéralement aux Jeux Olympiques disputés à Paris en 1924. Comme Roger François, Galimberti est pompier, mais un pompier milanais.

Le duel commença au développé à deux mains : François 102 k 500, Galimberti 105 k. Jamais notre compatriote ne pardonnera à l'Italien ces 210 livres réussies grâce à un départ trop rapide, à croire que Le Put, de la S.A.M., a révélé à Galimberti son secret inimitable de savoir partir en vitesse.

Après ce léger échec, François est totalement décontenancé ; son moral est 10° au-dessous de zéro mais le capitaine de l'équipe française, Duchateau, le reconforte de son mieux, de son langage lent et persuasif : « Rien n'est perdu, bien au contraire : ce léger retard doit augmenter ta volonté à laquelle tu dois faire appel. A l'arraché à deux mains, Galimberti ne sait pas tirer, il arrache trop loin du corps et, à ce mouvement, tu rattraperas haut la main les 2 k 500. Au jeté à deux mains, j'ai confiance en toi, tu le vaux largement. Écoute-moi, courage, et tu gagnes, j'en suis convaincu ».

L'athlète abattu et démoralisé d'il y a quelques instants semble métamorphosé il apparaît résolu à défendre sa chance et à forcer la victoire qui voudrait, l'infidèle, ne plus lui sourire ! Arraché à deux mains : François 95, 100, 102,500 ; Galimberti, énervé et maladroit : 92,500, 97,500, manque 100 k. Au jeté à deux mains, la race latine du bouillant Milanais se révèle, il bondit d'entrée sur la barre de 130 k qu'il réussit, au 2^e essai, et au 3^e essai, il échoue sur 135 k.

Plus sage et pondéré, en tacticien consommé, le blond Roger ne brûle pas les étapes, il les franchit seulement et enlève successivement d'abord 125 puis 130 k et, comme son rival, se heurte inutilement aux rebelles 135 k. On annonce les résultats : François 335 k, Galimberti 332 k 500. La Caserne de la rue Blanche illuminera ! Duchateau rayonne. On ne discute pas les prédictions de ce « Cagliostro » des poids.

D'un style puissant dans les exercices à deux mains, il tirait volontiers en souplesse à l'arraché à droite et s'il ne réussit que 75 k en Championnat, il aurait enlevé 77 k 500 à l'entraînement et même Le Put croit lui avoir vu arracher la barre de 80 k, ne fut-ce qu'une fois.

Il se retira des compétitions vers 1933.

Quelques années plus tard, animé d'un louable sentiment de franchise, Roger concédera volontiers au Président Rosset que son avancement dans la carrière militaire est dû en grande partie à ses triomphes sportifs remportés lors des compétitions internationales. Comme quoi les « Poids » mènent à tout, à condition non d'en sortir, mais d'y briller et de savoir en récolter les lauriers glanés parfois au prix de combien d'efforts !

LIBRES OPINIONS

De Pietro répond ...

L'article de M. Roger Millaud sur le « cas » de Pietro a vivement intéressé nos lecteurs.

Deux d'entre eux ont bien voulu nous faire tenir leurs impressions.

Voici te point de vue de M. St-Jean ; celui de M. Julien Duchesne – qui le complète d'ailleurs – sera publié dans le prochain numéro.

A Monsieur Millaud,

Dans une revue culturiste française, on m'a déjà qualifié de « pygmée rachitique, de *monstre* possesseur de jambes torsées, de bras trop courts, d'avant-bras noueux, d'une tête de méduse ». J'en passe, et de meilleurs.

Pourquoi tant insister sur ma difformité et chercher l'exhibition en place publique, à côté de l'homme serpent et de la femme à barbe ? Le but de ma vie n'a jamais été de me produire aux yeux du monde comme un modèle de beauté plastique... bien que je puisse vous citer pas mal d'hommes « *normaux* » (étant entendu que normal désigne ici la taille) – Américains pour ne citer que ceux-là – avec qui je soutiendrais une comparaison physique avantageuse.

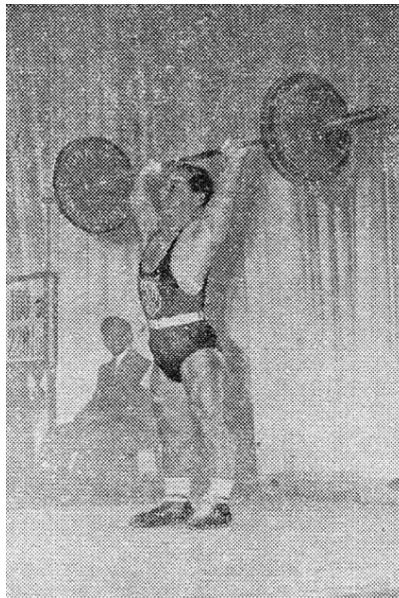
Mais là n'est pas votre position. Vous ne me reconnaissez pas officiellement le droit de me mesurer avec un être « *normal* ». Tout de suite, je suis tenté de penser que les êtres « *normaux* » me sont inférieurs. Vous me reprochez d'être avantagé par ma taille, par mes bras trop courts... et vous partez sabrer au clair contre le Règlement de la F.I.H. qui n'a pas prévu mon cas... Vite un additif ! Croyez-vous que la F.I.H. montrera aux autres Fédérations internationales un chemin qui mène au parti-pris ? Est-ce là une attitude bien sportive ?

La Fédération Internationale de Basket-ball a-t-elle pensé à interdire son sport aux géants de plus de 1 m. 90, sous le fallacieux prétexte qu'ils sont avantagés par leur allonge et qu'ils marquent les paniers sans sauter ? Cette mesure draconienne que vous envisagez en fixant à 1 m. 50 la taille limite pour tout compétiteur haltérophile a-t-elle pour but de m'écarter de mon sport favori pour me rejeter vers l'athlétisme, par exemple et vous offrir le délicieux plaisir de me voir abaisser le temps aux 100 mètres ? Pour rire de mes essais au saut en hauteur ? Là, jouant les bouffons du stade et n'étant pas un obstacle pour les gens « *normaux* », j'aurais grâce à vos yeux. Mon classement ayant été médiocre à Philadelphie, auriez-vous songé à partir en guerre contre les « *monstres* » ?

Non ! M. Millaud, je suis haltérophile et je resterai haltérophile, quoique vous disiez. Je suis doué pour ce sport, je l'ai prouvé. Mais ne vous méprenez pas j'ai travaillé pour obtenir ce résultat ! Comme tout haltérophile, je me suis entraîné méthodiquement pour réussir. Ce que j'ai fait, un athlète « *normal* » peut le faire et même faire mieux. C'est la première fois que les Poids coqs sont admis au Championnat du Monde. Je suis persuadé que mes maxima seront dépassés et j'en serai heureux. Il est toujours agréable de voir améliorer un record. N'est-ce pas le but de toute réunion sportive ?

Comme vous êtes dur pour un nain ! Vous voulez m'écarter des épreuves officielles et quand vous écrivez : « Nous n'avons pas le droit, nous éduca-

teurs, de proposer à la jeunesse des exemples semblables », je sens que vous me rejetez de la société. Vous me traitez un peu comme un hors la loi et me faites penser à la phobie de mes compatriotes pour les hommes de couleur. En passant sous silence mes disgrâces physiques, vous pourriez quand même parler à cette jeunesse de mes qualités morales. Pour être monstre, je n'en suis pas moins homme. Il m'a fallu de la volonté, de la ténacité, du courage pour couronner ma carrière, croyez-le.



De Pietro

Pour renforcer votre démonstration, vous citez le cas de Pygmées qui, bien entraînés, pourraient me battre. Voilà bien le triomphe des monstres ! Mais ne serait-ce pas déjà fait ? Vous laissez dans l'ombre un autre « *monstre* » Novak que la presse a salué de qualificatifs prestigieux en s'inclinant devant sa force. Et pourtant :

Novak.....	1 m. 57	82 k 500 ;
De Pietro.....	1 m. 40	55 k.

Comparez les hauteurs, puisque vous en faites la base de votre discrimination : 17 cm de différence.

Et connaissez-vous la taille d'un Pygmée ; il en est qui n'atteignent pas un mètre ! Suis-je plus près de Novak que de certains spécimens de ces peuplades africaines ?

Et dans l'affirmative, dois je prendre à mon tour la plume pour demander de ne point homologuer, les records établis par tout individu de 1 m. 30 ? Dois-je suggérer à votre athlète Ferrari d'exiger la

taille minimum de 1 m. 65 pour la catégorie des Mi-lourds ?

En regrettant cet ostracisme, je termine en remerciant encore Dame Nature qui, bien que m'ayant définitivement relégué au rang de « *nain difforme* », s'est rachetée de sa cruauté en me donnant la Force en compensation et je demande à M. Roger Millaud, qui appartient à une Nation ayant toujours eu en honneur les nobles sentiments, de ne pas ajouter à notre malheur à nous, les disgraciés, en guerroyant pour notre exclusion de la grande famille sportive haltérophile où nous pourrions justement notre meilleur réconfort moral par les joies et les satisfactions qu'elle nous prodigue.

DE PIETRO.

Pour copie conforme

SAINT-JEAN,

de l'Amicale Sportive Lilloise.

**CIRCULAIRE
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS**

Objet Préparation Olympique.

Monsieur le Président,

A la suite des démarches que j'ai effectuées auprès du Ministère des Forces Armées, celui-ci m'a informé de son désir de faciliter, dans la mesure de ses moyens, l'effort de préparation olympique entrepris par le Comité Olympique Français et les Fédérations intéressées.

A cet effet, des mesures pourront être prises en faveur des sélectionnés olympiques appelés sous les drapeaux :

- Affectation à certaines unités stationnées en des villes offrant des facilités d'entraînement ;
- Participation aux stages Organisés par l'Institut National des Sports ou les fédérations ;
- Détachement au Centre sportif de l'Armée (Vincennes).

Par ailleurs, des facilités pourront éventuellement être accordées pour l'utilisation de matériel ou de terrains d'entraînement appartenant à l'armée.

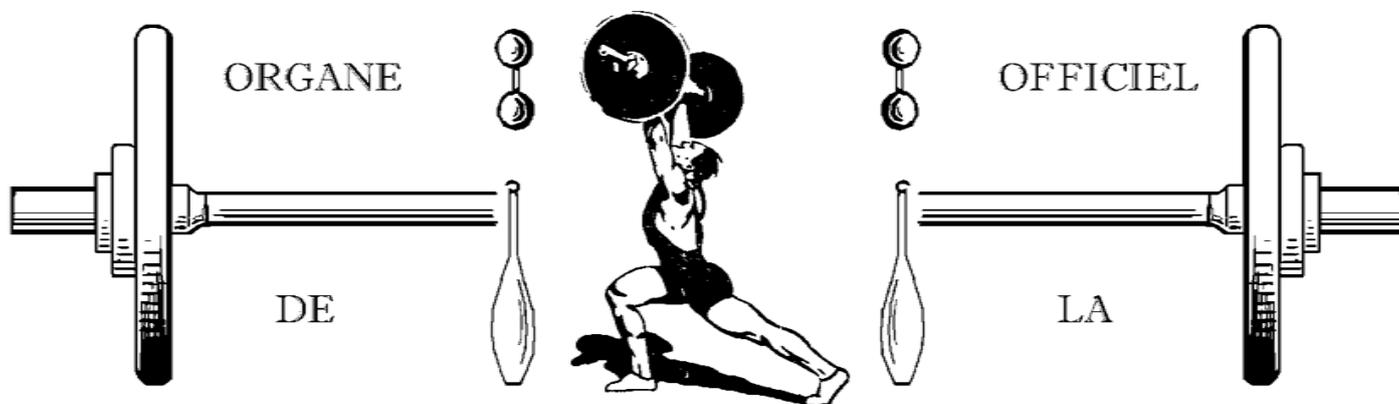
En conséquence, il vous appartiendra de me faire parvenir toute demande susceptible de bénéficier des mesures énumérées ci-dessus. Toutefois, le bénéfice de ces dispositions étant réservé aux athlètes présentant une valeur reconnue, seules seront prises en considération les demandes présentant un intérêt certain dans le cadre de la Préparation Olympique.

Veuillez agréer, etc.

Signé : A. CLAYEUX.

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

ABONNEZ-VOUS - INDIVIDUEL : 120 FR. PAR AN - CLUBS 100 FR. - C.C. POSTAL PARIS N° 1304-82.

À nos lecteurs

Avec le prochain numéro du mois d'avril, « L'Haltérophile Moderne » entre dans sa troisième année d'existence.

Ces deux fois douze mois qui se sont écoulés depuis sa naissance, ont été pour nous une période de rodage, d'apprentissage même pour les journalistes amateurs que nous étions et que nous sommes restés.

Ce qu'il importait avant tout, c'était de créer cet organe de liaison entre la « Fédé » et ses Comités régionaux, ses Clubs affiliés, ses athlètes et aussi avec ceux qui, bien que n'ayant jamais goûté aux joies de l'haltérophilie ou en ayant abandonné la pratique pour des raisons diverses, sont cependant des sympathisants, des amis.

Tel qu'il se présente, notre Bulletin fédéral est encore bien imparfait. Son existence est précaire et ne pourra être viable que grâce à l'amitié et à l'appui de tous.

Sa rédaction est assurée uniquement par des bénévoles et cependant les frais d'impression, d'expédition, de clichés photographiques grèvent lourdement le budget de la F.F.P.H. Ce prix de revient ne pourrait être réduit que grâce à l'augmentation du nombre de nos abonnés et c'est à vous, chers lecteurs, qu'il appartient de faire la propagande nécessaire pour que « notre enfant », encore bien fragile, devienne robuste et fort.

Nous nous sommes efforcés, au cours de ces derniers mois, et en tenant compte des suggestions et observations qui nous ont été faites, de rendre notre Bulletin plus vivant, plus documenté, plus « technique » aussi et les lettres d'encouragement que nous avons reçues nous font espérer que nous y avons réussi en partie.

Dans le désir de faire mieux encore, nous, avons décidé, à partir du présent

numéro, de modifier sa présentation pour permettre une lecture plus agréable, et une classification plus nette de chacune de ses rubriques. Nous souhaitons que « L'Haltérophile Moderne » nouvelle formule, plaise à nos amis.

Qu'il me soit permis de remercier ici tous ceux qui nous y ont aidé et en particulier notre Moniteur national Chaput, dont les conseils sont très appréciés par les jeunes, et Julien Duchesne, dont les commentaires et les critiques sur des sujets variés retiennent très vivement l'attention. Je n'aurais garde d'oublier dans ces remerciements le rédacteur de notre « Galerie des Champions » qui désire, rappelons-le, conserver l'anonymat.

Et je termine en souhaitant longue vie à « L'Haltérophile Moderne. »

Jean DAME.

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
35, rue Tronchet, PARIS 9^e. — Téléphone : Anjou 54-63



Document original : Daniel Menoni



l'Île-de-France, que je dirigeais, pour la confiance qu'ils ont mise en moi et pour leur parfaite discipline.

Je regrette que les occupations professionnelles du Président et du Secrétaire général de la F.F.P.H., ne leur aient pas permis d'assister à cette rencontre ; ils auraient certainement beaucoup goûté la haute tenue des deux équipes. Cela les aurait récompensés de tous leurs efforts souvent méconnus et réconciliés avec des déplacements moins bien compris par certains athlètes dont la préention est, pour le moins qu'on puisse dire ..., décourageante.

Domage de ne pouvoir faire revivre pour un jour seulement notre grande équipe afin de lui donner une leçon de modestie ! ... et de courage.

Revenons à cette grande Soirée pour l'haltérophilie en félicitant encore une fois le Comité des Flandres pour sa parfaite organisation et sa charmante réception, terminée par un banquet qui rassemblait tous les athlètes et dirigeants.

R. CAYEUX,
Président du Comité
de l'Île-de-France.

Commentaires sur le match Île-de-France contre Flandres

Le Comité des Flandres n'avait pas paru satisfait de la décision du Conseil fédéral qui, à la suite de l'annulation de la finale de la Coupe de France (le Languedoc n'ayant pu mettre sur pied une équipe pour disputer cette finale avec les Flandres et l'Île-de-France), attribua cette Coupe au Comité de l'Île-de-France d'après les résultats des éliminatoires régionales. J'avisais donc le Président et le Secrétaire général de la F.F.P.H. de mon intention de donner à l'équipe des Flandres une chance de prendre sa revanche.

Le match fut mis sur pied très rapidement par Marcel Dumoulin et la rencontre eut lieu à 14 h. le 14 février, salle Roger-Salengro.

L'organisation en fut parfaite et je rends hommage aux dirigeants nordistes pour l'heureuse idée qu'ils eurent d'intercaler des numéros de très grande qualité entre les matches. Le public ne fut à aucun moment fatigué et son intérêt alla croissant au fur et à mesure du déroulement de la compétition. Tous les spectateurs, crayon en main, suivaient attentivement les fluctuations du total réalisé par chacune des deux équipes.

Connaissant la grande valeur de l'équipe des Flandres, je n'avais rien négligé pour mettre toutes les chances de notre côté. C'est ainsi que quatre jours avant la rencontre, j'exigeais une ultime sélection afin de me rendre compte de la forme exacte de tous les athlètes. L'équipe de l'Île-de-France se présentait dans la formation suivante : *Coq* : Watier ; *Plume* : Fisher ; *Léger* : Aleman ; *Moyen* : Favé ; *Mi-lourd* : Beis ; *Lourd* : Hamel.

L'équipe des Flandres était représentée par : Bruyère (*Coq*), Populier (*Plume*), Dejonghe (*Léger*), Dauchy (*Moyen*), Herbaux (*Mi-lourd*), Debuf (*Lourd*).

J'avais fixé à mes athlètes les totaux suivants :

<i>Coq</i>	250 k.
<i>Plume</i>	270 k.
<i>Léger</i>	315 k.
<i>Moyen</i>	305 k.
<i>Mi-lourd</i>	320 k.
<i>Lourd</i>	345 k.

Ce qui nous donnait

un total de..... 1.805 kilos.

Mes prévisions pour l'équipe des Flandres étaient :

<i>Coq</i>	220 k.
<i>Plume</i>	280 k.
<i>Léger</i>	295 k.
<i>Moyen</i>	315 k.
<i>Mi-lourd</i>	330 k.
<i>Lourd</i>	360 k.

Lui accordant ainsi

un total de..... 1.805 kilos.

Le match s'avérait donc extrêmement serré.

La faiblesse du poids Coq des Flandres nous donna la très grosse avance de 47 k 500, Watier réalisant exactement le chiffre demandé de 250 k.

Populier fit 280 k, tandis que Fischer me surprenait en réalisant magnifiquement et très facilement 5 k de plus que je ne lui avais imposé, soit : 275 k.

Par contre, Dejonghe, en très grande forme, réalisait 5 k, supplémentaires, soit 300 k, mais Aleman, plein d'allant et faisant preuve d'un très grand courage, réalisait 320 k, soit 5 k de plus que ma demande.

Dauchy, en gros progrès et athlète d'avenir, réalisait 320 k (cet athlète a 19 ans) contre 300 k à Favé, total un peu faible pour cet athlète qui m'a paru impressionné par l'importance de ce match.

Herbaux, petit poids Mi-lourd pour la circonstance (77 k) rencontrait Beis. Tous deux se livrèrent un match splendide et firent également 327 k 500. Beis m'a agréablement surpris par sa combativité et ne s'est nullement laissé intimider par la réputation de son valeureux adversaire.

Le match des poids Lourds nous valut la grande confirmation de Debuf qui réalisa le très beau total de 360 k contre 347 k 500 à Hamel. Il est dommage que ce dernier n'ait pas confiance dans ses moyens qui sont énormes. Debuf s'est vu refuser un arrache de 110 k qui était incontestablement mauvais, ce qui amena une grosse réaction du public (un peu chauvin). Cet essai était dû à une trop grande confiance à mon avis ; du reste, sautant de 102 k 500 à 112 k 500, Debuf réalisa un arraché magnifique avec ce poids. Cet athlète vaut sous peu : 105, 115, et 150. Son épaulé et jeté de 147 k 500 était une pure merveille de style, de détente et de netteté. J'ai tenu à peser moi-même l'athlète : il n'accusait que 81 k Cette performance lui vaudra d'être international pour la première fois, à l'occasion de France-Angleterre.

Résultat final : Île-de-France bat Flandres par 1.820 k contre 1.790 k.

Les arbitres étaient : MM. Vandeputte, Faith et Cayeux.

Il est indiscutable que cette rencontre a servi utilement la propagande haltérophile dans le Nord.

Tous les athlètes sont à féliciter pour leur bonne tenue et leur sportivité et je profite de la circonstance pour remercier les haltérophiles de



NOS INFORMATIONS



Les bons de Chaussures de Boxe

La Direction générale de l'Éducation Physique et des Sports, vient de nous faire connaître, en réponse à une demande de bons de chaussures de boxe que nous lui avons adressée, que ces bons sont répartis à l'échelon départemental par les Services départementaux de la Jeunesse et des Sports.

C'est donc à ces organismes qu'il convient de demander les contingents nécessaires aux besoins des Sociétés haltérophiles.

Championnat d'Académie Scolaire et Universitaire

Un Championnat Scolaire et Universitaire de Poids et Haltères s'est disputé dans l'Académie de Lille. L'initiative en revient à notre international Raymond Herbaux.

Ce Championnat se déroula en présence de plusieurs personnalités de l'Université et fut arbitré par MM. Dumoulin et Vandeputte.

En voici les résultats :

Poids Plumes : 1. Foulon, 177 k 500 – *Poids Légers* : 1. Gailleaux, 202 k 500 ; 2. Truquet, 197 k 500 ; 3. Malaquin, 192 k 500 ; 4. Bernajoll, 185 k ; 5. Anselin, 180 k – *Poids Moyens* : 1. Dubualle, 195 k ; 2. Mouton, 195 k – *Poids Mi-lourds* : 1. Guermontprez, 242 k 500 ; 2. Sannier, 237 k 500.

La France, le berceau de l'haltérophilie.

« La France est le berceau de l'Haltérophilie ». Cette phrase chère à notre Secrétaire général Jean Dame, renferme en quelques mots ce qui pourrait être développé en un épais volume.

Je ne voudrais pas me lancer dans un historique long et fastidieux, mais simplement rappeler à chacun l'évolution des faits importants qui ont conduit l'Haltérophilie mondiale au niveau qu'elle atteint aujourd'hui.

Au milieu du XIX^e siècle, un homme désormais célèbre, Hippolyte Triat, lance une méthode qui servira de base à tous ceux qui se pencheront sur le développement physique de l'être humain ; il est le promoteur du travail avec haltères et barres et c'est dans son gymnase que les premières barres à sphères à deux mains firent leur apparition.

Il avait conçu un projet grandiose : créer un Gymnase monstre où il y aurait place pour tous les sports : terrains de jeux, piste de course à pied, natation, aviron, etc. ..., il fut considéré comme un illuminé et le Conseil Municipal de Paris lui refusa tout crédit moral et financier. Il parvint cependant à installer un Gymnase dans une île de la Seine, à Paris. Amoros, le fondateur de la méthode, française d'Éducation physique, assista à son inauguration.

Si le nom de Triat tient une place importante dans l'histoire de notre Sport c'est que sa méthode d'éducation physique avec engins, créa un énorme engouement pour les Poids et Haltères : l'élite de la société parisienne les pratiquait. Dans les jardins des hôtels particuliers, on trouvait des portiques et des haltères courts. Des écrivains en renom se livraient des matches à la volée d'un bras. Des gymnases se créèrent un peu partout.

Puis vint un homme qui reprit le flambeau et donna à l'Haltérophilie sa vigueur : Émile Desbonnet. Dans le Nord de la France, puis à Paris, il fonda des clubs, établit des règlements, organisa des championnats. Il fut le précurseur administratif et technique de la Fédération Française des Poids et Haltères qui devait prendre naissance à la veille de la guerre mondiale 1914-1918. Desbonnet fut très attaqué et critiqué, mais n'en reste pas moins un des pionniers de la gymnastique analytique avec petits haltères et de l'entraînement aux haltères moyens et lourds. Il consacra une partie de sa vie à une cause qui lui était chère ; malgré de nombreux revers, ses efforts furent finalement couronnés de succès. Depuis longtemps déjà, sa méthode a franchi les frontières.

En 1914 naissait donc la *Fédération Française des Poids et Haltères* dont Jules Rosset fut l'actif et énergique Président.

Grâce à l'appui de Frantz-Reichel, secrétaire général du Comité National des Sports et du Comité Olympique Français à l'époque, il obtint la même année, l'inscription des Poids et Haltères au programme des Jeux Olympiques de 1916 qui n'eurent d'ailleurs pas lieu en raison de la guerre. Les Jeux d'Anvers, en 1920, se déroulèrent conformément au programme établi

précédemment, mais il fallut batailler de nouveau pour le maintien des épreuves haltérophiles aux Jeux de 1924 et obtenir la consécration définitive, au point de vue olympique, du sport qui nous est cher.

Entre temps, Jules Rosset était chargé, par Frantz-Reichel, en 1919, de la partie haltérophile des Jeux Interalliés, puis fonda, en 1920, à l'occasion des Jeux d'Anvers, la Fédération Internationale Haltérophile dont il est encore le Président.

Le palmarès de la F.F.P.H., est, on le sait, des plus glorieux et il peut être affirmé, sans faire preuve de chauvinisme, qu'il compte parmi les plus beaux dont peut s'enorgueillir le Sport français, surtout eu égard au petit nombre de nos adeptes.

Les titres enlevés par nos athlètes de 1920 à 1945, sont nombreux et il convient de rappeler qu'aux Jeux Olympiques de Los Angeles, en 1932, trois des nôtres remportèrent le titre olympique : Suvigny dans les poids Plumes ; René Duverger dans les poids Légers ; Louis Hostin dans les poids Mi-lourds. Ce seul exemple, qui plaçait l'Haltérophilie française au premier rang du Sport mondial, se passe de commentaires.

1922. - Un champion du Monde à Reval : Roger François, poids Moyens.

1924. - A Paris, 2 champions Olympiques : Decottignies (Légers) ; Rigoulot (Mi-lourds).

1928. - A Amsterdam, un champion Olympique : Roger François (Moyens) et un deuxième : Louis Hostin (Mi-lourds).

1930. - A Munich, un champion d'Europe : Louis Hostin (Mi-lourds) ; un 2^e : René Duverger (Légers) ; un 3^e : R. Suvigny (Plumes).

1932. - 3 champions Olympiques : Suvigny, Duverger, Hostin.

1933. - A Essen, un champion d'Europe : Al-leene (poids Moyens).

1934. - A Gênes, un champion d'Europe : René Duverger.

1935. - A Paris, un champion d'Europe : Louis Hostin ; 2 places de 3^e : René Duverger, R Lepreux.

1936. - A Berlin, un champion Olympique : Louis Hostin.

1937. - A Paris, au championnat du Monde : un 2^e : Louis Hostin.

1938. - A Vienne, au championnat du Monde : un 3^e : Louis Hostin.

1947. - A Helsinki, au championnat d'Europe : 2 places de 3^e H. Moulins, G. Firmin.

Quant aux records du Monde détenus par des Français, au 1^{er} mars 1948, en voici l'énumération :

Arraché à droite (*poids Lourds*) : Rigoulot 101 k ; (*poids Plumes*) : Baril 76 k.

Épaulé et jeté à deux bras (*poids Mi-lourds*) : Ferrari 169 k.

J'y ajoute quatre des plus beaux records de Charles Rigoulot sur les mouvements reconnus par la Fédération Internationale Haltérophile et qui, bien que réalisés devant des arbitres officiels, ne figurent pas sur les tablettes internationales, notre champion étant déjà professionnel à l'époque. Ces performances sont cependant dignes d'être rappelées :

Arraché à gauche	100 k 500
Arraché à droite	116 k
Arraché à 2bras	143 k
Épaulé et jeté à 2 bras	182 k 500

Et je ne parle pas des records de Rigoulot sur les mouvements à un bras et à deux bras en haltères séparés.

Notre poids Mi-lourd Ferrari a également contribué, de 1944 à 1946, au renom de notre sport en battant plusieurs records du Monde.

Bien d'autres faits pourraient être invoqués pour confirmer nos droits de paternité sur les Poids et Haltères. Il serait trop long de les énumérer tous.

Les Américains, par exemple, ont découvert notre sport en 1932, de l'aveu même de Bob Hoffmann, entraîneur de l'équipe haltérophile. Ils furent émerveillés, à Los Angeles, de voir Hostin réaliser 150 k au jeté. En Angleterre, il n'y avait, en 1938, qu'un petit noyau d'haltérophiles. Les Russes ont adopté nos méthodes qu'un étudiant, venu à l'Université de Paris, aux alentours de 1900, leur a transmises. Quant aux Égyptiens, c'est notre ami Jean Dame qui les initia aux poids et haltères.

Évidemment, les leçons ont profité. Toutes ces nations ont travaillé avec ardeur et application et les résultats que tout le monde connaît ont suivi.

Faut-il en conclure qu'après avoir été les maîtres, nous sommes devenus les élèves ? Je ne le pense pas.

Et comme conclusion à ce petit exposé, qu'il me soit permis de répondre à certaines observations ou affirmations inconsidérées qui m'ont été faites :

Je n'ai nul besoin d'ouvrir un magazine anglais ou américain pour y puiser les exemples de mouvements ou de méthode de travail nécessaires à mes articles : Desbonnet, Rouet et nos anciens nous ont montré le chemin. Il me suffirait, si ma mémoire et mon expérience technique étaient prises en défaut, de me reporter à leurs ouvrages pour y trouver des applications toutes prêtes. Je ne suis donc pas, par conséquent, un alchimiste ou un faiseur de miracles. Il n'y aura pas de « Méthode Chaput » avec un grand M, mis simplement un rappel de ce que tout le monde devrait savoir, mais pratique plus ou moins. Si nous devions copier quelque chose sur les étrangers, ce serait, il me semble, leur persévérance au travail et leur application dans l'exécution de la Méthode française.

D'autre part, je voudrais préciser, bien que ceci soit un peu en dehors du sujet, que je ne travaille pas, en collaborant au Bulletin fédéral, à des fins personnelles d'influence et d'intérêt, mais simplement parce que M. Jean Dame me l'a demandé et aussi parce que j'aime l'Haltérophilie et que je voudrais, avec votre aide à tous, lui voir garder un rôle prépondérant dans le Sport français et Mondial.

R. CHAPUT

Palmarès des Championnats de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

Le Championnat de France Juniors comporte une Finale nationale depuis 1942 seulement. En 1939, date de sa création et les années suivantes, un Classement général était établi d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités régionaux.

Exercices imposés : Arraché à deux bras ; Épaulé et Jeté à deux bras ; Développé à deux bras.

Poids Coqs		Poids Moyens			
1942.	Gauthé (H.C. Guérigny)	217,500	1942.	Firmin. (A.C. Montpellier).....	305, -
1943.	Moulins (H.C. Narbonne)	202,500	1943.	Firmin. (A.C. Montpellier).....	302,500
1944.	Moulins (H.C. Narbonne)	217,500	1944.	Monteillet (Olympique Amiens).....	290, -
1945.	Faitiche (H.C. Lillois).....	200, -	1945.	Monteillet (Olympique Amiens).....	300, -
1946.	Édouard (C.H. Troyen).....	195, -	1946.	Bouladou (A.C. Montpellier).....	302,500
1947.	Nieto (G.C. Alger).....	222,500	1947.	Dauchy (U. Halluinoise).....	302,500
Poids Plumes		Poids Mi-Lourds			
1942.	Russet (A.S. Transports).....	212,500	1942.	Pas de concurrents	
1943.	Casemacker (H.C. Lillois)	237,500	1943.	Ferra (Angers B.C.)	285, -
1944.	Casemacker (H.C. Lillois)	257,500	1944.	Firmin (A.C. Montpellier)	317,500
1945.	Héral (A.C. Montpellier).....	247,500	1945.	Debuf (U. Halluinoise)	275, -
1946.	Héral (A.C. Montpellier)	275, -	1946.	Jeckel (A.S. Joeuf).....	277,500
1947.	Héral (A.C. Montpellier).....	285, -	1947.	Eeckhoudt (A.S. Bourse).....	312,500
Poids Légers		Poids Lourds			
1942.	Fioramonti (A.C. Montpellier)	280, -	1942.	Pas de concurrents	
1943.	Bregnard (S.A. Montmartroise).....	275, -	1943.	Pas de concurrents	
1944.	Bertolozzi (U.S. Métro).....	260, -	1944.	Pas de concurrents	
1945.	Bouladou (A.C. Montpellier).....	275, -	1945.	Cocheteux (U. Roubaisienne).....	275, -
1946.	Tchelingierian (A.S. Amic. Maisons-Alfort)	270, -	1946.	Cocheteux (U. Roubaisienne).....	302,500
1947.	Pliez (C.A. Varenne)	275, -	1947.	Pas de concurrents	

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS DEPUIS 1930

Exercices imposés : 1930-31-35-37 : Arraché à un bras ; Arraché à deux bras ; Épaulé et Jeté à deux bras ; Développé à deux bras. — 1933-34 : Arraché du bras droit ; Arraché du bras gauche ; Arraché à deux bras ; Épaulé et Jeté à deux bras ; Développé à deux bras. — 1932-36-38-39-42-43-44-45-46-47 : Arraché à deux bras ; Épaulé et Jeté à deux bras ; Développé à deux bras.

Poids Coqs		Poids Légers			
1937.	Obin (A.S. Transports)	310, -	1930.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	365, -
1938.	Obin (A.S. Transports)	252,500	1931.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	372,500
1939.	Obin (A.S. Transports)	252,500	1932.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	325, -
1940.	Pas disputé.		1933.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	430, -
1941.	Pas disputé.		1934.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	430, -
1942.	Clément (A.C. Dijonnais).....	235, -	1935.	Rivière (U.S. Tours)	370, -
1943.	Mathieu (H.C. Chaumont)	240, -	1936.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	310, -
1944.	Mathieu (H.C. Chaumont)	242,500	1937.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	377,500
1945.	Boyer (U.S. Métro).....	235, -	1938.	Aleman (S.G. El Biar).....	315, -
1946.	Boyer (U.S. Métro).....	250, -	1939.	Bugnicourt (U.S. Métro).....	320, -
1947.	Moulins (R.C. Narbonne)	260, -	1940.	Pas disputé.	
Poids Plumes		Poids Moyens			
1930.	Suvigny (U.S. Métro)	335, -	1941.	Pas disputé.	
1931.	Suvigny (U.S. Métro)	325, -	1942.	Herbaux (H.C. Lillois).....	285, -
1932.	Rivière (U.S. Tours)	270, -	1943.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	292,500
1933.	Rivière (U.S. Tours)	402,500	1944.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	307,500
1934.	Debenest (?).....	405, -	1945.	R. Duverger (S.A. Montmartroise)	292,500
1935.	Ch. Duverger (S.A. Montmartroise)	327,500	1946.	Aleman (C.G. Alger)	307,500
1936.	Virlat (U.S. Métro)	267,500	1947.	Bouladou (A.C. Montpellier).....	310, -
1937.	Baril (C.A. Nantais).....	342,500	Poids Moyens		
1938.	Verdu (L'Oranaise).....	282,500	1930.	Bisogno (H.C. Marseille).....	402,500
1939.	Baril (C.A. Nantais).....	282,500	1931.	Bisogno (H.C. Marseille).....	395, -
1940.	Pas disputé.		1932.	Bisogno (H.C. Marseille).....	332,500
1941.	Pas disputé.		1933.	Bisogno (H.C. Marseille).....	502,500
1942.	Baril (U.S. Armoricaïne)	285, -	1934.	Alleene (Union Roubaisienne).....	470, -
1943.	Baril (U.S. Armoricaïne)	282,500	1935.	Amanieu (A.S. Transports).....	402,500
1944.	Baril (U.S. Armoricaïne)	270, -	1936.	Lepreux (U.S. Métro)	330, -
1945.	Populier (U. Roubaisienne)	270, -	1937.	Lepreux (U.S. Métro)	412,500
1946.	Ch. Duverger (S.A. Montmartroise)	272,500	1938.	Lepreux (U.S. Métro)	340, -
1947.	Baril (C.S. Cheminots Nantais)	285, -	1939.	Lepreux (U.S. Métro)	332, -
			1940.	Pas disputé.	
			1941.	Pas disputé.	
			1942.	Perquier (H.C. Guérigny).....	312,500
			1943.	Ferrari (R.C. Narbonne).....	350, -
			1944.	Ferrari (R.C. Narbonne).....	360, -
			1945.	Ferrari (R.C. Narbonne).....	370, -
			1946.	Herbaux (A.S. Lilloise).....	325, -
			1947.	Firmin (A.C. Montpellier)	335, -

(A suivre page 6)

CHAMPIONNATS DE FRANCE 1948

NOM DES QUALIFIÉS	MOUVEMENTS A EXÉCUTER												TOTAUX	
	Développé à 2 bras				Arraché à 2 bras				Épaulé et jeté à 2 bras					
	1	2	3	TOTAL	1	2	3	TOTAL	1	2	3	TOTAL		
JUNIORS (matin 10 h)														
<i>Poids Coqs (minima imp. 210 k) :</i>														
Nieto (G.C. Alger)														
Scortesse (A.C. Montpellier)														
Doumergue Gilbert (A.C. Montpellier)														
<i>Poids Plumes (240 k) :</i>														
Baumel (U.S. Métro)														
<i>Poids Légers (260 k) :</i>														
Doumergue Marcel (A.C. Montpellier)														
Ribes (A.C. Montpellier)														
Garcia (G.C. Alger)														
<i>Poids Moyens (275 k) :</i>														
Dochy (Union Halluinoise)														
Laufer (S.A. Montmartroise)														
Le Dref (C.O. Chalonnais)														
<i>Poids Mi-Lourds (290 k) :</i>														
Delebois (A.S. Chem. d'Hellemmes)														
SENIORS (après-midi 14 h 30)														
<i>Poids Coqs (250 k) :</i>														
Thévenet (A.S. Préf. Limoges)														
Watier (U.S. Métro)														
Marcombes (U.S. Tours)														
<i>Poids Plumes (275 k) :</i>														
Héral (A.C. Montpellier)														
Baril (C.S. Cheminots Nantais)														
Fisher (U.S. Métro)														
Le Guillerm (U.S. Métro)														
Populier (Union Roubaix, Roubaix)														
Moulins (H.C. Narbonne)														
<i>Poids Légers (300 k) :</i>														
Aleman (U.S. Métro)														
<i>Poids Moyens (315 k) :</i>														
Bouladou (A.C. Montpellier)														
Ferrari (H.C. Montpellier)														
Herbaux (A.S. Tramways de Lille)														
Dini (Toulouse H.C.)														
<i>Poids Mi-Lourds (335 k) :</i>														
Perquier (C.A. Pont-Audemer)														
Debuf (Union Halluinoise)														
<i>Poids Lourds (350 k) :</i>														
Roulier (U.S. Métro)														
Chaput (A.S. Bourse)														

Palmarès des Championnats de France (suite)

Poids Mi-Lourds		Poids Lourds			
1930.	Hostin (St-Etienne).....	430, -	1930.	Dumoulin (U. Roubaissienne).....	420, -
1931.	Hostin (St-Etienne).....	440, -	1931.	Dumoulin (U. Roubaissienne).....	415, -
1932.	Hostin (St-Etienne).....	345, -	1932.	Dutriève (A.S. Pomp. Lyon).....	330, -
1933.	Le Put (S.A. Montmartroise).....	485, -	1933.	Dumoulin (U. Roubaissienne).....	515, -
1934.	Le Put (S.A. Montmartroise).....	475, -	1934.	Dumoulin (U. Roubaissienne).....	510, -
1935.	Hostin (B.S.C. Lyon).....	410, -	1935.	Dumoulin (U. Roubaissienne).....	447,500
1936.	Le Put (S.A. Montmartroise).....	330, -	1936.	Dumoulin (U. Roubaissienne).....	362,500
1937.	Hostin (B.S.C. Lyon).....	455, -	1937.	Florent (Montmartre H.C.).....	445, -
1938.	Ferrari (A.C. Montpellier).....	347,500	1938.	Florent (Montmartre H.C.).....	362,500
1939.	Hostin (C.A. Gobelins).....	377,500	1939.	Florent (Magenta H.C.).....	375, -
1940.	Pas disputé.		1940.	Pas disputé.	
1941.	Pas disputé.		1941.	Pas disputé.	
1942.	Ferrari (A.C. Montpellier).....	365, -	1942.	Florent (Magenta H.C.).....	355, -
1943.	Perquier (U.S. Armoricaïne).....	347,500	1943.	Pas de concurrents.	
1944.	Lepreux (S.A. Montmartroise).....	322,500	1944.	Florent (S.A. Montmartroise).....	357,500
1945.	Perquier (C.N.A. Rouen).....	345, -	1945.	Florent (S.A. Montmartroise).....	360, -
1946.	Ferrari (H.C. Montpellier).....	365, -	1946.	Perquier (C.N.A. Rouen).....	347,500
1947.	Ferrari (H.C. Montpellier).....	375, -	1947.	Perquier (C.N.A. Rouen).....	355, -



LIBRES OPINIONS...

Le cas De Pietro

C'est avec plaisir que, j'ai lu l'article de M. Roger Millaud sur l'américain De Pietro, vainqueur de la catégorie poids Coqs au dernier Championnat du Monde. L'opinion des « *journalistes professionnels* » est toujours utile à connaître, malheureusement, le sport haltérophile a peu souvent l'honneur de les intéresser. Les lecteurs de « *L'Haltérophile Moderne* » ont dû goûter cette occasion et pris le même plaisir que moi à analyser une libre opinion particulièrement intéressante. Je dois avouer cependant que je ne partage pas du tout le point de vue de son auteur.

M. Roger Millaud déclare que « *le nain De Pietro n'aurait jamais dû devenir champion du Monde* » et souhaite que la F.I.H. prévoit dans ses règlements un petit alinéa propre à empêcher le retour de semblable fait.

Évidemment, la stature et la conformation de De Pietro lui assurent un certain avantage sur les autres poids Coqs de gabarit normal. Mais cet avantage est-il tellement considérable et les proportions de De Pietro, qui lui assurent une supériorité certaine dans le développé ne deviennent-elles, pas une source d'infériorité lorsqu'il s'agit de l'arraché ? Le problème demande à être approfondi par des spécialistes de l'étude des mouvements et, pour ma part, je me garderai bien de prendre parti. Mais en admettant que De Pietro tire un avantage de sa taille, est-ce une raison suffisante pour lui barrer résolument l'accès à toute compétition officielle ?

A partir du moment où on crée un Championnat dans quelque sport que ce soit, on favorise nécessairement un être anormal. Le record, par définition, ne peut pas être normal, et seul en est capable celui qui, par un entraînement intensif, utilise au maximum une con-

formation qui lui permet de briller dans le sport qu'il a précisément choisi pour cette raison.

Malgré sa force, si De Pietro s'avisait de lancer le poids, il est certain qu'il ne brillerait nullement dans cet exercice et nul ne penserait alors à lui-interdire l'accès des compétitions dans lesquelles il ne ferait que se couvrir de ridicule. Alors, pourquoi lui interdire l'un des sports dans lesquels il peut se mesurer à des athlètes de son poids et dans lesquels il est susceptible, de briller ?

Nous posons ici un important problème et je n'hésite pas à affirmer qu'il est insoluble. A partir de quelle norme allons-nous classer les gens dans la galerie des monstres ? Pourquoi, celui qui, pour des raisons d'hérédité dont il est irresponsable, mesure moins de 1 m. 50 serait-il catalogué parmi les nains et radié pour ce fait d'une vie normale à laquelle il a droit autant que quiconque ? Pourquoi De Pietro avec ses 56 kilos pour 1 m. 40, est-il considéré comme un monstre, alors qu'il existe un autre haltérophile incomparable, le Russe Novak, qui possède les mêmes proportions et dont il ne vient à l'esprit de personne de discuter les titres et les records ? Il y a même plus d'écart entre le développé du Coq De Pietro (102 k 500) et celui du Mi-lourd Novak (140 k) qu'entre le développé du Coq normal (80) et celui du Mi-lourd normal (110). Alors ? Novak n'est-il pas encore plus avantagé par sa taille que De Pietro et faut-il, lui aussi, l'écarter des compétitions comme monstre ? Je crois que cette seule idée fera sourire les amateurs de force.

D'ailleurs, si nous attribuons à De Pietro le qualificatif de monstre, comment devons-nous qualifier le lanceur Torrance ? Son phénoménal record de 17 m. 40 n'est-il pas la conséquence directe de ses proportions gigantesques ? Et Jany, notre grand champion national ? Est-il normal de peser plus de 100 kilos à 18 ans ? Et Carnera, l'a-t-on écarté de la route du Cham-

pionnat du Monde ? Tous ces champions sont-ils des monstres ?

Oui, si on appelle monstre tout, ce qui n'est pas normal, non si on ôte à ce qualificatif le sens péjoratif qu'on lui donne généralement dans la conversation courante. Je préfère, pour ma part, qualifier tous ces athlètes de phénomènes. Ils n'ont rien de normal c'est certain, et c'est pourquoi d'ailleurs leurs performances surpassent celles des autres. Les écarter des compétitions, ce serait enlever au mot « *Record* » tout son sens, ce serait ouvrir la porte à toutes les injustices, créer des complications sans nombre et c'est pourquoi je pense que la Fédération Internationale, Haltérophile aurait tort de changer quoi que ce soit dans ce sens à ses règlements et je soutiens que le Coq De Pietro est un Champion du Monde Haltérophile tout à fait digne de porter ce titre.

J. DUCHESNE.

Dans notre prochain numéro, la suite de « L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES », par R. Chaput, et un article de J. Duchesne sur le CRITÉRIUM NATIONAL.

« LA PETITE TAVERNE »
4, boulevard du Port-Royal
Paris
 Métro : Gobelins
 – Propriétaire : J. Dame –

◆

Les Haltérophiles y trouveront bon accueil



NOTRE
GALERIE
DE
CHAMPIONS



Bien souvent déjà, dans les colonnes de notre Bulletin Fédéral, nous avons parlé de Charles Rigoulot. Ses records ont été publiés. Mais la carrière de ce Champion est tellement étonnante, son renom si prestigieux, qu'il nous a semblé que sa biographie devait prendre rang, à sa place chronologique, dans notre « Galerie de Champions ».

CHARLES RIGOULOT

Portrait de l'athlète par lui-même

Rigoulot Charles.

Né le 3 novembre 1903, au Vésinet (S.-et-Oise).

Taille : 1 m. 73 ; Catégorie : Poids Lourds. A pratiqué les Poids et Haltères au Pons Amical Club et au Club Athlétique des Gobelins.

A débuté dans le Sport Haltérophile en 1922.

Principaux titres sportifs : Champion de Paris, Champion de France, Champion Olympique.

Records battus : Je n'ai plus souvenir de mes records amateurs : 151 k à l'épaulé et jeté en novembre 1924.

Méthode d'entraînement : Bien boire, bien manger et beaucoup s'entraîner.

Récompenses honorifiques et sportives : Médaille d'Or de l'Éducation Physique, Officier de l'Ordre Nichan-Iftikhar.

Ma plus grande joie au cours de ma carrière haltérophile : Chaque record que j'ai battu.

Ma plus grande déception :

De ne jamais voir mes records professionnels paraître sur aucune table, bien qu'ils aient été arbitrés et homologues par la Fédération amateur.

Retracer la biographie de ce Champion constitue une tâche agréable et facile à la fois, Rigoulot, pendant sept années, de 1924 à 1931, s'étant surpassé sans cesse avec une aisance et une régularité touchant au prodige qu'il fut réellement, mais les huit pages du Bulletin y suffiraient-elles ?

« *Charlot* », tout le monde le sait, est né au Vésinet le 3 novembre 1903. Osera-t-on prétendre que « la lisière ne vaut pas mieux que le drap » sachant également que Cadine vit le jour à St-Denis ?

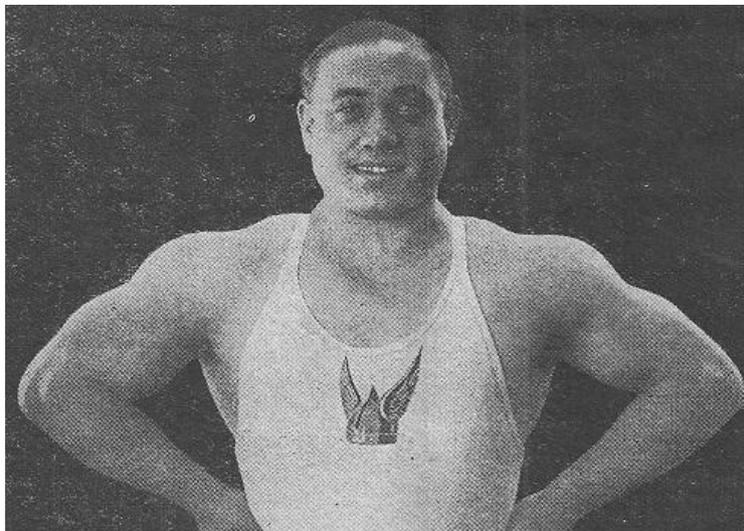
Or, jamais Paris – le drap en l'occurrence – n'a produit deux semblables athlètes. Laissons là le rayon des tissus pour ne parler que du champion.

Il y a quelque vingt-cinq ans, on s'entretenait fort dans les gymnases parisiens, d'un certain Suisse-Italien du nom de Binacchi, âgé de 18 ans, qui développait 90 k à deux mains.

Schneidereit, du même âge en 1903, exécutait le même mouvement avec 100 k et plus, mais c'était

Schneidereit. A Paris, on est un peu comme saint Thomas, on aime voir, sinon toucher aussi, animés par un louable souci de la vérité, une dizaine d'haltérophiles, dont le Président Jules Rosset, s'en furent rue Véron. Saulnier nous reçut avec sa cordialité habituelle et nous présenta son « *sujet* ». Bel athlète en vérité, un peu pâle, mais aux lignes harmonieuses, les bras surtout étaient magnifiques et la « *Culture Physique* » de l'époque comparait ses traits, avec un peu de complaisance, au masque de l'incomparable Apollon, ce Titan de l'autre siècle. Devant nous, effectivement, sans se faire prier, il développa 90 k très correctement. La rumeur n'était pas une fable, mais bien une réalité !

Comme nous lui faisons subir la torture de l'interview sur ses possibilités d'ensemble, un jeune homme, discrètement, s'approcha de notre groupe et, s'adressant directement au fondateur de la Fédération Française de Poids et Haltères, il lui dit timidement : « *Moi aussi, Monsieur Rosset, je suis mi-lourd et pèse 82 k.* ». Quelque peu surpris de cette intervention qui n'avait pas été sollicitée, nous tournâmes nos regards vers l'inconnu. Il subit ce muet interrogatoire des yeux sans trouble, sans faiblesse mais aussi sans arrogance. C'était..., Rigoulot.



Âgé de 19 ans, de même taille que Binacchi mais le teint plus coloré, la poitrine assez bien développée, des bras inexistantes (35 cm de tour au plus), l'attention du connaisseur n'était attirée que par la base : les jambes étalent superbes. Aussi, un des nôtres, amateur de musculatures, s'exclama : « *Il a de belles jambes de sauteur* ». Il ne savait pas si bien dire ! Avec ces leviers, les records de France et même du Monde devaient sauter en bonds prodigieux !

Saulnier nous fit l'éloge de ce débutant qui ne pratiquait que depuis quelques mois et, sincèrement admiratif, il nous dit : « *Il tire déjà sur 150 livres à l'arraché à droite* ». Pour justifier cette affirmation, Rigoulot arracha 60 k d'entrée, tira 4 ou 5 essais pour réussir 65 k et ses essais sur 70 k ne furent que médiocres. Ayant pris congé, nous pensions tous : « *Saulnier nous a un peu étranglés* ». Toutefois, Philippon, silencieux et réfléchi, déclara : « *Je ne sais pas pourquoi, mais j'aime mieux le second* ». Binacchi à la belle musculature ne l'emballait pas autant que ce jeune adepte ignoré de tous mais possesseur d'une mystérieuse détente.

C'est au Championnat de Paris 1923, disputé au Gymnase de la rue de la Bidassoa, le dimanche 5 mars, que Rigoulot, au poids de 81 k 300, fait sa

première apparition en ayant raison de Camille Prunier sur le déclin. Il est curieux de rappeler ses performances non comparables à celles astronomiques qu'il effectuera quatre ou cinq ans plus tard

Rigoulot : Arraché à droite 70 k ; Jeté à gauche 60 k ; Développé à deux bras 65 k ; Arrache a deux bras 90 k ; Jeté a deux bras 110 k, Total : 790 livres.

C. Prunier : Arraché à gauche 65 k ; Jeté à droite 75 k ; Développé à deux bras 67 k 500 ; Arrache à deux bras 75 k ; Jeté à deux bras 105 k, Total : 775 livres.

Au Championnat de France 1924, c'est Apollinaire Monnet qui s'empare du titre mais c'est sans contester Rigoulot, soldat au 26^e Régiment, à Nancy, qui remporte le plus grand succès. à l'arraché à droite au jeté à gauche et au développé, il réussit 75 k dans chacun de ces trois mouvements, mais quelle puissance qui soulèvera l'enthousiasme dans son arraché à deux mains de 100 k et son jeté de 130 ; il épaulera même 135 k sans les maintenir complètement au jeté. La chrysalide devient papillon. Quelle métamorphose édifiante !

Grâce à l'appui de la Fédération Française de Poids et Haltères, Rigoulot vient faire un stage à l'École de Joinville en vue de parfaire son entraînement pour participer aux Jeux Olympiques disputés à Paris en 1924. On le maintient difficilement au poids de 82 k 500 (son Moniteur Maurice Davesne en sait quelque chose !). Il prend part à la grande compétition pour s'y couvrir de gloire, remportant le titre de Champion Olympique des Mi-Lourds avec les performances suivantes : Arraché à droite 87 k 500 ; Jeté à gauche 92 k 500 ; Développé à 2 bras 85 k ; Arraché à 2 bras 102 k 500 ; Jeté à 2 bras 135 k. Total : 502 k 500.

Les Jeux terminés, il quitte franchement la catégorie des Mi-Lourds et, fin 1924, parvenu au poids de 89 k environ, se spécialisant au Jeté à 2 mains, il bat le record de l'Allemand Gassier de 151 k en jetant impeccablement 152 k 500. Le Gymnase Japy résonna longtemps des bravos nourris qui saluèrent cet exploit. Aucun des spectateurs présents à cette inoubliable séance ne se doutait que Rigoulot élèverait ce record, par la suite, de la bagatelle de 30 k supplémentaires.

Si la compétition olympique s'était disputée un an plus tard, les deux Poids Lourds, l'Italien Tonani et l'Autrichien Aigner n'avaient plus qu'à se précipiter au vestiaire pour enfiler leur veste, Rigoulot, toujours empressé, semblait disposé à leur en offrir une autre.

La suprématie de la Force hante les esprits. Vasseur n'est plus l'athlète d'avant 1914, bien que l'homme aux 100 k arrachés d'un bras – performance exécutée en 1912 – ait conservé de redoutables moyens. Qui relèvera le gant ? Ernest Cadine, le petit champion olympique de 1920 sera celui-là. Au Cirque de Paris, le mardi 6 octobre 1925, les deux athlètes vont se mesurer sur le Développé de chaque bras et à deux mains, la Volée et l'Arraché à droite, le Jeté à gauche, le Jeté en haltères séparés, l'Arraché à deux mains, le Jeté du même ordre et le Soulevé de terre. Comme nous sommes loin des trois mouvements internationaux ! Rigoulot pèse 99 k 500, Cadine 90 k 500. Entre autres exercices susceptibles d'être signalés, on remarque la volée à droite de 87 k 500 et le

soulevé de terre de 265 k 500 de Cadine, l'arraché à droite de 96 k 500, l'arraché à deux mains de 121 k et le jeté à deux mains de 156 k de Rigoulot. Celui-ci gagne le match par 1.087 k 500 contre Cadine 1.079 k 500. On discute sur la régularité de certains mouvements, les commentaires les plus divers se heurtent, les partisans de l'un et de l'autre se piquent de compétence. Si l'on recommençait ? On verra qui a raison.

Le 2^e acte se joue le samedi 6 janvier 1926 au Vélodrome d'Hiver, Cette fois, ce n'est pas de la plaisanterie, la tâche habituellement ardue des arbitres est singulièrement simplifiée, Léon Sée n'est ni tourmenté, ni indécis dans son rôle, c'est simple, il n'y a qu'un seul homme sur le plateau mais cet homme en vaut deux. A part le Jeté à droite réussi au 2^e essai et celui en haltères séparés de 120 k enlevé à la 2^e tentative, Rigoulot ne manque rien, qu'il s'agisse de 100 k 500 au développé, l'arraché à droite avec le même poids, la volée avec 88 k. Voulez-vous 126 k 500 à l'arraché à deux mains, 160 k 500 au jeté et 271 k 500 au soulevé de terre, vous n'avez qu'à demander pour être servi. Il n'y a pas de lutte, pas même de catch ; en 1926, Rigoulot ne songeait pas encore à sa future et fameuse ceinture avant.

L'année 1926 s'est ouverte sur un match, elle doit se terminer par un autre, c'est facile à dire, mais où trouver l'adversaire, ou plutôt la victime ? A Paris, personne et puis, on l'a vu arracher 90 k droit comme un I, il a réussi 94 k à Marseille dans le même style ; au développé en haltères séparés, il détient le record avec 109 k, des épaules il jette très lourd, etc., etc.

Résolu à tout, même à vaincre, Rigoulot, accompagné de Gouleau et de Buisson, prend le train pour les Bouches-du-Rhône ; du colosse, il n'entend faire qu'une bouchée ! Au Vélodrome Jean-Bouin, à Marseille, le dimanche 17 octobre 1926, les deux athlètes sont en présence. Y a-t-il vraiment un match ? Une simple exhibition si l'on s'en rapporte aux résultats : Rigoulot 983 k 500, Alzin 901 k. Le Vésinois a profité de la circonstance pour battre trois records du Monde en arrachant à droite 105 k 500, à gauche 95 k 500 et à deux mains 133 k 500. Alzin battra le record du Monde du développé à droite avec 62 k 500, mais émotif au possible en publics il aurait dû réaliser un total de 930 à 940 k. Alexandre Maspoli, qui pouvait sans prétention formuler une opinion en matière haltérophile, le définissait très exactement en déclarant « Alzin n'est pas un athlète, c'est un homme fort. Ne pas confondre ».

Comme prévu, David a terrassé Goliath, la conclusion s'impose : grands et petits sont culbutés. Le troisième téméraire osera-t-il se présenter ? On le cherchera, mais en vain. Il restera cependant à l'invincible une ressource pour donner la mesure de ses moyens illimités : les records. Il jonglera avec eux comme le bateleur adroit avec des balles minuscules. Les énumérer, n'y pensons pas, la liste en est trop longue : 107 k 500 à l'arraché à droite, a Nantes devant le vieux pratiquant Projean qui

n'en croit pas ses yeux, 110 k a la Montmartroise a une soirée gratuite due à la générosité de ce mécène trop tôt disparu : Léon Verhaert, puis 115 et enfin 116 k – qui reste le record actuel – le 14 avril 1930, à la Salle Wagram. Au Jeté à deux mains : 175 k à St-Etienne, en présence du sympathique et regretté Pierre Bugnard qui comprenait la valeur d'un record puisque lui-même authentique champion d'avant la guerre 1914. Au Vélodrome d'Hiver, en avril 1928 – vingt ans déjà ! – comme lever de rideau de la Course des Six Jours, il bat son record de l'arraché à deux mains qui était de 133 k 500 en l'élevant à 139 k 500 et jette 179 k 500. Pour s'excuser d'un matériel qui pèse 1 livre de moins que celui annoncé, il fera un tour de piste à bicyclette, follement ovationné par une foule en délire.

Assisté fidèlement de son mentor Jean Dame, il parcourra la France entière qui le réclame partout où l'on pratique le Sport en général et l'haltérophilie en particulier. Qui ne l'a pas vu veut le voir. Ce n'est pas possible, il dispose d'un « truc » pour enlever si lourd et presque sur commande. L'Étranger recevra sa Visite : l'Angleterre, l'Allemagne, où, à Berlin, en pleine rue – on lui avait bien prédit qu'il finirait sur la place publique ! – il donne une démonstration de sa force en enlevant Mme Rigoulot dans les attitudes les plus variées et les, plus difficiles. Le beau Danube bleu le tente ; il se rend à Vienne, non pour prendre part à un concours de valse, mais là où les Steinbach, Swoboda et autres Graf l se sont distingués jadis, il tient à laisser un petit souvenir de son passage en jetant 170 k deux fois des épaules et en arrachant 110 k à droite.

N'essayez pas de lui en conter avec un engin que personne n'a enlevé ou dont un seul surhomme a pu se rendre maître ; il s'en moque comme de son premier maillot. On le met en présence du « joujou ». Le croiriez-vous il ne s'en montre nullement émue. Qui peut le plus peut le, moins. Ayant épaulé 182 k 500 il enlèvera les 166 k presque au menton et les poignets passeront dessous. L'essai a eu lieu chez l'ami Landesman, rue d'Enghien et la tentative se transforma en pleine et entière réussite. A Wagram, il renouvellera son exploit devant un nombreux public.

Les archives de, la vieille S.A.M., possèdent un document d'une valeur historique inestimable, puisqu'un jour – dont nous regrettons de ne pouvoir indiquer la date exacte – Rigoulot se souvenant qu'à la rue Neuve de la Chardonnière il compte quelques admirateurs et amis, pénètre en ce lieu. Après les poignées de mains d'usage, on prie le visiteur de « tirer un peu. On lui laisse le choix du mouvement à exécuter : il opte pour le jeté à deux mains : 150, 160, 170 k. On charge toujours, jusqu'à 185 k. L'histoire ne dit pas si ce fut au 1^{er} 2^e ou 3^e essai, mais les 370 livres furent bel et bien épaulées et jetées correctement devant une trentaine de spectateurs compétents et de bonne foi. Duchateau, toujours méthodique, dressa un procès-verbal en bonne et due forme de ce sensationnel exploit accompli malheureusement sans la présence indispensable de trois arbitres officiels.

Ici-bas, tout a une fin. Par une tiède et radieuse soirée printanière, le lundi 4 mai 1931, un homme jeune et souriant, cigarette aux lèvres, portant une valise, franchit le seuil de la salle Wagram. Comme tout le monde, il descend le grand escalier qui conduit aux salles de spectacle. Une heure

après, il apparaîtra sur le plateau, formidable de prestance, superbe dans son maillot, offrant sa musculature herculéenne aux regards des connaisseurs. Ce soir-là, l'arraché et le jeté à deux mains lui chantent particulièrement. Pourquoi ne pas les hisser à une altitude plus élevée pour les rendre plus inaccessibles ? Sait-on jamais ? A un endroit de la scène, bien en vue, pieusement, délicatement, il a placé son fétiche porte-bonheur. Le sort injuste et implacable se jouera de sa ferveur.

Pour s'échauffer, il arrache 86 k en haltère à gauche, il continue par l'arraché à deux mains : 120, 125, 130, 135 k. Comme une plume, au 1^{er} essai. On charge à 143 k. Il manque la barre une fois, mais réussit au 2^e essai. Le record est battu d'une livre. Rigoulot passe au jeté à deux mains : 150, 160 k, il épaulé 170 k sans essayer de les jeter et demande 185 k. Il s'approche de la barre, imposante par son volume, se recueille prêt à fournir un effort suprême qui lui sera fatal, il se baisse enfin et tire. Stupeur !, en même temps que l'engin retombe au sol, on perçoit un sourd gémissement l'athlète s'est trop fendu, a glissé, et s'affaisse complètement inerte. Ironie, celui qui a soulevé tant de kilos ne peut plus se soulever lui-même. On mande un docteur, il est indécis, le Titan souffre horriblement, on l'emporte sur une civière. Les spectateurs restent consternés. On épiloguera longtemps sans jamais définir la cause véritable de ce pénible accident inexplicable dans sa brutale soudaineté.

Un de nos amis, observateur assidu des manifestations haltérophiles depuis plus de quarante ans, a retracé par écrit les détails de cette soirée néfaste. Simple compte rendu qu'il a intitulé par ces trois mots : « *Fin d'une carrière* ».

La gloire, hélas !, n'est qu'éphémère. Tel un nuage au firmament, elle apparaît tout à coup pour fuir aussitôt sans -laisser de trace. En 1970, un jeune éphèbe de 18 ans, bien que sportif, dira peut-être d'un ton léger : « Rigoulot !, m'ôn père m'en a parlé vaguement, il n'était pas mauvais aux poids, il paraît qu'il a battu quelques records ».

O !, Oubli, froid tombeau du souvenir.

**Rectificatif au classement général
du Critérium National 1947-48**

Poids Coqs : 14^e R. Bruyère (56 k), A.S. Lilloise : 205 k.

Les concurrents suivants sont déclassés d'une place.

**L'HALTEROPHILE
MODERNE**

2^e ANNEE. – N° 22.

organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
- CHAQUE MOIS -

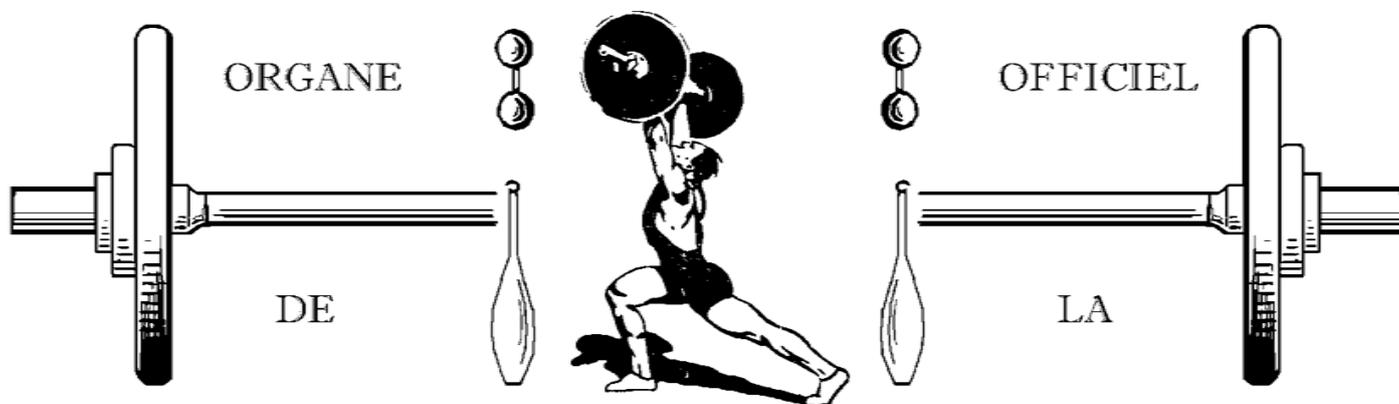
**DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION
35, rue Tronchet, PARIS-9^e**

Téléphone : Anj. 54-63

**Abonnement : 120 Fr.
100 Fr. pour les Clubs affiliés.**
Chèques Postaux Paris 1304-82.
*Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.*

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Le Critérium National 1948

Le Critérium National, disputé en février au Gymnase Japy, n'a pas remporté le succès escompté, malgré le bel effort des organisateurs. Il est vrai que l'hiver sembla avoir choisi cette date pour faire, sa seule offensive et la neige qui recouvrait Paris découragea les amateurs de force. La plupart préférèrent goûter les joies de la famille au coin du feu et, seuls, les « mordus » firent le déplacement. Il faut avouer qu'il leur fallut bien du courage pour supporter la température glaciale de la grande arène municipale où la maigre chaleur qui s'échappait des bouches de chauffage se perdait à jamais dans l'immensité déserte.

Déjà, l'an dernier, le nombre des spectateurs avait été des plus restreints et il semble, qu'il faille aujourd'hui en tirer une première conclusion : le Gymnase Japy est trop grand pour une telle épreuve. Même si la température avait été plus clémente, les quelques spectateurs qui seraient venus augmenter le nombre des fidèles auraient semblé perdus dans cette grande salle. Les concurrents eux mêmes ont l'impression de tirer devant des banquettes vides et ressentent mieux le maigre intérêt que suscite notre sport qui pourtant nous est si cher. L'ambiance n'y est pas. Il n'y a pas de communion entre le public et l'athlète. Chacun se sent seul. Celui qui tire ne sent pas autour de lui l'âme collective qui lui permettra des exploits et celui qui regarde n'a pas le sentiment d'appartenir à une grande commu-

nauté qui ne vit momentanément que jour la grandeur de l'effort.

Faut-il donc supprimer la finale du Critérium ? Bien qu'il semble à première vue que ce soit la solution la plus sage, du moins du point de vue financier, je n'hésite pas à répondre : Non ! Les jeunes haltérophiles méritent d'être encouragés et ils ne le sont déjà pas trop.

La finale du Critérium est la seule épreuve qui leur permet de se confronter sur le plan national. C'est pour eux un précieux encouragement. Toute leur saison est axée sur cette finale et seul le vieux pratiquant sait de combien de sacrifices et de renoncements est payée la qualification. Gardons donc la finale du Critérium National, mais essayons de lui redonner un peu plus de grandeur.

Pourquoi cette finale n'aurait-elle pas lieu en province ? A Lyon, à Marseille, à Lille, à Montpellier, à Nantes par exemple ? Je pense, que les frais ne seraient pas plus élevés car les provinciaux sont de plus en plus nombreux parmi les qualifiés. Ce, serait une bonne propagande pour notre sport. Les habitants des villes précitées ne sont pas gâtés comme les Parisiens, ils ne voient jamais ou presque de confrontations nationales ; les grandes manifestations internationales les ignorent. Peut-être porteraient-ils plus d'intérêt au Critérium que le public de Paris, car celui-ci le considère un peu comme une épreuve secondaire et se réserve pour le Championnat de France. Ce

serait aussi une récompense pour les dévoués qui se démènent un peu partout que de recevoir l'organisation de cette belle épreuve. Alors ? Pourquoi ne pas essayer dès l'an prochain une telle formule ? Un simple essai si l'on veut, mais sincère, convaincu, et je suis persuadé que ce sera un essai concluant.

Si maintenant on veut absolument maintenir la finale du Critérium à Paris, je pense qu'il faut renoncer définitivement au Gymnase Japy et choisir une salle de dimensions beaucoup plus modestes, où l'atmosphère sera facile à créer, où les athlètes et spectateurs se sentiront chez eux et où tout sera réuni pour que le Sport soit de qualité supérieure.

Après ces considérations générales, voyons maintenant ce que fut ce dernier Critérium au point de vue sportif et constatons d'abord que dans l'ensemble, les totaux réalisés furent inférieurs à ceux accomplis lors des éliminatoires.

A quoi doit-on attribuer cette différence ? Au froid d'abord, naturellement, qui gêna et paralysa les athlètes, à la fatigue du déplacement pour les provinciaux, au « trac » aussi pour certains dont c'était la première grande compétition ; enfin d'après certains, à l'arbitrage un peu trop large appliqué lors des éliminatoires.

J. DUCHESNE.
(Suite page 8.)



Document original : Daniel Menoni

PARTIE OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 1948

Présents : MM. Harasse, Simon Heilès, P. Rocca, R. Cayeux, E. Gouleau, J. Rosset, M. Dumoulin, Jean Dame, Verdier.

Assistent à la réunion : M. M. Ghizzo, Président du Comité du Lyonnais, MM. Rolet, Clutier, R. Duverger, J. Duchesne, R. Chaput.

Excusés : MM. Morin, Cantalice, Senilh, Hue.

Présidence successive de MM. S. Heilès et Harasse.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Demandes d'affiliation. - Les demandes d'affiliation suivantes sont homologuées :

- ✓ N° 3.051 : Association Sportive Messine, à Paris.
- ✓ N° 3.052 : Stade Sottevillais.

Le changement de titre de l'Alliance Crestoise en Union Sportive Crestoise est homologué.

Homologation de records. - Le Conseil homologue comme records de France les performances suivantes :

Poids Moyens. Développé à deux bras en haltères séparés : 91 k par Marchal, le 16 décembre 1947, à Montpellier. Arbitre : M. Rocca.

Poids Lourds. Croix de fer, poids sur la main : 52 k ; et Croix de fer en haltères : 41 k par Gareau, le 29 novembre 1947, à Nantes. Arbitres : MM. Bernier et Piou.

Conséquences de l'annulation de la Finale de la Coupe de France. - Le Président rappelle que la Finale de la Coupe de France 1947, qui devait se disputer le 14 juin 1947 dut être reportée à une date ultérieure en raison de la grève des chemins de fer. Le Comité du Lyonnais, à qui en avait été confiée l'organisation, s'était remis courageusement à l'ouvrage pour que cette finale puisse se disputer le 25 octobre, lorsque, quelques jours seulement avant la date prévue, il reçut une lettre du Comité du Languedoc l'informant que son équipe se voyait dans l'obligation de déclarer forfait. Il en avisa par dépêche la Fédération, lui demandant d'intervenir auprès de M. Rocca, et si la Finale devait être organisée.

Le Comité du Languedoc ayant répondu qu'il maintenait son forfait, le Conseil décida d'annuler le match du 25 octobre ce qui lui valut une énergique protestation du Comité du Lyonnais d'une part, et du Comité des Flandres d'autre part, dont les athlètes s'étaient préparés pour la rencontre prévue.

Le Président tient à souligner que ce n'est pas sans hésitations et examen que fut prise cette décision. Jusqu'à la fin de la réunion le Conseil attendit la réponse du Comité du Lyonnais - à qui son avis avait été demandé - et qui ne parvint que le lendemain. Des considérations d'ordre financier d'une part, la crainte de décevoir le public lyonnais en lui offrant un match Île-de-France - Flandres au lieu de la rencontre triangulaire annoncée, ce qui aurait été à l'encontre du but de propagande recherché, ont fait que le Conseil a finalement opté pour l'annulation de l'épreuve.

Après les explications de M. Rocca au sujet du forfait de l'équipe du Languedoc et une discussion à laquelle prennent part MM. Harasse, Jean Dame, Rolet, Chaput, Ghizzo, il est décidé :

1. Que de nouvelles élections auront lieu au Comité du Languedoc, après démission du Bureau actuellement en exercice. Un Membre du Conseil représentera la F.F.P.H., à la réunion ;
2. Que l'organisation de la première réunion préolympique sera confiée au Comité du Lyonnais et comportera à son programme un match inter-nations ;
3. Que le classement de la Coupe de France 1947 sera établi en prenant pour base les résultats des éliminatoires, c'est-à-dire :

1^{er} Comité de l'Île de France : 1.722 k 500 ; 2^e Comité des Flandres : 1.712 k 500 ; 3^e Comité Anjou-Bretagne : 1.607 k 500 ; 4^e Comité de l'Orléanais : 1.650 k ; 5^e Comité de Lorraine : 1.577 k 500 ; 6^e Comité des Pyrénées : 1.572 k 500 ; 7^e Comité de Champagne : 1.550 k ; 8^e Comité de Provence : 1.487 k 500 ; 9^e Comité de Guyenne : 1.407 k 500.

Le Conseil exprime enfin ses regrets que le Comité du Languedoc n'ait pas mis tout en œuvre, malgré la défection de ses athlètes de 1^{re} série, pour constituer une équipe en vue de la finale du 25 octobre.

Jeux Olympiques. - A la suite de la circulaire adressée aux Comités régionaux pour leur demander d'indiquer à la F.F.P.H. les athlètes qui leur paraîtraient susceptibles de figurer sur la liste des « possibles » et « probables » en dehors de ceux déjà désignés, le Comité de l'Île-de-France propose : Bugnicourt ; le Comité des Pyrénées : Dini ; le Comité des Flandres : Dochy. Il sera demandé à ces athlètes de prendre l'engagement d'honneur de s'entraîner en vue des Jeux Olympiques de Londres.

Lecture est donnée de la lettre adressée à Ferrari conformément à la décision de la dernière réunion du Conseil. Aucune réponse n'étant parvenue à ce jour, il en sera envoyé copie à Ferrari et au Comité du Languedoc.

Communications diverses et correspondance. - Le Conseil prend connaissance des explications du Comité du Limousin à la suite de la réclamation déposée par l'A.S. Préfecture de Limoges.

Le Conseil, après étude du dossier, décide de demander au Comité du Limousin d'accorder la mutation de l'athlète Thévenet, présentée dans les délais réglementaires et de convoquer une assemblée générale pour permettre à l'A.S. Préfecture de Limoges de faire partie du Bureau du Comité régional.

- Lettre de M. Lomet, Président du Comité du Dauphiné, protestant contre la délivrance de licences par le Comité du Lyonnais, au titre de l'Association Sportive des Cheminots de Vénissieux, à des athlètes relevant du Comité du Dauphiné.

Après une étude approfondie de la question, le Conseil a estimé que le cas d'un Club adhérent à un autre Comité régional, et celui d'un athlète demandant une licence au titre d'une association dépendant d'un autre Comité régional, doivent être considérés différemment. Il semble difficile, étant donné la réglementation actuelle de la F.F.P.H., d'interdire à un athlète d'adhérer au Club de son choix surtout lorsque sa mutation a pour but des facilités d'entraînement et de pra-

tique de son sport. On peut simplement regretter en ce qui concerne les athlètes de Bourgoin que l'avis du Club quitté n'ait pas été demandé, mais encore ce dernier n'aurait-il pu émettre un avis défavorable que pour un motif valable, tel que non paiement de cotisation, etc.

Par contre, l'avis formel du Conseil est qu'un Club ne peut faire partie d'un Comité régional autre que celui que lui assigne sa situation géographique.

Au surplus, une refonte des règlements intérieurs et sportifs étant actuellement en cours, toutes ces questions trouveront, dans l'avenir, une solution équitable.

- Lettre de M. Chaufour au sujet de l'inauguration du Monument Maspoli.

Il sera proposé au Comité qui s'est chargé de l'érection du Monument que cette inauguration coïncide avec la réunion préolympique prévue à Lyon.

- Lettre de l'Association Sportive de la Préfecture de Police au sujet de la constitution d'une Union Sportive des Polices de France et d'Outre-mer. Le Secrétariat est chargé de la réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.

LE 5^e FRANCE-ANGLETERRE

Le 5^e France-Angleterre s'est disputé à Londres le 26 mars dernier.

Après un voyage très agréable de Paris à Douvres par Calais, puis à Victoria Station, nous fûmes accueillis par le sympathique Oscar State, secrétaire général de la Fédération anglaise qui nous souhaita la bienvenue. Des voitures très confortables nous conduisirent ensuite à notre hôtel.

Russel Square - Imperial Hôtel. Stop. Immense bâtisse ancestrale avec ses quelque mille chambres. Dîner sommaire, et repos.

Le samedi matin 26, breakfast et pesée. Tous nos athlètes sont au poids. On ne peut en dire autant des Britanniques, qui y parviennent quand même.

L'après-midi, match au King George's Hall. Présentation des équipes, suivant l'usage et speech.

Héral ouvre la compétition des poids Plumes. Son total de 295 k, bien qu'au-dessous de ses performances habituelles, ne signifie pas qu'il ait démerité. Ce jeune homme de 22 ans travaille très dur et jusqu'au jeudi soir, jour de son départ de Montpellier, il avait déchargé des colis. Il a dû ensuite prendre le train, traverser toute la France, puis se rendre en Angleterre où il se présenta, malgré toute sa volonté, diminué physiquement.

Le deuxième match vit Aleman aux prises avec Halliday. Match de poids Léger contre poids Moyen, cela dit, non pas pour excuser Aleman mais parce que - nos amis anglais le savent bien - c'est la vérité, qui n'enlève rien à la grande valeur d'Halliday, aussi bien comme léger que comme moyen.

Dans le troisième match : Watson-Bouladou (poids Moyens), notre représentant sortit vainqueur. Bouladou est en pleine ascension et peut aller très loin s'il ne brûle pas les étapes. Watson fut, comme toujours, régulier et « gentleman ».

Le quatrième match : Barnett-Debuf (poids Mieux) fut gagné par Barnett avec un assez joli total : 365 kilos. Debuf, qui devait faire un peu mieux, n'aurait pu battre son adversaire puisque sa meilleure performance est 360 k. Néanmoins, très bonne tenue de notre représentant pour son premier match international.

Le cinquième match : Knight-Perquier vit la défaite de ce dernier devant un adversaire que je n'avais pas revu sur le ring depuis fort longtemps. Je dois dire, à la décharge de Perquier que, très sportif suivant son habitude, il accepta, en raison de notre pénurie actuelle de poids Lourds, de tirer dans cette catégorie, alors qu'il est en réalité Mi-lourd. Son adversaire pesait 92 k 750 et de plus possédait la classe, ce qui ne gêne rien.

Le sixième match était réservé aux poids Coqs : Greenhalgh (Angleterre) et Thévenet (France) avec la participation hors compétition de Namdjou (Iran).

Namdjou surclassa ses adversaires et peut être considéré comme un espoir certain pour les Jeux.

Quant à Thévenet, son total de 260 kilos laisse beaucoup à désirer, surtout qu'il avait réussi devant moi, à Limoges, 272 k 500. Que faut-il en conclure ? Manque-t-il de mordant ou bien tout simplement se laisse-t-il impressionner ? Attendons, pour émettre une opinion définitive, les prochains matches inter nations.

Après ce cinquième match France-Angleterre, le palmarès s'établit comme suit : Angleterre 3 victoires, France 2. Nous espérons avoir notre

revanche. En attendant, mes félicitations au Directeur de l'équipe anglaise, mon collègue John Barrs.

Je veux aussi remercier tous les Dirigeants anglais et français qui ont organisé ou arbitré cette rencontre : Oscar State, L. Ball, F. Horst, H. Bus-ton, W. McKee, H. Johnson, J.-B. Parker, W. Jones, W.-F. Hughes, A. Ellis, H. Baker et MM. E. Gouleau et Robert Cayeux.

L'arbitrage de la rencontre fut parfait.

Jean DAME.

Résultats Techniques

NOMS DES CONCURRENTS	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
Poids Plumes					
1. CREUS (Grande-Bretagne).....	58,5	82,500	95, -	120, -	297,500
2. HÉRAL (France).....	59,7	85, -	90, -	120, -	295, -
Poids Légers					
1. HALLIDAY (Grande-Bretagne).....	67,5	92,500	107,500	137,500	337,500
2. ALEMAN (France).....	67,2	92,500	97,500	127,500	317,500
Poids Moyens					
1. BOULADOU (France).....	74,5	95, -	112,500	145, -	352,500
2. WATSON (Grande-Bretagne).....	74,6	100, -	110, -	135, -	345, -
Poids Mi-Lourds					
1. BARNETT (Grande-Bretagne).....	82,5	107,500	112,500	145, -	365, -
2. DEBUF (France).....	80, -	97,500	107,500	140, -	345, -
Poids Lourds					
1. KNIGHT (Grande-Bretagne).....	82,7	112,500	112,500	145, -	370, -
2. PERQUIER (France).....	92,7	100, -	105, -	130, -	335, -
Poids Coqs					
1. GREENHALGH (Grande-Bretagne).....	55,7	87,500	77,500	102,500	267,500
2. THÉVENET (France).....	55,7	82,500	75, -	102,500	260, -
<i>Hors compétition</i>					
NAMDJOU (Iran).....	55,5	87,500	87,500	117,500	292,500

ÉLECTIONS A LA F.F.P.H.

L'Assemblée générale qui s'est réunie le 3 avril 1948, au siège du Comité National des Sports, a désigné comme suit les membres du Conseil d'administration de la F.F.P.H. :

MM. Cantalice, Dame, Harasse, Morin, Du-verger, Piou, Dumoulin, Gouleau, Heilès, Her-vochon, Duchesne, Rolet, Buisson, Chaix, Verdier, Cayeux, Clutier, Senilh, Hue, Recor-don, Rocca.

Le Conseil d'administration a élu à son tour un Comité de Direction ainsi formé :

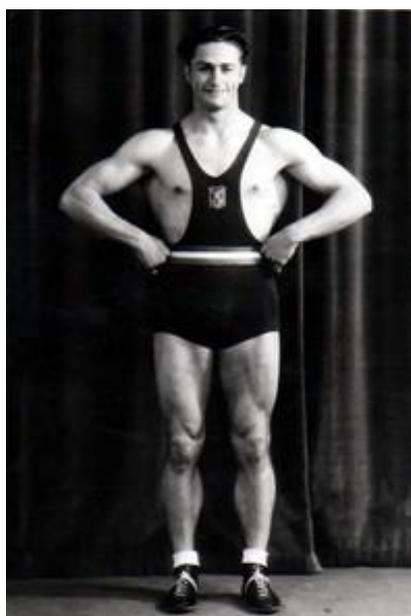
Président : M. C. Harasse.

Vice-présidents : MM. S. Heilès, P. Hue, P. Rocca, L. Verdier.

Secrétaire général : M. Jean Dame. Trésor-ier M. R. Cayeux.

Membres : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, A. Rolet.

Président de la Commission des règlements et discipline : M. E. Gouleau.



Jean DEBUF

Champion de France Poids Mi-Lourds et toutes catégories 1948.

NOS JOIES

Jean Debuf, champion de France 1948, toutes catégories, nous fait part de la naissance de son fils Jean, à Bousbecque (Nord), le 27 mars 1948.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

A l'issue des Championnats de France 1948, le 4 avril dernier, le Colonel Clayeux, directeur des Sports, a remis le diplôme de la Médaille de l'Éducation Physique à :

M. Jacono, président du Comité d'Algérie (Médaille d'or).

M. Lomet, président du Comité du Dauphiné (Médaille d'or).

M. Ghizzo, président du Comité du Lyonnais (Médaille d'or).

M. Gourhand, secrétaire du Comité du Lyonnais (Médaille d'argent).

M. Vignier, trésorier du Comité de l'Île-de-France (Médaille de bronze).

A tous, nos bien sincères félicitations.



DANS NOS

COMITES REGIONAUX

COMITE D'ALSACE

Les Championnats d'Alsace Individuels

Plus de 60 athlètes appartenant aux sociétés du Comité d'Alsace se sont présentés le dimanche 14 mars, Restaurant Wolfer à Strasbourg - Kœnigshoffen pour y disputer le titre de champion d'Alsace 1948 dans les diverses séries et Catégories. Ces championnats, bien organisés par la S.A. Kœnigshoffen, ont donné des résultats satisfaisants, surtout chez nos jeunes haltérophiles. C'est ainsi que deux nouveaux records d'Alsace juniors ont été établis, le premier dans la catégorie des poids Plumes par le Jeune athlète Daros, de Guebwiller, avec 72 kilos au développé à deux bras et le deuxième dans la catégorie des poids Moyens par l'excellent haltérophile Lix Jean, de la S.A. Kœnigshoffen à l'épaulé et jeté à deux bras avec 104 k 500. Chez nos seniors, ce sont Saettel, de l'A.S.P.T.T. et Commenginger, de Haguenau, qui méritent d'être mentionnés tout spécialement. Saettel vient de battre les deux champions d'Alsace poids Plumes Ceccaroni (Mulhouse) et Kracher (Sélestat), tandis que Commenginger a manqué de peu de ravir le titre à notre champion d'Alsace poids Léger Sengelin (Sélestat).

Voici les résultats définitifs des premiers classés dans ces championnats sur les trois mouvements olympiques (développé, arraché, épaulé et jeté à deux bras) :

Poids coqs (56 kgs)

1^{re} série : 1. Obrecht (A.S.P.T.T.), 207 k 500.

2^e série : 1. Haas Henri (Kœnigshoffen), 192 k 500.

Juniors : 1. Giller Jean (Mulhouse), 152 k 500.

Poids Plumes (60 kgs)

1^{re} série : 1. Saettel (A.S.P.T.T.), 252 k 500 ; 2. Ceccaroni (Mulhouse), 247 k 500 ; 3. Kracher (Sélestat), 247 k 500.

2^e série : 1. Lambs (Kœnigshoffen), 202 k 500 ; 2. Noll (Sélestat), 177 k 500.

Juniors : 1. Daros (Guebwiller), 212 k 500 ; 2. Have (Wittenheim), 172 k 500.

Poids légers (67 kgs 500)

1^{re} série : 1. Sengelin (Sélestat), 262 k 500 ; 2. Commenginger (Haguenau), 260 k ; 3. Mohr (S.A. Strasbourg), 237 k 500.

2^e série : 1. Weber (Neudorf), 230 kilos ; 2. Weibel (Sélestat), 200 k.

Juniors : 1. Walter (Mulhouse), 247 k 500 ; 2. Rietsch (Mulhouse), 232 k 500 ; 3. Ségaux (Haguenau), 225 k ; 4. Kapp (Kœnigshoffen), 217 k 500.

Poids moyens (75 kgs)

1^{re} série : 1. Baumgartner (S.A. Strasbourg), 285 k ; 2. Stresser Roger (Haguenau), 265 k ; 3. Stresser Fernand (Haguenau), 255 k ; 4. Flick (Kœnigshoffen), 252 k 500.

2^e série : 1. Kehren (A.S.P.T.T.), 247 k 500 ; 2. Schiermeyer A. (Sélestat), 245 k.

Juniors : 1. Lix Jean (Kœnigshoffen), 252 k 500 ; 2. Schiermeyer (Sélestat), 242 k 500 ; 3. Meyer (S.A. Strasbourg), 240 k.

Poids mi-lourds (82 kgs 500)

1^{re} série : 1. Denny (A.S.P.T.T.), 295 k.

2^e série : 1. Biechely, (Sélestat), 257 k 500.

Juniors : 1. Reisacher (S.A.S.), 235 k ; 2. Koelsch (Kœnigshoffen), 230 k ; 3. Giller Paul (Mulhouse), 217 k 500.

Poids lourds

1^{re} série : 1. Siegel (S.A. Strasbourg), 317 k 500 ; 2. Koelsch (Sélestat), 295 kilos.

2^e série : 1. Loeffler (S.A. Strasbourg), 267 k 500.

Juniors : 1. Jehl (Sélestat), 255 k.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Les Championnats de Paris

1^{re} série

Le Comité de l'Île-de-France organisait, le dimanche 21 mars, salle de la Société Athlétique Montmartroise, son annuel Championnat de Paris 1^{re} série, épreuve qualificative pour les Championnats de France.

A 14 h 30, les poids Coqs ouvraient ces Championnats de Paris devant une assistance nombreuse. Watier, toujours précis et sûr, s'assurait la première place, tandis que Bouvier, de la S.A.M., enlevait de justesse la seconde place à Duchesne, de l'A.S. Bourse. Picard, de la S.A.M., qui a de grandes possibilités mais manque de métier et Rio, qui fit preuve de volonté dans tous ses essais, prirent les places suivantes.

C'est toute une sélection d'athlètes poids Plumes de l'U.S. Métro qui leur succède et Fischer, actuellement en pleine forme, enlevait le titre à Le Guillerm, parce que plus léger, et réussissait un impeccable jeté hors match avec 120 k. Les jeunes Hochard et Baumel réussirent de bonnes performances dans un très beau style.

Chez les Légers, Aleman, se dégageant du lot, enleva sans peine le titre, en apportant ainsi le 3^e titre à son club et réussissant un total de 312 k 500 sans un essai. Bertolozzi et Nicolas prirent les 2^e et 3^e places, tandis que le jeune Resch, du C. A. La Varenne, prenait la 4^e.

La présentation des Moyens nous permettait de retrouver le souriant Ferrari qui, en totalisant 345 k, se qualifiait pour le Championnat de France, tandis que Caillet, en forme et rageur, enlevait in extremis le titre à Busch et que le jeune Laufer, de la S.A.M., plein de possibilités, se qualifiait pour le Championnat de France Juniors.

Beis, de l'U.S. Métro, continuait la série, enlevant le titre des Mi-lourds et le 5^e pour son club, tandis que Vandaële, de la Bourse, soufflait la seconde à Ciolina, du Métro.

Cet après-midi haltérophile se terminait par un succès total de l'U.S. Métro et c'est Roulier, plein de mordant et de volonté, qui enlevait le titre des Lourds à Chaput, tous deux totalisant 350 k, tandis que Lisambart apportait à cette bataille la preuve de ses moyens.

Le public prouva l'intérêt qu'il prenait à la réunion tant par son respect de la concentration des athlètes que par les chaleureux applaudissements dont il encouragea tous les concurrents.

Excellente journée de propagande pour le sport haltérophile, journée dont le parfait déroulement fut aussi assuré grâce à l'impeccable arbitrage de MM. Cayeux, Morin et Reiss.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Coqs : 1. Watier (U.S. Métro), 260 k ; 2. Bouvier (S.A.M.), 240 k ; 3. Duchesne (A.S. Bourse), 237 k 500 ; 4. Picard (S.A.M.), 230 k ; 5. Rio (U.S. Métro), 227 k 500.

Plumes : 1. Fischer (U.S. Métro), 280 k ; 2. Le Guillerm (U.S. Métro), 280 k ; 3. Hochard (U.S. Métro), 265 k ; 4. (Junior) Baumel (U.S. Métro), 242 k 500.

Légers : 1. Aleman (U.S. Métro), 312 k 500 ; 2. Bertolozzi (U.S. Métro), 280 k ; 3. Nicolas (S.M. Choisy), 272 k 500 ; 4. (Junior) Resch (C.A. La Varenne), 247 k 500.

Moyens : 1. Caillet (U.S. Métro), 302 k 500 ; 2. Busch (A.S. Bourse), 300 k ; 3. (Junior) Laufer (S.A.M.), 295 k.

Hors match : Ferrari (H.C. Montpellier), 345 k.

Mi-lourds : 1. Beis (U.S. Métro), 330 k ; 2. Vandaële (A.S. Bourse), 320 k ; 3. Ciolina (U.S. Métro), 317 k 500 ; 4. (Junior) Huan (Meulan), 280 k.

Lourds : 1. Roulier (U.S. Métro), 350 k ; 2. Chaput (A.S. Bourse), 350 k ; 3. Lisambart (A.S. Bourse), 332 k 500.

AVIS IMPORTANT !

Un dirigeant du Stade Sottevillais, qui assistait à l'assemblée générale de la F.F.P.H., le 3 avril dernier, n'a pas retrouvé sa gabardine à l'issue de la réunion.

Celui de nos collègues qui l'a emportée par erreur est prié de bien vouloir la faire tenir au Secrétariat de la Fédération, 35, rue Tronchet, (Anjou 54-63).

Résultats des Championnats de France Juniors et Seniors 1948

Disputés le 4 Avril 1948, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris

CHAMPIONNAT JUNIORS

NOMS DES CONCURRENTS	SOCIÉTÉS	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
Poids Coqs (minima imp. 210 k.)						
1. Lebon.....	C.O. Chalonnais	55,2	65, -	72,500	95, -	232,500
2. Nieto.....	Ralliement Mustapha	55,3	70, -	70, -	90, -	230, -
3. Scortesse.....	A.C. Montpellier	55,6	65, -	65, -	90, -	220, -
N. cl. Domergue G.....	A.C. Montpellier	55,3	55, -	65, -	0, -	0, -
Poids Plumes (240 k.)						
1. Baumel.....	U.S. Métro	59,5	60, -	77,500	102,500	240, -
Poids Légers (260 k.)						
1. Domergue M.....	A.C. Montpellier	64,3	80, -	80, -	110, -	270, -
2. Garcia.....	Ralliement Mustapha	64,5	80, -	77,500	102,500	260, -
3. Ribes.....	Frontignan A.C.	66, -	75, -	80, -	105, -	260, -
Poids Moyens (275 k.)						
1. Dochy.....	Union Halluinoise	74,9	95, -	97,500	127,500	320, -
2. Laufer.....	S.A. Montmartroise	72,4	90, -	90, -	112,500	292,500
3. Le Dref.....	C.O. Chalonnais	73,9	72,500	95, -	122,500	290, -
Poids Mi-Lourds (290 k.)						
1. Delebois.....	A.S. Chem. Hellemmes	78,4	92,500	95, -	125, -	312,500

CHAMPIONNAT SENIORS

NOMS DES CONCURRENTS	SOCIÉTÉS	POIDS DE CORPS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
Poids Coqs (minima imp. 250 k.)						
1. Thévenet.....	A.S. Préfect. Limoges	55,6	85, -	75, -	105, -	265, -
2. Watier.....	U.S. Métro	56, -	80, -	80, -	105, -	265, -
3. Marcombes.....	U.S. Tours	53,1	70, -	77,500	105, -	252,500
Poids Plumes (275 k.)						
1. Le Guillerm.....	U.S. Métro	60, -	85, -	90, -	120, -	295, -
2. Héral.....	A.C. Montpellier	59,9	85, -	90, -	115, -	290, -
3. Baril.....	C.S. Chem. Nantais	59,7	77,500	85, -	117,500	280, -
4. Moulins.....	H.C. Narbonne	59,4	85, -	80, -	110, -	275, -
N. cl. Fischer.....	U.S. Métro	59,5	72,500	85, -	115, -	272,500
Populier.....	Union Roubaissienne	59,7	75, -	82,500	0, -	0, -
Poids Légers (300 k.)						
1. Aleman.....	U.S. Métro	67,3	92,500	97,500	125, -	315, -
Poids Moyens (315 k.)						
1. Bouladou.....	A.C. Montpellier	74,7	95, -	110, -	145, -	350, -
2. Herbaux.....	A.S. Tramways Lille	75, -	97,500	105, -	125, -	327,500
3. Dini.....	Toulouse H.C.	74,9	90, -	95, -	130, -	315, -
Poids Mi-Lourds (335 k.)						
1. Debuf.....	Union Halluinoise	80,7	100, -	110, -	142,500	352,500
2. Perquier.....	C.A. Pont-Audemer	81,3	102,500	105, -	135, -	342,500
Poids Lourds (350 k.)						
1. Chaput.....	A.S. Bourse	89,3	100, -	110, -	140, -	350, -
N. cl. Roulier.....	U.S. Métro	89, -	95, -	107,500	135, -	337,500

Debuf (Poids Mi-lourd) est Champion toutes catégories.

Le Prix du Président de la République est gagné par Bouladou (Poids Moyen).

Le Challenge Berr est attribué à Le Guillerm (Poids Plume).



○
L'ENTRAÎNEMENT
AUX POIDS
ET HALTÈRES



(Suite)

MISE EN CONDITION

Si nous reprenons le plan d'entraînement esquissé dans un précédent numéro du Bulletin, nous constatons que cette mise en condition comporte deux parties essentielles :

1. Augmentation des qualités en général ;
2. Recherche de l'automatisme du geste.

La première partie du programme consiste uniquement à acquérir une musculature. Pour y parvenir, il faut pratiquer journallement une culture physique athlétique avec barres et haltères ; Ce travail doit former les muscles dans un but bien déterminé, c'est-à-dire permettre au pratiquant de réaliser « *lourd* » au moment où sa condition sera parfaite. Il y aura donc lieu de ne pas perdre de vue trois facteurs excessivement importants, à savoir :

- a) *Le dosage* : L'athlète qui travaille trop longtemps ou trop sévèrement brûle les étapes et risque, sa forme étant prématurée, d'être surentraîné, fatigué, déprimé, bref à bout de souffle au moment des compétitions importantes ;
- b) *Le choix des exercices à exécuter* : Une trop grande diversité des mouvements n'est pas recommandée, car il ne s'agit pas de la préparation à un concours de beauté plastique.

Les exercices choisis doivent être, comme je l'ai indiqué brièvement dans mon premier article, exécutés avec une charge moyenne d'abord, puis de plus en plus lourde au cours d'une séance de travail. Progressivement, de séance en séance, ces charges seront augmentées, de sorte que les poids considérés comme lourds durant le premier mois deviendront les poids moyens du mois suivant.

J'ai parlé également du nombre des répétitions. J'y reviens encore pour rappeler qu'il ne faudra jamais pousser l'exercice jusqu'à la limite de ses forces. Suivant les muscles et les segments sollicités, les charges employées, 5 à 10 répétitions seront suffisantes et même, dans certains cas, 3 à 5 seulement. Quant aux variétés de mouvements, 4 ou 5 exercices principaux devront être choisis le premier mois pour y adjoindre, par la suite, ceux qui paraîtront les plus profitables aux points faibles de la musculature. La limite maxima sera en tout cas 10 exercices divers.

c) *Le mode d'exécution de la séance d'entraînement* : Les leçons doivent être chronométrées. Je ne conseille pas de « *traîner* » en bavardant dans la salle d'entraînement. Minutez le travail : les exercices durent X secondes, y

compris la préparation du matériel ; calculez le temps nécessaire à la récupération et, avec un minimum de connaissances arithmétiques, un horaire d'entraînement peut être établi.

Le lieu où se déroule l'entraînement ne doit pas être une salle de billard ou de café. Je dirai que, personnellement, je le considère comme un sanctuaire on n'y fume pas, on n'y parle pas à haute voix pour ne rien dire. Ceux qui y pénètrent en spectateurs doivent le faire discrètement et se placer de manière à ne pas gêner les pratiquants.

La concentration, le calme sont nécessaires, même lorsqu'on exécute des exercices avec des poids moyens car s'il ne s'agit pas de battre un record, il faut néanmoins veiller à une correction parfaite du mouvement. Il ne faut pas perdre de vue que chaque minute de travail doit « *payer* » et que vous devez en récolter les fruits. Aucune négligence ne doit être permise, un exercice mal conduit est exécuté pour rien.

Ce travail calme et raisonné est doublement profitable :

1. Il évite les pertes de temps à l'entraînement et les séances ainsi condensées sont moins épuisantes ;
2. Il conserve intactes les réserves nerveuses.

Il procure un rendement maxima et une soif de travail toujours accrue.

Je pense avoir donné, dans ces quelques lignes, « *l'esprit* » dans lequel le travail doit être entrepris car, avant de se lancer dans une tâche, il faut posséder « *l'état d'âme* » nécessaire. Le succès ne récompensera les efforts qu'à deux conditions : la première, c'est que la manière dont doit être conduit l'entraînement ait été comprise, la seconde c'est que l'athlète l'accomplisse avec cœur et avec courage.

**RECHERCHE DE L'AUTOMATISME
DU GESTE**

C'est un sujet très vaste dont nous reparlons chaque fois qu'il sera nécessaire au cours des articles techniques traitant des différents mouvements haltérophiles.

Dans le plan d'entraînement, nous avons simplement émis l'idée suivante : L'automatisme du geste est obtenu au maximum grâce à l'entraînement avec des barres légères.

Cette expression « *barres légères* » doit prendre racine dans l'esprit du pratiquant et rester étroitement liée avec le terme « *automatisme du geste* » car elle en est vraiment la base indiscutable.

Pour rester dans le cadre du sujet que nous développons aujourd'hui, c'est-à-dire la « *mise en*

condition », nous dirons que cet entraînement de technique et de style avec barres légères, autrement dit cette recherche de la perfection des gestes haltérophiles, doit être mené de concert avec le travail d'augmentation des qualités en général, c'est-à-dire la culture physique athlétique.

En effet, dans certains exercices dits de musculature, il y a des phases d'exécution qui se retrouveront dans tel ou tel mouvement : développé, arraché ou épaulé et qui, de ce fait, entraînent le pratiquant à la recherche de cet automatisme, de cette coordination nécessaires. Le rythme, le sens de l'accélération au moment opportun, prennent déjà corps dans l'esprit de l'athlète.

La recherche de l'automatisme comporte également plusieurs points, à savoir :

1. l'étude technique de telle phase du geste mal exécutée, avec répétitions partielles du mouvement, puis exécution globale. Il faudra d'abord – bien que cela semble une Lapalissade – exécuter le mouvement en entier pour procéder ensuite aux rectifications qui s'imposent ;
2. les répétitions légères et enchaînées du mouvement étudié. Il faudra doubler ou tripler l'exercice sans poser la barre à terre : tripler avec très léger, doubler avec un peu plus lourd.

Ce travail dit « *à la suspension* » est excellent. Il donne non seulement des résultats techniques substantiels mais augmente les qualités de « *tirage* » des lombaires.

Pour le développé à deux bras, on étudiera séparément l'épaulé, puis le développé proprement dit. L'épaulé d'une barre pour ensuite la développer est très important et présente certaines particularités dans l'exécution.

A l'épaulé et jeté, on procédera également en deux phases. Exemple : tripler l'épaulé en suspension, puis reposer la barre pour le jeté ; épauler une seule fois et doubler ou tripler le jeté car il serait trop épuisant, même avec une barre légère, de tripler l'épaulé, puis le jeté sans repos.

A l'arraché, le triplé en suspension ne m'apparaît utile qu'en se servant d'une barre très légère ; avec une barre assez lourde, je le considère comme exercice trop intense pour l'organisme.

Voyons maintenant comment régler les entraînements de cette première période de la préparation haltérophile.

R. CHAPUT,
Moniteur National.
(Suite page 8.)



NOTRE
GALERIE
DE
CHAMPIONS

Pierre ALLEENE



Portrait de l'athlète par lui-même

Alleene Pierre.

Né le 19 juillet 1909, à Roubaix (Nord). Profession Mécanicien.

Taille 1 m. 69. Catégorie : Moyens.

A pratiqué les Poids et Haltères à l'Union Roubaissienne des Sports Athlétiques et à l'Union Sportive du Métro.

A débuté dans le sport haltérophile en 1927.

Principaux titres sportifs : Champion du Nord 1928, 1929, 1930. Vainqueur du Critérium Interrégional 1929, Champion d'Europe 1933. A participé aux Championnats d'Europe à Luxembourg et à Essen, au Championnat du Monde à Paris. Sélectionné pour France-Autriche et pour les Jeux Olympiques de Berlin.

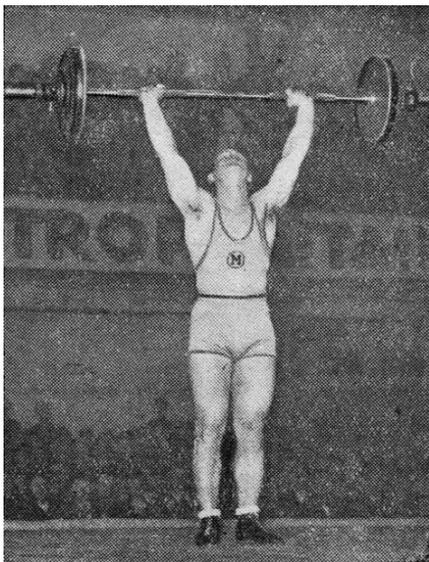
Records battus : Record de France de l'arraché à droite de 77 k 500 à 91 k 500 ; à gauche 81 k 500 ; à deux bras 103 k ; épaulé et jeté 140 k ; Record du Monde de l'arraché à droite : 91 k 500. Tous ces records dans la catégorie Poids Moyens. Comme Poids Mi-lourd record de France de l'arraché à droite, 92 k.

Méthode d'entraînement : Série de mouvements à 15 k environ au-dessous des meilleures performances.

Récompenses honorifiques : Médaille d'Or de l'Éducation Physique, Médaille des Évadés.

Ma plus grande joie au cours de ma carrière haltérophile : Ma victoire sur Rudé Ismayr, alors Champion Olympique, au Championnat d'Europe 1933.

Ma plus grande déception : Mon abandon, par suite d'un accident, au cours du Championnat de France 1930.



Pierre ALLEENE

Le modeste et souriant Alleene nous fait savoir qu'il est né en 1909 à Roubaix, riche en textile et fertile en hommes forts – qui voudrait le nier ? –

puisque Roubaix a donné le jour à trois « *arracheurs* » célèbres qu'il convient de citer dans l'ordre chronologique : Louis Vasseur, Marcel Dumoulin et Pierre Alleene.

Si nos souvenirs sont exacts, Alleene fait sa première apparition dans la Ville Lumière au 6^e Critérium Interrégional, le 23 décembre 1928, au poids de 72 k 500, en compagnie d'un athlète parisien du nom de Saguier. Le jeune Roubaissien arrache à droite 75 k, à gauche 67 k 500, développe 75 k, arrache 92 k 500 et jette 120 k. Comme présentation, c'est une carte de visite acceptable.

Au Championnat de France 1929, il arrache à droite 82 k 500, développe 70, arrache 95 et jette 120 k se classant 4^e derrière Roger François, le champion de l'époque, Le Put et l'Alsacien Eger. Au Championnat de France 1931, il arrache 85 à droite, développe 75, arrache 102 k 500 et jette 127 k 500, totalisant 780 points contre Bisogno : 790.

Hors de forme au Championnat de Paris 1933, Alleene développe 80 k, arrache 95 k et jette 120 k aussi, peu de temps après, au Championnat de France de la même année, ayant à cœur d'effacer ces performances médiocres, il accomplit la plus belle prouesse de sa carrière à l'arraché d'un bras. Il tire avec son compatriote et ami Dumoulin. Les barres, dans les mains de ces deux artistes de l'arraché, semblent être en carton tant elles sont enlevées avec facilité. Du bras droit, Alleene, d'entrée, enlève 80 k comme une plume, puis 85 k, enfin 90 k qui, aussitôt pesés, accuseront 91 k 500. C'est le record du Monde tout simplement. Dumoulin, Poids Lourd, pour ne pas être en reste de politesse, fera successivement 85, 90, 95 au premier essai ; histoire sans paroles mais qui dénote beaucoup de puissance et de sûreté d'exécution.

Si extraordinaire que fût le record d'Alleene, il se trouva un Autrichien du nom de Lachmann pour lui ravir son bien en y ajoutant un kilo, soit 97 k 500. Depuis 1934 environ, cette performance constitue toujours le record du Monde qui semble ne pas être battu de sitôt.

En France, aucun poids moyen ne l'a approché de façon inquiétante dans l'accomplissement de ce mouvement gracieux, net, rapide que représente l'arraché d'un bras. L'athlète se baisse, empoigne la barre, tire violemment des reins ; les jambes se fendent quelquefois mais plus souvent fléchissent pour se relever aussitôt tel un ressort. C'est un geste éclair à peine si on a le temps de le voir. Quel dommage que nos grandes compétitions soient privées de ce beau spectacle. Si nous cherchions bien, c'est peut-être Bisogno qui suivrait – à distance respectueuse – le Champion roubaissien à l'arraché à droite avec 95 k. C'est déjà coquet et nombreux sont les Poids Lourds incapables d'en faire autant.

Au Championnat de Paris 1934 disputé sur les trois exercices à deux bras et l'arraché de chaque bras, Alleene, avec 465 k bat Lepreux : 437 k 500. Au Championnat de France, Alleene arrache 87 k 500 à droite, 72 k 500 à gauche, développe 80 k, arrache 100 k, et jette 130 k totalisant 940 points devant Lepreux très fort, mais combien « *cabochard* » : 905 points.

Au Championnat de Paris en 1936, Lepreux, lassé de se faire battre, se fâche et l'emporte sur Alleene de 5 k : sur les 3 mouvements de barre. Même répétition au Championnat de France. Lepreux ne veut plus jouer le rôle de second et gagne encore, battant le Roubaissien.

Alleene sera encore Champion de Paris en 1937, précédant Amanieu, mais le Championnat de France revient une fois de plus à Lepreux enfin décidé à montrer son savoir-faire, avec 412 k 500 contre 402 k 500 à Alleene.

En 1938, le Roubaissien, approchant de la trentaine, prend, en même temps que de l'expérience,

du poids de corps. Accusant sur la bascule 78 k 700, il bat dans l'ordre, comme Mi-lourd, Le Put, Cottier et Roulier au Championnat de Paris. Au Championnat de France, développant pour la première fois 95 k, en compétition tout au moins, il n'est battu que de 5 k. par Ferrari.

Au Championnat de France 1939, il cède le pas, cela va sans dire, à l'imbattable Hostin, du reste en pleine forme. Ferrari est second, Alleene honorable 3^e.

Très jeune, trop même, il prend part au Championnat d'Europe à Luxembourg en octobre 1931, disputé sur les trois exercices à deux bras. Il succombe, bien entendu, devant les seigneurs de la fonte : l'Allemand Ismayr, l'Italien Galimberti et l'Égyptien Arafa. En compagnie de son ami Le Put qu'il précède de 2 k 500, il laisse derrière lui pourtant le fameux Autrichien Hipfinger, développeur médiocre mais très fort et très adroit d'une main.

Le 30 décembre 1934, les Autrichiens nous rendent visite. Alleene se heurte au même Hipfinger déjà sur le déclin. Bien que le Roubaissien s'assure 10 k d'avance à l'arraché d'une main, il perdra cependant la partie de 2 k 500 au total. Hipfinger 397 k 500, Alleene 395 k.

La plus belle victoire du Roubaissien fut certainement remportée au Championnat d'Europe disputé à Essen au mois de septembre 1933. S'il n'y a que sept concurrents dans les Poids Moyens, Ismayr semble le plus redoutable et paraît vraisemblablement le vainqueur de la catégorie. Les Allemands ont su faire leur choix en le désignant comme leur meilleur représentant. Ce Championnat d'Europe se dispute sur l'arraché de chaque bras et les 3 autres mouvements de barre à deux mains. On commence par l'arraché à gauche : Ismayr 70, 75, manque 80 k ; Alleene 72,500, 77,500, manque 80 k. Arraché à droite : Ismayr 72,500, 77,500, manque 82 k 500 ; Alleene 82,500, manque ses deux essais à 87,500.

Alleene a l'avantage de 12 k 500 ; il importe de ne pas le perdre. Duchateau le conseille « Tu vas perdre fort probablement ton avance au développé à deux mains, mais il reste les deux derniers mouvements qui peuvent et doivent intervenir en ta faveur ; Ismayr n'a pas gagné ». Comme prévu, Ismayr réussit effectivement au développé 100 k et Alleene 87 k 500. Les deux champions sont à égalité de points.

Épaulé et jeté à deux mains, Alleene n'hésite pas. Judicieusement conseillé par Duchateau et Jean Dame, il avale d'un trait 130, 135, 137,500. Ismayr 132,500, 140, manque d'assez loin 145 k. On proclame les résultats Alleene 497 k 500, Ismayr 492 k 500. Les officiels allemands, prévoyant la victoire d'Ismayr, lui réservaient la surprise d'un splendide chronomètre que, très sportivement, ils surent offrir au vainqueur inattendu.

Mentionnons, pour terminer, qu'au mieux de sa forme, Alleene a réussi à l'entraînement, comme Poids Moyen, 110 k à l'arraché et 140 k au jeté.

Comme beaucoup, hélas ! Alleene a payé son tribut à l'affreuse guerre qui vient de s'achever. Il avait quitté Paris et s'était réfugié dans le Midi d'où il est maintenant revenu. Il y a un an, ou l'apercevait à la Société Athlétique Montmartroise où, en spectateur attentif, il assistait aux performances de Perquier, Chaput, Roulier, qui semblaient l'intéresser particulièrement. Nourrissait-il quelques vellétés de reprendre contact avec la barre à disques, provocatrice au possible dans son immobilité, qui semble toujours un défi pour celui qui a su la manier avec de nombreux kilos ?

Alleene n'a pas encore atteint la quarantaine. « *Qui a bu, boira* »

LE CRITÉRIUM NATIONAL 1948

(Suite de la 1^{re} page)

Je crois cependant que ces derniers sont de mauvaises langues, car il faut bien constater que dans l'ensemble, le classement est à peu près celui qu'avait laissé envisager les résultats des éliminatoires. Nous devons donc imputer au froid la plus grosse partie des essais, beaucoup trop nombreux à mon avis. Au froid et aussi à la façon dont les athlètes réagirent, ou plutôt ne réagirent pas contre cet adversaire non prévu au programme.

Avec une telle température, il était prudent de s'échauffer longuement avant de monter sur le plateau et de ne quitter son survêtement qu'à la dernière minute, surtout que les arbitres, écorchant un peu le règlement, permirent de tirer avec d'épais pull-overs. Or, ce n'est pas toujours ce que nous avons vu. Au surplus, il fallait penser que l'échauffement préalable n'était pas encore suffisant et qu'il valait mieux commencer son premier essai un peu plus bas que d'habitude plutôt que de risquer de rater les deuxième et troisième, perdant ainsi des kilos précieux.

Manque de métier, dirons-nous, bien que certains athlètes soient déjà des habitués de la compétition, mais aussi manque de conseils. Constatation qui plaide en faveur du maintien de la finale du Critérium, car elle prouve que les jeunes ont besoin de s'aguerrir et ils ne le feront qu'en participant le plus souvent possible à des compétitions d'une assez grande importance. Cela méritait d'être dit, car on ne donnera jamais assez de conseils à nos espoirs, livrés trop souvent, hélas !, à leurs propres moyens.

Passons maintenant à l'examen des différentes catégories.

Chez les poids Coqs, la victoire revint à Gouerry, de Lyon, qui réalisa 240 k et qui rata de peu au jeté les 100 k qu'il avait épaulé assez facilement. Résultat très honorable, un des meilleurs de ce Critérium qui laisse espérer de bonnes performances de cet athlète qui a su conduire son match avec sagesse. Il ne fit qu'un seul essai malheureux, son jeté à 100 k. Picard, de la Montmartroise, semble avoir de gros moyens. C'est un athlète puissant qui nous avait habitué à mieux au développé, mais qui possède des « temps » très défectueux dans les mouvements de détente. De plus, il mena très mal son affaire et commença ses essais beaucoup trop haut, puisqu'il rata les deux premiers à l'arraché et les deux derniers au jeté. Nul doute que, bien conseillé, il ne réalise l'an prochain de très belles performances.

Jalby, de Béziers, triompha chez les Plumes, après une belle lutte avec Hochard, du Métro, qui rata son développé. Tous deux sont de bons espoirs, mais il semble que Ceccaroni, harmonieusement musclé, pourrait obtenir de bien meilleurs résultats en disciplinant ses efforts.

Dans les Légers, beau match entre Baillot, de Narbonne, et Sentenac, de Toulouse. Ce dernier,

meilleur styliste, l'emporta avec 277 k 500 contre 275 à Baillot qui semble pourtant plus puissant. Ghizzo fit deux beaux essais au jeté à 122 k 500, ce qui prouve au moins une belle énergie.

Boisnault, d'Angers et Busch, de l'A.S. Bourse, dominèrent chez les Moyens, mais ne réalisèrent respectivement que 297 k 500 et 292 k 500. Le premier bénéficia de l'indulgence des arbitres pour son épaulé à 120 k et triompha finalement de Busch qui rata ses arrachés. Tous deux se valent.

Algénir, de l'A.S.A. Gondolo, remporta la catégorie des Mi-lourds, en réalisant ses performances habituelles : 92,500, 97,500 et 125. C'est un bel athlète au style pur, de qui on peut attendre beaucoup mieux encore. Ciolina, du Métro, se défendit énergiquement et ne succomba que par la faible marge de 2 k 500, réalisant un bel épaulé et jeté à 127 k 500. Dans cette catégorie, Delebois, de Hellemmes, qui réalisa 300 k, est un sérieux espoir. Son style demande à être amélioré, mais quand il aura pris plus d'assurance, nul doute qu'il ne soit dangereux pour les meilleurs.

Chez les Lourds enfin, Lisambart, de la Bourse, triompha assez facilement de son camarade de club Eeckhoudt, malgré un mauvais départ au développé. Il arracha 105 k avec aisance et manqua de peu 135 à l'épaulé. C'est un athlète qui progresse et qui vient enrichir une catégorie plutôt pauvre. Eeckhoudt est doué d'une grande force naturelle, mais à besoin de beaucoup travailler son style et il est certain qu'il obtiendra des succès chez les Mi-lourds, sa véritable catégorie.

Dans l'ensemble, les résultats furent assez encourageants et si personne ne se révéla comme le firent autrefois Hostin, Ferrari et Alleene dans ce même Critérium, on peut tout de même faire confiance aux vainqueurs et à quelques jeunes débutants. Le sport haltérophile n'est pas mort et la province en particulier fait de méritoires efforts pour lui donner un éclat de plus en plus vif. Le Critérium National vient de nous montrer que ces efforts ne sont pas vains.

J. DUCHESNE.

**L'entraînement
aux poids et haltères**

(Suite de la page 6)

Le travail doit être journalier pendant six jours de la semaine ; prendre un jour de repos musculaire qui ne sera pas obligatoirement le dimanche.

Celui qui dispose de nombreux loisirs et dont les occupations professionnelles n'exigent pas une grande énergie peut, s'il le veut, consacrer trois quarts d'heure ou une heure chaque matin à la culture physique athlétique et, le soir, trois quarts d'heure à une série légère sur l'arraché, et l'épaulé-jeté, mais je pense que cette méthode n'est pas à la portée de tous et est incompatible avec les exigences de la vie actuelle.

Dans ce cas, il faut s'en tenir à une séance journalière d'une heure, le soir par exemple en respectant l'alternance : un jour, culture physique athlétique, le lendemain, entraînement léger sur les mouvements olympiques.

Les séances doivent être préparées et non laissées à l'improvisation, ni aux impulsions qui sont souvent mauvaises conseillères et ne peuvent mener qu'à des abus préjudiciables à la préparation de l'haltérophile.

Après cet exposé axé uniquement sur le travail haltérophile en salle, je voudrais rappeler que le travail des muscles n'est pas tout et que la « mécanique intérieure » de l'individu tient une place de premier ordre dans l'entraînement du spécialiste. En effet, notre organisme a besoin pour subsister, d'air, de nourriture et de repos. La condition de vie de l'homme est capitale et la forme est fonction de son équilibre physique et moral.

Nous reviendrons d'ailleurs longuement sur ces sujets aussi passionnants qu'importants.

(A suivre.)

R. CHAPUT,
Moniteur National.



**NOS
INFORMATIONS**



LA RÉUNION DE LYON

L'équipe d'Italie ayant déclaré forfait pour le match qu'elle devait disputer contre l'équipe de France le 24 avril, à Lyon, la F.F.P.H. a dû mettre sur pied, en dernière heure, une réunion de sélection préolympique des « possibles » et « probables ».

LES STAGE RÉGIONAUX

Un Stage d'Haltérophilie pour Moniteurs et Athlètes aura lieu à Montpellier du 2 au-8 mai. Un autre à Strasbourg, du 7 au 12 juin.

Inscriptions à la F.F.P.H.

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

3^e ANNÉE. - N 23

*organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
- CHAQUE MOIS -*

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

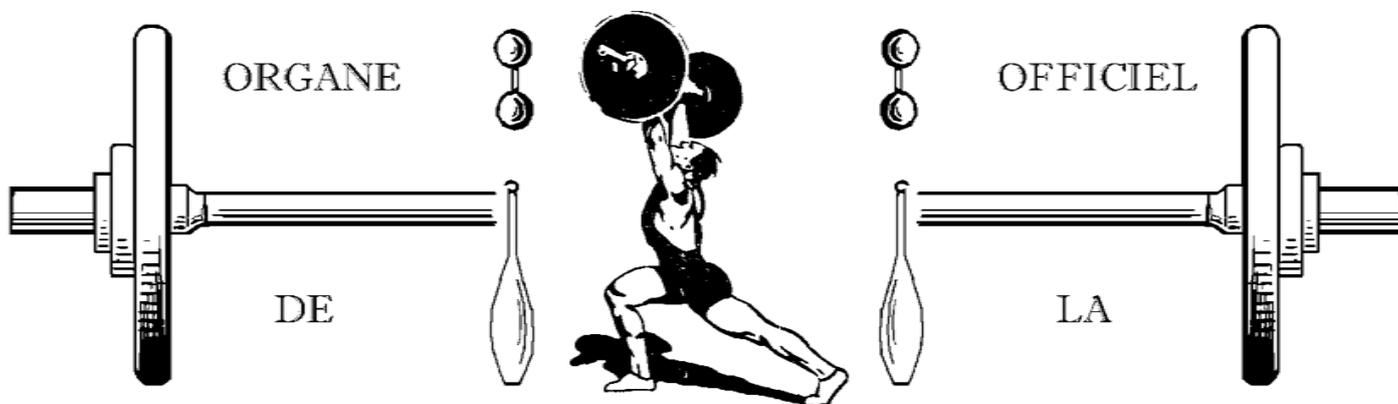
**35, rue Tronchet, PARIS-9^e
Téléphone : Anj. 54-63**

**Abonnement : 120 fr.
100 fr., pour les Clubs affiliés.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.*

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

RÉUNION DE SÉLECTION PRÉOLYMPIQUE

Le Samedi 24 Avril 1948, à la Salle des Fêtes de Lyon-Vaise.

Nos amis lyonnais jouent vraiment de malchance !

En compensation de la remise, puis de l'annulation de la Coupe de France 1947 qui devait se disputer à Lyon, il avait été décidé que l'organisation de la première réunion préolympique serait confiée au Comité du Lyonnais. Elle devait prendre la forme d'un match France-Italie dont la date avait été fixée au 24 avril, à la demande de la Fédération Italienne.

MM. Ghizzo, Président et Gourhand, Secrétaire du Comité du Lyonnais ainsi que leurs dévoués Collègues, avaient mis tout en œuvre pour que cette manifestation fut en tous points réussie, lorsqu'un télégramme de la Fédération Italienne jeta la consternation aussi bien à Lyon qu'à Paris : l'équipe d'Italie déclarait forfait, invoquant les difficultés qu'elle rencontrait, à la veille des élections, pour l'obtention de ses postes.

La réunion de Lyon ne pouvant, une nouvelle fois, être reportée ou annulée, il fallut mettre sur pied, en toute dernière heure, une Sélection Olympique nationale avec la participation de nos « possibles » et « probables ».

Douze haltérophiles de la liste olympique auxquels se joignirent les Lyonnais Ghizzo et Duverger répondirent à l'appel de la F.F.P.H. et se trouvèrent réunis, le 24 avril, dans la troisième ville de France.

C'est la coquette salle des Fêtes de Vaise qui servit de cadre à cette manifestation, disputée devant un public assez nombreux qui encouragea de ses applaudissements nos meilleurs haltérophiles.

Les épreuves furent arbitrées par MM. Martin Ghizzo, Levet et moi-même. Chef de Plateau : M. Morin.

Avant d'en donner les résultats techniques, je voudrais dire quelques mots sur les performances réalisées au cours de cette première Sélection.

Un athlète est à féliciter sans aucune restriction : Le Guillerm qui, sans posséder des moyens extraordinaires, obtient, grâce à sa maîtrise et à sa régularité, des résultats qu'il peut encore améliorer et qui le classent, dès à présent, parmi nos meilleurs haltérophiles. Il réédita, à Lyon, le total de 295 kilos qui lui valut le titre de Champion de France 1948 de sa catégorie et assura du même coup sa qualification pour le match France-Autriche.

Notre Poids Coq Thévenet ne donna pas l'impression d'être dans sa meilleure forme, pas plus que Moulins, Poids Plume, bien qu'il ait battu le record de France de l'épaulé et jeté à deux bras avec 122 kg 500. Étant donné sa piètre exhibition, j'avais d'ailleurs hésité à lui accorder l'essai qui lui permit d'établir cette performance et qu'il réussit, de son propre

aveu « plus avec sa tête qu'avec ses jambes ». Il attribue son mauvais total de 272 kg 500 à la cure d'amaigrissement qu'il dut faire pour arriver au poids de sa catégorie.

Quant à Fischer, ses résultats seront médiocres tant qu'il ne parviendra pas à se débarrasser de ce « mal du plateau » qui l'envahit dans les grandes compétitions, et qui le priva de ses moyens, aussi bien au Championnat de France que lors de cette réunion de Lyon.

René Aleman, tout comme Le Guillerm, est à féliciter. Ses progrès constants — il a totalisé 5 kilos de plus qu'au Championnat de France — prouvent qu'il poursuit avec énergie et ténacité sa qualification pour les Jeux. Nous le reverrons dans le match France-Autriche.

Pierre Bouladou, Champion de France Poids Moyen, peut certainement mieux faire lorsqu'il aura pris un peu de repos. Il possède des moyens puissants et doit arriver dans peu de temps à un total de 365 kilos : 100 au développé, 115 à l'arraché, 150 à l'épaulé et jeté. Qu'il travaille sans trop se fatiguer et le succès récompensera ses efforts.

Jean DAME,
Secrétaire général de la F.F.P.H.

(Voir suite page 8.)



Document original : Daniel Menoni



**PARTIE
OFFICIELLE**



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 25 MARS 1948**

Présents : MM. Cayeux, Rosset, Gouleau, Simon Heilès, Verdier, Jean Dame.

Assistent à la réunion : MM. Rolet, R. Duverger, Clutier, Fischer, Duchesne et Chaput.

Présidence de M. C. Harasse, président.

Excusés : MM. Cantalice, Dumoulin, Hue.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 10 janvier est adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des sociétés suivantes :

- ✓ N° 3.053 : La Jurassienne, à Lons-le-Saunier (Jura) ;
- ✓ N° 3.054 : La Jeune France de Villeurbanne (Rhône) ;
- ✓ N° 3.055 : Association Sportive Montguyonnaise, Montguyon (Charente-Maritime) ;
- ✓ N° 3.056 : Union Gymnique Athlétique Péageoise, Bourg de Péage (Drôme) ;
- ✓ N° 3.057 : Club Gymnique Voironnais, Voiron (Isère) ;
- ✓ N° 3.058 : Club Sportif de Meaux (Seine-et-Marne) ;
- ✓ N° 3.059 : Avenir de Romans (Isère) ;
- ✓ N° 3.060 : Athlétic Club Chalonnais, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ;
- ✓ N° 3.061 Groupe Sportif de la Caisse d'Épargne de Marseille (Bouches-du-Rhône) ;
- ✓ N° 3.062 : Union Sportive Bellerivoise, Bellerive (Allier).

Assemblée générale. - Le Président rappelle qu'une assemblée générale extraordinaire précédera l'assemblée statutaire du 3 avril et discutera des modifications aux statuts étudiées et présentées au Conseil par la Commission des Statuts et Règlements. Ces propositions de modifications ont été envoyées en communication à toutes les sociétés affiliées qui auront ainsi le loisir de les examiner et pourront exposer leurs observations ou suggestions à la réunion du 3 avril.

Le Conseil prend connaissance des vœux présentés par les sociétés affiliées et qui seront inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

- Six nouvelles candidatures se sont manifestées à ce jour pour le Conseil d'Administration, celles de MM. Chaix, Clutier, Duchesne, René Duverger, Grisagelle et Rolet. La clôture des inscriptions a été fixée au 2 avril.

Championnat de France. - Douze athlètes, qui ont réalisé au cours des éliminatoires les minima exigés, participeront au Championnat de France Juniors qui se disputera le dimanche matin 4 avril. Ce sont :

Poids Coqs : Nieto (Ralliement de Mustapha), Scortesse (A.C. Montpellier), C. Domergue (A.C. Montpellier), Lebon (C.O. Chalonnais).

Poids Plumes : Baumel (U.S. Métro).

Poids Légers : Marcel Domergue (A.C. Montpellier), Ribes (Frontignan H.C.), Garcia (Ralliement de Mustapha).

Poids Moyens : Dochy (Union Halluinoise), Laufer (S.A. Montmartroise), Le Dref (C.O. Chalonnais).

Poids Mi-Lourds : Delebois (A.S. Cheminots d'Hellemmes).

Dix-huit concurrents ont été retenus pour le Championnat de France Seniors qui se disputera le 4 avril après-midi. Ce sont :

Poids Coqs : Thévenet (A.S. Préfecture de Limoges), Watier (U.S. Métro), Marcombes (U.S. Tours).

Poids Plumes : Héral (A.C. Montpellier), Baril (C.S. Cheminots Nantais), Fischer (U.S. Métro), Le Guillerm (U.S. Métro), Populier (Union Roubaissienne), Moulins (H.C. Narbonne).

Poids Légers : Aleman (U.S. Métro).

Poids Moyens : Bouladou (A.C. Montpellier), Ferrari (Haltéro Club Montpellier), Herbaux (A.S. Tramways Lille), Dini (Toulouse H.C.).

Poids Mi-Lourds : Perquier (C.A. Pont-Audemer), Debuf (Union Halluinoise).

Poids Lourds : Roulier (U.S. Métro), Chaput (A.S. Bourse).

Il est décidé que le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République, sera attribué au concurrent qui réalisera le plus grand nombre de points au-dessus des minima imposés pour sa catégorie. En cas d'*ex aequo*, la préférence sera donnée à l'athlète de la catégorie la plus légère. Si deux concurrents ont obtenu le même total et ont le même poids de corps, c'est le meilleur épaulé et jeté qui les départagera.

Les Jeux Olympiques de Londres. - Le Président expose que le Comité Olympique Français prend d'ores et déjà toutes dispositions pour le voyage de la délégation française aux Jeux de Londres. Une grande partie des athlètes qui doivent prendre part au Défilé des Nations partiront le 26 juillet. Les haltérophiles feront partie de ce premier contingent et pourront ainsi poursuivre sur place leur ultime entraînement.

Les dates prévues pour le Tournoi haltérophile ont été récemment modifiées, les organisateurs ayant dû retenir un local plus grand que celui primitivement prévu en raison du nombre élevé de demandes de réservations de places pour les épreuves haltérophiles ; celles-ci sont fixées au 11, 12 et 13 août.

Match France-Angleterre. - Le match France-Angleterre se disputera à Londres, après-demain 27 mars.

L'équipe de France sera ainsi formée : Thévenet (Poids coq), Héral (Poids plume), Aleman (Poids léger), Bouladou (Poids moyen), Debuf

(Poids mi-lourd), Perquier, (Poids lourd). Elle sera accompagnée par MM Jean Dame, Cayeux et Gouleau.

Match France-Italie. - Le Président rappelle que l'organisation du match France-Italie a été confiée au Comité du Lyonnais. Il a été fixé au samedi 24 avril, à la Bourse du Travail, à Lyon.

Match France-Autriche. - Des pourparlers sont actuellement en cours avec la Fédération Autrichienne pour l'organisation d'un match France-Autriche dont la date n'est pas encore définitivement fixée.

Communications diverses et correspondance. - Lettre de M. Lomet, président du Comité du Dauphiné, confirmant sa réclamation concernant les licences délivrées par le Comité du Lyonnais à des athlètes de Bourgoin, localité dépendant du Comité du Dauphiné.

Le Secrétariat est chargé de la réponse.

- Lettre de l'Association Sportive de la Bourse, concernant un incident d'arbitrage au cours du Championnat de l'Île-de-France du 21 mars dernier.

Cette lettre sera transmise à la Commission des Arbitres.

Élection dans les Comités régionaux. - M. Jean Dame, secrétaire général, a représenté la F.F.P.H. à l'assemblée générale du Comité du Limousin, qui a eu lieu le 10 mars et du Comité du Languedoc, réunie le 21 mars.

Les bureaux de ces Comités régionaux ont été élus comme suit :

Comité du Limousin. : Président : M. Barbarin (A.S. Préfecture Limoges) ; Vice-président : M. Plomb (Red Star) ; Secrétaire : M. Aymars (A.S. Préfecture) ; Trésorier : M. Vivent (Red Star) ; Membre : M. Maurelet.

Comité du Languedoc. - Président d'honneur : M. G. Molinier ; Président : M. P. Rocca ; Vice-présidents : MM. Giraud (A.C. Montpellier), Castellan (H.C. Montpellier), Respaut (H. C. Narbonne) ; Secrétaire : M. A. Escouffet (A.C. Montpellier) ; Trésorier : M. R. Colombier (Boxing-Club Béziers) ; Membres : MM. Poux, Marty (La Sétoise), Biel (H.C. Narbonne), Moreau (Olympique Club Coursannais), Jalby (Boxing-Club Béziers), Clot (Frontignan A.C.), Blanc (La Clermontoise), Cammala, Paulet (A.C. Montpellier), Canellas (Sport Olympique Carcassonnais), Baisse (H.C. Montpellier), Castan (H.C. Montpellier), Poussy (Boxing-Club Béziers).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.

NOS JOIES

André Rolet, membre du Comité de Direction de la F.F.P.H., vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

Nous lui adressons nos vives et affectueuses félicitations.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 1948

Heureux Parisiens ! Ils ont eu la chance d'assister à un Championnat de France réunissant vraiment l'élite de nos haltérophiles à l'exception de Ferrari. Toute une après-midi, ils ont vibré aux exploits de nos manieurs de fonte et se sont grisés de kilos pendant que les pauvres provinciaux qui n'avaient pu faire le déplacement ont dû se contenter des résultats bruts donnés par la presse sportive en quelques malheureuses lignes. C'est pour eux que je veux essayer de faire revivre ce Championnat, pour les consoler un peu d'être si loin de la capitale et de n'avoir jamais l'occasion – sauf à Lyon le 24 avril – d'applaudir tous nos champions réunis sur un même Plateau.

Je ne parlerai pas du Championnat des Juniors auquel je n'ai pas assisté. Du reste, les espoirs qui y ont participé en se couvrant de gloire auront de nombreuses occasions de se signaler à nouveau et j'espère bien avoir à y revenir bientôt.

Dix-sept haltérophiles seniors ont occupé, l'après-midi, le gymnase Japy. Dix-sept seulement, c'est bien peu pour six catégories, mais c'est la conséquence logique des totaux élevés exigés pour la qualification et si le nombre n'y était pas, il y avait la qualité. Je ne pense pas que personne ait eu l'idée de s'en plaindre.

Nous avons pu voir successivement tous nos principaux espoirs et constater que si certaines catégories sont assez riches, comme celle des plumes qui réunissait six concurrents, d'autres par contre sont bien pauvres puisqu'il n'y avait qu'un seul léger. Déséquilibre donc, mais que nous espérons et souhaitons seulement passer.

Dans les Coqs, Thévenet, Watier et Marcombes s'affrontent. Dès le développé, le fossé se creuse entre les deux premiers et Marcombes 85, 80 et 70. Si Thévenet réalise sa performance habituelle, il faut noter les progrès de Watier qui pousse pour la première fois 80 kilos et déplorer le manque de poids de Marcombes, pourtant doué d'une détente qui lui permet de rivaliser avec ses adversaires dans les autres mouvements. A l'arraché, Thévenet commence à 70, ses rivaux à 72 k 500. Deuxième essai favorable pour tous à 75 et 77 k 500. Au 3^e, Thévenet rate 77 k 500 de bien peu, toujours gêné par la raideur de ses épaules, alors que Watier, décidément en forme, arrache brillamment 80, poids que rate Marcombes. Égalité donc entre nos deux poids coqs et le jeté va les départager. Tous deux commencent à 97 k 500 et Marcombes à 100. Deuxième essai Watier rate 102 k 500, Thévenet les réussit. Est-ce la fin ? Non, Watier est plus lourd, il doit donc faire plus que Thévenet s'il veut gagner ; aussi, confiant en ses moyens, il ne reprend pas 102 k 500 et décide de tirer sur 105 après que Marcombes eut réalisé ce chiffre à son 2^e essai. 3^e essai donc : Watier épaulé difficilement la barre et se relève en deux temps. Jeté facile et les arbitres donnent bon. Il mène donc de 2 kg 500 et chacun sait que Théve-

net éprouve des difficultés à jeter. Mais ce dernier, sûr de lui, très calme, réussit à son tour les 105 kilos, arrachant ainsi la victoire et le titre. Marcombes tire 110 à son troisième essai, tentant de battre le record de France, mais il échoue à l'épaulé et n'insiste pas. 265 pour Thévenet et Watier, 252 k 500 pour Marcombes. Jolis totaux qui nous montrent la régularité de Thévenet et les progrès de Watier. Le premier semble plus fort mais souffre toujours de sa faiblesse à l'arraché. Le deuxième est plus complet. Attendons leur prochaine rencontre avec impatience.

Les Poids Plumes montent à leur tour sur le plateau. Ils sont six et si Héral est favori, on s'attend généralement à une belle lutte avec Moulins, Baril, Le Guillerm et Fischer.

Développé. Fischer commence trop haut et reste à 72 k 500. Plus d'espoir pour lui. Populier doit se contenter de 75 et Baril de 77 k 500. Le Guillerm a sagement débuté à 77 k 500, Moulins et Héral à 80. Au deuxième essai, Le Guillerm réussit 82 k 500 ; Héral et Moulins 85. Malheureusement, si l'essai d'Héral est seulement douteux, celui de Moulins est nettement mauvais et la salle murmure. Troisième essai Le Guillerm pousse 85 à la perfection et comme ses deux adversaires échoue à 87 k 500, tous trois sont à égalité.

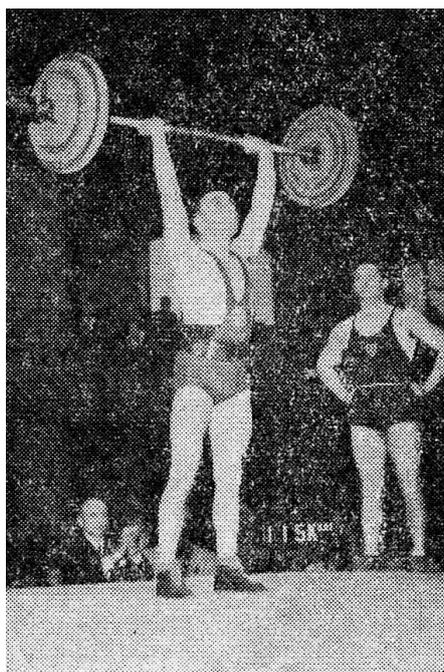
A l'arraché maintenant. Moulins débute le premier à 80, Le Guillerm prend 82 k 500, Baril 85. Trois arrachés excellents et on attend avec curiosité les essais suivants. Le Guillerm réussit 87 k 500, puis Héral 90 à son premier essai,

prenant ainsi la tête et la place de grand favori. Moulins saute et prend 90 au deuxième essai, mais les rate. Le Guillerm, qui conduit sagement sa compétition, les prend à son tour et les réussit superbement, rejoignant ainsi Héral. Troisième essai de Moulins sur 90, nouvel échec ; l'athlète est hors de course. Baril, qui n'a pas dit son dernier mot, essaie alors 92 k 500 au deuxième essai. Il les tire, mais est obligé de courir après son équilibre et ne peut maintenir sa barre. Héral prend 95, mais il échoue deux fois, de même que Baril qui les rate de bien peu. Le Guillerm et Héral sont toujours à égalité et le titre ne peut plus revenir qu'à l'un d'eux. Le jeté les départagera. Le Guillerm commence à 110, Héral à 115. Deuxième essai : Le Guillerm fait 115, Héral prend 120 et rate. A Le Guillerm maintenant. Silence complet. Le Sociétaire du Métro, livide à son habitude, s'avance calme vers la barre. Il la prend, se concentre et tire, aidé par la sympathie générale du public qu'il a conquis par sa simplicité. La barre monte à l'épaule. Des « chut » retentissent. C'est le jeté et un tonnerre d'applaudissements. Le Guillerm est en tête. Héral fait alors une faute énorme. Bien que plus léger et sûr de gagner par conséquent avec 120, il prend 122 k 500 à son troisième essai et les rate. C'est fini, Le Guillerm a gagné avec 295. Ce n'est peut-être pas lui le plus fort, mais sa victoire consacre le triomphe du calme et de la régularité.

Des Poids Légers, rien à dire puisqu'il n'y a qu'un seul concurrent. Aleman réalise 315 kilos 92,500 + 97,500 + 125. Total supérieur à celui de Bouladou l'an dernier et qui peut être encore amélioré puisque deux beaux essais furent ratés de peu au jeté à 130, puis à 132 k 500.

Trois concurrents chez les Moyens : Bouladou, le grand favori après sa victoire de France-Angleterre, Herbaux et le Toulousain Dini. Ferrari n'est pas là. C'est dommage car sa présence nous aurait valu une belle lutte avec Bouladou.

Au développé, Dini réalise 90, Herbaux 97 k 500 et Bouladou 95. A l'arraché, Dini 95, Herbaux 105 et Bouladou 110. 2 kg 500 seulement séparent alors Herbaux de Bouladou. La lutte va-t-elle continuer au jeté ? Non, car le Lillois ne réussit que 125 alors que le Montpelliérain réussit 130 au premier essai avec une facilité dérisoire. Puis, c'est 140 au 2^e et 145 au 3^e, toujours avec la même facilité. Dini, lui, se contente de 130. Bouladou triomphe donc avec 350 kilos, meilleure performance de l'après-midi. Il a accompli depuis l'an dernier des progrès étonnants. C'est un athlète vite et puissant ayant une base particulièrement solide et rappelant le Rigoulot de la grande époque. Nul doute qu'il puisse faire avant peu 100, 115 et 150, soit 365 et défendre honorablement nos couleurs à Londres. Herbaux totalise 327 kg. 500. Lui aussi peut faire mieux. Quant à Dini, toujours en progrès, son total de 315 est fort honorable.



Le Guillerm
Champion de France 1948 Poids Plumes
vainqueur du Challenge Berr.

(Photo : « Miroir des Sports »)

Chez les Mi-Lourds, la lutte paraît assez indécise et l'on hésite à se prononcer à l'avance entre Perquier et Debuf. Le premier a l'expérience des compétitions, le deuxième a sa jeunesse. Qui l'emportera ?

Au développé, Debuf débute à 92 k 500, Perquier à 97 k 500. Debuf les réussit également au deuxième essai, puis développe correctement 100 kilos au 3°. Perquier prend 102 k 500, mais échoue. Il lui reste heureusement un 3° essai ; il reprend la même barre et, grâce à son courage, la réussit enfin. Il mène donc de 2 kg 500 avant l'arraché dans lequel Debuf débute avec 100 kilos. Perquier commet alors une faute. Bien que le développé n'ait pas été pour lui ce qu'il espérait, il commence à 105, charge trop lourde pour sa forme du jour et c'est un essai. Il les reprend et les rate encore. Va-t-il faire un zéro ? La salle est silencieuse, Perquier semble dérouté. Heureusement, sa volonté n'est pas amoindrie et, concentrant toutes ses forces, il parvient enfin à arracher la barre à son troisième essai. Il n'y a plus d'espoir pour lui car Debuf réalise successivement et avec facilité 107 k 500, puis 110. Au jeté, Perquier commet la même faute et rate son premier essai à 135 Il réussit heureusement son deuxième, mais échoue ensuite à 140. Debuf, lui, sûr et puissant, jette successivement 135, 140 et 142 k 500 ; il totalise ainsi 352 k 500 enlevant à la fois le titre des Mi-Lourds et le titre officieux de Champion toutes catégories. C'est un très bel athlète qui n'a rien raté au cours de son Championnat et qui doit faire beaucoup mieux avant les prochains Jeux olympiques.

Dans la catégorie des Lourds, Chaput et Roulier, les éternels rivaux, sont aux prises. Ni l'un, ni l'autre ne tient la grande forme et c'est Chaput, plus sûr malgré un trac évident, qui l'emporte avec 350 (100 + 110 + 140) contre 337 k 500 à Roulier.

C'est fini. Les titres de Champions de France sont attribués pour une nouvelle année et, fait assez curieux, tous les six ont changé de main. Thévenet, Le Guillerm, Aleman, Bouladou, Debuf et Chaput forment une belle équipe. C'est eux qui défendront nos couleurs dans les prochaines compétitions internationales. Nous pouvons avoir confiance, ils feront tout leur possible pour marcher sur les traces de leurs glorieux aînés.

J. DUCHESNE.

RÉSULTATS DES ÉPREUVES HALTÉROPHILES
AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1920 ANVERS (Belgique)

Exercices imposés : Arraché d'un bras, Épaulé et Jeté du bras opposé, Épaulé et Jeté à deux bras.

Noms des concurrents Nationalité	Arraché d'un bras	Épaulé et jeté du bras opposé	Épaulé et jeté à deux bras	Total
Poids Plumes :				
1. F. de Haes (Belgique).....	60, -	65, -	95, -	220, -
2. Schmit (Estonie).....	55, -	65, -	92,500	212,500
3. Ritter (Suisse).....	55, -	65, -	90, -	210, -
4. Gatti (Italie).....	50, -	55, -	90, -	195, -
5. Wagner (Tchécoslov.).....	50, -	65, -	80, -	195, -
6. Erickson (Suède).....	47,500	65, -	80, -	192,500
7. L.D. Haes (Belgique).....	45, -	60, -	85, -	190, -
8. Koiw (Estonie).....	45, -	60, -	85, -	190, -
9. Fymann (Hollande).....	50, -, -	50, -	85, -	185, -
10. Waldemar (Danem.).....	45, -	55, -	80, -	180, -
11. Granet (Gde-Bret.).....	42,500	50, -	80, -	172,500
12. Delloue (France).....	0, -	55, -	95, -	150, -, -
13. Duché (France).....	0, -	60, -	80, -	140, -
N. cl. Mertens (Luxemb.).....	45, -	Aband.	-	-
Poids Légers				
1. Neyland (Estonie).....	72,500	75, -	110, -	257,500
2. Wiliquet (Belgique).....	60, -	75, -	105, -	240, -
3. Rooms (Belgique).....	55, -	70, -	105, -	230, -
4. Monti (Italie).....	55, -	70, -	105, -	230, -
5. Olofson (Suède).....	55, -	70, -	95, -	220, -
6. Arnout (France).....	60, -	60, -	100, -	220, -
7. Vaquette (France).....	55, -	65, -	95, -	215, -
8. Grün (Luxembourg).....	52,500	67,500	90, -	210, -
9. Nislenger (Hollande).....	55, -	65, -	90, -	210, -
10. Evangos (Grèce).....	50, -	60, -	95, -	205, -
11. Hansen (Danemark).....	52,500	55, -	95, -	202,500
N. cl. Perey-.Millo (G.-B.).....	50, -	57,500	0, -	-
Poids Moyens :				
1. Gance (France).....	65, -	75, -	105, -	245, -
2. Bianchi (Italie).....	60, -	70, -	105, -	235, -
3. Peterson (Suède).....	55, -	75, -	105, -	235, -
4. Ledran (France).....	55, -	65, -	100, -	220, -
5. Rigelberg (Hollande).....	55, -	65, -	100, -	220, -
6. Jensen (Danemark).....	55, -	60, -	95, -	210, -
7. Marchand (Belgique).....	55, -	55, -	95, -	205, -
8. Belmer (Hollande).....	0, -	65, -	100, -	165, -
N. cl. Deport (Belgique).....	55, -	aband.	-	-
N. cl. Sami (Egypte).....	55, -	aband.	-	-
Poids Mi-Lourds :				
1. Cadine (France).....	70, -	90, -	135, -	295, -
2. Hunnenberger (Suisse).....	75, -	90, -	112,500	277,500
3. Peterson (Suède).....	62,500	92,500	112,500	267,500
4. Carlson (Suède).....	67,500	75, -	120, -	262,500
5. Davène (France).....	65, -	70, -	115, -	250, -
6. Matiello (Italie).....	60, -	70, -	105, -	235, -
7. Welter (Hollande).....	65, -	70, -	95, -	230, -
8. Van den Roye (Belg.).....	57,500	65, -	105, -	227,500
9. Dvorak (Tchécoslov.).....	55, -	65, -	107,500	227,500
10. Pedersen (Danemark).....	55, -	57,500	105, -	217,500
N. cl. Estrom (Finlande).....	70, -	malade	aband.	-
Poids Lourds :				
1. Bottino (Italie).....	70, -	75, -	120, -	265, -
2. Alzin (Luxembourg).....	65, -	75, -	120, -	260, -
3. Bernot (France).....	65, -	75, -	115, -	255, -
4. Jensen (Danemark).....	60, -	75, -	115, -	250, -
5. Brun (Suède).....	60, -	80, -	110, -	250, -
6. Duchateau (France).....	65, -	72,500	110, -	247,500

LES JEUX OLYMPIQUES

En août prochain auront lieu, à Londres, les Jeux de la XIV^e Olympiade. Toutes les Nations y seront représentées, l'élite des athlètes du monde entier y seront réunis.

Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en leur rappelant les résultats des épreuves haltérophiles disputées au cours des différents Jeux, en commençant par ceux de la VI^e Olympiade (Anvers, 1920). Nous en commençons aujourd'hui la publication.

Au sujet de ces résultats, M. J. Rosset, ancien Président de la F.F.P.H. et Président actuel de la Fédération Internationale Haltérophile nous communique les précisions ci-après :

« Dans l'épaulé et jeté d'un bras, la barre ou le bras ne devait, en aucun cas, venir en contact avec le corps ; il en était de même pour l'épaulé et jeté à deux bras, ce qui obligea les athlètes, pour ces deux exercices, à tenir constamment la barre éloignée du corps d'environ dix centimètres. Le matériel employé était au surplus déplorable ».

« A cette époque, Cadine faisait couramment 142 k 500, Duchateau 130, Gance 125, Bernot et Davène 120, Amont 115. C'est ce stupide règlement qui m'incita à fonder la Fédération Internationale Haltérophile ».

« Le poids mi-lourd Estrom (Finlandais), qui était le concurrent le plus direct de Cadine, dut abandonner, tellement il s'était surexcité, car au moment de tirer sur la barre, il passait et repassait devant elle en poussant un rugissement ressemblant à celui du lion ».

MATCH FRANCE-AUTRICHE

DIMANCHE 16 MAI, SALLE DE L'AUBETTE PLACE KLEBER, A STRASBOURG

NOM DES QUALIFIÉS	MOUVEMENTS A EXÉCUTER												TOTAUX
	Développé à 2 bras				Arraché à 2 bras				Épaulé et jeté à 2 bras				
	1	2	3	TOTAL	1	2	3	TOTAL	1	2	3	TOTAL	
Poids Coqs (56 k.) :													
J. Vojtech (Autriche).....													
M. Thévenet (France).....													
Poids Plumes (60 k.) :													
A. Richter (Autriche).....													
R. Le Guillerm (France).....													
Poids Légers (67 k. 500) :													
V. Sterle (Autriche).....													
Aleman (France).....													
Poids Moyens (75 k.) :													
K. Schuh (Autriche).....													
R. Dini (France).....													
Poids Mi-Lourds (82 k. 500) :													
W. Bangl (Autriche).....													
J. Debuf (France).....													
Poids Lourds (au-des. de 82 k 500) :													
K. Stiboreck (Autriche).....													
R. Chaput (France).....													

M. DWORACEK, Vice-président de la Fédération Autrichienne et Arbitre.

M. Franz PUMM, Manager de l'Équipe d'Autriche.

M. E. GOULEAU, Secrétaire-Trésorier de la Fédération Internationale Haltérophile, et Arbitre international.

M. Jean DAME, Secrétaire Général de la Fédération Française, Secrétaire adjoint de la Fédération Internationale, Arbitre international et Chef de l'Équipe de France.

M. Robert CAYEUX, Trésorier de la Fédération Française, Arbitre international.

M. Léon MORIN, Membre du Comité de Direction de la Fédération Française, Chef de Plateau, Arbitre international.

L'organisation du match France-Autriche a été confiée au Comité d'Alsace de la Fédération Française de Poids et Haltères.

Président d'Honneur : M. E. Hucher.

Président actif : M. A. Clauss.

Trésorier : M. J. Haguenaer.

Chef Moniteur : M. A. Beitz.

Moniteur : M. R. Denny.

EXTRAITS DES RÈGLEMENTS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE

Arraché à deux bras

La barre sera placée horizontalement devant les jambes de l'athlète.

Saisir la barre à deux mains et la tirer d'un seul temps de terre au bout des deux bras tendus verticalement au-dessus de la tête, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes.

La barre passera d'un mouvement continu, sans arrêt, le long du corps, dont aucune partie autre que les pieds ne peut toucher ou frôler le sol pendant l'exécution du mouvement.

Le poids enlevé peut être maintenu deux secondes dans la position finale d'immobilité, bras et jambes tendus, les pieds sur la même ligne, écartés d'un de l'autre de 40 centimètres au maximum.

L'écartement des mains est libre, mais celles-ci ne devront, en aucun cas, se déplacer le long de la barre pendant la durée de l'exercice.

Remarque importante : Dans ce mouvement, dont le principe fondamental est de ne comporter très nettement qu'un seul temps, il ne pourra être admis aucun ralentissement dans l'extension des bras ou des jambes, après le retournement des poignets, celui-ci ne devant en aucun cas avoir lieu avant que la barre ait dépassé très nettement le sommet de la tête de l'exécutant.

Développé à deux bras

1^{er} temps. - La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, la saisir à deux mains et l'amener d'un seul temps, bien net, aux épaules, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes ; reposer la barre

sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond, ramener les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum.

2^e temps. - Étant dans cette position, marquer un temps d'arrêt de deux secondes en restant immobile, ensuite élever lentement la barre verticalement jusqu'à complète extension des bras, sans aucune secousse, ni départ brusque ; le mouvement terminé, marquer un temps d'arrêt de deux secondes, bras et jambes tendus.

Pendant toute l'exécution du 2^e temps, c'est-à-dire le développé proprement dit, le corps de l'athlète et sa tête doivent garder constamment la position verticale.

Remarque importante : En principe, la barre doit toucher la poitrine avant l'exécution du deuxième temps, celui-ci ne devant commencer que lorsque l'arbitre en aura donné le signal en claquant dans ses mains.

Les athlètes ne pouvant faire reposer la barre sur la poitrine devront en avvertir le jury avant le début de l'épreuve. Pour cette classe de concurrents, le point de départ de la barre, en ce qui concerne le développé proprement dit, sera indiqué par le point de rencontre des clavicules avec le sternum.

Mouvements incorrects. - Tout écart du corps ou de la tête de la position verticale, toute torsion, tout mouvement des pieds (talons soulevés, etc.), toute flexion des jambes, si minime soit-elle, et l'extension inégale des bras au cours du développé.

Épaulé et jeté en barre à deux bras

La barre sera placée horizontalement devant les jambes de l'athlète.

La saisir à deux mains et l'amener d'un seul temps bien net, de terre aux épaules, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes.

La barre ne devra pas toucher la poitrine avant la position définitive ; elle reposera ensuite sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond.

Ramener les pieds à leur position première, c'est-à-dire sur la même ligne, ensuite fléchir sur les jambes et les détendre brusquement, ainsi que les bras, de façon à amener la barre au bout des bras tendus verticalement.

Le poids sera maintenu deux secondes dans la position finale d'immobilité, les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum.

Le jeté répété est interdit.

Mouvements incorrects. - Appui d'un genou à terre ou tout épaulement dans lequel la barre toucherait une partie du corps avant son arrivée définitive aux épaules.



Le développement musculaire



Je tiens, chers lecteurs, à vous présenter mon ami le Dr Robert Marty qui n bien voulu accepter d'enrichir notre Bulletin de sa science médicale et sportive. Il se propose de traiter, mensuellement, toutes les questions que nous nous lui soumettrons.

Je suis particulièrement heureux de ce précieux concours qu'il apporte à la cause qui nous est chère à tous.

Robert Marty est champion de France universitaire 1948 de lutte gréco-romaine, catégorie poids Moyens.

Il a participé à de nombreuses compétitions haltérophiles et, pour tout dire, il sort de l'école de Montpellier.

Le Dr Marty est de surcroît un athlète complet qui a pratiqué : athlétisme, natation, judo, gymnastique. Nul mieux que lui ne me paraît apte à défendre ou plutôt à magnifier le sport des poids et haltères.

Son père, Louis Marty, ex-champion olympique aux agrès, est Professeur d'Éducation Physique à Sète où il possède personnellement des installations sportives magnifiques. C'est un grand sportif de la première heure. Son fils ne pouvait que lui ressembler.

R. CHAPUT.

Des quatre éléments fondamentaux qui composent l'entraînement de l'haltérophile : accroissement du volume musculaire, vitesse, détente, automatisme, nous nous proposons aujourd'hui d'étudier brièvement le premier.

Et d'abord, quelles sont les raisons qui nous poussent à étudier en premier lieu le développement musculaire ?

Nous avons tous constaté que la pratique exclusive de l'haltérophilie développait, musclait ; on peut alors se demander si en prévenant ce développement musculaire, en l'aidant, en un mot en augmentant préalablement le format, les performances ne pourraient s'en trouver augmentées.

Dès cet instant, une première question se pose : « Est-il vraiment indispensable qu'un muscle soit volumineux pour être fort ? » Certes non, si l'on considère certains muscles accomplissant des fonctions bien déterminées dans l'organisme, des muscles à fonction permanente tels que le diaphragme et les intercostaux, minces et grêles ; dans le sport, des muscles à fonction répétée, tels les muscles des jambes des fameux coureurs kabyles ou dankalis. Et ceci amène tout naturellement à poser une deuxième question « Un muscle est-il plus fort s'il est plus volumineux ? » Et il faut tout de suite établir une différence fondamentale entre deux variétés d'efforts :

- La production d'un grand effort ou du plus grand effort ;

- Et l'aptitude à poursuivre longtemps un effort donné.

Efforts tellement différents que l'on n'hésite pas à opposer le coureur de 100 mètres au coureur de fond, que, dans le domaine de la force, le recordman de la gueuse n'est pas celui du développé ou du jeté, que la plus forte « pince » ne fait pas long feu à l'ergographe (petit appareil justement créé pour déterminer la résistance du muscle à la répétition des efforts).

Or, le sport haltérophile, sport de « court-circuit », est fait d'efforts courts et violents et tend au meilleur résultat dans un temps très court : le muscle volumineux lui convient.

Ce fait acquis, il reste une question essentielle : les moyens d'augmenter le volume musculaire sont-ils différents ? En d'autres termes, le muscle augmenté de volume tiendra-t-il toujours ses promesses quels que soient les moyens mis en œuvre pour y parvenir ?

Fait capital : non et posons tout de suite en règle Si l'on veut obtenir un muscle utile, il faut en augmenter le volume par l'effort et dans l'effort ; en termes plus savants, il faut opposer au développement musculaire pur le DÉVELOPPEMENT NEUROMUSCULAIRE ; image en raccourci, en moins violent, des mouvements dont on se propose d'augmenter la puissance. Et ceci nous amène inévitablement à opposer, diamétralement le muscle de l'haltérophile tel que nous le concevons à celui du « culturiste ».

Le culturiste, par des sollicitations toujours modérées, répétées, grâce à des engins divers (dont le plus efficace, le caoutchouc, est à la fois le plus nocif), au besoin grâce à de véritables artifices, finit par obtenir un muscle plus gros, plus détaché, mais, fait essentiel, ce muscle bien nourri (cette qualité que l'on pourrait appeler l'eutrophie musculaire) va être, si j'ose dire, un ingrat : sa beauté, son volume ne lui apportent pas la force ; on a employé à l'égard de tels muscles le mot de « soufflé » et il est certes évocateur.

Au contraire, abandonnons ce « gavage » stérile pour une autre méthode Prenons le deltoïde par exemple.

Sollicitons-le par de courtes séries de développés assez lourds en restant, selon l'excellente expression du Dr Pagés, « à mi-chemin entre la volonté et l'instinct » mais en donnant au terme de « poids moyen » sa vraie valeur ; sollicitons ce deltoïde en tous sens, en abduction, en anti et rétro-pulsion, intervertissons l'ordre des leviers en faisant des développés-équilibres et nous obtiendrons à coup sûr un muscle plus volumineux et surtout « reconnaissant », muscle « hypertrophie » si l'on veut, mais en enlevant à cette expression tout son sens péjoratif, en pesant toutes les racines du mot : muscle sur-nourri.

Le cœur du sportif, tel celui du fox-terrier, coureur infatigable, grossit à la longue ; il s'hypertrophie, se muscle et répond sans faiblesse à des efforts plus grands ; le cœur malade, lui, se dilate et assume mal sa tâche. De même, le

muscle correctement hypertrophié n'est pas creux, ni soufflé : l'accroissement des totaux en fera la preuve.

De même, le lutteur accroît sa force de bras en ramant, en grimant à la corde.

D'ailleurs, la forme même des deux muscles les oppose et un culturiste célèbre l'a lui-même reconnu, sans du reste préciser leur valeur respective !

Bras large et plat du culturiste

Bras rond de l'haltérophile, bras qui fait plus sa preuve au centimètre qu'au coup d'œil, et surtout plus au travail qu'à la vue.

En conclusion : 1° La pratique des poids à elle seule augmente la masse musculaire ; 2° L'augmentation préalable et intelligente de cette masse musculaire prépare non seulement à l'effort haltérophile mais tend encore à en accroître l'efficacité.

Je terminerai en disant que le travail de musculature fait coup double sans prétendre agir sur la forme générale du squelette, l'accroissement du volume musculaire a les plus heureux effets sur la solidité de l'ossature puisqu'à un muscle accru en puissance correspond une insertion osseuse solide et fortifiée.

R. MARTY.



L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES



(Suite)

Nous allons développer aujourd'hui la seconde période du Plan annuel d'entraînement, c'est-à-dire « *La mise en forme* ».

Le début de cette période se situe trois mois environ avant les compétitions importantes. Pour les athlètes préparant le Championnat de France, elle débutera en janvier, pour ceux préparant le Critérium qui a lieu en principe en février, la préparation sera intensifiée vers le milieu de novembre.

La période de mise en condition étant terminée, l'athlète est prêt moralement, physiquement et techniquement pour affronter cette étape d'entraînement sévère. La forme du travail dans l'ensemble restera la même, les horaires pourront atteindre 1 h 30 à 2 heures par jour. Je ne dis pas que l'entraînement sera quotidien, car il l'était déjà, mais les trois séances de culture physique athlétique et les trois séances sur les mouvements olympiques seront respectées en observant une parfaite alternance : 1 jour, culture physique, le lendemain, entraînement.

Culture physique athlétique

Elle garde son caractère de préparation aux mouvements haltérophiles. Il faudra travailler avec des poids demi-lourds et non moyens et sacrifier le nombre des répétitions dans un exercice pour augmenter la charge. La gamme des mouvements sera restreinte : choisir les plus importants et ne plus en changer pendant cette période.

Entraînement sur les mouvements olympiques

Pendant la période de mise en condition ou plutôt à la fin de cette période, l'athlète devra se connaître et être capable de déterminer les poids d'entraînement à utiliser pendant sa mise en forme. En effet, nous avons constaté par expérience qu'il y a des charges parfaites pour chacun d'entre nous au développé, à l'arraché ou à l'épaulé. Pour un athlète, par exemple, des arrachés à deux bras à 80 kg conviendront alors que pour un autre

ayant le même maximum, il faudra 75 ou 85 kg. Ce poids d'entraînement doit présenter les avantages suivants :

1. Permettre au tireur une exécution parfaite du geste et une maîtrise de soi absolue, c'est-à-dire qu'à chacun des essais il pourra, suivant les conseils de l'entraîneur, rectifier s'il y a lieu un passage défectueux du mouvement, chose plus difficile à réaliser lorsque la barre est chargée trop près des maxima.
2. Être suffisamment lourd pour muscler, fortifier, préparer l'athlète à battre ou égaler, au moment opportun, son propre record.

Ce poids d'entraînement poursuit donc un double but s'il est respecté pendant la préparation pour se traduire par un avantage unique au moment de la compétition : l'augmentation de la performance.

Il y a une erreur dans laquelle il ne faudra pas tomber Si le poids d'entraînement choisi amène une progression du maxima (ce qui est certain), il ne faudra pas l'augmenter car la résistance serait mise à rude épreuve et la marche vers le progrès risquerait d'être complètement stoppée. Les seuls faits qui puissent déterminer l'athlète à modifier cette base de travail seraient, à mon avis, un changement de catégorie de poids de corps ou une progression vraiment importante des maxima.

En principe, le poids idéal doit se situer à 20 kilos environ du maximum.

Comment s'entraîner

Toujours dans le calme, comme nous l'avons déjà exposé et à une cadence soutenue. Il ne faut pas relâcher la concentration jusqu'aux derniers essais ; si l'haltérophile laisse fuir son énergie aux trois quarts de la séance d'entraînement, les derniers essais seront pénibles, mal exécutés. Il sortira de la salle mécontent, son travail en sera gâché. Chaque barre soulevée, légère ou lourde, doit l'être avec un souci de perfection.

Nombre d'essais

Nous proposons pour ce travail qui, ne l'oublions pas, est journalier, sept essais pour les jours d'entraînement sur les mouvements olympiques, tous en triplé pour le développé, simples pour les arrachés et l'épaulé et jeté. Ferrari a battu des records du monde avec cette méthode. La séance doit se terminer par une ou deux séries de flexions extensions sur les jambes avec une barre lourde chargée sur la nuque. Ne pas dépasser sept répétitions de cet exercice qui serait trop pénible au point de vue cardiaque. Il ne faut pas perdre de vue, que l'athlète doit se sentir dispos à la fin de son entraînement. Quelques sauts à pieds joints, en hauteur et en longueur suffiront amplement à compléter ledit entraînement.

Répartition des phases d'entraînement

Nous appellerons « *Mi-Lourds* » la séance de travail exécutée avec le poids d'entraînement. Nous conseillons deux séances identiques au cours de la semaine, la troisième exécutée avec « *3/4 Lourd* ».

Exemple : Les 2 premiers essais, 5 kg au-dessous du poids habituel ; les 2 essais suivants avec le poids d'entraînement et les 3 autres essais avec une progression de deux fois 5 kg et 2 kg 500 par exemple pour le dernier ou, si possible, 3 fois 5 kg.

Une tentative sur les maxima toutes les trois semaines me paraît suffisante, à moins de compétitions permettant de se rendre compte des possibilités du moment. Cette séance « *Lourde* » peut se dérouler ainsi : 2 essais aux poids habituels, puis le maximum en trois essais, tel un Championnat.

Le travail conduit avec une régularité inlassable donnera ses fruits. Seuls les faibles se décourageront. Ne perdons pas de vue que les déceptions seront nombreuses ; celui qui poursuivra son effort envers et contre tout, un jour ou l'autre, étonnera les autres et s'étonnera lui-même.

Les compétitions

Les compétitions auxquelles l'athlète peut être appelé à participer pendant cette période de mise en forme serviront à découvrir les possibilités du moment. Il est très important d'y réussir le maximum d'essais. Le match devant être considéré comme un bon entraînement, la progression doit être respectée, sans ambition d'essayer les totaux de la grande forme.

Il nous apparaît très important de ne pas dérégler l'entraînement en vue de ces compétitions que nous qualifierons de « faciles » car si l'haltérophile s'octroie trois jours de repos avant l'épreuve et 48 heures après l'épreuve, il perd une semaine de travail. Il faut prendre la réunion au passage, si l'on peut dire. La seule chose utile sera de déplacer au besoin, le jour de repos musculaire hebdomadaire pour le faire coïncider avec la veille de la compétition.

Voici deux exemples de plan de travail pour un athlète ayant les maxima suivants : Développé 80, Arraché 100, Jeté 120 kilos.

Culture physique athlétique

Travailler couvert. Faire précéder cet entraînement de 10 minutes de « dérouille-ment » général à mains libres.

Entraînement olympique

Ne pas négliger le dérouille-ment. L'exécuter même plus intense que lors de la culture physique. Séance considérée comme « Mi-Lourde ».

Développé derrière la nuque : 50 kg. 5 x 5.

Flexion extension des jambes, barre sur la nuque : 75 kg. 7 x 4.

Développé à deux bras couché sur un banc : 55 kg. 5 x 5.

Flexion de l'avant-bras sur le bras avec barre à 2 mains : 30 kg. 5 x 5.

Sauts en hauteur sans élan : 5 à 7 sauts.

Développé : 7 triplés à 65 kg.

Arraché : 7 simples à 80 kg.

Épaulé Jeté : 7 simples à 100 kg.

Sauts à pieds joints : 7 sauts hauteur ou longueur.

R. CHAPUT, *Moniteur National.*

(A suivre)



LA RÉUNION PRÉOLYMPIQUE DE LYON

(Suite de la 1^{re} page)

Herbaux, passé dans la catégorie des Poids Mi-Lourds, fit de ce fait un total très supérieur à celui qu'il obtint au dernier Championnat de France. Il convient donc d'attendre les prochaines compétitions pour apprécier à leur juste valeur les avantages qu'il pourra tirer de ce changement de catégorie.

Perquier nous a agréablement surpris en battant de façon très nette son jeune camarade Debuf, lequel devrait se montrer un peu moins brouillon et faire preuve d'un peu plus de dynamisme car il donna l'impression, par son apathie, de ne pas exploiter au maximum des qualités qui sont réelles. Son total de 342 kg 500 est indigne de lui.

Son compatriote Dochy nous a, lui aussi, déçus. Peut-être fut-il un peu démoralisé à l'idée de son incorporation prochaine sous les drapeaux. Il dut en effet prendre le train, avant même la fin de la réunion pour se rendre à Soissons, d'où il sera ensuite dirigé vers Blida.

Chaput se présenta sur le plateau surentraîné et de ce fait ne réalisa pas ses performances habituelles. Quant à Roulier, souffrant d'une entorse au poignet, il ne peut donner la réplique à son éternel rival.

Les locaux Ghizzo et Duverger, sans se laisser impressionner par la réputation de leurs adversaires, tirèrent avec beaucoup de courage et firent une très bonne exhibition.

L'organisation de la réunion fut parfaite. M. Paul Ghizzo se révéla un speaker de talent qui sut intéresser les spectateurs, même profanes.

Tous nos remerciements chaleureux aux Membres du Comité du Lyonnais qui nous réservèrent un accueil si amical et mirent tout en œuvre pour nous être agréables.

Nous pensons que malgré ces fâcheux contretemps, la réunion de Lyon a servi, comme nous le désirions, la propagande de notre sport et nous donnons rendez-vous à nos athlètes olympiques pour les ultimes sélections avec l'espoir que les progrès de certains d'entre eux assureront leur qualification pour les Jeux olympiques de Londres.

Résultats techniques

Poids Coqs. - Thévenet (Red Star de Limoges), 87,500, 77,500, 102,500. Total : 267 k 500.

Poids Plumes. - Le Guillerm (U.S. Métro), 85, 90, 120. Total : 295 kilos ; Moulins (H.G. Narbonne), 77,500, 80, 115. Total : 272 k 500 ; Fischer (U.S. Métro), 85, 112,500. Total : 267 k 500.

Poids Légers. - Aleman (U.S. Métro), 95, 97,500, 127,500. Total : 320 kilo ; Ghizzo (Lyon), 75, 80, 110. Total : 265 kilos.

Poids Moyens. - Bouladou (A.C. Montpellier), 100, 110, 135. Total : 345 kilos ; Duverger (Lyon), 80, 92,500, 125. Total : 297,500.

Poids Mi-Lourds. - Perquier (C.A. Pont-Audemer), 102,500, 107,500, 137,500. Total : 347 k 500 ; Debuf (Union Halluinoise), 97,500, 100, 145. Total : 342 k 500 ; Herbaux (A.S. Tramways de Lille), 102,500, 105, 135. Total : 342 k 500.

Poids Lourds. - Chaput (A.S. Bourse), 100, 105, 137,500. Total : 342 k 500 Roulier (U.S. Métro), 90, 100, 125. Total : 315 kilos.

Hors compétition, Moulins bat le record de France Poids Plume de l'épaulé et jeté à deux bras avec 122 kg 500.

(La barre pesait exactement 122 kg 690).

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DE BELGIQUE 1948 disputé le 17 avril au Palais Saint-Jean, à Anvers

Les mouvements sont dans l'ordre suivant : Développé à deux bras, Arraché à deux bras, Épaulé et Jeté à deux bras.

Poids Coqs

1. Claes, 54,700 (Anvers) : 67,500, 77,500, 97,500 = 242 k 500.
2. Huybrechts, 55 (Anvers) : 65, 75, 97,500 = 237 k 500.
3. Massinon, 55,600 (Brabant) : 57,500, 65, 90 = 212 k 500.

Poids Plumes

1. Colans, 59,700 (Brabant) : 80, 90, 105 = 275.
2. Joris, 58,300 (Anvers) : 80, 75, 90 = 245.
3. V. Coillie, 59,100 (Flandres) : 65, 67,500, 90 = 222 k 500.
4. Colou, 59,300 (Hainaut) : 70, 65, 85 = 220.
5. Verstrepen, 57 (Flandres) 57,500, 65, 92,500 = 215.

Poids Légers

1. Huyge, 66,300 (Flandres) : 90, 90, 117,500 = 297 k 500.
2. De Decker, 64,100 (Anvers) : 80, 75, 105 = 260.

3. Watteny, 64,900 (Flandres) : 77,500, 77,500, 105 = 260.

4. Dillen, 66 (Anvers) : 77,500, 80,, 100 = 257 k 500.

5. Schiffelers, 66,500 (Liège) : 75, 80, 102,500 = 257 k 500.

6. De Baets, 64,200 (Flandres) : 72,500, 72,500.

Poids Moyens

1. Dutry, 71,500 (Flandres) : 87,500, 95, 120 = 302 k 500.
2. Bosman, 74,800 (Brabant) : 83, 92,500, 120 = 297 k 500.
3. De Schryvers, 73,400 (Flandres) : 95, 87,500.

Poids Mi-Lourds

1. De Bosscher, 79,800 (Flandres) : 90, 92,500, 120 = 302 k 500.
2. De Hoies, 81,800 (Anvers) : 90, 87,500, 112,500 = 290.
3. Ongenac, 80 (Flandres) : 77,500, 95, 110 = 282 k 500.
4. Pype, 75,500 (Flandres) : 80, 85, 115 = 280.

Poids Lourds

1. Allard, 98 (Brabant) : 115, 105, 140 = 360.
2. De Vree, 86 (Anvers) : 90, 90, 110 = 290.
3. V. Poucke, 84 (Flandres) : 85, 85, 115 = 285.

Classement de la Coupe Inter-Provinces : 1. Flandres : 17 points ; 2. Anvers : 15 points ; 3. Brabant : 9 pts.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

3^e ANNÉE. - N 24

organe officiel mensuel paraissant le 1^{er} de - CHAQUE MOIS -

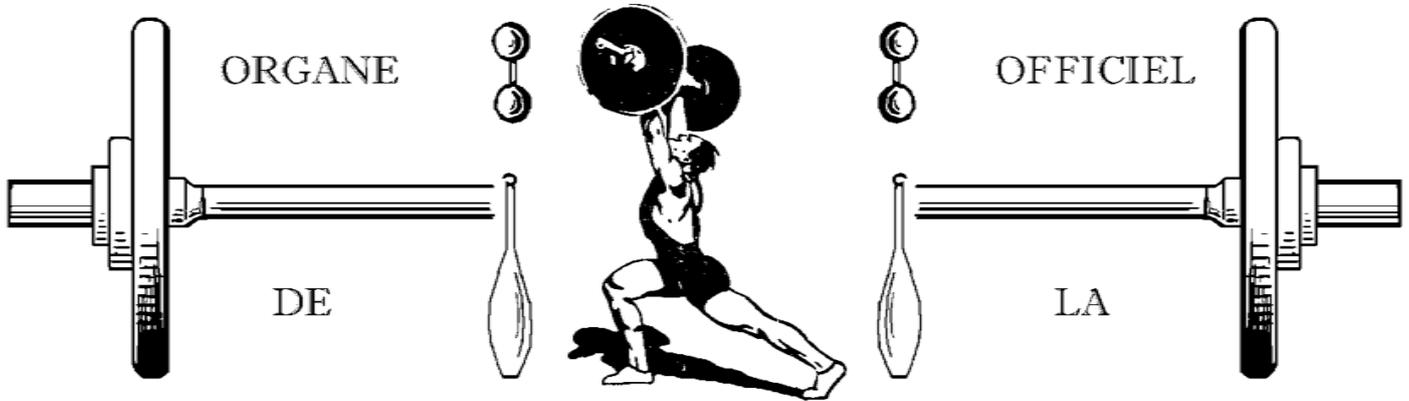
DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION
35, rue Tronchet, PARIS-9^e
 Téléphone : Anj. 54-63

Abonnement : 120 fr. 100 fr., pour les Clubs affiliés.

Chèques Postaux Paris 1304-82. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

ESPOIR OU DÉSESPOIR

Faisant passer les épreuves du baccalauréat au Stade de St-Germain, j'ai eu la surprise d'y rencontrer M. Debaye et la joie de pouvoir bavarder avec lui quelques minutes. Pour ceux qui ne connaissent pas M. Debaye, précisons que c'est un de nos meilleurs entraîneurs nationaux, qu'il a formé et forme encore quelques-uns de nos plus grands champions, et surtout qu'il vient de faire aux États-Unis un voyage pour se documenter sur le sport en Amérique et sur l'esprit dans lequel il est pratiqué dans les grandes Universités américaines.

Naturellement, je l'ai interrogé sur ce qu'il avait pu voir concernant notre sport favori et comme il se trouve que M. Debaye prête un gros intérêt à l'haltérophilie moderne, il a pu me fournir quelques enseignements très intéressants sur l'évolution de ce sport aux U.S.A. et sur la vogue dont il y jouit.

Le sport haltérophile a pris depuis quelques années une extension considérable aux États-Unis et il semble qu'il doive se développer de plus en plus car on a compris là-bas, non seulement ce que ce sport représente en lui-même, mais aussi tout ce qu'il peut apporter aux autres sports. Il est indéniable que le travail avec haltères n'est pas seulement utile à l'athlète spécialisé mais qu'il peut également servir utilement au développement musculaire de n'importe quel autre sportif. L'augmentation du travail exigé de la musculature par l'adjonction d'haltères aux mouvements faits trop souvent à vide amène rapidement un accroissement non seulement de son volume mais aussi de sa valeur. Il ne s'agit pas de répéter indéfiniment des mouvements avec haltères légers à la façon des culturistes, ce qui ne donne guère au muscle que du volume, mais d'effectuer les gestes classiques de l'haltérophilie avec des masses importantes en rapport avec le poids du sujet. Ces mouvements

exigeant des efforts rapides et de forte intensité agissent sur le volume musculaire aussi bien que sur la vitesse et la détente. La vitesse que met l'haltérophile dans un arraché d'un bras, par exemple, se retrouvera dans la détente finale du lanceur, dans l'appel du sauteur, dans le coup de poing du boxeur. Il s'agit toujours de libérer le maximum d'énergie dans le minimum de temps pour obtenir le meilleur rendement. Dans le sport, vitesse et détente sont à l'origine de tous les succès. On ne saurait trop cultiver ces deux merveilleuses qualités et les Américains semblent avoir trouvé dans la pratique du sport haltérophile un moyen efficace et agréable d'y parvenir. C'est pourquoi ce sport a pris à l'heure actuelle une extension considérable et est entré à l'Université, foyer du sport américain. M. Debaye me disait qu'on peut, sans exagérer, évaluer le nombre d'haltérophiles aux U.S.A. à une centaine de mille et que les Américains espèrent bientôt atteindre et dépasser les chiffres donnés par les Russes, chiffres dont j'ai parlé dans un précédent article.

Les haltérophiles américains s'entraînent dans des gymnases modèles dont nous n'avons pas la moindre idée en France, pays des vieux gymnases poussiéreux et sans lumière. Ce ne sont pas des salles à usage mal défini dans lesquelles on a entassé du matériel de sport parce que le hasard en a voulu ainsi ; ce sont des salles spécialement conçues pour le sport et par conséquent claires et aérées, dotées d'installations hydrothérapeutiques et d'un matériel moderne et perfectionné. Tout y est prévu pour attirer et retenir l'athlète. On y vient avec plaisir parce qu'on est sûr d'y trouver tout ce qui est nécessaire et indispensable à un entraînement rationnel et efficace.

Il n'existe pas aux U.S.A. de méthode d'entraînement type. En dehors d'une formation de base qui

est évidemment à peu près la même pour tous, chaque athlète s'entraîne ensuite suivant ses propres qualités et ses aptitudes à l'effort et à la récupération. Certains s'entraînent en tirant chaque fois assez lourd sur peu d'essais, d'autres au contraire tirent léger, mais effectuent de nombreux exercices. Une règle générale cependant : entraînement quotidien. Comme pour tous les autres sports, on a compris que la répétition fréquente était nécessaire pour obtenir un résultat appréciable.

Mais l'entraînement ne suffit pas. On n'obtient le maximum de ses possibilités qu'en match, en se heurtant à des adversaires, en mettant tout en œuvre, physiquement et psychologiquement, pour triompher des rivaux. Aussi les compétitions sont nombreuses : une par semaine au moins, parfois deux, et cela explique je crois, autant que le matériel et l'entraînement quotidien, les magnifiques résultats obtenus par les champions des U.S.A. Comme en Russie, les progrès sont dus non seulement à la valeur de la race, mais aussi à la masse des pratiquants, aux installations et au matériel, à un entraînement sévère et à des compétitions fréquentes.

Esprit donc, car notre sport a conquis les « deux Grands », parce qu'il se développe dans ces deux pays avec une prodigieuse rapidité, parce qu'il a su imposer sa valeur structurelle et éducative et devenir vraiment un sport de base.

Esprit oui, mais désespoir aussi, car si l'haltérophilie se fait une place de choix dans le monde, elle ne progresse guère en France et le nombre de pratiquants dans notre beau pays est loin d'atteindre proportionnellement les chiffres que nous avons évoqués. Pourquoi ?

(Voir suite page 8.)

J. DUCHESNE.



Document original : Daniel Menoni

PARTIE
OFFICIELLEPROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 3 AVRIL 1948

Présents : MM. Harasse, Morin, Duverger, Dumoulin, Gouleau, Hervochon, Duchesne, Rolet, Chaix, Verdier, Cayeux, Clutier, Senilh, Hue, Recordon, Rocca, Jean Dame.

Élection du Comité de Direction. - M. Harasse rappelle que le Conseil d'Administration doit procéder à l'élection d'un Comité de Direction composé de 12 membres.

Sont élus : Président : M. C. Harasse ; Vice-présidents : MM. Simon Heilès, Hue, Verdier, Rocca ; Secrétaire général : M. Jean Dame ; Trésorier : M. Cayeux ; Membres : MM. Morin, Duchesne, Rolet, Clutier, Duverger.

Désignation des délégués au Comité national des Sports. - Sont désignés pour représenter la Fédération Française de Poids et Haltères au Comité national des Sports, MM. Harasse et Jean Dame.

Désignation des délégués au Comité Olympique Français. - Les cinq délégués au Comité Olympique Français seront : MM. Harasse, Jean Dame, Cayeux, Gouleau et Rolet.

Le choix des membres des Commissions est laissé à l'initiative du Comité de Direction. Il en sera de même pour la Commission de Contrôle.

Il est décidé que tous les procès-verbaux du Comité de Direction seront envoyés aux membres du Conseil.

Règlement intérieur. - Le règlement intérieur actuellement en préparation sera envoyé pour étude aux membres du Conseil et discuté au cours de la prochaine réunion.

Prochaine réunion. - Au mois de juillet, à l'occasion de, la dernière réunion de sélection olympique.

La séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.

LA RÉUNION PRÉOLYMPIQUE DU 16 MAI 1948

A STRASBOURG

Le sort en est jeté ! Nos Haltérophiles partiront pour les Jeux de Londres sans avoir pu disputer un seul match contre une équipe étrangère dans les derniers mois de leur préparation et la Fédération Française de Poids et Haltères devra s'en tenir à des réunions préolympiques comportant uniquement à leur programme des athlètes français.

Un match France-Autriche avait été conclu à Strasbourg pour les Fêtes de la Pentecôte. Des démarches avaient été faites, à la demande de la Fédération Autrichienne, pour l'accélération du visa d'entrée en France. Des affirmations que nous avaient données les services intéressés, nous pouvions conclure que tout était en ordre. Aussi, quelles ne furent pas notre surprise et notre déception lorsque M. Clauss, Président du Comité d'Alsace, venu nous accueillir à la descente du train, nous apprit que l'équipe d'Autriche, attendue de bonne heure le matin, n'était pas encore arrivée à Strasbourg. Jusqu'au bout, nous avons voulu espérer sa venue et sommes allés au-devant de nos visiteurs à tous les trains de jour et de nuit dans lesquels ils étaient susceptibles de se trouver. Finalement, il fallut nous rendre à l'évidence le match France-Autriche n'aurait pas lieu. L'explication nous en fut donnée à notre retour à Paris par un télégramme, puis une lettre de la Fédération Autrichienne malgré les pressantes interventions du Consulat de France à Vienne, le visa ne fut accordé que dans l'après-midi du samedi, c'est-à-dire trop tard pour que l'équipe d'Autriche rassemblée à Vienne puisse arriver à temps à Strasbourg.

En prévision, d'un forfait possible de l'équipe d'Autriche, des dispositions avaient cependant été prises dès le soir de notre arrivée pour que le déplacement de l'équipe de France ne reste pas sans objet et des convocations télégraphiques furent lancées aux meilleurs athlètes d'Alsace. Ceux-ci, très sportivement, répondirent à l'appel de la F.F.P.H. et il convient de les en féliciter et de les en remercier.

Une réunion préolympique avec participation des Haltérophiles locaux eut donc lieu le dimanche soir 16 mai, dans la jolie salle de l'Aubette, place Kléber. Elle fut présidée par M. Haegel, Conseiller municipal, Membre de la Commission Municipale des Sports, qui, au nom du Maire de Strasbourg, remit aux Officiels et aux Athlètes olympiques une belle gravure souvenir, et par M. Tondeur, Inspecteur de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Participèrent à cette réunion les six athlètes sélectionnés pour le match France-Autriche, c'est-à-dire : Thévenet (*Poids Coq*), Le Guillerm (*Poids Plume*), René Aleman (*Poids Léger*), Dini (*Poids Moyen*), Debuf (*Poids Mi-lourd*), Chaput (*Poids Lourd*).

Thévenet avait comme adversaires : Kracher, Poids Plume de la Société Athlétique de Sélestat, Lix, Poids Léger de la Société Athlétique Strasbourgeoise, et Meyer, Poids Moyen de la Société Athlétique Strasbourgeoise. Le Guillerm fut opposé à Sengelin, Poids Léger de la Société Athlétique de Sélestat. Aleman et Dini tirèrent avec Denny, Poids Mi-lourd de la Société Athlétique Strasbourgeoise, tandis que Debuf et Chaput avaient comme équipier Siegel, Poids Lourd de la Société Athlétique Strasbourgeoise.

Arbitres : MM. Cayeux, Gouleau et Beitz. Chef de Plateau : M. L. Morin. Speaker : M. F. Beller.

La réunion fut suivie par un public d'initiés qui, bien que déçu par le changement de programme qui avait dû être apporté en dernière heure, ne ménagea

point ses applaudissements aux athlètes locaux et à leurs camarades de l'équipe de France. Quelques exploits individuels de nos « possibles » et « probables » furent soulignés par des exclamations admiratives et des ovations chaleureuses.

Nos Olympiques, en effet, surent faire la preuve de leurs progrès et certains d'entre eux retinrent particulièrement l'attention des sélectionneurs.

Il serait injuste, après avoir rendu aux haltérophiles alsaciens l'hommage que méritaient leur discipline et leur bonne volonté, de ne pas souligner la parfaite tenue de l'équipe de France et de ne pas faire l'éloge de l'esprit d'équipe et de camaraderie qui l'animait. A Strasbourg, nos hommes ont donné le meilleur d'eux-mêmes et si la réunion de Lyon nous avait laissé une impression décevante, celle qui s'est déroulée en Alsace, au contraire, nous donne des raisons d'espérer.

Les qualités physiques, en effet, ne suffisent pas toujours à vaincre un adversaire ; la fierté d'avoir été choisi pour défendre les couleurs de son pays, la volonté de s'en montrer digne, le désir de faire triompher son équipe sont autant d'éléments qui peuvent décupler les forces d'un athlète et l'aident à remporter la victoire.

La sélection finale, à l'issue de laquelle seront désignés les Haltérophiles pour les Jeux de Londres, aura lieu au Grand Casino de Vichy le 1^{er} juillet. Nous y retrouverons tous nos athlètes « possibles » et « probables » mais, sans préjuger, des conclusions qu'il nous sera possible d'en tirer, ma conviction est faite Si tous nos sélectionnés sont animés du même esprit que celui que nous avons constaté à Strasbourg, si la même foi les habite, alors, quels que soient les résultats des Jeux de Londres, nous pouvons espérer dans l'avenir.

En terminant, je tiens à remercier les membres du Comité d'Alsace, et particulièrement MM. Clauss et Beller, qui se sont mis à notre disposition pendant notre séjour à Strasbourg, ainsi que le journal « *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* », donateur d'une Coupe qui devait être remise à l'équipe gagnante du match France-Autriche.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.

Résultats techniques

Poids Coqs. - Thévenet : 87,500, 80, 105 = 272 k 500 ; Lix : 65, 75, 100 = 240, Kracher 75, 70, 95 = 240 ; Mayer : 75, 70, 92,500 = 237 k 500.

Poids Plumes. - Le Guillerm : 85, 92,5, 115 = 292 k 500 ; Sengelin : 72,500, 80, 110 = 262 k 500.

Poids Légers. - Aleman : 97,500, 100, 122,500 = 320.

Poids Moyens. - Dini : 90, 100, 130 = 320 ; Denny : 85, 90, 120 = 295.

Poids Mi-Lourds. - Debuf : 100, 110, 145 = 355.

Poids Lourds. - Chaput : 100, 110, 140 = 350 ; Siegel : 82,500, 95, 125 = 302 k 500.

Pour que notre Bulletin fédéral puisse
vivre abonnez-vous et encouragez vos
amis à faire comme vous.

L'HALTÉROPHILE
MODERNE

3^e ANNÉE. - N 25

organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
- CHAQUE MOIS -

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION
35, rue Tronchet, PARIS-9^e
Téléphone : Anj. 54-63

Abonnement : 180 fr.
100 fr., pour les Clubs affiliés.

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.



DANS



NOS



COMITES REGIONAUX

COMITE DU DAUPHINE

L'Haltérophile-Club Grenoblois
bat La Française de Lyon
par 1.325 kgs à 1.275 kgs

C'est au Gymnase Municipal de Grenoble, le 27 mars en soirée, que s'est disputée cette belle manifestation du sport haltérophile Dans la vaste salle du Gymnase, un nombreux public se pressait pour assister aux exploits de nos haltérophiles. Il ne fut pas déçu, car la démonstration fut très intéressante. Les Lyonnais présentaient une belle équipe et les Grenoblois, qui voulaient la victoire, l'obtinrent grâce à une cohésion plus grande et dans un très beau style.

Voici les résultats dans les trois mouvements à deux bras :

Grenoble :

Balme	257 k 500
Hache.....	285 k.
Robert.....	257 k 500
Salvodelli.....	257 k 500
Hadrys	267 k 500
	<hr/>
	1325 k.

Lyon :

Verhle.....	255 k.
Travailloux	262 k 500
Pagés	235 k.
Cerniglia.....	245 k.
Valtre.....	277 k 500
	<hr/>
	1275 k.

A noter le beau développé de Valtre avec 92 k 500 et les bonnes performances de Hache et Hadrys pour Grenoble, ainsi que de Salvodelli qui, venu récemment au sport haltérophile, réalisa un beau total dans un très bon style.

Arbitrage de Lomet, de Grenoble et Faure, de Lyon.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Classement des Championnats
Anjou-Bretagne 1948 (St.-Servan

JUNIORS

Coqs : 1. Pluchaud (Cholet) 162,500.

Plumes : 1. Le Flem (Brestoise) 190.

Légers : 1. Lebret (Saint-Servan) 227,500 ;
2. Builthès (Cholet) 200 ; 3. Mahé (C.A.V.) 125.

Moyens : 1. Danet (Brest) 262,500.

Mi-Lourds : 1. Hirot (C.A.V.) 240.

SENIORS

Coqs : 1. Couprie (Vertou) 220 ; 2. Cho-
chard (A.S.S.P.N.) 200.

Plumes : 1. Baril (C.S.C.N.) 287,500 ; 2.
Claquin (C.A.N.) 247,500 ; 3. Mario (S.N.O.S.)
232,500 ; 4. Millet (A.S.S.) 195.

Légers : 1. Mignon (C.A.N.) 272,500 ; 2.
Lautredou (A.S.S.P.N.) 252,500 ; 3. Tessier
(Brestoise) 245 ; 4. Pavéc (C.A.V.) 245 ; 5.
Bouvier (Brestoise) 240 ; 6. Le Boulanger
(C.A.N.) 235 ; 7. Le Braz (Paimpol) 195.

Moyens : 1. Marolleau (A.B.S.) 302,5 ; 2.
Boisnault (A.B.S.) 285 ; 3. Clément (C.S.C.N.)
277,500 ; 4. Schambourg A. (C.A.V.) 260 ; 5.
Morvan (A.S.S.) 24,500 ; 6. Branger (Vertou)
247,500 ; 7. Douillard (Cholet) 245 ; 8. Hous-
sais (A.S.S.P.N.) 245 ; 9. Schambourg Y.
(C.A.V.) 240 ; 10. Michel (Paimpol) 235.

Mi-Lourds : 1. Ferra (A.B.S.) 213,5 ; 2. Pa-
reau (Brest) 287,500 ; 3. Munilla (Vertou) 255 ;
4. Le Bleiz (Paimpol) 297,500.

Lourds : 1. Bouisson (S.G. Angers) 275 ; 2.
Jehanno (S.N.O.S.) 275.

Assemblée générale du 21 Mars 1948 à Saint-Servan-sur-Mer

La séance est ouverte à 11 h 45 sous la pré-
sidence de M. Piou, président du Comité.

M. Pellerin, président d'honneur, assiste à la
réunion.

Sont présents : MM. Boursicot (G.A. Van-
netais), Baril (C.S. Cheminots Nantais), Tessier
(La Brestoise), Gaulle (A.S. Servanaise),
Bahuaud (Vaillante de Vertou), Douillard
(C.S.I. de Cholet), Ogé (St-Nazaire O.S.),
Jaunet (A.C.B.L. de Nantes), Foezon (Stade
Paimpolais), Marolleau (Angers - B.C.), Rous-
seau (S.G. d'Angers), Houssais (A.S.S. Pom-
pieri de Nantes), Hervochon (C.A. Nantais).

S'est excusé : M. Paillusseau (Stade Croisi-
cais).

Non excusés : Léopards de Ploërmel, S.C.O.
d'Angers (Société adhérente par sympathie), P.
L. Lorient, Armor-Avenir de Brest.

Les arbitres officiels : MM. Piou, Bernier,
Creachcadec, sont présents, ainsi que l'arbitre
régional M. Urbain, de St-Servan.

Le président donne la parole au secrétaire
général pour le compte rendu moral,

(A suivre.)



NOS

INFORMATIONS



LA SÉLECTION FINALE OLYMPIQUE

La dernière réunion de Sélection, à l'issue de
laquelle seront désignés les huit haltérophiles
qui représenteront la France aux Jeux Olym-
piques de Londres, aura lieu le jeudi 1^{er} juillet,
au Grand Casino de Vichy.

Participeront à cette Sélection :

Poids Coqs. - Thévenet, Champion de France
1948, International ; Watier, Champion de Paris
1948, 2^e du Championnat de France.

Poids Plumes. - Le Guillerm, Champion de
France 1948, International ; Baril, 2^e du Cham-
pionnat de France 1948. International, record-
man du Monde ; Fischer, Champion de Paris
1948 ; Héral, Champion de France 1947, Inter-
national ; Moulins, Champion de France Poids
Coqs 1947, International.

Poids Légers. - Aleman, Champion de
France 1948, International.

Poids Moyens. - Bouladou, Champion de
France 1948, International ; Firmin, Champion de
France 1947, International ; Dini, Finaliste du
Championnat de France, International ; Marchal,
Finaliste du Championnat de France.

Poids Mi-Lourds. - Debuf, Champion de
France 1948 toutes catégories, Finaliste du
Championnat de France, International ; Her-
baux, Finaliste du Championnat de France,
International ; Perquier, Champion de France
1947, International ; Beis, champion de Paris.

Poids Lourds. - Chaput, Champion de
France 1948, International ; Lisambart, 3^e du
Championnat de Paris.

L'espoir Dochy, actuellement sous les dra-
peaux, participera à la réunion si son changement
d'affectation de Blida (Algérie) au Centre de
Vincennes intervient suffisamment à temps.

LES STAGES D'HALTÉROPHILIE

Deux Stages Interrégionaux d'Haltérophilie
auront lieu dans le courant d'octobre

L'un du 4 au 9, à Aix-en-Provence, L'autre
du 18 au 23, à Lille.

Rappelons que les stagiaires sont rembour-
sés du prix de leur voyage en 3^e classe et de
leurs frais de séjour au Centre Régional d'Édu-
cation Physique et Sportive.

Inscriptions à la F.F.P.H., 35, rue Tronchet.

LES JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES

Le Centre International d'Échanges Culturels
et Sociaux, chargé par le Comité Olympique
Français du transport des athlètes aux Jeux
Olympiques de Londres, organise deux séries
de voyages permettant d'assister aux différentes
épreuves olympiques.

Renseignements : 87, avenue Wagram (Car-
not 56-42).

NOUVEAUX STATUTS

Les exigences de l'actualité nous obligeant à
remettre à une date ultérieure la publication du
compte rendu de l'assemblée générale, nous
communiquons à nos abonnés le texte des
nouveaux statuts adoptés au cours de l'assem-
blée générale du 3 avril 1948.

RÉSULTATS DES ÉPREUVES HALTÉROPHILES AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1924 - PARIS (Vélodrome d'Hiver)

Exercices imposés : Arraché d'un bras, Épaulé et Jeté du bras opposé, Développé à deux bras, Arraché à deux bras, Épaulé et Jeté à deux bras.
3 concurrents au maximum par nation dans chaque catégorie.

Noms des concurrents	Nationalité	Arraché d'un bras	Épaulé et jeté du bras opposé	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé et jeté à deux bras	Total
Poids Plumes :							
1. Gabetti.....	Italie	65, -	77,500	72,500	82,500	105, -	402,500
2. Stadler.....	Autriche	65, -	75, -	65, -	75, -	105, -	385, -
3. Reinmann.....	Suisse	57,500	70, -	80, -	75, -	100, -	382,500
4. Martin.....	France	60, -	62,500	75, -	82,500	100, -	380, -
5. Rosinek.....	Autriche	57,500	75, -	67,500	70, -	105, -	375, -
6. Ernesaks.....	Estonie	60, -	80, -	67,500	72,500	92,500	372,500
7. Baxter.....	Grande-Bretagne	55, -	65, -	70, -	75, -	105, -	370, -
8. Juillerat.....	Suisse	55, -	70, -	67,500	75, -	100, -	367,500
9. Suvigny.....	France	50, -	65, -	70, -	80, -	100, -	365, -
10. Hrabec.....	Tchécoslovaquie	57,500	80, -	62,500	70, -	95, -	365, -
11. Catalaa.....	France	55, -	70, -	70, -	70, -	95, -	360, -
12. Moerloos.....	Belgique	55, -	75, -	65, -	67,500	92,500	355, -
13. Maes.....	Belgique	55, -	70, -	65, -	67,500	95, -	352,500
14. A. Djemal.....	Turquie	50, -	60, -	80, -	65, -	90, -	345, -
15. Scarcia.....	Italie	55, -	65, -	70, -	62,500	90, -	342,500
16. Cummings.....	Grande-Bretagne	55, -	65, -	62,500	67,500	87,500	337,500
17. Taylor.....	Grande-Bretagne	50, -	55, -	57,500	65, -	90, -	317,500
18. Conca.....	Italie	0, -	50, -	75, -	65, -	85, -	275, -
19. Andrysek.....	Autriche	60, -	75, -	67,500	72,500	0, -	275, -
Poids Légers :							
1. Decottignies.....	France	70, -	92,500	77,500	85, -	115, -	440, -
2. Zwerina.....	Autriche	75, -	80, -	77,500	82,500	112,500	427,500
3. Durdys.....	Tchécoslovaquie	70, -	82,500	72,500	90, -	110, -	425, -
4. Treffny.....	Autriche	65, -	85, -	77,500	85, -	112,500	425, -
5. Jaquenoud.....	Suisse	65, -	85, -	77,500	85, -	105, -	417,500
6. Vanaasème.....	Estonie	65, -	77,500	85, -	80, -	107,500	415, -
7. Scheffer.....	Hollande	62,500	80, -	80, -	82,500	110, -	415, -
8. Bichsel.....	Suisse	70, -	95, -	65, -	75, -	105, -	410, -
9. Enzensberger.....	Autriche	65, -	85, -	70, -	75, -	110, -	405, -
10. Butter.....	Belgique	65, -	75, -	72,500	82,500	110, -	405, -
11. Delloue.....	France	62,500	65, -	72,500	87,500	112,500	400, -
12. Pierini.....	Italie	55, -	72,500	80, -	80, -	105, -	392,500
13. Bonetti.....	Italie	60, -	70, -	80, -	77,500	105, -	392,500
14. Olofson.....	Suède	62,500	75, -	67,500	80, -	105, -	390, -
15. Von Guten.....	Suisse	65, -	77,500	72,500	75, -	100, -	390, -
16. Quadrelli.....	Italie	62,500	70, -	72,500	80, -	105, -	390, -
17. Wyatt.....	Grande-Bretagne	55, -	65, -	65, -	72,500	95, -	352,500
18. Grun.....	Luxembourg	52,500	67,500	67,500	70, -	92,500	350, -
19. Tooley.....	Grande-Bretagne	50, -	65, -	65, -	70, -	95, -	345, -
20. Randall.....	Grande-Bretagne	50, -	60, -	67,500	65, -	90, -	332,500
21. Rauska.....	Lettonie	65, -	0, -	75, -	80, -	105, -	325, -
22. Noormagi.....	Estonie	62,500	75, -	85, -	72,500	0, -	395, -
Poids Moyens :							
1. Galimberti.....	Italie	77,500	95, -	97,500	95, -	127,500	492,500
2. Neuland.....	Estonie	82,500	90, -	77,500	90, -	115, -	455, -
3. Kikkas.....	Estonie	70, -	87,500	80, -	85, -	127,500	450, -
4. Samy.....	Égypte	72,500	77,500	97,500	85, -	115, -	447,500
5. Aeschmann.....	Suisse	67,500	87,500	82,500	87,500	117,500	442,500
6. R. François.....	France	70, -	80, -	87,500	87,500	117,500	442,500
7. Eider.....	Autriche	65, -	90, -	82,500	85, -	115, -	437,500
8. Vibert.....	France	72,500	75, -	80, -	85, -	115, -	427,500
9. Gill.....	Autriche	60, -	85, -	85, -	80, -	110, -	420, -
10. Figoli.....	Italie	65, -	77,500	82,500	77,500	105, -	407,500
11. Rovere.....	Argentine	62,500	72,500	72,500	85, -	112,500	405, -
12. Pianta.....	Argentine	62,500	80, -	75, -	80, -	105, -	402,500
13. Van der Goten.....	Belgique	60, -	75, -	72,500	85, -	110, -	402,500
14. Pucci.....	Italie	65, -	77,500	75, -	75, -	105, -	397,500
15. Tomas.....	Tchécoslovaquie	60, -	72,500	80, -	70, -	110, -	392,500
16. Van Hamme.....	Belgique	60, -	75, -	70, -	75, -	110, -	390, -
17. Attenborough.....	Grande-Bretagne	65, -	65, -	80, -	75, -	102,500	387,500
18. Lidman.....	Suède	62,500	75, -	65, -	75, -	105, -	382,500
19. Mertès.....	Luxembourg	60, -	70, -	80, -	75, -	95, -	380, -
20. Horsch.....	Belgique	55, -	67,500	77,500	80, -	100, -	380, -
21. Vandeputte.....	France	77,500	85, -	0, -	90, -	120, -	372,500
22. Austin.....	Grande-Bretagne	55, -	70, -	60, -	75, -	100, -	360, -
23. Lowes.....	Grande-Bretagne	50, -	65, -	70, -	70, -	95, -	350, -
24. Edinger.....	Autriche	62,500	0, -	95, -	80, -	110, -	347,500
25. Ozolins.....	Lettonie	67,500	82,500	77,500	0, -	112,500	340, -

Noms des concurrents	Nationalité	Arraché d'un bras	Épaulé et jeté du bras opposé	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé et jeté à deux bras	Total
Poids Mi-Lourds :							
1. Rigoulot.....	France	87,500	92,500	85, -	102,500	135, -	502,500
2. Hunenberger.....	Suisse	80, -	107,500	80, -	97,500	125, -	490, -
3. Friedrich.....	Autriche	75, -	95, -	95, -	95, -	130, -	490, -
4. Freiburger.....	Autriche	75, -	95, -	92,500	95, -	130, -	487,500
5. Bergara.....	Argentine	80, -	85, -	92,500	97,500	127,500	482,500
6. Giambelli.....	Italie	77,500	95, -	82,500	95, -	130, -	480, -
7. Schaerer.....	Suisse	75, -	85, -	100, -	95, -	120, -	475, -
8. Skobla.....	Tchécoslovaquie	70, -	95, -	92,500	85, -	127,500	470, -
9. Hallap.....	Estonie	75, -	95, -	90, -	90, -	115, -	465, -
10. Lounke.....	France	70, -	90, -	85, -	95, -	120, -	460, -
11. Gluck.....	Autriche	75, -	80, -	87,500	90, -	120, -	452, -
12. Verheyen.....	Hollande	72,500	77,500	87,500	90, -	120, -	447,500
13. Carlson.....	Suède	65, -	90, -	85, -	90, -	115, -	445, -
14. A. Rolet.....	France	62,500	87,500	80, -	87,500	112, -	430, -
15. Reichmans.....	Lettonie	65, -	82,500	85, -	85, -	112,500	430, -
16. Merlin.....	Italie	62,500	65, -	85, -	82,500	110, -	405, -
17. Verdonck.....	Belgique	60, -	70, -	70, -	80, -	100, -	380, -
18. Tugnola.....	Italie	55, -	70, -	75, -	75, -	100, -	375, -
N. cl. Lehnen.....	Luxembourg	60, -	65, -	0, -	Aband.	-	-
N. cl. Stinny.....	Tchécoslovaquie	70, -	0, -	0, -	Aband.	-	-
Poids Lourds :							
1. Tonani.....	Italie	80, -	95, -	112,500	100, -	130, -	517,500
2. Aigner.....	Estonie	80, -	97,500	112,500	95, -	130, -	515, -
3. Tammer.....	Estonie	75, -	95, -	90, -	97,500	140, -	497,500
4. Dannoux.....	France	80, -	95, -	87,500	100, -	135, -	497,500
5. Leilands.....	Lettonie	77,500	87,500	100, -	100, -	132,500	497,500
6. Bottino.....	Italie	77,500	85, -	110, -	97,500	125, -	495, -
7. Raag.....	Estonie	80, -	92,500	90, -	97,500	130, -	490, -
8. Dutriève.....	France	75, -	82,500	90, -	100, -	120, -	467,500
9. Bernart.....	Belgique	70, -	80, -	95, -	95, -	125, -	465, -
10. Becker.....	Autriche	75, -	80, -	87,500	90, -	127,500	460, -
11. Leppelt.....	Autriche	80, -	80, -	90, -	90, -	115, -	455, -
12. Epicocco.....	Italie	70, -	85, -	95, -	85, -	120, -	455, -
13. Brünn.....	Suède	70, -	82,500	92,500	85, -	122,500	452,500
14. Oord.....	Hollande	70, -	75, -	92,500	90, -	120, -	447,500
15. Dupont.....	France	70, -	77,500	77,500	90, -	125, -	440, -
16. Fischer.....	Tchécoslovaquie	65, -	80, -	90, -	85, -	115, -	435, -
17. Wood.....	Grande-Bretagne	60, -	75, -	82,500	90, -	110, -	417,500
N. cl. Alzin.....	Luxembourg	87,500	82,500	105, -	Aband.	-	-
N. cl. Peney.....	Suisse	65, -	85, -	80, -	Aband.	-	-

Les propriétés du muscle volontaire

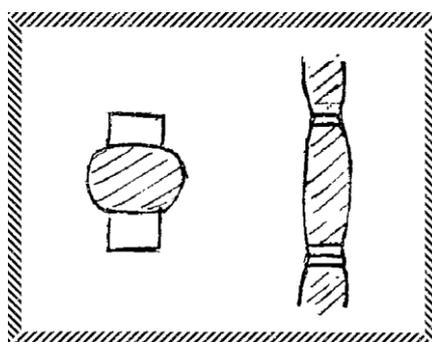
Un bref rappel anatomique n'est pas inutile : le muscle volontaire ou muscle strié, le seul qui intéresse le sportif, est formé d'un assemblage de fibres, unité anatomique ; chacune de ces fibres est entourée d'une gaine et contient une masse semi-liquide, le *sarcoplasme* ; dans ce milieu sont disposées des colonnettes d'éléments allongés et striés, appliqués les uns aux autres à la façon de branches dans un fagot : les *fibrilles musculaires*, agents de la contraction ; en effet, c'est la globulisation de certains éléments de ces fibrilles qui provoque le raccourcissement du corps musculaire.

Enfin, à un niveau variable, la fibre reçoit un filet nerveux moteur.

A ces bases très sommaires, apportons quelques précisions pouvant intéresser le sportif : les muscles volontaires sont en général appelés muscles rouges par opposition aux muscles des viscères, dits muscles lisses ou blancs en fait, ceci est inexact ; l'étude précise des muscles volontaires a amené à en distinguer deux catégories : les muscles rouges et les muscles blancs.

Les *muscles rouges* ont un sarcoplasme abondant, relativement peu de fibrilles leur coloration est due à la présence en grande quantité du pigment des globules rouges du sang : l'hémoglobine.

Les *muscles blancs* contiennent peu de pigment le sarcoplasme y est peu abondant, mais les fibrilles musculaires y sont extrêmement nombreuses et serrées l'appareil moteur y est particulièrement volumineux.



Contraction d'une fibrille musculaire.

L'étude des divers muscles du corps humain a montré que certains muscles tels que le soléaire, le demi-tendineux, le diaphragme sont des muscles rouges, alors que les jumeaux du mollet, le droit interne, le sterno-cléido-mastoïdien sont des muscles blancs.

Or, la physiologie ajoute à cette classification une notion capitale : les muscles rouges sont des muscles à contraction lente, les muscles blancs sont des *muscles de vitesse*. Et

je ne puis m'empêcher de citer un exemple déjà vieux lorsqu'une danseuse fait des « *pointes* », dans un premier temps, ses jumeaux, muscles blancs, se contractant rapidement, produisent l'extension du pied ; dans un deuxième temps, le soléaire, qui double profondément les jumeaux, se contracte à son tour pour prolonger le mouvement. On voit donc les possibilités imaginatives ouvertes par ces données ; les athlètes « *rapides* » ne seraient-ils pas particulièrement gâtés en muscles blancs ? Et ces athlètes à musculature pourtant impressionnante, que l'on qualifie de « *mous* » et de lents, ne sont-ils pas trop riches en muscles rouges ?

On voit que la « *vitesse de l'influx nerveux* » n'est pas tout ! On peut aussi se demander si un travail musculaire « *en vitesse* » ou « *en force* » ne tendrait pas à accentuer cette distinction établie par la nature ; certains n'ont pas hésité à croire que la répétition très lente du même mouvement entraînait une augmentation de volume du muscle prédominant sur le sarcoplasme, ce qui expliquerait en même temps le rendement inférieur de ces masses charnues où les fibrilles n'auraient pas acquis un développement proportionnel. Je le croirais en partie, mais les athlètes ne se prêtent pas volontiers aux prélèvements musculaires à fin d'analyse, et ce point est encore obscur.

Ce qui est en tout cas certain, c'est qu'un travail musculaire intelligent amène un accroissement des fibrilles et augmente automatiquement les possibilités de travail ; et il faut faire justice de cette distinction formelle des muscles longs de l'athlète de vitesse et des muscles courts de l'athlète de force ; le temps a vécu où, dans la poussière d'un gymnase, l'haltérophile « nouait » ses biceps en jonglant le bras demi-fléchi, avec de lourdes masses ; il est trop facile de lui opposer le biceps dit allongé du boxeur dont la masse ne croit pas beaucoup avec l'entraînement, et pour cause.

La forme générale du muscle fera d'ailleurs l'objet d'une étude ultérieure.

Mais tout ceci nous éloigne apparemment du titre de l'article ; en fait, des trois propriétés du muscle, nous venons de voir la première : la *contractibilité* ou propriété de se déformer dans le sens du raccourcissement.

La deuxième, c'est *l'élasticité* : la contraction musculaire n'est que la modification de cette élasticité de repos qui apparente, dans une certaine mesure, le muscle à une bande de caoutchouc.

A ces deux propriétés bien connues, il faut ajouter une troisième notion dont l'importance est actuellement jugée considérable : c'est la *viscosité*. Nous savons que lorsqu'un muscle se contracte, il change de forme les éléments constitutifs des fibrilles se raccourcissent ; or, ces phénomènes sont contrariés par la consistance même du milieu musculaire qui tend à freiner le mouvement ; on peut même dire que le muscle dépense de l'énergie contractile pour arriver à se contracter ! Qui plus est, plus le mouvement sera rapide, plus le muscle devra dépenser d'énergie pour vaincre la résistance de son propre milieu.

La conclusion de ces données ardues nous intéresse au plus haut point : nous admettons

maintenant volontiers que certains individus sont mieux doués que d'autres pour les compétitions de vitesse, du fait d'une viscosité diminuée, à « *frottements doux* », si j'ose dire.

L'avenir nous dira dans quelle mesure nous pouvons modifier celle-ci.

On entrevoit donc un peu mieux le véritable athlète de vitesse bourré de muscles blancs, à viscosité réduite, avec une propagation extrêmement rapide de son influx nerveux.

Dr B. MARTY.

P. S. - Dans mon précédent article, 19^e ligne, 2^e colonne, il n'a été porté par erreur : « les moyens d'augmenter le volume musculaire sont-ils *différents* » au lieu de « sont-ils *indifférents* ». Nos lecteurs auront certainement rectifié d'eux-mêmes.



**3^e PÉRIODE
DU PLAN D'ENTRAÎNEMENT
La forme**

Qu'est-ce que la forme ? Voilà le grand mot lâché ! Être en forme, c'est être au maximum de sa condition physique. A cette période déterminée, l'haltérophile se sent capable de réaliser les plus beaux exploits. Rien ne lui paraît impossible : son ambition est décuplée. L'état de ses muscles et de ses organes, son moral, sa précision d'exécution lui permettent de réaliser au premier essai, à 5 kgs près, ses performances maxima.

Cette période « *d'euphorie* » où la puissance de l'homme se manifeste dans les moindres faits est aussi la plus dangereuse. En effet, l'athlète en forme frise la maladie. Ses sens ont une sensibilité accrue et une erreur de conduite, soit dans la vie quotidienne, soit à l'entraînement peut rompre violemment cet équilibre parfait, fruit de longs mois d'efforts, de travail, de sacrifices librement consentis.

C'est dans cette période bien particulière que l'expérience de l'haltérophile chevronné triomphe. N'oublions pas, en effet, que l'expérience n'est pas livresque ; Elle ne se monnaie pas, elle ne se transmet pas. Il faut avoir payé ses fautes soi-même pour être capable de modifier en conséquence sa ligne de conduite. D'où la constatation que les jeunes athlètes jouent avec leur forme et la perdent rapidement.

Voyons maintenant les variantes et les modalités de l'entraînement.

Il faut pouvoir durer. La « *saison* » ne comporte pas qu'une compétition, mais une série de matches échelonnés sur trois mois et même, en cette année qui est celle des Jeux, sur cinq et six mois. Pour durer, l'entraînement doit être réduit en intensité et en temps, mais l'haltérophile ne doit plus utiliser de barres légères, de manière à con-

server, le mordant nécessaire ; il ne doit pas non plus tomber dans l'excès contraire qui consisterait à tenter ses maxima à chaque séance de travail.

En résumé, les trois séances hebdomadaires pourront se faire sur 5 essais au lieu de 7, les deux dernières barres utilisées dans chaque mouvement étant à 10 kgs du maximum visé, par exemple. Les autres jours, quelques exercices de culture physique lourde avec très peu de répétitions. On peut même prendre deux jours de repos absolu par semaine.

Personnellement, je crois qu'il est impossible de se maintenir au niveau maximum pendant six mois pleins. Voici, à mon avis, un moyen de se rapprocher de cette condition : les championnats importants ou les sélections sont, en principe, quand la saison est longue, espacés de trois semaines et même quelquefois d'un mois. Il faudrait, après un match où les maxima ont été atteints, prendre 24 heures de repos et recommencer l'entraînement très léger pendant dix jours, puis, progressivement, l'intensifier jusqu'à la prochaine réunion et ainsi de suite. Autrement dit, il faut reprendre son élan pour pouvoir, chaque fois que cela sera nécessaire, franchir victorieusement l'étape imposée. En utilisant cette méthode, il est possible à un athlète en forme de « *tenir* » pendant de longs mois.

**4^e PÉRIODE
DU PLAN D'ENTRAÎNEMENT
Les vacances**

Il est compréhensible qu'un organisme humain ne puisse fonctionner à plein régime sans arrêt. Il est nécessaire de faire fonctionner les soupapes de sécurité, en l'occurrence, la période des vacances. Nous la situerons du 1^{er} juillet au 15 septembre, étant entendu qu'il s'agit des vacances que l'athlète s'octroie dans la pratique de son sport, car les contrats collectifs n'ont pas encore prévu deux mois et demi de vacances payées ! ...

A cette époque de l'année où la température est idéale, l'haltérophile pourra s'adonner aux sports de plein air l'athlétisme (en particulier sprint et concours), les jeux collectifs, la natation, l'aviron, le tennis, etc. Pendant ces deux mois, il doit s'abandonner à la joie de vivre. Un peu de folie ne fait pas de mal, car, il faut bien l'avouer, l'entraînement intensif aux Poids et Haltères est, sinon austère, du moins très sérieux.

D'avance, je vais répondre à une question, je dirai même à la seule question qui pourrait m'être posée : « Faut-il abandonner tout contact avec la barre à disques ? » Je dis tout de suite : Non, car à la reprise de l'entraînement, il faudrait recommencer tout le travail. Ce sont justement les athlètes qui abandonnent tout exercice pendant deux ou trois mois qui ne progressent jamais ou du moins peu et lentement.

Mais ces contacts avec la barre n'auront qu'un caractère d'entretien. Il faudra tirer très léger pour conserver style et vitesse. D'ailleurs, au soleil, en plein air, entre deux jeux, l'haltérophile n'aura pas envie de soulever lourd ; par contre, quelques mouvements légers lui feront plaisir et, à la reprise de l'entraînement, le capital travail de la saison passée sera là tout prêt... et portera intérêt.

R. CHAPUT,
Moniteur national.

L'augmentation constante du prix du papier et des clichés photographiques, les dépenses toujours croissantes d'impression nous obligent à modifier comme suit le taux de nos abonnements :

France et Union Française :

Individuels	180 fr.
Clubs affiliés.....	150fr.
Étranger.....	225 fr.

Nous nous en excusons bien vivement auprès de nos lecteurs avec l'espoir que non seulement ils nous conserveront leur confiance mais qu'ils recruteront de nouveaux abonnés.

Nos joies, nos peines

Notre camarade R. Roulier, de l'Union Sportive Métropolitaine, vient d'avoir la douleur de perdre un de ses enfants : le petit Bernard, âgé de 7 mois 1/2.

Nous lui renouvelons, ainsi qu'à Mme Roulier et à sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances et de notre sympathie émue.



Nous avons déjà évoqué la carrière de Raymond Suvigny dans les colonnes de notre Bulletin fédéral, mais nous nous devons de rappeler plus longuement son Palmarès dans notre « Galerie de Champions ».

Raymond Suvigny est né à Paris le 21 janvier 1903. Il fut ouvrier, puis employé au Service de la Paye, à l'Administration du Métropolitain de Paris. Il fréquenta différents Gymnases avant d'appartenir à l'U.S. Métro.

Petit, brun, trapu, bâti en force, tel apparaissait Raymond Suvigny dont les débuts haltérophiles remontent à 1919.

C'est vers 1923 que ses performances attirèrent l'attention des initiés mais on peut dire qu'il employa toute cette période préparatoire à un apprentissage méthodique des mouvements haltérophiles. C'est ainsi qu'on pouvait le voir régulièrement les jours d'entraînement au Gymnase Rosset, en 1920, répéter inlassablement les différentes phases des exercices pour acquérir l'automatisme du geste. Suvigny était surtout un développeur. Il savait qu'il était bloqué des épaules, et ce n'est qu'à force de travail, de volonté, de ténacité qu'il parvint à acquérir ce style grâce auquel il put constamment progresser.

En cette année 1923, il se classa 5^e de la catégorie Poids Plumes au Championnat de Paris. Un mois plus tard, le 26 février, à la Société Athlétique des Boulets, il battait le record de France du développé à droite avec 34 k, et celui de l'épaulé et jeté en barre avec 96 k.

En 1924, il est 3^e du Championnat de Paris avec 665 points derrière Catalaa 715 points et Gaucher 670.

Ses progrès, au cours de cette même année, le qualifient pour les Jeux Olympiques de Paris. Dix-neuf concurrents participèrent aux épreuves haltérophiles de la catégorie Poids Plumes. C'est l'Italien Gabetti qui en sortit vainqueur avec un total de 805 points. Il arracha d'un bras 65 k, jeta de l'autre 77 k 500, développa à deux bras 72 k 500, arracha 82 k 500 pour terminer par un jeté de 105 k, manquant de peu l'épaulé à 108 k 500 (le record mondial à l'époque était de 107 k 500). Derrière lui se classa l'Autrichien Stadler avec 770 points, puis le Suisse Reinmann avec 765 points. Suvigny se classa second des Français, totalisant 730 points.

Le 4 janvier 1925, Suvigny, récemment libéré du service militaire, tentait une série de records à la Société Athlétique des Boulets, et parvenait à en battre quatre : Développé du bras droit : 40 k 500, (ancien record 39 k.); Développé en haltères séparés : 70 k, (ancien record 69 k.); Épaulé et jeté en barre 106 k 500, (ancien record 105 k.); Épaulé et jeté en haltères séparés : 86 k, (ancien record 82 k 500). Il réussissait d'autre part 60 k à la volée à droite.

Un peu plus tard, il battait le record du développé à gauche avec 35 k, (ancien record 34 k 500).

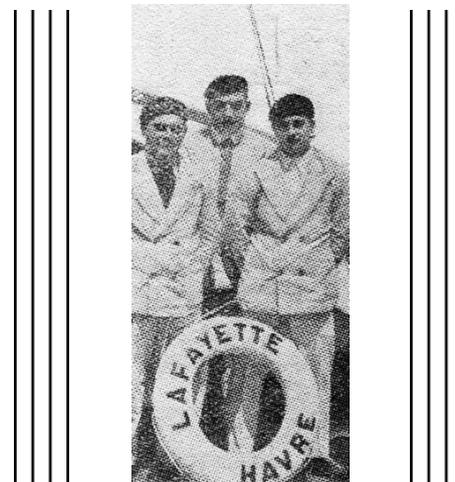
Au cours du match France - Suisse qui eut lieu au Gymnase Municipal Voltaire le 13 septembre 1925 et ne fut pas favorable à nos couleurs, Raymond Suvigny triompha du Suisse Reinmann - 3^e des Jeux Olympiques l'an passé - et s'adjugea deux

records de France : Arraché à droite : 63 k, Épaulé et jeté à deux bras : 107 k 500. Le 4 octobre, il portait ce dernier record à 109 k.

En 1926, il est successivement Champion de Paris, puis Champion de France, réalisant le total de 750 pts sur les trois mouvements olympiques et l'exercice de l'arraché d'un bras droit et gauche, battant de 10 pts le Lyonnais Baudrand, le Tourangeau Rivière se classant 3^e.

Rappelons en passant que c'est au cours de ce Championnat de France que deux records du Monde furent battus hors compétition par le Poids Léger Fernand Arnout qui arracha à deux bras 100 k, (ancien record 97 k 500 par l'Estonien Neuland), puis réussit 126 k 500 à l'épaulé et jeté, (ancien record 125 k par l'Autrichien Stadler et l'Allemand Reinfrank).

Les cinq Champions de France de l'année : Suvigny, Arnout, Vibert, Rolet et Dannoux furent sélectionnés d'office pour le match France - Allemagne disputé à Mannheim le 18 avril 1926 sur quatre mouvements : arraché d'un bras (au choix) et les trois exercices olympiques.



De gauche à droite : R. Suvigny, M. Dumoulin, R. Duverger, sur le transatlantique « Lafayette » via New-York, première étape du voyage vers Los Angeles et les Jeux Olympiques de 1932.

Le 27 juin 1926, au Gymnase Jean-Dame, Suvigny s'attaque à nouveau au record du monde de l'épaulé et jeté en barre à deux bras qu'il convoitait depuis longtemps et appartenait au Suisse Reinmann avec 112 k 500. Il réussit pleinement dans sa tentative portant le record à 113 k au deuxième essai après l'avoir manqué de fort peu au premier. Non content de cette performance, il s'attaquait ensuite à celui de l'épaulé et jeté en haltères séparés qu'il détenait déjà avec 86 k et, d'entrée, le portait à 90 k. L'athlète lui-même ne pesait que 59 k.

Le 16 janvier 1927 avait lieu au Gymnase Voltaire le match France-Autriche. Une fois encore, Suvigny fut le vainqueur de sa catégorie, battant son redoutable adversaire Stadler. Il parvint à 500 grammes de son propre record du monde en jetant 112 k 500.

Il participa au 7^e Championnat de France dans les Poids Légers... et n'y brilla guère ; cependant, il s'adjugea le 8 mai le record de France du développé en haltères séparés de cette catégorie. Ne pesant que 60 k 200, il redevint facilement Poids Plume pour battre le même record dans sa catégorie habituelle, puis le développé à deux bras avec 83 k.

Revenant à ses premières amours, il disputa le Championnat de France 1928 dans les Poids

Plumes et y triompha avec 280 k 500 dans les trois exercices olympiques réussissant 80 k au développé, 88 k à l'arraché, (nouveau record de France) et 112 k 500 à l'épaulé et jeté.

Au moment des Jeux Olympiques d'Amsterdam, Suvigny eut un déclin de forme et, bien que sélectionné, dut renoncer à y participer, mais au Championnat de Paris, l'année suivante, il était encore vainqueur de sa catégorie.

En 1930, il remportait une nouvelle fois le titre de Champion de France, triomphant de Virilat par 15 k.

La même année, il est sélectionné en compagnie de Louis Hostin et de René Duverger pour le Championnat d'Europe à Munich. Il est classé 3^e derrière les Allemands Woelpert et Muhlberger. On lui refusa deux arrachés, pourtant acceptables mais exécutés dans un style fort éloigné de celui pratiqué en Bavière.

En 1931, nouvelle victoire de Suvigny dans le Championnat de France disputé sur l'arraché d'un bras et les trois mouvements olympiques. Il triompha de Rivière par 325 k à 320.

Devenu Poids Léger au début de 1932, il participe à l'épreuve nationale dans cette catégorie ; ses performances y furent médiocres.

Mais on peut dire que son titre de Champion Olympique aux Jeux de Los Angeles fut le couronnement de la carrière de Suvigny et la récompense de son travail méthodique et acharné. Sa victoire pourtant n'apparaissait pas comme certaine car il éprouvait des difficultés à faire le poids et dut même se faire maigrir de 3 k pour participer à la dernière épreuve de sélection organisée par la F.F.P.H. Timide et modeste comme toujours, il avait poursuivi son entraînement à l'écart et, fort heureusement pour lui, le climat de la Californie n'eut aucune répercussion fâcheuse sur son organisme. A Elkes Club, deux jours avant les épreuves olympiques de sa catégorie, il avait développé 87 k 500 et épaulé 115 k. avec facilité. Ses adversaires directs étaient l'excellent Allemand Woelpert dont la présence avait attiré à l'auditorium olympique un nombreux public, et l'Américain Terlazzo. Suvigny fut contraint à dépasser ses maxima ; il réalisa 287 k 500 sur les trois mouvements, égalant le record olympique de la catégorie.

Cette victoire, venue après celle de René Duverger et de Louis Hostin causa une joie profonde dans le camp français.

Suvigny reçut à son retour en France une réception triomphale. Dès son arrivée au Havre, il eut la joie d'embrasser sa femme et de recevoir les félicitations de M. Aubart, Président de l'Union Sportive du Métro. A la gare Saint-Lazare, 70 sociétaires du Club, venus en délégation, l'acclamèrent et lui remirent une gerbe de fleurs et un objet d'art. Son titre de Champion Olympique lui valut également la Médaille d'Or de l'Éducation Physique.

Par la suite, il se consacra plus particulièrement à son rôle d'éducateur et continua d'être l'animateur de la section haltérophile de l'U.S. Métro où ses qualités de technicien, sa franchise, sa modestie, le firent apprécier de tous. La guerre, puis la captivité l'éloignèrent pour un long temps de cette salle d'entraînement qu'il affectionnait et c'est dans cette même salle, en plein travail que, le 26 octobre 1945, la mort vint brusquement le terrasser.

Raymond Suvigny était Membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Poids et Haltères et Président de la Section Haltérophile de l'Union Sportive du Métro.

(Suite de la rubrique page 8.)

DONT ACTE

Nous recevons de notre Champion Pierre Alleene la lettre que nous reproduisons ci-dessous :

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que j'ai reçu dernièrement le Bulletin « L'Haltérophile Moderne » du mois d'avril où j'ai constaté que vous m'aviez, dans votre rubrique « Galerie des Champions », réservé toute une page, ce dont je vous remercie sincèrement.

Je voudrais pourtant, Monsieur le Président, vous demander de faire si possible quelques petites rectifications à cet article.

Quand j'ai battu à Japy le record du Monde de l'arraché d'un bras, c'est moi-même qui avais demandé de charger la barre à 91 k pour mon 3^e essai et, en présence des trois arbitres, je réussis du premier coup. La barre pesée aussitôt accusa alors 91 k 500.

Pour le Championnat d'Europe à Essen, je n'ai pas manqué deux fois 87 k 500, mais j'ai réussi cette charge à droite au 3^e essai.

C'est après le développé que j'entrevis une victoire possible pour moi. Je remercie aussi M. Jean Dame et mon camarade Marcel Dumoulin de leurs conseils et encouragements qui me firent terminer ce match mémorable pour moi, avec 5 k d'avance sur Rudi Ismayr, alors Champion Olympique, et avec le même total que celui de la catégorie des Poids Mi-Lourds, soit 497 k 500.

Je terminerai en vous signalant encore que je ne me suis pas réfugié tout simplement dans le Midi pendant la guerre, mais, mobilisé dès le premier jour en 1939, je fus fait prisonnier en 1940. Je m'évade d'Allemagne en 1942 et, marchant pendant onze jours, j'arrive à Paris, malade, exténué et au poids de corps de 58 k. Recherché par les Allemands, c'est alors que je passais la ligne de démarcation après bien des ennuis et me cachais dans le Gers.

Revenu à Paris en 1946, c'est toujours avec plaisir que j'assistais mes camarades dans leurs efforts et suis avec beaucoup d'attention les exploits de ceux qui pratiquent ce sport des poids et haltères qui, s'il apporte parfois quelques petites désillusions, procure aussi de grandes joies.

Je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir faire passer ces quelques rectifications dans un prochain Bulletin et, en vous en remerciant, veuillez croire à l'expression de mes respectueuses salutations.

Signé : Pierre ALLEENE.

ESPOIR OU DÉSEPOIR

(Suite de la page 1)

C'est une question que j'ai déjà traitée, mais sur laquelle je veux encore revenir. On comprendra mieux maintenant ce dont souffre le sport haltérophile français et pourquoi notre pays a été devancé de si magnifique façon par ceux qui n'étaient autrefois que ses élèves appliqués.

C'est qu'en France règne vis-à-vis de l'haltérophilie un préjugé défavorable. Pour le profane, c'est un mastodonte aux gros bras, mais aussi au gros ventre, athlète de foire et de place publique, bonne brute à l'intelligence peu ouverte, A ranger en quelque sorte dans la galerie des phénomènes. Dès qu'on parle haltérophilie, on évoque dans la pensée de son interlocuteur l'image de la place publique, du leveur de poids professionnel qui quête à longueur de journée. C'est cette idée qu'il faut combattre et faire disparaître. Et pour cela, il n'y a qu'un moyen, la propagande. Il faut faire connaître aux masses ce qu'est le sport haltérophile, il faut montrer nos athlètes, les produire le plus souvent possible, multiplier les compétitions, les démonstrations devant tous les publics et dans tous les milieux.

Mais hélas, les compétitions sont de plus en plus rares. Les jeunes qui viennent à nous réclament des matches, puis, déçus, s'en vont pour ne plus revenir, ayant trouvé ailleurs les nombreuses occasions nécessaires à leur soif de succès et d'orgueil.

Ceux qui nous restent s'entraînent dans des salles mal aménagées, insuffisamment aérées, avec un matériel restreint et vieillot, et presque toujours livrés à leurs propres moyens, sans les précieux conseils d'un entraîneur qualifié. Il faut avouer qu'il faut bien du courage.

Pourtant, des dévoués essaient de réagir et la province, en particulier, fait des efforts méritoires. Mais les appuis manquent. La presse nous délaisse, nous ignore presque. Alors que Cerdan a droit à des titres sur six colonnes en capitales, un record de France haltérophile a droit à trois lignes en 3^e page. Pourquoi ? Parce que notre sport ne paie pas, parce que la Fédération est pauvre. Et c'est un cercle vicieux : il nous faut nous faire connaître, mais nous n'avons pas droit à la publicité. Alors ? Un seul moyen nous reste : nous imposer. Que chacun autour de lui fasse la propagande nécessaire, que chacun amène avec lui aux réunions une ou deux personnes. Les nouveaux seront conquis et

amèneront à leur tour leurs amis et camarades. On saura que l'haltérophile moderne est un athlète à la plastique élégante, qu'il est doué autant que quiconque de vitesse et de détente, que son sport lui procure autant de joie que n'importe quel autre, et les jeunes viendront à nous.

Propagande partout : à l'école, à la caserne. Pourquoi pas des championnats universitaires et militaires ? Notre sport n'est pas réservé à une classe. Ce doit être le sport de tous.

Si chaque dirigeant, si chaque athlète fait tout ce qu'il peut dans sa sphère, je suis sûr que nous connaîtrons des jours meilleurs. Le désespoir fera place à l'espoir et notre sport sera enfin classé à la place qu'il mérite.

J. DUCHESNE.

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DE GRANDE-BRETAGNE Disputés le 8 Mai 1948 au Scala Théâtre, à Londres ⁽¹⁾

Poids Coqs : A. Greenhalgh : 187 ¼, 170 ¾, 225 ¾ = 589 ¼ (267 k 500). - W. Mc Connell : 165 ¼, 181 ¾, 0 = 347 (157 k 500).

Poids Plumes : J. Creus : 101 ¾, 214 ¾, 270 = 666 ½ (302 k 500). - D. Hallett : 192 ¾, 192 ¾, 253 ½ = 639 (290 k). - S. Kemble : 198 ¼, 187 ¼, 242 ½ = 628 (285 k).

Poids Légers : R. Eland : 203 ¾, 203 ¾, 264 ½ = 672 (305 k). - Y. Evans : 181 ¾, 203 ¾, 270 = 655 ½ (297 k 500). - H. Goodman : 187 ¼, 187 ¼, 248 = 633 ½ (287 k 500).

Poids Moyens : J. Halliday : 214 ¾, 242 ½, 303 = 760 ¼ (345 k). - E. Peppiatt : 225 ¾, 209 ¼, 286 ½ = 721 ½ (327 k 500). - W. Hardy : 214 ¾, 220 ¼, 275 ½ = 710 ½ (322 k 500). - W. Watson : 214 ¾, 231 ¼ = 446 (202 k 500).

Poids Mi-lourds : E. Roc : 225 ¾, 236 ¾, 303 = 763 ½ (347 k 500). - B. Veltmann 220 ¼, 220 ¼, 307 ½ = 749 (340 k). - W. F. Purser : 214 ¾, 209 ¼, 292 = 716 (325 k).

Poids Lourds : A. Knight : 253 ½, 253 ½, 330 ½ = 837 ½ (380 k). - W. Jouis : 220 ¼, 220 ¼, 275 ½ = 716 (325 k).

(1) Les performances sur chaque mouvement sont indiquées en livres anglaises. Pour traduire en kilos, il suffit de diviser par 22.

LÉGION D'HONNEUR

Voici le texte de la belle citation dont a été l'objet notre ami André Rolet, récemment nommé Chevalier de la Légion d'honneur :

« Rolet (André, Rémi, Alix), lieutenant des Forces Françaises de l'Intérieur,

« Ardent patriote, volontaire pour toutes les missions périlleuses, s'est dépensé sans compter au service de la Résistance. Bien que grièvement blessé au Cours d'une mission, a poursuivi sa tâche avec courage, a participé avec un allant digne d'éloges aux combats pour la libération de Paris. Résistant de valeur, a apporté une large contribution au succès de la lutte contre l'envahisseur ».

Cette nomination annule la citation à l'Ordre de la Division, Ordre général n° 1308 du 10 novembre 1945. Elle comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.



André Rolet

« LA PETITE TAVERNE »

4, boulevard du Port-Royal

Paris

Métro : Gobelins

— Propriétaire : J. Dame —

Les Haltérophiles

y trouveront bon accueil.

STATUTS

Modifiés par l'Assemblée générale du 3 Avril 1948



ARTICLE PREMIER. - L'Association dite « Fédération Française de Poids et Haltères », fondée en 1914, a pour objet :

1° D'organiser, de contrôler, de développer la pratique des poids et haltères et son enseignement ;

2° De diriger, de coordonner, de surveiller l'activité des associations sportives de poids et haltères régulièrement constituées conformément à l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, tant sur le territoire de la France continentale qu'en Algérie, aux Colonies, Pays de Protectorat et territoires sous mandat.

Elle s'engage à se consacrer entièrement à la réalisation de ce programme, à l'exclusion de toute autre activité.

Elle établit les règlements des poids et haltères, notamment ceux des compétitions et rencontres sportives ;

Elle délivre la licence sportive ;

Elle prononce les amendes et sanctions disciplinaires applicables selon les règlements aux associations qui lui sont affiliées ou à leurs membres qui contreviennent aux prescriptions édictées.

La Fédération Française de Poids et Haltères a été fondée le 23 mars 1914, déclarée à la Préfecture de Police le 1^{er} mai 1914 et agréée sous le n° 7775.

Elle est affiliée au Comité National des Sports, au Comité Olympique Français et à la Fédération Internationale Haltérophile.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Paris. Il peut être transféré par décision du Comité de Direction.

La Fédération Française de Poids et Haltères s'interdit toutes discussions ou manifestations politiques et religieuses.

ART. 2. - La dissolution de la Fédération ne peut être prononcée qu'en assemblée générale extraordinaire spécialement réunie à cet effet et à la majorité des trois quarts des votants.

En cas de dissolution, il sera statué, séance tenante, sur l'emploi de l'actif en caisse.

ART. 3. - Les moyens d'action de la Fédération Française de Poids et Haltères sont notamment :

- L'organisation de toutes épreuves, concours ou manifestations sportives de poids et haltères avec la participation des associations affiliées ou de leurs membres ;

- L'aide technique, financière et morale aux dites associations, selon toutes les modalités appropriées ;

- La tenue d'un service central de documentation et de renseignements relatifs à l'organisation et au développement de la pratique des poids et haltères ;

- L'organisation d'assemblées, expositions, congrès, conférences, cours ; l'édition et la publication de tous documents concernant les poids et haltères.

ART. 4. - La Fédération se compose :

1° De Membres d'honneur. Le titre de Membre d'honneur peut être donné par le Comité de Direction aux personnes qui rendent ou ont rendu des services éminents à la Fédération. Les Membres d'honneur ne sont pas soumis à réélection. Ils sont admis aux séances du Conseil d'Administration et de l'assemblée générale, mais seulement avec voix consultative ;

2° De Membres bienfaiteurs. Le titre de Membre bienfaiteur peut être décerné par le Comité de Direction aux personnes physiques ou morales en témoignage de leurs dons ou legs, acceptés en conformité des lois en vigueur ;

3° De Membres correspondants à l'étranger. Le titre de Membre correspondant peut être décerné à des citoyens français résidant à l'étranger et susceptibles de favoriser le développement des Poids et Haltères ;

4° De toutes associations pratiquant les poids et haltères ou ayant pour but de répandre ou d'encourager l'enseignement ou la pratique des poids et haltères.

ART. 5. - La Fédération est administrée par un Conseil d'Administration composé de 21 membres, élus au scrutin secret par l'assemblée générale et choisis parmi les membres de la Fédération ou d'une association régulièrement affiliée.

Les membres du Conseil d'Administration doivent être Français, majeurs et jouir de leurs droits civils et politiques.

Le Conseil d'Administration est élu pour trois années, renouvelable par tiers chaque année, sauf les dispositions transitoires suivantes :

A l'assemblée au cours de laquelle les 21 membres du Conseil d'Administration seront nommés et aussitôt après cette élection, un tirage au sort déterminera l'ordre de renouvellement des mandats.

Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance, le Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé au remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Comité de Direction composé d'un Président, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier, de 4 Vice-présidents et de 5 Membres au plus.

Ce Comité de Direction est élu pour un an et rééligible.

ART. 6. - Le Conseil d'Administration se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le Comité de Direction ou sur la demande de la moitié au moins des membres dudit Conseil.

La présence du tiers au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les Présidents des Comités régionaux n'appartenant pas au Conseil peuvent y être convoqués à titre consultatif.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

Le Comité de Direction se réunit, au moins tous les mois. La présence du tiers des membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

ART. 7. - Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs soit au Comité de Direction, soit à des Commissions spéciales nommées par lui et dont le mandat ne peut excéder un an. Mais, en aucun cas, les Commissions ne peuvent disposer des finances de la Fédération. Toute dépense doit être délibérée et approuvée en séance du Comité de Direction.

Le Président et le Secrétaire Général font partie de droit de toutes les Commissions.

ART. 8. - Le Conseil d'Administration ou, par délégation, le Comité de Direction, exerce les attributions définies par l'article 1^{er} des présents statuts. Il établit notamment le budget de l'exercice ainsi que le règlement du sport relevant des poids et haltères et prononce, le cas échéant, les amendes et sanctions disciplinaires (avertissement, blâme, suspension, radiation). Il peut, au cas où ces sanctions lui paraîtraient insuffisantes, saisir le Comité National des Sports pour une extension des sanctions, ou le Ministre compétent d'une demande de retrait d'agrément.

Il statue en dernier ressort et sans appel possible sur les différends survenus entre sociétés, élabore et modifie le Règlement intérieur, lequel devient exécutoire après sa publication, prononce l'affiliation et la reconnaissance des sociétés.

ART. 9. - Le Président assure le fonctionnement de la Fédération. Il a sous ses ordres le personnel de la Fédération. Il représente la Fédération en justice et dans tous les actes de la vie civile. En cas d'absence, il est remplacé par un Vice-président.

Il fera connaître à l'autorité compétente tous les changements survenus dans la composition du Bureau.

ART. 10. - Nul ne peut remplir une fonction ou une représentation quelconque dans la Fédération s'il n'est membre majeur et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Toutes les fonctions dans la Fédération sont gratuites mais ceux qui les remplissent pourront être indemnisés des frais nécessités par leurs fonctions.

ART. 11. - Toute société, toute personnalité désirent faire partie de la Fédération, être admise ou affiliée par elle, reconnue ou licenciée doit adresser sa demande au Président.

Toute demande d'adhésion implique une adhésion complète aux statuts, règlements particuliers et règles de poids et haltères de la Fédération.

Les mineurs doivent produire l'autorisation de leurs parents ou tuteurs.

Tous les membres inscrits dans une société pour y pratiquer les poids et haltères, tous les membres remplissant une fonction quelconque au sein de la Fédération ou de l'une de ses associations affiliées doivent prendre une licence à la Fédération Française de Poids et Haltères.

Toute société, tout membre voulant se retirer de la Fédération doit adresser sa démission par écrit au Président.

ART. 12. - Toutes les sociétés affiliées à la Fédération versent, quel que soit le nombre de leurs membres, une cotisation annuelle fixée par le Comité de Direction.

Elles doivent, en outre, participer aux frais nécessités par le tirage du Bulletin officiel de la Fédération ; le montant de cette participation est fixé chaque année par le Comité de Direction. Le service de ce Bulletin est fait à chacune des associations affiliées. Il peut être adressé, sur demande, aux membres individuels ou membres des clubs affiliés. Le prix de, l'abonnement est fixé par le Comité de Direction.

Les sociétés partagées en sections ayant des sièges sociaux différents doivent affilier chaque section ou fractionnement.

ART. 13.- Toute société ou tout membre de la Fédération qui n'a pas acquitté sa cotisation peut être déclaré démissionnaire d'office et radié.

Toute personne rayée d'une société ou de la Fédération pour non paiement de cotisation ne pourra faire partie d'une autre société ou de la Fédération avant d'avoir fourni la preuve de sa libération. Il en sera de même pour les sociétés ou membres radiés par des Unions d'associations ayant des traités d'entente avec la Fédération Française de Poids et Haltères.

ART. 14. - La qualité de membre de la Fédération se perd :

A) Pour les sociétés de poids et haltères :

1° Par démission prononcée par leur assemblée générale.

2° Par radiation prononcée par le Comité de Direction de la Fédération :

a) Si elles ne paient pas leur cotisation annuelle ;

b) Si elles poursuivent un objet autre que celui défini à l'article 1^{er} des présents statuts ;

c) Si elles ont enfreint les présents statuts ou règlements généraux ;

d) Si elles se sont montrées indignes de faire partie de la Fédération.

B) Pour les individus et personnes morales légalement constituées :

1° Par démission ;

2° Par radiation prononcée par le Comité de Direction pour non paiement de la cotisation ou pour motifs graves.

Pour les individus comme pour les collectifs, la décision du Comité de Direction portant radiation ne peut être prononcée qu'après que l'intéressé aura été préalablement appelé à fournir ses explications, à moins qu'il ne s'agisse de faits publics et non contestables.

Il pourra être appelé de la décision devant le Conseil d'Administration.

Toute personne rayée d'une société ou de la Fédération pour indignité ne pourra rester, à aucun titre, membre de la Fédération ou d'une société.

ART. 15. - Les sociétés affiliées, les membres de la Fédération, les licenciés qui cessent d'appartenir à la Fédération, pour quelque cause que ce soit, ne conservent aucun droit sur les fonds en caisse, ni sur les sommes versées par eux à un titre quelconque.

ART. 16. - L'assemblée générale se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Comité de Direction.

Son Bureau est celui du Comité de Direction.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation morale et financière de la Fédération.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos et ratifie le projet de budget établi par le Conseil d'Administration. Elle pourvoit au renouvellement de ses membres dans les conditions fixées à l'art. 5 ci-dessus. Elle élit les deux Contrôleurs aux Comptes et les représentants de la Fédération au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français. Elle ne peut délibérer que sur les questions inscrites à son ordre du jour.

ART. 17. - L'assemblée générale se compose des délégués des sociétés affiliées à la F.F.P.H. à raison de deux délégués par société.

Chaque délégué a droit à une voix.

Les délégués doivent être âgés d'au moins 21 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'élection. Ils doivent faire partie de la société qu'ils représentent.

Une société pourra déléguer ses pouvoirs au délégué d'une autre société sans que le nombre de pouvoirs détenus par ce délégué puisse être supérieur à cinq, y compris le sien.

Les pouvoirs des délégués à l'assemblée générale sont personnels et incessibles.

Tout délégué convaincu d'avoir accepté un mandat impératif sera, par ce fait, déchu de ses pouvoirs.

ART. 18. - Les séances de l'assemblée générale sont privées.

Les membres du Conseil sont tenus d'assister à l'assemblée générale quand elle se tiendra dans la ville où ils résident.

ART. 19. Le Président dirige les débats et a la police de l'assemblée suivant les traditions et règlements usités dans les assemblées délibé-

rantes. En cas d'égalité des suffrages dans un vote sa voix est prépondérante.

ART. 20. - Les modifications aux statuts sont exécutoires immédiatement. Elles sont publiées au Bulletin fédéral.

L'assemblée générale doit comprendre un quart du nombre des voix appelées à délibérer quand il s'agit de modification aux statuts.

L'élection des membres du Conseil d'Administration se fera au scrutin secret, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour.

ART. 21. L'assemblée générale ne s'occupe que des dispositions statutaire et ne traite pas des questions sportives ni de réglementation. Toutefois, elle peut exceptionnellement retenir et examiner sous forme de vœux, toutes autres questions qui lui paraîtraient intéresser la marche générale et l'avenir de la Fédération.

ART. 22. - Une assemblée générale peut être réunie extraordinairement en cours d'exercice, par décision du Comité de Direction, comme il est dit à l'article 15 des statuts. Elle ne pourra cependant délibérer que sur l'ordre du jour qui lui sera soumis.

ART. 23. - La Fédération Française de Poids et Haltères décline toute responsabilité au sujet des accidents qui peuvent se produire dans les championnats ou matches organisés par elle ou sous ses règlements.

ART. 24. - Les présents statuts sont applicables à toutes les sociétés affiliées à tous les membres ou toutes autres personnes relevant de la Fédération, lesquels s'interdisent, en acceptant les présents statuts ainsi que les règlements intérieurs de la Fédération, le droit d'introduire toute action devant les tribunaux au sujet de leur application.

Toutes les sociétés affiliées, tous les membres qui iraient à l'encontre de ces décisions et qui engageraient par devant les tribunaux une action contre la Fédération se verront, dès le jour où cette action sera engagée, privés de tous les droits que peut leur conférer la Fédération Française de Poids et Haltères.

ART. 25. - En application de l'arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale en date du 28 août 1945, fixant les délimitations des circonscriptions sportives, il est constitué des Comités régionaux groupant les associations sportives affiliées à la Fédération à l'intérieur de chacune de circonscriptions délimitées par ledit arrêté.

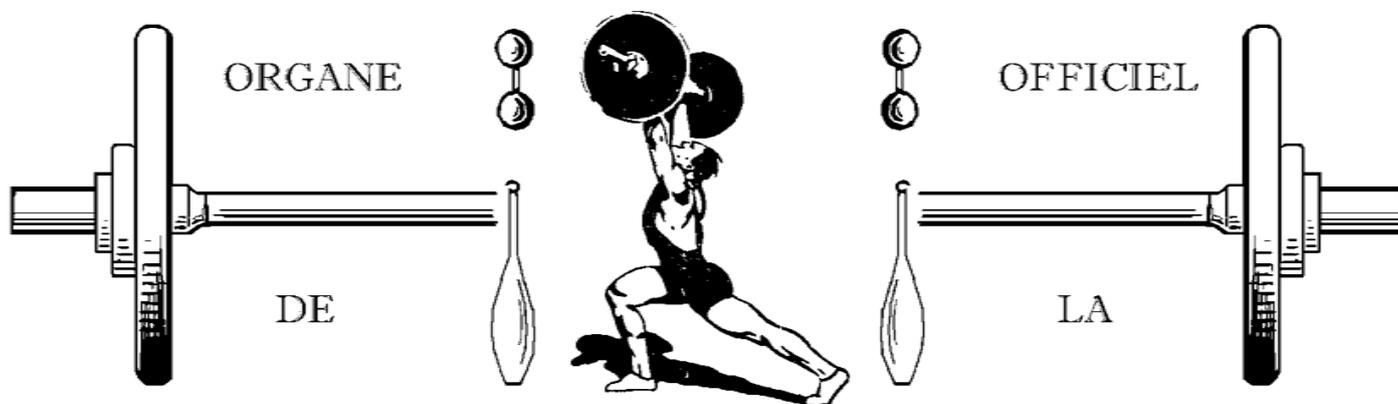
Les Comités régionaux sont placés sous le contrôle de la Fédération ; ils exercent sur les associations affiliées ayant leur siège dans la circonscription, les pouvoirs qui leur sont délégués par le Conseil d'Administration de la Fédération.

Le Comité régional est administré par un Comité de Direction composé de 15 membres au maximum et élu par l'assemblée générale des délégués des Sociétés composant le Comité régional, à raison d'une voix par société.



Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

Pierre de Coubertin (1)

Beaucoup de nos compatriotes, même sportifs, ignorent à peu près tout de l'œuvre du grand Français Pierre de Coubertin.

Pour quelques-uns, son nom évoque simplement l'image d'un Stade couvert, situé à la Porte de St-Cloud et démoli en partie lors des bombardements de Paris ; d'autres, plus avertis, savent qu'il est à la base de la rénovation des Jeux antiques, mais sans connaître le rôle immense qu'il a joué dans la renaissance du sport et de l'éducation physique en France.

A vrai dire, c'est par un chemin détourné qu'il aboutit à la conviction que seule la pratique des exercices athlétiques était capable de redonner à notre jeunesse cette virilité, cette énergie, ce goût du risque dont elle avait tant besoin.

Passionné de pédagogie, il décida de se rendre en Angleterre pour y étudier l'éducation donnée aux jeunes Britanniques ; l'œuvre d'Arnold l'enthousiasma. Il séjourna ensuite au Canada, aux États-Unis et dans les colonies anglaises et, ayant compris l'heureuse influence, tant physique que morale, du sport chez les peuples anglo-saxons, n'eut désormais qu'un seul but appliquer ces méthodes en France, particulièrement dans les milieux universitaires. L'idée maîtresse de Coubertin – qui hélas ne fut pas comprise – était en effet de « faire du sport le rouage central de la pédagogie ».

Sa propagande dans les Établissements d'enseignement aboutit cependant à la création des

premiers embryons d'associations sportives scolaires. Il fonda ensuite, en 1888, un « Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation » présidé par le Sénateur Jules Simon, Membre de l'Académie française et dont il assumait le Secrétariat général.

Dans le même temps et grâce à son impulsion, se dessinait un vaste mouvement en faveur du sport, mais dans les milieux post-scolaires cette fois, mouvement qui aboutissait à la constitution d'une Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques. Une autre théorie chère à Coubertin était en effet que le sport prit le pas sur l'éducation physique. Il résumait ainsi sa théorie : « Pour que cent se livrent à la culture physique, il faut que cinquante fassent du sport ; pour que cinquante fassent du sport, il faut que vingt se spécialisent ; pour que vingt se spécialisent il faut que cinq soient capables de prouesses étonnantes ».

Pour créer en France l'émulation nécessaire, il songea à provoquer des contacts avec les peuples déjà gagnés aux exercices physiques. Ces contacts, il ne pouvait les imaginer qu'à sa mesure, c'est-à-dire grandioses et, de surcroît, périodiques. Psychologue averti, il appréciait dans le sport non seulement ses bienfaits physiques, mais aussi et surtout son rôle moralisateur. Il souhaitait lui voir développer chez l'individu, l'esprit chevaleresque, la loyauté, l'amour de son pays, et c'est cette conception élevée des buts qu'il lui assignait qui le fit envisager la reconstitution des Jeux Olympiques.

Il organisa donc un Congrès International aux travaux duquel prirent part 79 délégués, représentant douze Pays. Deux mille personnes assistèrent, le 16 juin 1894, à la cérémonie inaugurale qui eut lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. En fin de session, la restauration de l'Olympisme était votée.

On imagine sans peine les difficultés auxquelles se heurta Pierre de Coubertin pour réaliser ce projet grandiose ; il dut faire personnellement campagne à travers le monde pour convaincre les gouvernements et les peuples et, en 1896, étaient célébrés, à Athènes, les Jeux de la 1^{re} Olympiade.

Le programme n'en était pas absolument le même que celui des Grecs ; de Coubertin l'avait adapté aux conceptions modernes, mais il sut en conserver le caractère, associant l'art au sport et s'attachant à reconstituer les cérémonies qui, dans l'antiquité, leur conféraient leur faste et leur majesté. Le serment de l'athlète, les chœurs, l'envol des pigeons symbole de paix, la course du flambeau transporté par relais d'Olympie jusqu'au Stade où se déroulent les épreuves athlétiques, tout cela a été conçu par lui dans les moindres détails, de même que le protocole immuable qui préside au

Jean DAME.

... (Voir suite page 7)

(1) Documentation obligeamment fournie par M. Ch. Denis, Directeur du Comité National des Sports.



Document original : Daniel Menoni



**PARTIE
OFFICIELLE**



**ULTIME SÉLECTION
VICHY 1^{er} JUILLET 1948**

La dernière réunion de sélection pour les Jeux Olympiques de Londres s'est déroulée le jeudi 1^{er} juillet, au Grand Casino de Vichy, avec le concours du Comité des Fêtes de notre grande ville d'eau.

La Fédération avait convoqué à cette occasion tous les athlètes susceptibles de réaliser un total digne d'attention et 18 champions effectuèrent le déplacement. Seul Roulier, cruellement atteint par un deuil récent, dut regarder partir ses camarades et renoncer à une épreuve pour laquelle il s'était imposé depuis un an de bien lourds sacrifices.

Grâce au précieux concours du Comité des Fêtes de Vichy, le départ put avoir lieu la veille et les athlètes, logés dans des hôtels confortables, purent se reposer une journée avant de tirer. Ils se présentèrent ainsi au mieux de leur condition et tous les efforts avaient été faits pour que chacun puisse fournir le meilleur de lui-même.

La réunion eut lieu au Grand Casino, dans un cadre grandiose. Malheureusement, le public de Vichy, peu averti des choses de l'haltérophilie, bouda notre belle réunion et c'est devant une salle presque vide que se déroula cette manifestation dont l'importance méritait beaucoup mieux. On ne saurait blâmer personne, mais c'est une preuve de plus de l'ignorance dans laquelle on tient notre beau sport et de la nécessité d'intensifier de plus en plus nos efforts pour essayer de le mettre enfin en lumière et à la place qu'il mérite.

Le public n'est pas venu et le public a eu tort, car sportivement, ce fut une grande réunion, la plus belle que nous avons vécue cette année. Les performances réalisées le prouvent mieux que tous les discours. Chacun tira avec tout son cœur pour essayer de réaliser son rêve, pour représenter la France aux prochains Jeux, pour incarner et défendre la valeur du muscle français.

Dès le début, nous eûmes de grandes émotions avec le duel des Poids Coqs Thévenet et Watier, revanche du Championnat de France où Thévenet n'avait triomphé que grâce à son poids de corps.

Au développé, Watier débute à 77,500 par un essai facile, puis Thévenet réalise 82,500, sans effort. Watier prend la même barre et la manque. Mais on connaît l'énergie du Parisien qui, bien que gêné par le trac, reprend 82,500 et les réussit au prix d'un magnifique effort. Thévenet, sûr de lui, développe alors 87,500, puis 90 avec une facilité qui laisse espérer mieux dans un très proche avenir. Cette performance bat le record de France Poids Plumes car l'athlète est légèrement au-dessus de la limite de sa catégorie.

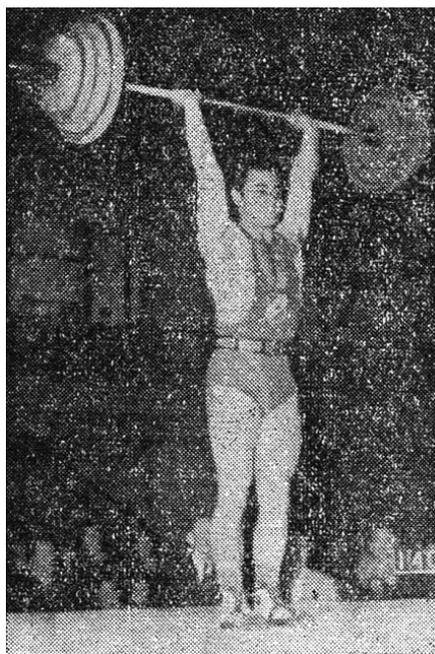
Watier a donc 7 k 500 de retard, mais c'est Thévenet qui commence le premier à l'arraché

avec 72 k 500. Ce mouvement se déroule sans histoire, chacun réussissant ses trois essais : 72,500, 77,500 et 80 pour Thévenet, 75, 80 et 82,500 pour Watier. Plus que 5 k de retard : Watier peut encore gagner.

Tous deux débutent à 100 k au jeté et c'est Thévenet qui commence. Bon pour les deux hommes. A 105, Thévenet épaula trop bas, c'est un essai. Watier, qui possède alors une belle chance d'égaliser, manque bêtement son essai, corps penché en avant. Naturellement, les deux athlètes réussissent leur troisième essai facilement et je crois que tous deux sont capables, à l'heure actuelle, de battre le record de France et de jeter 110 k, surtout Watier.

Thévenet, en progression constante, réalise donc 275 k, tandis que Watier, avec 270 k, améliore lui aussi son meilleur total. Tous deux ont magnifiquement tiré et laissent espérer de meilleures performances encore. Il faudrait pour cela que Thévenet gagne en souplesse et que Watier se débarrasse enfin du trac qui constitue pour lui un inconvénient certain.

Dans la catégorie des Poids Plumes, Héral et Le Guillerm, favoris, veulent trancher une question de suprématie et là aussi le match s'annonce très serré.



Pierre Bouladou, notre meilleur espoir pour les Jeux Olympiques de Londres.

Dès le développé, Fischer et Baril prennent un net retard. Ils développent tous les deux 70, puis 75 et échouent à 77,500. Moulins débute à 77,500, puis rate 82,500 en levant les talons, mais les réussit au troisième essai. Héral et Le Guillerm débutent à 80, poids qu'ils réalisent très facilement. Héral pousse ensuite 85 assez facilement ainsi que Le Guillerm. Malheureusement, ce dernier lève les pointes de pieds en fin de mouvement, ce qui l'oblige à reprendre la même barre pour son troisième essai. Il réussit cette fois d'une façon telle qu'on peut dire qu'il doit valoir actuellement 90 k. Héral échoue à

87,500 au troisième essai. Nos deux champions sont donc à égalité avec 85 k.

A l'arraché, Fischer, Moulins et Le Guillerm commencent à 85, Baril et Héral à 90. Premier essai bon pour tout le monde. Au 2^e essai, Fischer et Le Guillerm réussissent 90 k, mais Moulins les rate. Il les reprend donc au 3^e et les réussit cette fois très facilement. Fischer prend alors 92,500 mais touche du genou et c'est essai. Baril et Héral réussissent tous deux 95 k au 2^e essai. Le Guillerm prend la même barre, mais lui aussi touche du genou. Baril et Héral essaient 97,500 mais ratent tous les deux et restent à 95. Baril fait un essai supplémentaire pour tenter de battre son record de France, mais malgré son très bel effort, il échoue une nouvelle fois.

Héral aborde donc le jeté en tête avec 5 k d'avance sur Le Guillerm et 7 k 500 sur Moulins. C'est Fischer qui débute en réussissant 107 k 500. Moulins, Le Guillerm et Héral font tous trois 115, Fischer les imite pour son deuxième essai. Baril veut essayer de réduire son retard et commence à 117,500 avec succès. Moulins, Le Guillerm et Héral réussissent 120 k mais Fischer les rate. A 122,500 Baril rate son 2^e essai, Le Guillerm et Héral réussissent, égalant ainsi le record de France de la catégorie. Nouvel essai de Baril qui épaula la lourde barre mais rate son jeté. Moulins, qui veut battre Le Guillerm et réaliser 300 k prend alors 127 k 500, mais malgré deux très beaux essais, il doit renoncer à ses ambitions.

Héral prend donc sa revanche du championnat de France et réalise le fort joli total de 302 k 500 contre 297,500 à Le Guillerm. Tous deux se valent et sont capables de réaliser 305 k. Il suffirait pour cela que Max Héral freine un peu son tempérament rageur et que Le Guillerm prenne encore un peu plus d'assurance. Moulins est 3^e avec 292 k 500 et battra certainement bientôt le record de France du jeté. Baril, « le grand-père » est 4^e avec 287,500 ayant fait preuve, à son habitude, d'un cran et d'une énergie peu communs. Fischer enfin ferme la marche avec 280, réalisant lui aussi son meilleur total. Quand on pense que le champion Olympique 1924 avait réalisé 260 k, on peut juger des progrès accomplis depuis.

Dans les Légers, un seul concurrent, notre champion de France Aleman. Tirant avec les poids Plumes, il réalise 95 au développé, 110 à l'arraché et 130 au jeté, soit 325 k. Aleman souffre de ne pas avoir d'adversaires et il ferait certainement mieux s'il était talonné de près. Il essaya deux fois de battre le record de France du jeté avec 132 k 500 ; deux fois, il épaula la barre, mais deux fois il rata le jeté. On peut être sûr que le record tombera bientôt.

Quatre hommes chez les Moyens. On dit Bouladou en grande forme, mais Firmin, qui n'a participé à aucune compétition cette année; est bien décidé à lui disputer la première place avec acharnement. La lutte s'annonce sévère.

Dini commence au développé, réussit 85, puis 90 et échoue à 92,500. Les trois autres, Marchal, Firmin et Bouladou commencent à

95 avec succès. Au 2^e essai, Marchal et Bouladou réussissent 100 k, mais Firmin, gourmand, tente 102 k 500 et rate. Marchal prend la même barre et la réussit pour son 3^e essai. C'est alors le 3^e essai de Firmin, gros d'importance car un nouvel échec lui ôterait toute possibilité de pouvoir inquiéter Bouladou. Il reprend 102 k 500 et, malgré un bel effort, ne peut réussir un développé correct, alors que Bouladou, en grande forme, prend 105 k et les réussit parfaitement. Le fossé commence à se creuser entre les deux rivaux.

A l'arraché, Dini et Marchal font successivement 95, 100 et 102,500. Firmin commence à 102 k 500, Bouladou à 105. Au 2^e essai, Firmin réussit 107 k 500 mais il rate 110 au 3^e. Il a bien arraché la barre mais, déséquilibré, arrive au bord du plateau et ne peut la maintenir. Bouladou, de plus en plus confiant, prend alors 115 à son 2^e essai, puis 117 k 500 au 3^e et les réussit avec une étonnante facilité. Il ne peut désormais être rejoint et domine de loin ses trois concurrents. Le match se termine sans histoire.

Dini réussit 125, puis 130 au jeté et rate 135. Marchal 130, 135 et 137 k 500. Firmin commence à 140, épaulé facilement, mais jette trop sur les reins et, malgré ses efforts, ne peut empêcher la barre de passer derrière. Il réussit son 2^e essai, mais il échoue à 147 k 500 au 3^e. Manque évident de mise au point. Bouladou fait successivement 135, 145 et 150 et réalise ainsi le fort joli total de 372 k 500 n'ayant manqué aucun essai au cours de la soirée. En progrès constants, c'est notre plus sérieux espoir et il est bien parti pour marcher glorieusement sur les traces de Ferrari.

Firmin et Marchal totalisent 342 k 500. Le premier peut mieux faire avec quelques compétitions et le 2^e a fait de magnifiques progrès. Dini, toujours régulier, réalise 322 k 500.

C'est au tour des Mi-lourds. Debuf est net favori et on attend de lui de belles performances, mais Dumoulin, qui accompagne les champions, nous dit aussi le plus grand bien d'Herbaux, devenu solide poids Mi-lourd et qui progresse sans arrêt.

Au développé, Beis commence et réussit 90, 95, puis 97,500. Debuf et Perquier débutent à 97,500, Herbaux à 100 k. Au 2^e essai, Debuf développe 102 k 500, imité par Perquier. Herbaux fait 105. Debuf, à son tour, réussit la même barre alors que Perquier échoue. 107 k 500 au 3^e essai pour Herbaux, mais bien que la barre arrive au bout des bras, il y a essai pour un petit temps d'arrêt. Égalité entre nos deux gars du Nord.

A l'arraché, Beis a toujours les honneurs du début et réussit 92,500. Il rate ensuite 97 k 500 pour retard d'un bras et 100 k au 3^e essai malgré un bel effort. Perquier et Herbaux commencent à 102 k 500, Debuf à 105. Au 2^e essai, Perquier rate 107 k 500 mais Herbaux réussit. Perquier rate une nouvelle fois 107 k

500, puis Debuf arrache facilement 110 à son 2^e essai. A son tour, Herbaux prend la barre, il semble toucher du genou, mais les arbitres déclarent bon. Comme Debuf rate son 3^e essai à 115, les deux rivaux sont toujours à égalité. Le jeté les départagera.

Au jeté, Beis fait 125, 130, puis 135. Perquier commence un peu haut et rate son premier essai, à 132 k 500. Il réussit ce poids au 2^e et rate ensuite 140. Herbaux débute à 135, Debuf à 137 k 500. Deuxième essai : Herbaux rate 140. Il les reprend et cette fois-ci les jette, prenant ainsi la tête. Pas pour longtemps, car Debuf fait successivement 142 k 500 et 147 k 500. Un essai hors match lui permet de faire pour la première fois 150 et de réaliser le total de 365. C'est vraiment un jeune espoir plein d'avenir et il est certain qu'il progressera beaucoup encore au contact des meilleurs étrangers. Herbaux est 2^e avec 355. Il s'est beaucoup amélioré depuis qu'il est devenu mi-lourd et je suis sûr qu'il réalisera lui aussi 365 dans un avenir très proche.

Perquier n'est que 3^e avec 337 k 500. « *Je dois maintenant laisser la place aux jeunes* », m'a-t-il dit. Ce bel athlète est depuis plus de 10 ans dans l'élite de l'haltérophilie française. Il a déjà représenté nos couleurs à plusieurs reprises avec succès, mais c'est aussi un dirigeant de club dévoué qui sait inculquer aux jeunes l'amour et la passion des poids. S'il se retire cette année des grandes compétitions nationales, ce qui n'est pas sûr du tout, nous pouvons être persuadés que nous le reverrons souvent encore et qu'il nous amènera de nombreux champions.

Beis ferme la marche avec 325 k.

Que dire de nos poids. Lourds Chaput et Lisambart ? Nous n'espérons pas voir de match entre eux et pourtant la mauvaise forme de Chaput fit que jusqu'au bout les deux athlètes se tinrent de très près et ce n'est que par 5 k que le champion de France triompha. Malheureusement, son total de 330 k, (95, 105, 130) se passe de tout commentaire et Lisambart a plus de mérite d'avoir réalisé 325.

Dans l'ensemble, cette ultime sélection a permis de voir des athlètes en grande forme et en progrès certains. Ceux qui iront à Londres défendront honorablement nos couleurs. Ils ne triompheront pas, c'est certain, mais s'ils font preuve de volonté, s'ils mettent tout leur cœur dans la bataille, ils nous apporteront de belles places d'honneur et montreront, à tous que le sport haltérophile français n'est pas mort, qu'il est au contraire, en plein renouveau.

Je ne saurais terminer sans remercier ici tous ceux qui ont permis le succès de cette belle manifestation et en particulier M. Martin le sportif Président du Comité des Fêtes de Vichy et M. Vivier, le sympathique Président du Comité d'Auvergne de Poids et Haltères qui sait dans son hôtel de Bellerive, recevoir avec faste et délicatesse tous les membres de la grande famille haltérophile.

P.-S. – C'est de tout cœur que, au nom de la Fédération Française de Poids et Haltères, je m'associe aux remerciements que notre ami Julien Duchesne vient d'adresser aux personnalités de notre belle ville de Vichy qui, non seulement ont contribué à l'organisation de notre dernière réunion de sélection olympique, mais ont accueilli l'équipe haltérophile si aimablement et si sportivement.

M. Martin, président et ses collègues du Comité des fêtes ont assuré à nos athlètes et à nos officiels un séjour royal ; quatre des hôtels chargés d'héberger la délégation : Hôtel Cecil, Hôtel d'Alger, Hôtel de la Laure, Hôtel de la Poste ont choyé leurs hôtes, leur assurant des chambres confortables et une nourriture délicate et abondante ; M. Vivier, président du Comité d'Auvergne de la F.F.P.H., organisa dans son ravissant café-hôtel de Bellerive une cordiale réception présidée par M. Auberger, maire de Bellerive tandis que, sur l'initiative du Comité des Fêtes de Vichy, un déjeuner réunissait le lendemain, dans le même cadre, les officiels de Vichy et de Paris ainsi que les haltérophiles.

Un grand merci enfin à M. Baucheron membre du Comité d'Auvergne de la, F.F.P.H. et animateur de la section de Poids et Haltères de l'U.S. Bellerivoise qui s'occupa personnellement de régler tous les détails techniques de cette belle réunion.

Jean DAME.

Résultats techniques

Poids Coqs. - Thévenet (A.S. Préfecture de Limoges), 90, 80, 105 = 275 - Watier (U.S. Métro), 82,500, 82,500, 105 = 270.

Poids Plumes. - Héral (A.C. Montpellier), 85, 95, 122,500 = 302,500. - Le Guillerm (U.S. Métro), 85, 00, 122,500 = 297,500. - Moulins (H.C. Narbonne), 82,500, 90, 120 = 292,500 - Baril (C.S. Cheminots Nantais), 75, 95, 117,500 = 287,500. - Fischer (U.S. Métro), 75, 90, 115 = 280.

Poids Légers. - Aleman (U.S. Métro), 95, 100, 130 = 325.

Poids Moyens. - Bouladou (A.C. Montpellier), 105, 117,500, 150 = 372,500. - Firmin (A.C. Montpellier), 95, 107,500, 140 = 342,500. - Marchal, (A.C. Montpellier), 102,500, 102,500, 137,500 = 342,500. - Dini (Toulouse H.C.), 90, 102,500, 130 = 322,500.

Poids Mi-Lourds. - Debuf (Union Halluinoise), 105, 110, 147,500 = 362,500. - Herbaux (A.S. Tramways de Lille), 105, 110, 140 = 355. - Perquier (C.A. Pont-Audemer), 102,500, 102,500, 132,500 = 337,500. - Beis (U.S. Métro), 97,500, 92,500, 135 = 325.

Poids Lourds. - Chaput (A.S. Bourse), 95, 105, 130 = 330. - Lisambart (A.S. Bourse), 95, 100, 130 = 325.

Arbitres : MM. R. Cayeux, M. Chizzo, E. Gouleau, A. Rolet. – Chef de l'équipe de France : M. Jean Dame. – Speaker : M. H. Clutier. – Chef de plateau : M. L. Morin. – Délégué aux résultats : M. J. Duchesne.

Les jeux olympiques de Londres

RÉSULTATS DES JEUX DE LA IX^e OLYMPIADE – AMSTERDAM 1928

NOS SÉLECTIONNÉS

Poids Coqs : Marcel Thévenet (A.S. Préfecture de Limoges), né le 9 juillet 1915 à Poitiers (Vienne). – Eugène Watier (U.S. Métro), né le 21 novembre 1914 à Paris.

Poids Plumes : Max Héral (A.C. Montpellier), né le 22 septembre 1926 à Montpellier (Hérault). – André Le Guillerm (U.S. Métro), né le 5 septembre 1924 à Romainville (Seine).

Poids Léger : René Aleman (U.S. Métro), né le 23 novembre 1913 à Alger (Algérie).

Poids Moyens : Pierre Bouladou (A.C. Montpellier), né le 18 novembre 1925 à Montpellier (Hérault). – Georges Firmin (A.C. Montpellier), né le 15 mars 1924 à Montpellier (Hérault).

Poids Mi-Lourds : Jean Debuf (Union Halluinoise), né le 31 mai 1924 à Bousbecque (Nord). – Raymond Herbaux (A.S. des Tramways de Lille), né le 22 octobre 1919 à Lille (Nord).

LES OFFICIELS

Chef de l'équipe de France et arbitre international : M. Jean Dame.

Arbitres internationaux : MM. Robert Cayeux, Léon Morin, Paul Rocca.

VOYAGE ET SÉJOUR A LONDRES

Le départ de la Délégation haltérophile s'effectuera par avion, le 27 juillet. L'équipe participera donc au Défilé des Nations qui aura lieu le 29 juillet 1948, Stade de l'Empire à Wembley, au cours de la Cérémonie d'ouverture des Jeux. Le retour en France est prévu pour le 13 août.

En dehors de son équipement de sport, chaque athlète recevra une tenue de défilé composée d'une veste week-end de couleur bleue et d'un pantalon de flanelle gris clair. Elle sera complétée par une chemise blanche molle, une paire de chaussettes blanches, une paire de chaussures de tennis blanches, une cravate aux couleurs de France et un béret.

La Délégation française sera logée au Centre d'Uxbridge (ancienne école de formation des officiers de la Royal Air Force) et situé à 9 kilomètres de Wembley et à 25 kilomètres de Londres. Les communications avec le Centre seront cependant facilitées par une ligne de métro qui conduit à Uxbridge même.

En ce qui concerne l'équipe haltérophile, MM. Jean Dame et Robert Cayeux seront logés au Centre avec les athlètes, tandis que MM. Morin et Rocca habiteront un hôtel à Londres.

Les bureaux du Comité Olympique Français seront également installés au Centre même, dans un des pavillons réservés il y a peu de temps encore aux officiers supérieurs de la R.A.F.

Les athlètes recevront la même nourriture qu'en France. Un cuisinier et un aide-cuisinier français s'occuperont de la confection des repas dont la composition a été minutieusement étudiée par le Dr Mathieu, médecin-chef de la Délégation.

Noms et Catégories des Concurrents	Nationalité	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé et jeté à deux bras	Totaux
Poids Plumes					
Andrysek.....	Autriche	77,500	90, -	120, -	287,500
Gabetti.....	Italie	80, -	90, -	112,500	282,500
Wolpert.....	Allemagne	92,500	82,500	107,500	282,500
Conca.....	Italie	92,500	80, -	105, -	277,500
Reimann.....	Suisse	82,500	82,500	110, -	275, -
Stadler.....	Autriche	72,500	80, -	115, -	267,500
Beaudrand.....	France	77,500	80, -	107,500	265, -
Djermal-Bey.....	Turquie	85, -	75, -	102,500	262,500
Vacek.....	Tchécoslov.	80, -	82,500	100, -	262,500
Rivière.....	France	67,500	85, -	107,500	260, -
Perreira.....	Portugal	70, -	80	105, -	255, -
Renier.....	Belgique	72,500	77,500	105, -	255, -
Muhlberger.....	Allemagne	70, -	80, -	105, -	255, -
Tissot.....	Suisse	72,500	77,500	100, -	250, -
Kask.....	Estonie	75, -	75, -	100, -	250, -
Maes.....	Belgique	72,500	75, -	100, -	247,500
De Wolf.....	Hollande	72,500	75, -	100, -	247,500
Baxter.....	Gde-Bretagne	75, -	67,500	97,500	240, -
Compter.....	Hollande	75, -	70, -	92,500	237,500
Hopkins.....	Gde-Bretagne	60, -	72,500	95, -	227,500
Vega.....	?	60, -	67,500	95, -	222,500
Poids Légers					
Haas.....	Autriche	85, -	102,500	135, -	322,500
Helbig.....	Allemagne	90, -	97,500	135, -	322,500
Arnout.....	France	85, -	97,500	120, -	302,500
Aeschmann.....	Suisse	87,500	90, -	120, -	297,500
A Reinfrank.....	Allemagne	85, -	90, -	120, -	295, -
Messe.....	France	90, -	87,500	115, -	292,500
Hangel.....	Autriche	77,500	90, -	120, -	287,500
Pierini.....	Italie	90, -	82,500	110, -	282,500
Jaquenoud.....	Suisse	80, -	82,500	112,500	275, -
Tabak.....	Hollande	72,500	82,500	115, -	270, -
Matejcek.....	Tchécoslov	80, -	77,500	107,500	265, -
Van Hamme.....	Belgique	77,500	80, -	105, -	262,500
Pozzaccqio.....	Luxembourg	75, -	80, -	105, -	260, -
Roos.....	Hollande	75, -	75, -	105, -	255, -
Sjoegren.....	Suède	70, -	77,500	105, -	252,500
Nilsen.....	Danemark	70, -	75, -	100, -	245, -
Poids Moyens					
Rog. François.....	France	102,500	102,500	130, -	335, -
Galimberti.....	Italie	105, -	97,500	130, -	332,500
Scheffer.....	Hollande	97,500	105, -	125, -	327,500
Zinner.....	Allemagne	87,500	100, -	135, -	322,500
Le Put.....	France	92,500	95, -	125, -	312,500
Hofmann.....	Allemagne	90, -	95, -	120, -	305, -
H. Moukhtar.....	Égypte	90, -	92,500	120, -	302,500
Van Rompey.....	Belgique	92,500	85, -	115, -	292,500
Pianta.....	Argentine	75, -	90, -	120, -	285, -
Zalm.....	Hollande	92,500	85, -	107,500	285, -
M. V. der Goten.....	Belgique	77,500	87,500	115, -	280, -
Kostrba.....	Tchécoslov.	80, -	85, -	115, -	280, -
Kukk.....	Estonie	82,500	85, -	110, -	277,500
Attenborough.....	Gde-Bretagne	82,500	85, -	110, -	277,500
Planas Vitonis.....	Lituanie	85, -	85, -	105, -	275, -
Trinkler.....	Suisse	80, -	80, -	115, -	275, -
Sykora.....	Tchécoslov.	70, -	85, -	115, -	270, -
Tooley.....	Gde-Bretagne	70, -	82,500	110, -	262,500
Poids Mi-Lourds					
Nosseir.....	Égypte	100, -	112,500	142,500	355, -
Hostin.....	France	100, -	110, -	142,500	352,500
J. Verheljen.....	Hollande	95, -	105, -	137,500	337,500
Vogt.....	Allemagne	100, -	105, -	130, -	335, -
Psenicka.....	Tchécoslov.	100, -	105, -	130, -	335, -
Freiberger.....	Autriche	95, -	95, -	132,500	332,500
Zeeman.....	Autriche	75, -	105, -	135, -	315, -
Vibert.....	France	95, -	95, -	125, -	315, -
Bierwirth.....	Allemagne	95, -	95, -	125, -	315, -
Garnus.....	Suisse	82,500	95, -	130, -	307,500
Luiga.....	Estonie	80, -	95, -	130, -	305, -
Tholen.....	Hollande	87,500	90, -	120, -	297,500
J. V. der Goten.....	Belgique	80, -	92,500	120, -	292,500
Scheitler.....	Luxembourg	85, -	85, -	105, -	275, -
Donzé.....	Suisse	75, -	82,500	100, -	257, -
Poids Lourds					
Strassberger.....	Allemagne	122,500	107,500	142,500	372,500
Luhäär.....	Estonie	100, -	110, -	150, -	360, -
Skobla.....	Tchécoslov.	100, -	107,500	150, -	357,500
Schilberg.....	Autriche	115, -	105, -	135, -	355, -
Leilands.....	Estonie	110, -	105, -	140, -	355, -
Lepell.....	Autriche	105, -	110, -	140, -	355, -
Tonani.....	Italie	117,500	97,500	137,500	352,500
Volz.....	Allemagne	97,500	110, -	132,500	340, -
Dutriève.....	France	97,500	100, -	132,500	330, -
Dumoulin.....	France	92,500	100, -	135, -	327,500
Mercoli.....	Italie	102,500	100, -	125, -	327,500
D. Verheljen.....	Hollande	100, -	95, -	130, -	325, -
Wood.....	Gde-Bretagne	95, -	95, -	125, -	315, -
Reiderer.....	Suisse	90, -	90, -	120, -	300, -
Panen.....	Belgique	80, -	85, -	115, -	280, -
Gasser.....	Suisse	85, -	77,500	105, -	267,500

RÉSULTATS DES JEUX DE LA X^e OLYMPIADE - LOS ANGELES 1932

Le Comité Olympique Français a obtenu du Ministère du Ravitaillement des contingents spéciaux de sucre, huile, pâtes, beurre, margarine, viande, jambon, etc. Le vin, expédié de France, est déjà sur place et le pain se rapprochera le plus possible de celui fabriqué chez nous.

Dans la salle à manger du Centre, nos sélectionnés de tous sports se retrouveront avec des athlètes étrangers de langue française : Luxembourgeois, Belges, etc.

Le Centre dispose d'une salle de cinéma, d'une bibliothèque avec salle de lecture et d'une salle de jeux.

Chaque officiel et chaque athlète recevront une carte d'identité olympique donnant droit à certaines réductions, sur les transports notamment, pendant le séjour à Londres.

Un service de massage fonctionnera sous la direction du Dr Mathieu. Parmi les masseurs figure notre international Marcel Perquier. Nul doute qu'il ne soit affecté au service de ses camarades, lors des épreuves haltérophiles et ceux-ci s'en réjouiront car il a leur confiance et leur amitié.

LES ÉPREUVES HALTÉROPHILES

Les épreuves haltérophiles auront lieu les 9, 10 et 11 août, l'après-midi et le soir.

Elles seront précédées, le 7 août, d'un congrès de la Fédération Internationale Haltérophile au cours duquel sera élu le bureau de la F.I.H. et seront discutés les vœux présentés par les Fédérations affiliées.

Rappelons que la composition actuelle du bureau de la F.I.H. est la suivante :

Président : M. J. Rosset (France).

Vice-présidents : MM. C. Harasse (France), Pierre Makar (Belgique), Fr. Mensik (Tchécoslovaquie).

Secrétaire général-Trésorier : M. Eugène Gouleau (France).

Secrétaire adjoint : M. Jean Dame (France).

Trente-huit nations sont affiliées à la Fédération Internationale Haltérophile, 29 ont envoyé leur engagement pour les épreuves haltérophiles des Jeux.

Noms et Catégories des Concurrents	Nationalité	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Epaulé et jeté à deux bras	Totaux
Poids Plumes					
Suigny.....	France	82,500	87,500	117,500	287,500
Wolpert.....	Allemagne	85, -	87,500	110, -	282,500
Terlazzo.....	États-Unis	82,500	85, -	112,500	280, -
Schäfer.....	Allemagne	77,500	77,500	112,500	257,500
Bescapè.....	Italie	82,500	77,500	102,500	252,500
Bachtell.....	États-Unis	70, -	80, -	102,500	252,500
Poids Légers					
Duverger.....	France	97,500	102,500	125, -	325, -
Haas.....	Autriche	82,500	100, -	125, -	307,500
Pierini.....	Italie	92,500	90, -	120, -	302,500
Gabetti.....	Italie	85, -	95, -	120, -	300, -
Sudberg.....	États-Unis	82,500	90, -	117,500	290, -
Zagurki.....	États-Unis	77,500	90, -	112,500	280, -
Poids Moyens					
Ismayr.....	Allemagne	102,500	110, -	132,500	345, -
Galimberti.....	Italie	102,500	105, -	132,500	340, -
Hipfinger.....	Autriche	90, -	107,500	140, -	337,500
R. François.....	France	102,500	102,500	130, -	335, -
Kratkowski.....	États-Unis	82,500	102,500	120, -	305, -
Jueneda.....	Argentine	75, -	90, -	120, -	285, -
Termine.....	États-Unis	87,500	105, -	-	192,500
Poids Mi-Lourds					
Hostin.....	France	102,500	112,500	150, -	365, -
Olsen.....	Danemark	102,500	107,500	150, -	360, -
Duey.....	États-Unis	92,500	105, -	132,500	330, -
Good.....	États-Unis	95, -	97,500	130, -	322,500
Poids Lourds					
Skobla.....	Tchécoslov.	112,500	115	152,500	380, -
Psenicka.....	Tchécoslov	112,500	117,500	147,500	377,500
Strassberger.....	Allemagne	125, -	110, -	142,500	377,500
Dumoulin.....	France	95, -	107,500	140, -	342,500
Manger.....	États-Unis	100, -	92,500	122,500	315, -
Turbyfill.....	États-Unis	77,500	95, -	132,500	305, -

Dans la Catégorie
 - - *Poids Plumes*, Suigny égale le total olympique ;
 - - *Poids Légers*, Duverger bat le total olympique ;
 - - *Poids Moyens*, les trois premiers battent le total olympique ;
 - - *Poids Mi-Lourds*, les deux premiers battent le total olympique ;
 - - *Poids Lourds*, les trois premiers battent le total olympique
 ... réalisé au cours des Jeux de 1928.

Résultats des Championnats

Seniors 1948 des États-Unis ⁽¹⁾

Poids Coqs. - J. de Pietro : 230, 200, 245. Total : 675 = 307 kgs 500. - Richard Tom : 180, 190, 255. Total : 625 = 285 kgs. - Jos. Donahue : 150, 145, 200. Total : 495 = 225 kgs.

Poids Plumes. - W. Lawrence : 200, 205, 270. Total : 675 = 307 kgs 500. - E. Ishikawa : 200, 210, 260. Total : 670 = 305 kgs. - R. Tomita : 195, 205, 265. Total : 665 = 302 kgs 500. - J. Gibson : 185, 175, 225. Total : 580 = 262 kgs 500.

Poids Légers. - J. Pitman : 220, 220, 290. Total : 730 = 332 kgs 500. - E. Lienhart : 180, 200, 250. Total : 630 = 285 kgs. - R. Gillum : 205, 180, 0. - Total : 385 = 175 kgs.

Poids Moyens. - F. Spellmann : 260, 265, 330. Total : 855 = 387 kgs 500. - J. Terpak : 255, 250, 295. Total : 800 = 362 kgs 500. - L. Weeks : 220, 215, 270. Total : 715 = 325 kgs. - M. Villegas : 210, 210, 280. Total : 700 = 317 kgs 500. - S. Weston : 225, 200, 270. Total : 695 = 315 kgs.

Poids Mi-Lourds. - S. Stanczyk : 265, 270, 345. Total : 880 = 400 kgs. - H. Sakata : 240, 265, 325. Total : 830 = 377 kgs 500. - E. Hoffman Jr : 230, 230, 310. Total : 770 = 350 kgs. - E. Holbrook : 225, 220, 290. Total : 735 = 335 kgs. G. Kasparian : 225, 215, 0. - Total : 440 = 200 kgs.

Poids Lourds. - J. Davis : 335, 310, 380. Total : 1.025 = 465 kgs. - P. Skarin : 260, 260, 350. Total : 870 = 395 kgs. - G. Brundage : 260, 250, 290. Total : 800 = 362 kgs 500.

⁽¹⁾ Pour traduire en kilos le résultat de chaque mouvement, diviser par 22.

LICENCES 1947.-48

La saison 1947-48 étant virtuellement close, MM. les Trésoriers des Comités Régionaux sont priés de bien vouloir faire parvenir au Compte de Chèques Postaux de la F.F.P.H., Paris, n° 1304.32 le montant des licences délivrées et de retourner au Secrétariat de la Fédération, 35, rue Tronchet, à Paris, les timbres-licences non utilisés.

L'HALTÉROPHILE

MODERNE

3^e ANNÉE. - N 26

*organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
- CHAQUE MOIS -*

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

35, rue Tronchet, PARIS-9^e
Téléphone : Anj. 54-63

**Abonnement : 180 fr.
100 fr., pour les Clubs affiliés.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.*

RÉSULTATS DES JEUX DE LA XI^e OLYMPIADE DE BERLIN 1936

Noms des concurrents		Nation	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Epaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Plumes							
1.	Terlazzo	États-Unis	60, -	92,500	97,500	122,500	312,500
2.	Soliman Salch	Egypte	59,500	85, -	95, -	125, -	305, -
3.	Chams	Egypte	59,500	80, -	95, -	125, -	300, -
4.	Richter	Autriche	59,800	80, -	97,500	120, -	297,500
5.	Liebsch	Allemagne	59,400	92,500	90, -	107,500	290, -
6.	Bescapé	Italie	60, -	87,500	90, -	110, -	287,500
7.	Terry	États-Unis	60, -	75, -	92,500	120, -	287,500
8.	Walter	Allemagne	59, -	75, -	90, -	115, -	280, -
9.	Brizzi	Italie	60, -	85, -	82,500	110, -	277,500
10.	Baril	France	60, -	75, -	87,500	112,500	275, -
11.	Verdu	France	60, -	77,500	87,500	110, -	275, -
12.	Zahradka	Autriche	59,700	80, -	82,500	110, -	272,500
13.	Lund	Estonie	59,800	72,500	85, -	112,500	270, -
14.	Rigert	Suisse	59,900	85, -	80, -	105, -	270, -
15.	Holroyd	Gde-Bret.	59,800	72,500	85, -	105, -	262,500
16.	Wong	Chine	59,600	70, -	80, -	105, -	255, -
17.	Kuti	Hongrie	59,400	75, -	77,500	100, -	252,500
18.	Simounek	Tchécoslov.	60, -	70, -	80, -	100, -	250, -
19.	Marsh	Gde-Bret.	59,400	67,500	77,500	102,500	247,500
20.	Seng Liang	Chine	59,400	72,500	75, -	95, -	242,500
21.	Conrad	Luxembourg	59,400	65, -	65, -	90, -	220, -
Poids Légers							
1.	Mesbah	Egypte	66,100	92,500	105, -	145, -	342,500
2.	Fein	Autriche	66,700	105, -	100, -	137,500	342,500
3.	Jansen	Allemagne	66,600	95, -	100, -	132,500	327,500
4.	Schwitalle	Allemagne	66,500	97,500	100, -	127,500	322,500
5.	Terpak	États-Unis	67, -	97,500	100, -	125, -	322,500
6.	Masoud	Egypte	67,400	90, -	100, -	132,500	322,500
7.	Duverger	France	66,600	97,500	95, -	125, -	317,500
8.	Mitchell	États-Unis	67, -	85, -	97,500	130, -	312,500
9.	Troppert	Autriche	67,300	82,500	95, -	125, -	302,500
10.	Pierini	Italie	66,800	95, -	90, -	115, -	300, -
11.	Murk	Estonie	66,800	75, -	95, -	115, -	285, -
12.	Bjorklund	Suède	67, -	82,500	85, -	115, -	282,500
13.	Balda	Tchécoslov	67, -	80, -	90, -	110, -	280, -
14.	Blanc	Suisse	67,400	82,500	80, -	115, -	277,500
15.	Griffin	Gde-Bret.	64, -	87,500	82,500	105, -	275, -
16.	Own-Kong-Ding	Chine	66,700	77,500	75, -	0, -	152,500
Poids Moyens							
1	Kadr El Touny	Egypte	74,800	117,500	120, -	150, -	387,500
2	Ismayr	Allemagne	74, -	107,500	102,500	142,500	352,500
3	Wagner	Allemagne	74,400	97,500	112,500	142,500	352,500
4	Hangel	Autriche	73,800	95, -	110, -	137,500	342,500
5	Kratkowski	États-Unis	74,900	95, -	107,500	135, -	337,500
6	Valla	Autriche	74,700	102,500	102,500	130, -	335, -
7	Galimberti	Italie	74,500	100, -	102,500	130, -	332,500
8	Alleene	France	75, -	90, -	105, -	135,000	330, -
9	Lindeberg	Suède	73,500	90, -	102,500	135, -	327,500
10	Hantych	Tchécoslov.	74,900	85, -	107,500	135, -	327,500
11	Lepreux	France	73,300	90, -	100, -	125, -	315, -
12	Laurence	Gde-Bret.	74,500	90, -	95, -	130, -	315, -
13	Aeschmann	Suisse	74,500	95, -	95, -	125, -	315, -
14	Good	États-Unis	74,800	95, -	95, -	125, -	315, -
15	Weik	Indes	?	87,500	100, -	122,500	310, -
16	Csinger	Hongrie	?	85, -	85, -	120, -	290, -
Poids Mi-Lourds							
1	Hostin	France	81,700	110, -	117,500	145, -	372,500
2	Deutsch	Allemagne	81,400	105, -	110, -	150, -	365, -
3	Ibrahim Wassif	Egypte	82,300	100, -	110, -	150, -	360, -
4	Opschruf	Allemagne	76,300	97,500	110, -	147,500	355, -
5	Scheitler	Luxembourg	80,400	105, -	105, -	140, -	350, -
6	Hala	Autriche	81,300	97,500	110, -	142,500	350, -
7	Good W	États-Unis	81,600	100, -	105, -	145, -	350,000
8	Geisa	Egypte	81,200	95, -	110, -	142,500	347,500
9	Miller	États-Unis	81,800	97,500	107,500	142,500	347,500
10	Szabados	Autriche	81,900	102,500	102,500	137,500	342,500
11	Le Put	France	82,200	100, -	100, -	135, -	335, -
12	Brumlik	Tchécoslov.	81,800	102,500	95, -	127,500	325, -
13	Cottier	Suisse	80,100	85, -	100, -	135, -	320, -
14	Oole	Estonie	82,200	87,500	100, -	132,500	320, -
Poids Lourds							
1	Manger	Allemagne	105,100	132,500	122,500	155, -	410, -
2	Psenicka	Tchécoslov	104,100	122,500	125, -	155, -	402,500
3	Luhäär	Estonie	120, -	115, -	120, -	165, -	400, -
4	Walker	Gde-Bret.	88,500	110, -	127,500	160, -	397,500
5	Hussein Moukhtar	Egypte	97,000	112,500	122,500	160, -	395, -
6	Zeemann	Autriche	94, -	110, -	122,500	155, -	387,500
7	Wahl	Allemagne	109,200	115, -	110, -	150, -	375, -
8	Schilberg	Autriche	114,300	125, -	107,500	140, -	372,500
9	Grimek	États-Unis	87,800	115, -	105, -	137,500	357,500
10	Dumoulin	France	93,200	100, -	110, -	145, -	355, -
11	Becvar	Tchécoslov	94,800	95, -	110,000	150, -	355, -
12	Mayor	États-Unis	106,600	100, -	107,500	145, -	352,500
13	Fischer	Suisse	103,100	102,500	90, -	125, -	317,500

PIERRE DE COUBERTIN

(Suite de la page 1)

... déroulement de ces Jeux. C'est lui également qui créa le Comité International Olympique dont les Membres se recrutent, comme à l'Académie Française, par cooptation. Ils sont élus pour une période indéterminée, à raison de un à trois par Pays et ne doivent accepter de la nation à laquelle ils appartiennent aucun mandat susceptibles d'influencer leurs votes.

Le Comité International Olympique se réunit en sessions et admet, depuis quelques années, que les représentants des Fédérations Internationales apportent leur concours technique à ses travaux. Dans l'intervalle des sessions, une Commission exécutive de cinq Membres l'administre.

C'est en 1925, lorsqu'il fut certain de la pérennité de son œuvre, que Pierre de Coubertin quitta la présidence du Comité International Olympique.

Il laisse de nombreux ouvrages, trop peu connus en France : l'Éducation des Adolescents au XX^e siècle, l'Éducation en Angleterre, Souvenirs d'Amérique et de Grèce, Pages d'Histoire Contemporaine, La Chronique de France, en 7 volumes, la Pédagogie Sportive, l'Histoire Universelle, les Assises de la Cité prochaine, la Réforme de l'Enseignement, etc.

Il consacra toute sa fortune à la réalisation de son œuvre et c'est presque pauvre qu'il mourut à Lausanne – où il s'était retiré depuis quelques années – le 2 septembre 1937. C'est dans cette ville, siège du Comité International Olympique, qu'il fut enterré, mais son cœur fut transporté à Olympie dans une stèle érigée par le Gouvernement grec.

En conclusion de cette trop courte chronique, je ne puis mieux faire que de citer les dernières lignes du discours prononcé par le Marquis de Polignac, Membre pour la France du Comité International Olympique, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du rénovateur des Jeux :

« On a dit avec raison que la science et l'art n'avaient pas de patrie. En effet, les découvertes scientifiques, les œuvres d'art sont le patrimoine de l'humanité, le flambeau qui éclaire non pas un seul pays mais le monde entier. Et pourtant, science et art sont la personification de la patrie, parce que de tous les peuples, celui-là sera le premier qui marchera le premier par les travaux de la pensée, de l'intelligence et de l'imagination ».

« De même pour le sport ».

« Le baron Pierre de Coubertin, dont la vie entière fut consacrée à l'amélioration des conditions d'existence et au rapprochement des peuples, dont l'œuvre de paix fut toujours inspirée du plus pur idéalisme, entrera dans l'histoire comme l'une des plus grandes et nobles figures qui furent non seulement l'honneur de la France, sa patrie, mais l'honneur du sport international ».

Jean DAME.

**LISTE DES RECORDS DU MONDE
au 15 Juin 1948**

		Kilos	Dates
Arraché à droite :			
<i>Coqs</i>	Asdaroff (U.R.S.S.).....	68 kg 500	22/ 2/48
<i>Plumes</i>	Baril (France).....	76 kg	28/10/35
<i>Légers</i>	Haas (Autriche).....	85 kg	21/12/30
<i>Moyens</i>	Lachmann (Autriche).....	92 kg 500	16/12/34
<i>Mi-Lourds</i>	Halla (Autriche).....	95 kg	13/ 7/35
<i>Lourds</i>	Rigoulot (France).....	101 kg	22/ 2/25
Arraché à gauche :			
<i>Plumes</i>	Schweiger (Allemagne).....	75 kg	24/ 6/33
<i>Légers</i>	Schweiger (Allemagne).....	82 kg 500	24/ 8/36
<i>Moyens</i>	Huttner (Allemagne).....	87 kg	11/ 1/36
<i>Mi-Lourds</i>	Gietl (Allemagne).....	90 kg	24/ 6/33
<i>Lourds</i>	Ambarzonnian (U.R.S.S.).....	96 kg	28/10/46
Épaulé et jeté à droite :			
<i>Plumes</i>	Rapoport (U.R.S.S.).....	97 kg	26/12/47
<i>Légers</i>	Haas (Autriche).....	107 kg 500	30/11/26
<i>Moyens</i>	Haas (Autriche).....	112 kg 500	24/ 6/28
<i>Mi-Lourds</i>	Hunenberger (Suisse).....	107 kg 500	23/ 7/24
<i>Lourds</i>	Brunstedt (Suède).....	117 kg 500	31/11/47
Épaulé et jeté à gauche :			
<i>Plumes</i>	Pétroff (U.R.S.S.).....	86 kg 500	5/12/47
<i>Légers</i>	Jigine (U.R.S.S.).....	98 kg	13/ 6/47
<i>Moyens</i>	Malseff (U.R.S.S.).....	100 kg 500	29/ 3/47
<i>Mi-Lourds</i>	Malseff (U.R.S.S.).....	106 kg	1/ 5/48
<i>Lourds</i>	Jaegle (Allemagne).....	107 kg	20/ 1/35
Développé à deux bras :			
<i>Coqs</i>	de Pietro (États-Unis).....	106 kg 500	27/ 3/48
<i>Plumes</i>	Juitsu Nan (Japon).....	105 kg	2/11/39
<i>Légers</i>	Jeno (Hongrie).....	109 kg	8/11/42
<i>Moyens</i>	Touny (Égypte).....	127 kg 500	9/ 2/18
<i>Mi-Lourds</i>	Novak (U.R.S.S.).....	141 kg 500	30/12/47
<i>Lourds</i>	Davis (États-Unis).....	152 kg	12/ 5/48
Arraché à deux bras :			
<i>Coqs</i>	Creus (Grande-Bretagne).....	91 kg	24/ 4/48
<i>Plumes</i>	Juitsu Nan (Japon).....	102 kg 500	2/11/39
<i>Légers</i>	Chams (Égypte).....	116 kg 500	3/ 6/39
<i>Moyens</i>	Stanczyk (États-Unis).....	127 kg	26/ 9/47
<i>Mi-Lourds</i>	Novak (U.R.S.S.).....	131 kg 500	30/12/47
<i>Lourds</i>	Davis (États-Unis).....	141 kg	13/ 5/48
Épaulé et jeté à deux bras :			
<i>Coqs</i>	Namdjou (Iran).....	121 kg	30/ 3/48
<i>Plumes</i>	Fayad (Égypte).....	131 k	25/10/46
<i>Légers</i>	Chams (Égypte).....	153 kg 500	3/ 6/39
<i>Moyens</i>	Stanczyk (États-Unis).....	160 kg	19/ 4/47
<i>Mi-Lourds</i>	Ferrari (France).....	169 kg	1/12/45
<i>Lourds</i>	Davis (États-Unis).....	174 kg 500	27/ 9/47

RECORDS OLYMPIQUES

Poids Coqs. - de Pietro (États-Unis) : 102,500, 87,500, 110 = 300 kg. (26- 9-47).

Poids Plumes. - Anderson (Suède) : 92,500, 102,500, 125 = 320 kg. (3- 7-47).

Poids Légers. - Stanczyk (États-Unis) : 105,

115, 147,500 = 367 kg 500. (19-10-46).

Poids Moyens. - Stanczyk (États-Unis) : 117,500, 127,500, 100 = 405 kg. (27- 9-47).

Poids Mi-Lourds. - Novak (U.R.S.S.) : 140, 130, 155 = 425 kg. (19-10-46).

Poids Lourds. - Davis (États-Unis) : 140, 140, 175 = 455 kg. (27- 9-47).

COTISATIONS 1948-49

Les Clubs affiliés sont priés de bien vouloir faire parvenir au compte de Chèques Postaux de la F.F.P.H., Paris, n° 1304.82, la somme de 250 francs, montant de la cotisation fédérale 1948-49 et de l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

D'avance, merci.

Nos lecteurs trouveront, encarté dans ce numéro, le Règlement Intérieur qui vient d'être adopté par le Conseil d'Administration.

Nous attirons particulièrement leur attention sur le chapitre « Sport » dont les articles entreront en vigueur dès la prochaine saison.

Le rendement musculaire

Nous avons vu, dans le précédent article, les trois principales qualités du muscle volontaire ; nous allons étudier aujourd'hui dans quelle mesure on peut les mettre à profit pour améliorer le rendement, c'est-à-dire pour tendre vers le « travail maximum ».

Tout d'abord, l'élasticité : grâce à elle, le muscle est un élément plastique contractile et extensible ; cette faculté d'allongement est extrêmement importante : en effet, un muscle se contractera d'autant mieux qu'il aura subi une extension préalable dont l'étendue n'est d'ailleurs pas indifférente.

C'est ainsi qu'une vigoureuse contraction du grand pectoral dans le final du lancement du disque est longuement amorcée par un étirement de ce muscle, le bras se trouvant encore loin en arrière lorsque le buste est déjà en fin de mouvement.

Faisons l'expérience opposée : rapprochons les insertions d'un muscle au moment de sa contraction ; nous allons en diminuer considérablement la portée : prenez un poids de 7 kg 250 à la coiffe le bras pendant, puis « cassez » le poignet ; il y a de fortes chances pour que le poids s'échappe de vos doigts ; de même, les membres inférieurs bien tendus, élevez-vous sur la pointe des pieds : vos jumeaux sont durs et contractés ; au contraire, assis sur votre chaise, détachez les pieds du sol en fléchissant la jambe sur la cuisse, puis allongez fortement les pieds cette fois, les jumeaux sont peu contractés, leurs insertions sont trop rapprochées pour que la contraction soit efficace et c'est le soléaire muscle tibio-péronéo-calcanéen, qui est l'agent actif. C'est ce qui se produit lorsque vous descendez un escalier et c'est la raison pour laquelle la marche en extension complète de tout le membre inférieur reste l'exercice du mollet par excellence (avec cette réserve que le mollet se moque souvent éperdument de l'exercitation : gros chez le bureaucrate, il fera souvent l'affliction du lutteur par sa « sécheresse »).

Conclusion pratique la nécessité de mouvements d'extension avant l'exécution de tout effort, et ceci en dehors de la notion d'« échauffement » du muscle, qui est bien différente et vise à éviter l'effet de surprise.

Il reste bien entendu que ces efforts d'extension doivent se comprendre en tous sens : si c'est l'extension du bras qui prépare à l'effort du biceps, c'est la flexion du biceps qui prépare la contraction du triceps.

Passons maintenant à la vitesse d'exécution. Je vous dis tout de suite que les données de la physiologie sont en contradiction apparente avec les impressions d'entraînement. En effet, la physiologie nous apprend que le travail produit par un muscle est d'autant plus grand que sa contraction est plus lente ! Ceci va choquer d'emblée tous ceux qui savent que celui qui « jette vite » jette lourd et qui envisagent mal un athlète essayant de ralentir son mouvement pour « faire plus lourd ».

L'explication proposée est la suivante lors de l'exécution de mouvements lents, l'énergie

dépensée pour venir à bout des frottements internes (viscosité) est beaucoup plus faible ; de ce fait, le muscle va disposer pour l'effort d'une plus grande partie d'énergie mécanique. Avec cette explication sont donnés des faits précis, mesurés : la flexion de l'avant-bras sur le bras donne son maximum lorsqu'elle dure 2 secondes, ni plus, ni moins ; le meilleur rythme d'ascension d'un escalier consiste à gravir une marche chaque 1/2 seconde.

Vous me direz alors que ces efforts n'ont rien de commun avec l'arraché ou le jeté et vous aurez en partie raison : l'effort haltérophile (mis à part le développé) est bref, explosif, « court-circuité », la vitesse y est garant de succès. Or, rappelons-nous cette qualité majeure du bon muscle : la viscosité diminuée, le bon muscle peut, de ce fait, se permettre un accroissement de vitesse sans trop diminuer la quantité d'éner-

gie mécanique disponible. Chez le champion, s'associent à merveille rapidité de l'influx et facilité de la contraction.

J'ajoute que l'expérimentation complète a montré qu'un mouvement trop lent aboutit à un mauvais résultat : un effort lent et prolongé impose un gaspillage d'énergie pour entretenir la contraction ; rapidement, certaines fibres fatiguées ne participent plus au mouvement, et ceci nous suggère une discipline, une recherche de rythme pour le développé.

Encore un mot pour rappeler que l'élévation de la température favorise la rapidité de l'effort et qu'il existe un optimum de chaleur durant lequel le muscle se contracte dans les meilleures conditions.

Enfin, pour nous inciter au travail, rappelons-nous qu'il n'est de champion qui ne doive l'amélioration du rendement à la ténacité dans l'entraînement.

Dr R. Marty.

Les Bureaux de la Fédération Française de Poids et Haltères seront fermés jusqu'au 17 AOUT.

L'imprimerie étant fermée pendant le mois d'Août, le prochain numéro du Bulletin fédéral ne paraîtra que vers le 10 Septembre.

DANS CE NUMÉRO

- Le compte rendu des épreuves haltérophiles des Jeux de Londres.

- Un article de R. Chaput sur l'Entraînement.

CALENDRIER DE LA SAISON 1948-49

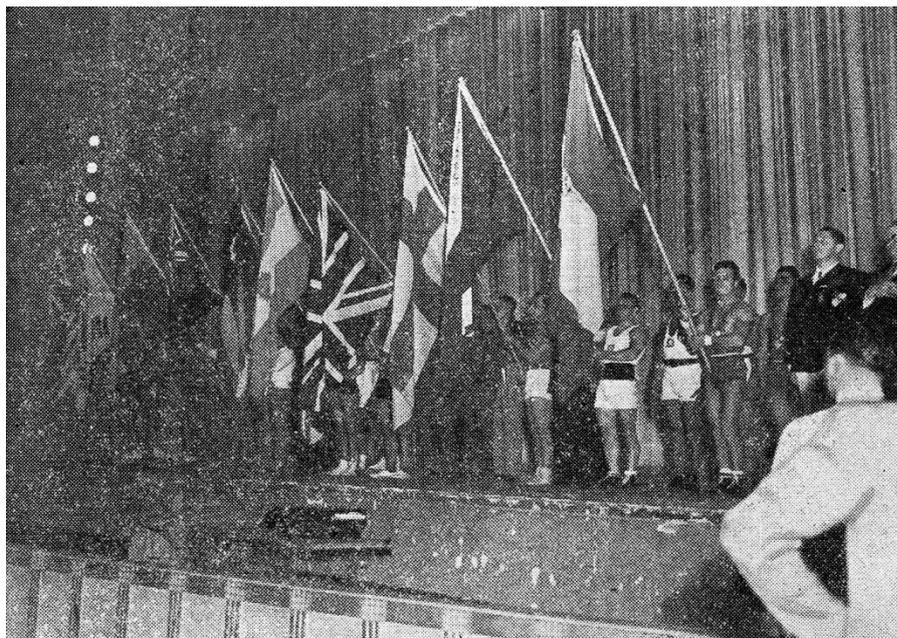
Prix d'Encouragement : 12 Décembre 1948.

Éliminatoires du Critérium National : 23 Janvier 1949.

Finale du Critérium National : 21 Février 1949.

Éliminatoires du Championnat de France : 21 Mars 1948.

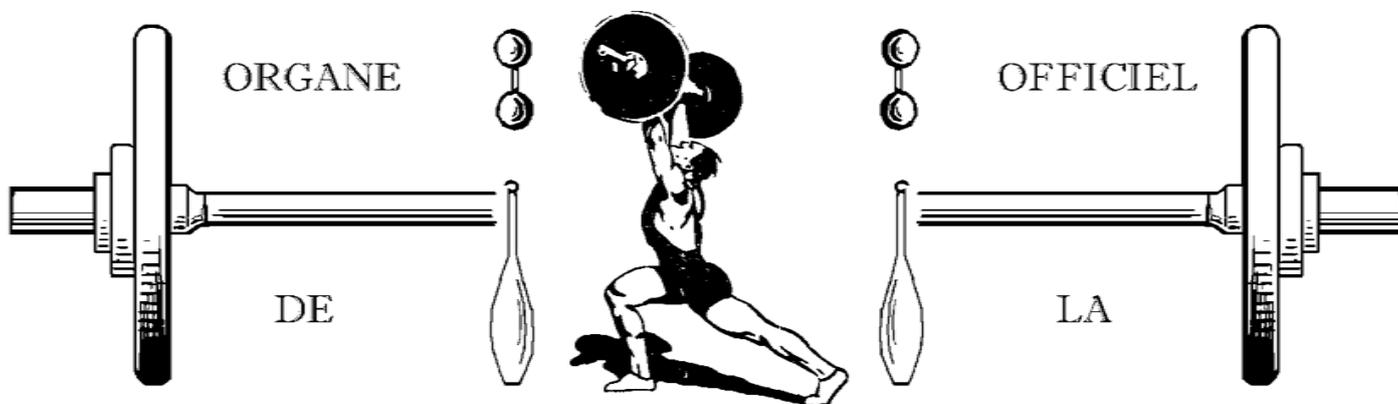
Finale du Championnat de France : 4 Avril 1949.



La présentation des équipes au Championnat du Monde 1947. Philadelphie (États-Unis).

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

Jean Dame à l'Honneur

Le Journal Officiel du 27 août a publié la promotion de notre ami et secrétaire général Jean Dame au grade d'Officier de la Légion d'honneur, au titre militaire.

C'est avec une très grande joie que nous avons accueilli la nouvelle de cette distinction si méritée, autant sur le plan militaire que sur le plan sportif.

Combattant de la guerre 1914-1918, parti comme volontaire au front le 14 juillet 1916, titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre et de plusieurs citations, blessé, gazé, réformé, il repart cependant comme volontaire dans les Corps francs à la guerre de 1939-1940.

Gravement malade, réformé de nouveau en janvier 1940, il n'en reprend pas moins, pendant l'occupation, une activité qui, pour être clandestine, est tout aussi efficace et lui vaut la Médaille de la Résistance et la Croix de Guerre à l'Ordre de la Division.

Plusieurs colonnes de ce Bulletin seraient nécessaires pour rappeler son activité sportive.

Il fut moniteur à l'École de Joinville dès 1918 et son premier championnat haltérophile remonte ou début de 1916. En 1920, il est membre du Conseil de la Fédération Française de Lutte, poste qu'il occupe pendant quinze ans.

Secrétaire général de la Fédération Française de Poids et Haltères depuis 1933, il a été l'animateur de toutes nos organisations, se

dépensant sans compter, bien souvent au détriment de ses occupations professionnelles, multipliant les démarches chaque fois que l'intérêt de la F.F.P.H. était en jeu, ne ménageant ni son temps, ni sa peine pour permettre à nos haltérophiles de prendre part à toutes les grandes compétitions internationales. Lui seul peut dire au prix de quelles difficultés il assura la participation française au Championnat du Monde 1947, à Philadelphie !



Est-il besoin de rappeler le magnifique succès que fut le Championnat du Monde organisé au Palais de Chaillot en 1946, au lendemain de la Libération et qui fut entièrement son œuvre ?

Tout dernièrement encore, en qualité de Directeur de l'Équipe de France aux Jeux Olympiques de Londres, il reçut les félicitations du Comité Olympique Français pour la tenue parfaite de nos haltérophiles pendant leur séjour en Angleterre.

Je suis heureux, à mon double titre d'ami personnel de Jean Dame, – amitié qui remonte à notre rencontre en 1915 au Club des Lutteurs de Paris dont je fus le fondateur – et de Président de la Fédération Française de Poids et Haltères, de le remercier publiquement ici du dévouement sans réserves et de l'aide efficace qu'il ne cesse de m'apporter dans ma tâche.

Son autorité sportive, sa valeur technique, sa cordialité, son humeur toujours égale, sa générosité et sa compréhension des peines d'autrui lui ont valu si pleinement l'estime de tous ses collègues et amis qu'ils sont unanimes, j'en suis sûr, à considérer que la promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur de notre secrétaire général Jean Dame honore en sa personne le sport en général et notre sport haltérophile en particulier.

C. HARASSE,
Président de la F.F.P.H.

Jean Dame est né le 1^{er} décembre 1897, à Paris. Il est depuis 1913, membre de l'Alsacienne et Lorraine de Paris, et, depuis douze ans, appartient à son Conseil d'Administration. Il fut pendant quinze ans membre du Conseil de la Fédération Française de Lutte et est secrétaire général de la Fédération Française de Poids et Haltères depuis 1933. Il est également membre du Comité Olympique Français et du Comité national des Sports depuis 1921.

(Voir suite page 4.)



Document original : Daniel Menoni



PARTIE OFFICIELLE



RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1948-1949

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés ou non, appartenant ou non à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.P.H., soit par des groupements extérieurs. La licence est obligatoire pour la finale.

Elle comporte deux stades :

- Éliminatoires de salle ou de société ;
- Finales régionales.

Deux catégories d'âge : Jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.

- Plumes : de 56 k à 60 k.
- Légers : de 60 k à 67 k 500.
- Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
- Mi-lourds : de 75 k à 82 k 500.
- Lourds : au-dessus de 82 k 500.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Épaulé et jeté à deux bras.

En cas d'*ex aequo* dans ces deux mouvements (total) un troisième exercice : l'arraché à deux bras, départagera les concurrents.

Pour les éliminatoires, le développé se fera sur trois essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Le ou les autres mouvements se feront sur cinq essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour les deux derniers essais où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Pour les finales régionales, les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour tous les mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régio-

naux de la F.F.P.H. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1948.

Chaque Club ou salle adressera au Comité régional de la F.F.P.H. dont il dépend la liste des cinq premiers dans chaque catégorie d'âge et de poids qui, seuls, auront droit à participer à la finale régionale.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à LA F.F.P.H., 35, RUE TRONCHET, où ils devront parvenir LE 20 NOVEMBRE AU PLUS TARD.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.P.H. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer QU'UNE SEULE FOIS aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

Le Président
C. HARASSE.

Rapport du Secrétaire général sur les épreuves Haltérophiles des Jeux Olympiques de 1948

Londres, 9, 10 et 11 août 1948

Le Comité Olympique Français avait fixé le départ de la délégation haltérophile au mardi 27 juillet.

Un déjeuner amical réunit, ce jour-là, l'équipe de France composée de Thévenet et Watier (poids coqs), Le Guillerm et Héral (poids plumes), Aleman (poids légers), Bouladou et Firmin (poids moyens), Debuf et Herbaut (poids mi-lourds) - tous animés d'un moral magnifique et les deux dirigeants qui accompagnaient la délégation à Londres : Robert Cayeux et moi-même. Le Président de la F.F.P.H., M. Harasse, MM. Léon Morin et André Rolet, membres du Comité de Direction, étaient venus apporter leurs vœux à nos représentants.

Première étape du voyage Gare des Invalides, puis l'aérodrome du Bourget. Le trajet jusqu'à Londres, extrêmement court d'ailleurs, s'effectua normalement ; seul, Le Guillerm ne se sentit pas très à son aise pendant son baptême de l'air. Après une heure un quart de vol, notre avion se posait sur l'aérodrome d'Heathrow, point d'atterrissage de la ligne « Air France ».

Un grand « bus » avec impériale nous y attendait qui nous conduisit directement au Camp d'Uxbridge, notre lieu de résidence et qui fut, pendant la guerre, une école de formation d'officiers de la R.A.F. Nos athlètes furent conduits à leurs chambres (chambres à quatre lits, avec

tout le confort), tandis que Robert Cayeux et moi-même étions dirigés vers un autre bâtiment.

Le lendemain de notre arrivée, nous assistâmes à la montée des couleurs, en présence de M. Armand Massard, président du Comité Olympique Français, du Général Mathieu, médecin-chef de la Délégation française et de M. Adams, commandant du Camp qui prononça un discours de bienvenue auquel répondit le Président du C.O.F.

Le premier soin de nos athlètes, leur installation terminée, fut de se rendre au Gymnase pour y commencer leur entraînement. Des représentants d'autres nations les y avaient déjà précédés. Nous cohabitons, en effet, à Uxbridge, avec les délégations des États-Unis, de l'Angleterre, du Luxembourg, de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse, de la Turquie, etc. ; les haltérophiles égyptiens vinrent également nous y rejoindre. Je dois dire qu'une grande camaraderie ne cessa de régner entre tous, - dirigeants comme participants - si bien que l'existence au Camp se déroula dans une atmosphère vraiment sportive.

Cette existence était au demeurant un peu monotone ; les divertissements y étaient peu nombreux et nos sélectionnés n'avaient guère que la ressource des promenades. Un dimanche pourtant - jour particulièrement « creux » puisque toute vie est pratiquement arrêtée en

Angleterre - « Les Compagnons de la Chanson » se donnèrent pour tâche de distraire nos compatriotes et y réussirent au-delà de tout ce qu'ils pouvaient espérer. Ils connurent un succès formidable et leur numéro se prolongea bien au delà de l'horaire prévu.

Notre séjour en Angleterre fut grandement facilité par la présence d'étudiants français parlant anglais et qui, non seulement aidèrent les dirigeants dans leur tâche, mais facilitèrent leurs rapports avec les autorités britanniques.

De nombreux journaux français ont critiqué la nourriture que nous avons reçue à Uxbridge. Les reproches qu'ils ont formulés à l'égard du Comité Olympique Français à ce sujet ne sont pas, à mon avis, justifiés. On peut admettre, à la rigueur, que les menus des deux ou trois premiers jours n'étaient pas parfaits, mais ils s'améliorèrent si bien qu'on aurait pu, par la suite, reprocher à certains athlètes, insuffisamment surveillés, un gâchis impardonnable en ces temps de disette. C'est ainsi qu'ils quittaient la table laissant leur assiette à demi pleine, au grand scandale des serveuses britanniques, peu habituées à ce genre de spectacle dans un pays où tous, riches et pauvres, subissent les rigueurs d'un rationnement beaucoup plus sévère que le nôtre.

L'idéal, évidemment, eut été que les plats confectionnés soient spécifiquement français. Le Comité Olympique Français pouvait l'espérer puisqu'il avait confié la direction des repas à un cuisinier de chez nous que son séjour en Angleterre avait malheureusement anglicanisé.

Certains de nos compatriotes, en tout cas, nous ont donné l'impression, à Londres, d'avoir complètement oublié les mauvais jours et on peut se demander à bon droit si tous disposent, en France, d'un budget leur permettant de s'offrir une nourriture équivalente à celle qui leur fut donnée pendant la durée des Jeux. Pour ne citer qu'un exemple, le petit déjeuner du matin comportait croissants, pain blanc, beurre et café crème à volonté, un ou deux œufs.

Pour en terminer avec la vie du Camp, signalons que nos haltérophiles s'y conduisirent d'une façon parfaite. Leur correction et leur discipline sont à citer en exemple et nous valurent des félicitations de dirigeants étrangers.

Il ne m'appartient pas de faire le récit de la Cérémonie d'ouverture des Jeux que la presse a relaté en détails. Elle comportait, on le sait, le défilé des Nations, et j'eus l'insigne honneur de conduire la délégation française. Je puis affirmer, sans être accusé de chauvinisme, qu'elle défila dans un ordre parfait et que sa tenue fut en tous points digne d'éloges.

On peut regretter que le Serment traditionnel de l'athlète ait été prononcé en anglais, alors que le français est la langue officielle du Comité International Olympique et que les termes dudit serment sont l'œuvre du rénovateur des Jeux Olympiques, le Baron Pierre de Coubertin.

Le 6 août, notre Président, M. Harasse, arrivait à Londres pour assister au Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile qui avait lieu le lendemain et nous avions le plaisir de l'accueillir à sa descente d'avion alors que, par suite d'un malheureux concours de circonstances, nous manquions MM. Morin et Rocca, arrivés le même jour, qui de ce fait durent se mettre à la recherche de notre délégation.

Le 9 août commençaient les épreuves haltérophiles avec le calendrier suivant :

9 AOÛT : 14 h. 30 : Catégorie *poids Coqs*. - 19 h. Catégorie *poids Plumes*.

10 AOÛT : 14 h. 30 : Catégorie *poids Légers*. - 19 h. Catégorie *poids Moyens*.

11 AOÛT : 14 h. 30 : Catégorie *poids Mi-lourds*. - 19 h. Catégorie *poids Lourds*.

La pesée avait lieu à 12 h. 30 pour les concurrents de la première séance et à 17 h. pour ceux de la deuxième séance.

L'Empress Hall, à Londres, où se déroulait la compétition haltérophile, est une très belle salle de 7.000 places qui, il faut le dire, ne fut jamais que moyennement garnie, aussi bien en matinée qu'en soirée.

Bien que les résultats complets de cette compétition figurent à la fin de ce compte rendu, qu'il me soit permis quelques commentaires, particulièrement en ce qui concerne la participation de nos nationaux.

Dans la catégorie des poids Coqs, Thévenet s'est classé 6^e avec un total de 280 kgs qu'il n'avait jamais réalisé au cours de sa carrière. Nous le félicitons donc sans réserve pour ce beau résultat qui nous a tous agréablement surpris. Quant à Wattier, son total de 260 kgs est nettement insuffisant. Il a besoin de participer encore à de nombreuses compétitions avant d'acquérir l'aisance nécessaire à des épreuves d'une telle envergure.

Nos représentants eurent comme adversaires, dans cette catégorie qui comportait 19 compétiteurs, des hommes de valeur. Sans parler de De Piéto qu'on peut considérer comme un véritable phénomène, il faut citer l'Iranien Namdjou, l'Anglais Creus, l'Américain Tom qui sont de hommes de tout premier plan.

Dans les poids Plumes, Héral et Le Guillerm se sont très bien comportés, bien qu'ils aient tiré en dessous de leur forme habituelle car nous pouvions espérer un total de 307 kgs 500 pour le premier et de 302 kgs 500 pour le second. Tous deux réalisèrent 300 kgs et se classèrent respectivement 8^e et 10^e séparés par l'Américain Tomita, Héral étant plus léger. Signalons cependant que celui-ci réussissait pour la première fois 300 kgs en compétition internationale et que la catégorie comportant 23 concurrents, les uns et les autres tiraient absolument à froid, étant donné l'intervalle considérable qui s'écoulaient entre chaque essai.

L'Égyptien Fayad domina nettement tous ses adversaires, mais les athlètes Wilkes (Trinidad) et Salmassi (Iran) se disputèrent âprement les places d'honneur. La lutte de Nam (Corée), Rosario (Philippines) et Ishikawa (États-Unis) pour la 4^e place fut passionnante puisque seul leur poids de corps les départagea.

Dans la catégorie des poids Légers, nous n'avions qu'un seul représentant : René Aleman dont la participation sans éclat nous a tellement déçus que nous sommes tentés de regretter la sélection de cet athlète pour les Jeux. Le total de 327 kgs 500 que nous étions en droit d'escompter – car il était dans ses possibilités – l'aurait classé 8^e, alors qu'il n'obtint que la médiocre place de 11^e.

Parmi les étrangers, il faut signaler les belles performances des deux Égyptiens : Chams et Hamouda, tous deux réalisant 360 kgs, ainsi que de Halliday (Angleterre) et Terpak (États-Unis) avec 340 kgs.

En poids Moyens les Montpellierains Bouladou et Firmin représentaient les couleurs françaises. Le premier, malheureusement, n'était plus au mieux de sa forme ; nous pouvions espérer de lui les mêmes performances que celles de Kim et Touny, performances qui l'auraient classé 3^e. Son total de 355 kgs lui valut cependant une belle place de 6^e.

Quant à Firmin, son match fut assez régulier et je dois dire que je l'ai conduit avec un maximum de prudence. Peut-être aurait-il pu faire 5 kgs de plus, car il a manqué deux essais plutôt par maladresse que par manque de forme. Son total de 347 kgs 500 le classe 9^e.

Spellmann (États-Unis) fut proclamé champion de la catégorie, réalisant 390 kgs sans avoir manqué un seul essai et après un duel émouvant avec son compatriote George classé 2^e.

L'après-midi du 11 août nous réservait une grande satisfaction la belle place de 4^e de Jean Debuf qui, avec Herbaux, était engagé dans la catégorie des Mi-lourds. Nous devons le féliciter de sa magnifique performance qui fait de lui l'espoir français n° 1. Malheureusement, la joie de Debuf fut ternie par un grand deuil : il revint en France juste à temps pour assister aux obsèques de sa sœur, « morte, ainsi qu'il l'écrivit lui-même, au moment où il était en « pleine bagarre » sur le plateau ».

Quant à Herbaux, il est en pleins progrès, surtout si l'on tient compte de sa toute récente promotion dans les poids Mi-lourds. Son total de 350 kgs doit être très rapidement dépassé.

Le lot des concurrents de cette catégorie fut dominé par l'Américain Stanczyk, athlète magnifique, champion incomparable et incontesté. Il commença ses essais alors que la plupart des athlètes avaient terminé les leurs et on peut dire qu'il ne trouva pas d'adversaires à sa taille, ainsi que le prouve son total de 417 kgs 500.

Son compatriote Sakata et le Suédois Magnusson se classèrent respectivement 2^e et 3^e, mais il convient de souligner également la belle tenue de l'Argentin Forte, et du Canadien Varaleau, adversaires directs de Debuf.

Dans les poids Lourds, nous n'avions pas de représentants. L'Américain Davis fut le grand triomphateur de cette catégorie avec un total de 457 kgs 500, mais son jeune compatriote Schemansky, qui prit la place de 2^e avec 425 kgs fit également une grosse impression. Le Hollandais Charité se classa 3^e.

J'ai eu l'honneur d'être l'un des arbitres de la catégorie poids Lourds et je regrette d'avoir à souligner le chauvinisme de certains pays étrangers qui auraient admis que table rase soit faite de tous les règlements, pourvu que triomphent leurs engages.

Comment ne pas opposer à cette mentalité vraiment navrante la sportivité d'un Stanczyk qui, estimant l'un de ses mouvements incorrects, le déclara lui-même « *essai* » alors que son chef d'équipe, qui remplissait les fonctions de chef de plateau, l'avait déclaré « *bon* ». La performance pourtant pouvait être considérée comme importante puisqu'elle constituait tout simplement un nouveau record du Monde.

L'arbitrage des épreuves fut excellent, nettement supérieur même, à mon avis, de celui des précédentes compétitions internationales.

Les grands vainqueurs de ces Jeux furent, une fois encore les Américains et les Égyptiens, mais il convient d'attacher une importance

particulière aux performances des athlètes de Nations nouvellement affiliées à la Fédération Internationale et qui, d'ores et déjà, se classent parmi les meilleurs. A noter également la belle exhibition du Canada qui présenta une équipe très homogène.

Bien que, pour la première fois dans l'histoire des Jeux, les haltérophiles n'aient pas donné à la France de champions olympiques, notre Fédération ne sort pas diminuée de cette confrontation mondiale. J'estime, au contraire, qu'elle rattrape, petit à petit, le terrain perdu ces dernières années. Notre équipe était composée en majorité de « jeunes » qui n'ont pu encore atteindre au maximum de leurs possibilités. Nous devons leur faire confiance pour l'avenir.

Nous avons pu, en tout cas, constater avec fierté que l'École française a toujours de nombreux adeptes et qu'elle est à l'honneur même parmi les nations nouvellement venues au sport haltérophile.

Félicitons l'équipe de France pour la très belle démonstration de style français qu'elle a donnée au cours des épreuves de Londres, aussi bien que pour sa tenue parfaite pendant le séjour en Angleterre.

Tous nos remerciements à nos collègues, MM. Cayeux, Morin et Rocca qui m'ont aidé dans ma tâche ainsi qu'au Dr Mathieu, médecin-chef de la délégation française, pour sa très grande compréhension. Il serait injuste de ne pas associer à ces remerciements notre International Marcel Perquier qui séjourna à Londres en qualité de masseur désigné par le Comité Olympique Français et qui fut mis à la disposition de ses camarades haltérophiles pendant la durée de la

compétition. Il est à peine besoin de souligner de quels soins dévoués il les entoura. Je souhaite cependant retrouver Perquier au prochain championnat de France, non pas comme masseur, mais comme concurrent. Sa carrière n'est pas terminée et nous devons pouvoir encore compter sur lui.

Je voudrais, en terminant ce rapport, dire un mot du Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile qui se tint le 7 août, avant-veille des épreuves haltérophiles.

Nous sommes heureux de féliciter tout d'abord M. Jules Rosset et M. Eugène Gouleau qui ont été réélus dans leurs fonctions, le premier comme Président, le second comme Secrétaire général-trésorier de la F.I.H.

Certains de nos camarades ont appris avec quelque surprise, par la presse, que ni le Président Harasse, ni moi-même n'étions candidats aux postes respectifs de Vice-président et de Secrétaire adjoint que nous occupions précédemment. En voici, en quelques mots, l'explication

Sur une intervention de M. Makar (Belgique) qui s'élevait contre la présence de quatre membres français au Bureau de la Fédération Internationale, M. Harasse fit observer qu'il s'agissait d'une décision prise à Berlin et qui n'avait pas été rapportée. Une discussion orageuse mit aux prises le délégué de la Belgique et notre Président, ce dernier retirant finalement sa candidature. Ce que voyant – et bien que le règlement soit formel qui dit que le Secrétaire général adjoint doit être de la même nationalité que le Secrétaire général – je déclarais ironiquement : « Pour faire plaisir à nos bons amis belges, je me désiste en faveur de mon grand

ami Oscar State ». Ces paroles n'ont pas été comprises par tous les membres présents et l'interprète chargé de leur traduction leur octroya un sens différent de celui que j'entendais leur donner et qui, en tout cas, permit à M. State d'être élu comme Secrétaire adjoint.

Cette élection étant anti-statutaire, la F.F.P.H. aura peut-être son mot à dire à ce sujet.

Il ne m'appartient pas de faire un compte rendu détaillé des travaux du Congrès ; la Fédération Internationale Haltérophile ne manquera pas de le publier. Mais je tiens à souligner, une fois encore, le chauvinisme dont firent preuve nos amis anglais qui entendaient bouleverser d'une façon profonde des règlements vieux de 25 ans pour imposer des méthodes qui, j'ai pu le constater au cours des compétitions, concrétisaient le style adopté par leurs représentants. Lorsqu'on a l'honneur d'appartenir à un aréopage international, j'estime qu'il est du devoir de chacun de faire abstraction de sa nationalité pour ne considérer que l'intérêt du sport que l'on dirige et que l'on aime.

Il est navrant de constater aussi que certaines décisions prises antérieurement restaient valables ou étaient considérées comme nulles suivant qu'elles servaient ou desservaient telle ou telle aspiration.

Le Secrétaire général :
Jean DAME,
Chef de l'équipe de France.

Nos Joies, nos Peines...

Notre international Jean Debuf a eu le grand chagrin d'apprendre, à son retour de Londres, le décès de sa sœur Germaine.

La F.F.P.H. tout entière lui adresse l'expression de ses bien sincères condoléances.

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre camarade Georges Souchet, secrétaire de l'Athlétic Club des Bretons de la Loire avec Mlle Renée Mérand.

Nos vœux les plus sincères.

M. André Morice, secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, a obtenu pour Marcel Baril, du Club Sportif des Cheminots Nantais, la grande médaille de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports, en récompense de sa magnifique carrière haltérophile.

Charles Mignon, le champion du Club Athlétique Nantais, a été récompensé par une splendide breloque.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO :

- Le compte rendu de l'Assemblée générale de la F.F.P.H.
- Notre galerie des Champions.

Jean Dame à l'honneur

Incorporé le 11 janvier 1916, au 84^e R.I., il partit comme volontaire du Dépôt divisionnaire au front, le 14 juillet 1916. Versé au 144^e d'Infanterie comme caporal voltigeur, a été blessé, gazé et évacué le 6 mai 1917 de Craonne à l'hôpital complémentaire n° 13 à Melun. Gravement atteint, a été quelques heures dans le coma et onze jours aveugle.

Citations à l'ordre du Régiment, Corps d'Armée et Armée. Médaille militaire. Pensionné 10 %.

Incorporé le 13 septembre 1939 au 217^e R.I. à Fontainebleau, il est versé ensuite à l'École de Joinville. Sur sa demande, il est affecté au 212^e

(suite de la première page)

Dépôt de Guerre à Fontainebleau et part comme volontaire au 295^e R.I. dans les Ardennes. Reparti en corps franc, toujours comme volontaire, a été évacué pour lésion pulmonaire et réformé n° 1 avec 30 % de pension le 23 février 1938.

Malgré sa réforme, s'engage comme volontaire, 71, rue St-Dominique et part comme franc-tireur sur la Loire, rejoint son ancien régiment et fait le coup de feu avec lui. Rentré à Paris, il est chargé de mission dans la clandestinité.

Médaille de la Résistance. Croix de Guerre à l'ordre de la Division.

L'HALTEROPHILE MODERNE

3^e ANNÉE. - N° 27

organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
- CHAQUE MOIS -

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

35, rue Tronchet, PARIS-9^e

Téléphone : Anj. 54-63

Abonnement : 180 fr.

150 fr. pour les Clubs affiliés.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.

CALENDRIER

DE LA SAISON 1948-49

- Premier Pas Haltérophile : 7 Novembre 1948.
- Prix d'Encouragement : 12 Décembre 1948.
- Éliminatoires du Critérium National : 23 Janvier 1949.
- Finale du Critérium National : 21 Février 1949.
- Éliminatoires du Championnat de France : 21 Mars 1949.
- Finale du Championnat de France : 4 Avril 1949.

Résultats des épreuves haltérophiles des Jeux de la XIV^e Olympiade

Londres, 9, 10 et 11 Août 1948

JURY D'APPEL :

MM. ROSSET, Président.
GOULEAU, Secrétaire Général.
BJORKLUND (Suède), WORTMANN États-Unis), MERINGER (Autriche),
NASSIF (Egypte), LOWRY (Grande-Bretagne).

Noms des concurrents		Nationalité	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS :							
1.	De Pietro.....	États-Unis	55,900	105, -	90, -	112,500	307,500
2.	Creus.....	Grande-Bretagne	55,850	82,500	95, -	120, -	297,500
3.	Tom.....	États-Unis	55,250	87,500	90, -	117,500	295,000
4.	Lee.....	Corée	55,780	77,500	92,500	120, -	290, -
5.	Namdjou.....	Iran	55,750	82,500	82,500	122,500	287,500
6.	Thévenet.....	France	55,920	90, -	80, -	110, -	280, -
7.	Smith.....	Canada	55,870	82,500	85, -	110, -	277,500
8.	Pak.....	Corée	55,800	82,500	85, -	107,500	275, -
9.	Crow.....	Nouvelle-Zélande	55,100	77,500	85, -	110, -	272,500
10.	Caple.....	Australie	55,150	77,500	85, -	110, -	272,500
11.	Yacout.....	Egypte	55,950	75, -	85, -	112,500	272,500
12.	Porobszky.....	Hongrie	56, -	72,500	87,500	110, -	270, -
13.	Greenhalgh.....	Grande-Bretagne	55,900	92,500	75, -	100, -	267,500
14.	Sundstroem.....	Finlande	56, -	77,500	85, -	105, -	267,500
15.	Maun.....	Birmanie	55,910	82,500	82,500	130, -	265, -
16.	Watier.....	France	55,950	80, -	80, -	100, -	260, -
17.	Vojtech.....	Autriche	55,640	80, -	75,000	100, -	255, -
18.	Kotvio.....	Finlande	55,850	65, -	80, -	102,500	247,500
19.	Salas Maraville.....	Mexique	55,380	60, -	70, -	100, -	230, -
Chef de Plateau : M. MERLIN (Italie). Arbitres : MM. MORIN (France), RIZZO (Argentine).							
POIDS PLUMES							
1.	Fayad.....	Egypte	59,710	92,5	105, -	135, -	332,5
2.	Wilkes.....	Trinidad	60, -	97,5	97,5	122,5	317,5
3.	Salmassi.....	Iran	59,990	100, -	97,500	115,000	312,500
4.	Nain Su.....	Corée	59,800	92,500	92,500	122,500	307,500
5.	Rosario.....	Philippines	59,920	97,500	92,500	117,500	307,500
6.	Ishikawa.....	États-Unis	60, -	92,500	95,000	120, -	307,500
7.	Runge.....	Danemark	60, -	95,000	90, -	120, -	305, -
8.	Héral.....	France	59,680	85, -	95, -	120, -	300, -
9.	Tomita.....	États-Unis	59,850	85, -	92,500	122,500	300, -
10.	Le Guillermin.....	France	59,860	87,500	92,500	120, -	300, -
11.	Richter.....	Autriche	59,650	80, -	92,500	120, -	292,500
12.	El Dessouki.....	Egypte	59,740	87,500	90, -	115, -	292,500
13.	Anderson.....	Suède	59,770	85, -	92,500	115, -	292,5 00
14.	Hallett.....	Grande-Bretagne	59,900	87,500	87,500	117,5	292,5
15.	Nagy.....	Hongrie	59,500	82,500	90, -	117,5	290, -
16.	Mony.....	Indes	58,450	85, -	110, -	85, -	280, -
17.	Williams.....	Jamaïque	59,750	87,500	80, -	110, -	277,5
18.	Correlia.....	Guyane Britannique	59,460	75, -	85, -	115	275, -
19.	Colans.....	Belgique	59,600	75, -	85, -	115, -	275, -
20.	Kemble.....	Grande-Bretagne	59,500	87,500	80,000	105, -	272,500
21.	Fiorentina.....	Argentine	59,450	75, -	80, -	105, -	260, -
22.	Rieder.....	Suisse	59,900	80, -	75, -	100, -	255, -
N. cl.	Choi.....	Corée	59,450	0, -	85, -	-	-
Chef de Plateau : M. CAYEUX (France). Arbitres : MM. MEDER (Suisse), KABASSY (Indes).							
POIDS LÉGERS							
1.	Chams.....	Egypte	66,740	97,500	115, -	147,500	360, -
2.	Hamouda.....	Egypte	67,100	105, -	110, -	145, -	360, -
3.	Halliday.....	Grande-Bretagne	67,130	90, -	110, -	140, -	340, -
4.	Terpak.....	États-Unis	67,170	102,500	102,500	135, -	340, -
5.	Stuart.....	Canada	67,460	107,500	100, -	125, -	332,500
6.	Kim.....	Corée	66,420	95, -	100, -	135, -	330, -
7.	La Sec Yun.....	Corée	66,470	90, -	100, -	140, -	330, -
8.	Pitman.....	États-Unis	66,620	100, -	95, -	127,500	322,500
9.	Espeut.....	Jamaïque	66,910	100, -	95, -	127,500	322,500
10.	Petersen.....	Danemark	66,940	90, -	97,500	127,500	315, -
11.	Aleman.....	France	67,220	95, -	97,500	122,500	315, -
12.	Colantuono.....	Italie	66,880	92,500	95, -	125, -	312,500
13.	Eland.....	Grande-Bretagne	65,520	95, -	95, -	120, -	310, -
14.	Kinnunen.....	Suède	67,380	85, -	102,500	120, -	307,500
15.	Teraskari.....	Finlande	67,450	82,500	105, -	120, -	307,500
16.	Alvarado Cornejo.....	Pérou	66,950	90, -	95, -	120, -	305, -
17.	Huyghe.....	Belgique	66,900	85, -	92,500	122,500	300, -
18.	Lo Presti.....	Argentine	67,160	90, -	90, -	120, -	300, -
19.	Mahini.....	Iran	66,210	85, -	92,500	117,500	295, -
20.	d'Atri.....	Argentine	67,500	85, -	90, -	120, -	295, -
21.	Banda Bernai.....	Mexique	63,700	85, -	80, -	107,500	272,500
N. cl.	Louro Sierra.....	Cuba	66,580	92,500	92,500	0, -	0, -
Chef de Plateau : M JONES (Grande-Bretagne). Arbitres : MM. FATORINI (Italie), MATEJAEK (Tchécoslovaquie).							

Noms des concurrents	Nationalité	Poids	Développé	Arraché	Épaulé et jeté	Total
		de corps	à 2 bras	à 2 bras	à 2 bras	
POIDS MOYENS						
1. Spellmann.....	États-Unis	73,800	117,500	120, -	152,500	390, -
2. George.....	États-Unis	73,250	105, -	122,500	155, -	382,500
3. Kim.....	Corée	72,920	122,500	112,500	145, -	380, -
4. El Touni.....	Egypte	74,900	120, -	117,500	142,500	380, -
5. Gratton.....	Canada	74,950	112,500	107,500	140, -	360, -
6. Bouladou.....	France	74,270	102,500	110, -	142,500	355, -
7. Garrido Lulogoa.....	Cuba	75, -	112,500	107,500	135, -	355, -
8. Watson.....	Grande-Bretagne	74,130	100, -	110, -	140, -	350, -
9. Firmin.....	France	75, -	100, -	107,500	140, -	347,500
10. Sklar.....	Canada	73,900	105, -	107,500	132,500	345, -
11. Nelson, Lennart.....	Suède	74,880	95, -	105, -	125, -	337,500
12. Smeeckens.....	Hollande	74,950	95, -	102,500	132,500	330, -
13. Mirghavami.....	Iran	74,310	102,500	95, -	130, -	327,500
14. Bloomberg.....	Sud Afrique	74,800	105, -	97,500	125, -	327,500
15. Peppiatt.....	Grande-Bretagne	74,850	100, -	102,500	125, -	327,500
16. Schuh.....	Autriche	73,200	100, -	95, -	125, -	320, -
17. Rueda Garcia.....	Mexique	73,840	100, -	95, -	120, -	315, -
18. Bonnet.....	Argentine	72, -	90, -	100, -	122,500	312,500
19. Mast.....	Suisse	74,650	90, -	100, -	120, -	310, -
20. Russo.....	Argentine	71,800	90, -	95, -	125, -	310, -
21. Chaves.....	Guyane Britannique	70,250	82,500	100, -	125, -	307,500
22. Butt.....	Pakistan	74,850	92,500	90, -	122, -	305, -
23. Rubini.....	Suisse	68,600	82,500	90, -	120, -	292,500
N. cl. Moritzen.....	Danemark	72,850	87,500	95, -	-	-

Chef de Plateau : M. MENSİK (Tchécoslovaquie). Arbitres : MM. BERGERON (États-Unis), FAHMY (Egypte).

POIDS MI-LOURDS						
1. Stanczyk.....	États-Unis	80,660	130, -	130, -	157,500	417,500
2. Sakata.....	États-Unis	80,850	110, -	117,500	152,500	380, -
3. Magnusson.....	Suède	82,490	110, -	120, -	145, -, -	375, -
4. Debuf.....	France	82,500	107,500	112,500	150, -	370, -
5. Forte.....	Argentine	81,420	105, -	115, -	147,500	367,500
6. Varaleau.....	Canada	80,840	112,500	112,500	140, -	365, -
7. Vellamo.....	Finlande	80,980	100, -	115, -	140, -	355, -
8. Raissi.....	Iran	81,150	100, -	110, -	135, -	355, -
9. Roe.....	Grande-Bretagne	82,240	110, -	105, -	140, -	355, -
10. Buronyi.....	Hongrie	82,400	102,500	112,500	140, -	355, -
11. Herbaut.....	France	82,500	102,500	107,500	140, -	350, -
11. Saleh.....	Egypte	82,500	97,500	112,500	140, -	350, -
13. Pankl.....	Autriche	79,920	95, -	107,500	145, -	347,500
14. Haller.....	Autriche	82,090	100, -	107,500	135, -	342,500
15. Bisiak Cikanek.....	Pérou	80,750	97,500	102,500	132,500	332,500
N. cl. Lee.....	Corée	81,390	100, -	105, -	0, -	-

Chef de Plateau : M. HOFFMAN (États-Unis). Arbitres : MM. KIRKLEY (Grande-Bretagne), SLETTROGOI (Norvège).

POIDS LOURDS						
1. Davis.....	États-Unis	98,640	142,500	137,500	177,500	457,500
2. Schemansky.....	États-Unis	92,610	122,500	132,500	170, -	425, -
3. Chante.....	Hollande	102,500	127,500	125, -	160, -	412,500
4. Knight.....	Grande-Bretagne	99,200	117,500	117,500	155, -	390, -
5. Moustafa.....	Egypte	102,600	120, -	115, -	150, -	385, -
6. Petersen.....	Danemark	98,280	115, -	112,500	155, -	382,500
7. Allart.....	Belgique	101,040	122,500	110, -	145, -	377,500
8. Taljaard.....	Sud Afrique	105,250	117,500	112,500	145, -	375, -
9. Parera.....	Cuba	96,870	105, -	112,500	155, -	372,500
10. Dominguez.....	Pérou	97, -	117,500	105, -	140, -	362,500
11. Valliarino.....	Argentine	101,080	100, -	112,500	145, -	357,500
12. Briola.....	Argentine	95,340	110, -	102,500	135, -	347,500
13. Magee.....	Australie	115,700	100, -	110, -	137,500	347,500
14. Eibler.....	Autriche	84,350	100, -	100, -	130, -	330, -
15. Butt.....	Pakistan	86,150	97,500	97,500	125, -	320, -
16. Gopal.....	Indes	91,700	92,500	90, -	122,500	305, -

Chef de plateau : M. Jean DAME (France). Arbitres : MM. GANGULY (Inde), SMITH (États-Unis).

RECORDS BATTUS

Arraché à deux bras :

Poids Plumes : Fayad (Egypte)..... 105 k.
Poids Lourds : Davis (États-Unis)..... 142 k 500

Épaulé et jeté à deux bras :

Poids Plumes : Fayad (Egypte)..... 135 k.
Poids Lourds : Davis (États-Unis)..... 177 k 500

RECORDS OLYMPIQUES BATTUS

Poids Coqs : de Pietro (États-Unis)..... 307 k 500
Poids Plumes : Fayad (Egypte)..... 332 k 500
Poids Lourds : Davis (États-Unis)..... 457 k 500



L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES



(Suite)

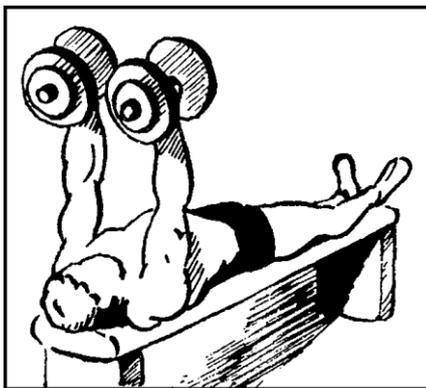
DÉVELOPPÉ A DEUX BRAS

Je pense que chaque lecteur ne possède pas un Règlement Technique Haltérophile et qu'il est nécessaire, en premier lieu, de transcrire le texte officiel.

1^{er} temps. – La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, la saisir à deux mains et l'amener d'un seul temps, bien net, aux épaules, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes ; reposer la barre sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond, ramener les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum.

2^e temps. – Étant dans cette position, marquer un temps d'arrêt de deux secondes en restant immobile ensuite élever lentement la barre verticalement jusqu'à complète extension des bras, sans aucune secousse, ni départ brusque ; le mouvement terminé, marquer un temps d'arrêt de deux secondes, bras et jambes tendus.

Pendant toute l'exécution du 2^e temps, c'est-à-dire le développé proprement dit, le corps de l'athlète et sa tête doivent garder constamment la position verticale.



Le développé couché.

Remarque importante : En principe, la barre doit toucher la poitrine avant l'exécution du deuxième temps, celui-ci ne devant commencer que lorsque l'arbitre en aura donné le signal en claquant dans ses mains.

Les athlètes ne pouvant faire reposer la barre sur la poitrine devront en avvertir le jury avant le début de l'épreuve. Pour cette classe de concurrents, le point de départ de la barre, en ce qui concerne le développé proprement dit, sera indiqué par le point de rencontre des clavicules avec le sternum.

Voici maintenant les mouvements considérés comme essais au développé :

- 1° Départ avant la claque de l'arbitre ;
- 2° Temps trop rapide au départ ;
- 3° Appui exagéré sur les reins au départ ;
- 4° Rotation du corps pendant le développé ;
- 5° Extension inégale des bras ;
- 6° Flexion des jambes au cours de l'exercice ;
- 7° Départ jambes fléchies pour les tendre en final ;
- 8° Élévation des talons ou de la pointe des pieds ;
- 9° Départ avec appel par flexion du buste ;
- 10° Tout arrêt pendant l'ascension de la barre ;
- 11° Pose de la barre à terre avant le commandement ;
- 12° Mouvement de la tête en avant ou en arrière ;
- 13° Pieds trop cartés ;
- 14° Déplacement des mains sur la barre au cours du développé.

Avant d'entreprendre une étude technique approfondie de cet exercice, voici quelques considérations générales :

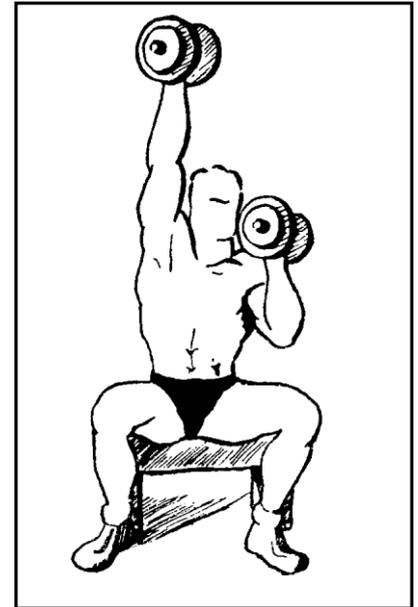
Visuellement, le développé apparaît comme le plus simple des exercices haltérophiles. Sa technique est pourtant très importante et pour réaliser une performance, il faudra non seulement être très fort et très entraîné, mais avoir un très bon style. Personnellement, j'estime que deux hommes de même valeur ayant les mêmes qualités morphologiques et la même énergie peuvent, suivant leur technique, obtenir une différence de 10 kg dans cet exercice.

Le développé, tel qu'il est exécuté actuellement, suscite de nombreuses controverses. Certains voudraient le voir supprimé, sous prétexte qu'il est néfaste pour l'organisme. C'est un sujet très discutable et on pourrait alors demander que l'on interdise, en boxe, le direct au foie ou au cœur qui me paraît encore moins « digeste » pour nos organes. D'autres souhaiteraient que le règlement du développé soit révisé, estimant que la technique moderne ayant évolué, le texte en vigueur ne correspond plus au geste tel qu'il est exécuté.

Aux premiers, je répondrai que le développé fait partie d'un tout. Ceux qui ont demandé l'inscription des trois mouvements olympiques au programme des manifestations internationales connaissaient bien la question. Si l'on supprimait l'un des exercices imposés, le sport haltérophile deviendrait

boiteux. Avec le procédé actuel, le vainqueur au total des points est bien l'homme le meilleur.

Le développé tel que nous le pratiquons est évidemment plus dynamique que celui d'il y a 30 ans, mais il reste tout de même un exercice de force. Regardons Novak, Kay, Touny, entre autres : leurs développés ne sont tout de même pas des dévissés ou des jetés sans fentes. Ces hommes-là « poussent » leur barre avec une force et une énergie peu communes.



Le développé assis,

A ceux qui demandent la transformation du règlement, je rétorquerai : « Si nous avions la faiblesse d'y changer un seul mot, la porte serait ouverte à tous les abus ». Les Américains ont très bien compris le problème. Chez eux, il y a deux sortes de développés : « *Le Military Press* » ou développé réglementaire, et le développé personnel de l'athlète qui est plus ou moins fantaisiste. Le premier est en vigueur pour les Championnats avec arbitres, le second sert à établir à l'entraînement un record personnel ; il tient du jeté, du dévissé. Il y a souvent 20 kg d'écart et plus entre les deux exercices.

En conclusion, il est nécessaire de travailler la technique du développé, de se rappeler tous les points qui rendent le mouvement incorrect. Il n'y a aucune raison de ne pas développer très lourd, même en restant dans les limites de l'exercice réglementaire.

Voici trois exercices d'entraînement très efficaces pour le développé en barre à deux bras.

Le développé couché

Doit s'exécuter sur un banc étroit et non sur le sol, de manière à permettre une amplitude complète dans le développement et la flexion des bras.

Pitié pour le public

Peut s'effectuer en haltères séparés : 1° Simultanément ; 2° Alternativement ; 3° Avec un seul bras.

En barre à deux bras avec les variantes suivantes : 1° Position des mains serrées, barre reposant sur les pectoraux (travail plus complet des épaules) ; 2° bras écartés, barre descendant sur le sternum (prédominance des muscles pectoraux) ; 3° Après avoir développé une première fois la barre, mains serrées ou écartées, faire des flexions incomplètes des bras suivies d'extensions rapides (dominance des triceps).

Répétitions successives : 7 fois pour chacun de ces exercices. Nombre de séries : 5 au maximum. Charge à utiliser : 30 kg du maximum.

Soit 7 exercices différents pour le développé couché, qu'il ne faut pas, bien entendu, exécuter tous dans la même séance. Procéder par alternance, de manière à les échelonner sur plusieurs semaines.

Le développé assis

1° Haltères séparés. Simultanément. Alternativement. 1 seul bras.
2° En barre à deux mains.

Nombre des séries et poids identiques au développé couché.

Nous spécifions, pour les haltères courts, à 30 kg du maximum à deux bras en additionnant le Poids des deux haltères.

Développé derrière la nuque

Déjà cité dans le Bulletin du mois de décembre 1947, N° 19.

Dans le prochain article, nous étudierons la technique même du développé car tous les exercices donnés musclent et préparent l'athlète à la performance ; celle-ci, cependant, ne peut être atteinte au maximum sans la pratique répétée du mouvement dans les formes exécutées en Championnat.

Nous y adjoindrons d'autres exercices d'entraînement concernant le développé.

R. CHAPUT,
Moniteur National.

Avis important

1° Il est rappelé aux Clubs affiliés que la cotisation fédérale 1948-49 - 250 francs - est exigible dès maintenant et que les licences ne pourront être délivrées qu'aux athlètes des associations en règle.

2° Que le prix de la licence pour la saison 1948-49 est de 50 francs. Cette licence est obligatoire pour tous les Membres, DIRIGEANTS COMPRIS, des Sociétés et des Comités régionaux. Les haltérophiles ne prenant part à aucune compétition devront en être également titulaires.

Il y avait peu de monde aux championnats de France 1948, surtout pour une année olympique. On aurait pu croire que tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'haltérophilie allaient se précipiter à Japy pour voir nos espoirs à l'œuvre et se faire une idée de ce que nous pouvions espérer à Londres. Mais non. L'assistance était clairsemée et il me souvient avoir vu beaucoup plus de monde à un championnat de France. Pourquoi la foule sportive boude-t-elle nos manifestations ? Pourquoi les réunions haltérophiles ne font-elles pas recette ? Est-ce la faute à notre sport lui-même ? Est-ce la faute des organisateurs ? La chose vaut la peine d'être étudiée d'un peu près.

Il est évident que l'haltérophilie n'est pas aussi spectaculaire que les grands sports d'équipes ou que la boxe. Mais elle en vaut bien d'autres et chaque fois que nous l'avons vue figurer dans un programme omnisports, ce n'est pas elle qui a eu le moins de succès. Pourquoi un arraché serait-il à priori moins spectaculaire qu'un lancer de poids ou de disque, voire qu'un saut en hauteur ou même qu'un plongeon ? Il me semble que les championnats du Monde organisés au Palais de Chaillot ont prouvé qu'on pouvait attirer la foule, mais il semble que les championnats qui ont eu lieu depuis ont prouvé qu'on n'avait pas su la conquérir et la retenir. On ne peut nier que le geste de l'haltérophile plaît, enthousiasme même, que l'effort qu'il représente est généralement apprécié, même du profane, car chacun connaît la valeur des kilos enlevés. Ce qui ne plaît pas, c'est la répétition indéfinie des mêmes gestes, la longueur du spectacle. Un match de football dure une heure et demie et il suffit au public qui quitte le stade satisfait, non saturé, complètement plongé au contraire dans son sport favori, capable de revivre ce qu'il vient de voir, prêt à vibrer à nouveau aux péripéties du prochain match.

Un championnat haltérophile, lui, dure quatre heures, et si le public manifeste son enthousiasme dans la première partie du spectacle, on le sent peu à peu se lasser. Il pense au dîner qui approche, à la réunion de famille prévue, à la sortie projetée. Il cesse de former un tout et s'émiette peu à peu. La réunion se termine dans le brouhaha, chacun ne pense qu'à se précipiter vers le métro le plus proche en jurant qu'on ne le reprendra plus. Je sais bien que la plupart oublieront vite ce serment et seront là de nouveau l'année suivante, mais il en est qui le tiendront et c'est pourquoi notre public s'amenuise.

Il nous faut le reconquérir, ce public, l'amener toujours plus nombreux et plus fidèle, et pour cela essayer d'éviter les écueils signalés ci-dessus.

Cette année, nous avons 17 athlètes représentant vraiment l'élite de notre sport. Nous avons une occasion superbe de faire un

championnat court, rapide, plaisant, ne se prolongeant pas au delà de deux heures et demie, procurant à chacun les émotions qu'il attendait et ne donnant à personne l'impression de longueur et de lassitude. Et pourtant, ce n'est pas ce qui s'est produit. La réunion a traîné en longueur, il y a eu des temps morts incompréhensibles, surtout pour le profane, et, mêlé au public, j'ai entendu de nombreuses réflexions qui me font aujourd'hui jeter un cri d'alarme.

Il faut obtenir des athlètes qu'ils soient prêts à tirer à leur tour, et pour cela les prévenir d'avance. Lorsqu'il y a six concurrents dans une catégorie, comme c'était le cas pour les Plumes, il y a suffisamment de temps pour souffler entre les essais et se préparer au suivant. Pourquoi attendre que son nom soit prononcé par le speaker pour enlever son survêtement, prendre de la magnésie et sembler jouir de l'attente que l'on crée ? Pourquoi aussi, pour le speaker, attendre que l'athlète semble en état de grâce pour annoncer son nom et l'inciter ainsi à se préparer à son tour ? Je crois qu'il y a là un progrès sérieux à accomplir et un gain de temps très appréciable à réaliser.

Il faut aussi intéresser le public à la compétition, à la lutte que se livrent les adversaires. A ce propos, il faut souligner la très bonne idée du programme tout prêt à recevoir les chiffres des performances réalisées, Mais tout le monde n'achète pas le programme et tout le monde n'aime pas écrire. Beaucoup aimeraient que les organisateurs s'en chargent à leur place. Ne serait-il pas possible d'avoir un tableau d'affichage sur lequel seraient inscrites les performances de chaque athlète, sur lequel par conséquent on pourrait suivre le déroulement de la compétition et savoir qui mène après le développé, qui mène après l'arraché, combien il y a d'écart entre X et Y et mieux comprendre l'importance d'un jeté duquel dépend la première place. Je crois que cette réalisation serait possible. Mais à défaut, qu'on annonce les résultats après chaque mouvement. Cela ne prendra pas beaucoup de temps et satisfera une bonne partie du public.

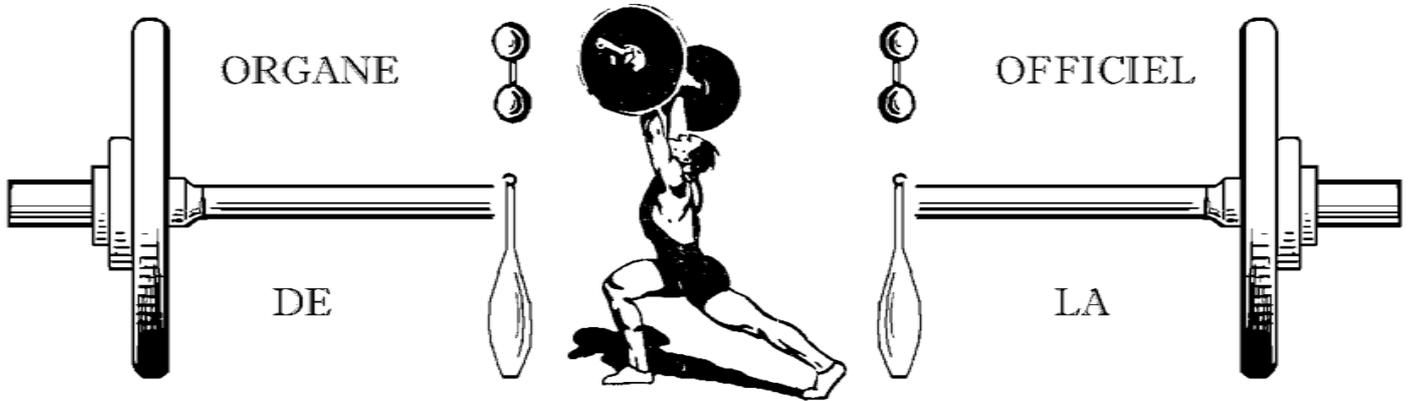
Et puisqu'on parle d'annoncer, pourquoi ne pas utiliser un micro ? Le Gymnase Japy est vaste, la voix y porte difficilement et beaucoup d'annonces sont perdues pour le plus grand nombre qui jette alors des regards désespérés vers le petit tableau, au ras du plancher, qui indique le poids de la barre. Le public aime ses aises et c'est incroyable ce qu'un rien de confort peut augmenter son plaisir. Qu'il entende distinctement sans avoir besoin de tendre spécialement l'oreille et il se trouvera satisfait.

Il faut penser à tout cela pour le prochain championnat de France.

J. DUCHESNE.

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

Jeunes au travail !



Pour la première fois dans l'histoire du Sport français, le Gouvernement - en l'occurrence la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports - semble vouloir se préoccuper dès à présent de la préparation de nos représentants éventuels aux Jeux Olympiques de 1952 qui, rappelons-le, se dérouleront à Helsinki en Finlande.

Son programme de préparation serait le suivant

1° Appui total, à tous égards, aux sujets de grande valeur déjà connus et susceptibles de remporter des places d'honneur en 1952 ;

2° Recherche de sujets nouveaux par tous les moyens de prospection possibles dans les spécialités dont la technique est telle qu'un représentant olympique sérieux puisse se découvrir et se perfectionner dans un délai de quatre ans.

Si un tel projet pouvait être réalisé, j'y souscrirais avec d'autant plus d'enthousiasme qu'il concrétiserait une idée qui m'est chère depuis toujours.

Un, crédit de préparation olympique doit être inscrit au projet de loi portant ouver-

ture de crédits pour l'année 1949. Le Parlement acceptera-t-il de le voter ? Tout le problème est là. Certes, bon nombre de nos élus sont acquis aux exercices physiques dont ils ont compris l'utilité pour le développement et la santé de la race ; mais combien d'autres y sont encore hostiles - ou même indifférents - qui invoqueront les difficultés financières, actuelles pour s'opposer au geste de prévoyance qui leur sera demandé ?

Souhaitons que nos amis parlementaires sachent convaincre leurs collègues réticents et que le budget sollicité par la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports soit accordé.

Dans cette heureuse éventualité, les Fédérations auraient la possibilité de mettre sur pied un programme de propagande et de prospection qui permettrait de découvrir les sujets d'élite.

En ce qui la concerne particulièrement, la Fédération Française de Poids et Haltères pourrait inscrire à son Calendrier un nombre plus important de compétitions ouvertes aux « Jeunes » qui donneraient à ceux-ci l'occasion de mettre en valeur les

progrès réalisés. A la lumière des enseignements recueillis au cours de ces épreuves, les sélectionneurs établiraient une première liste de « possibles », lesquels seraient l'objet de soins attentifs. Ces jeunes espoirs seraient suivis, conseillés, guidés, de telle sorte qu'ils acquièrent rapidement la parfaite technique nécessaire à l'épanouissement normal de leurs qualités nées.

C'est dire que tout haltérophile aimant vraiment son sport et s'y adonnant avec courage et persévérance peut ambitionner d'être au nombre des athlètes parmi lesquels seront choisis nos représentants aux Jeux de 1952.

Mais ce n'est qu'en poursuivant un entraînement opiniâtre et régulier que nos jeunes obtiendront pareil résultat. Seuls, ceux qui aiment passionnément le sport qu'ils ont choisi peuvent y prétendre.

Au travail donc, sans plus attendre. La réussite est à ce prix...

Jean DAME,
Secrétaire Général
de la F.F.P.H.



Document original : Jean-Claude Chavigny



**PARTIE
OFFICIELLE**



**RÈGLEMENT
DU PRIX D'ENCOURAGEMENT
1948-1949**

Le Prix d'Encouragement sera organisé par les soins des Comités régionaux le *dimanche 12 décembre* 1948 et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1948-49, n'ayant jamais pris part au Championnat de France, ni au Critérium National et ne s'étant jamais classés premiers d'une catégorie dans un Prix d'Encouragement.

Pesage. - Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents. - Poids *Coqs* : jusqu'à 56 kgs ; Poids *Plumes* : de 56 kgs à 60 kgs ; Poids *Légers* : de 60 kgs à 67 kgs 500 ; Poids *Moyens* : de 67 kgs 500 à 75 kgs ; Poids *Mi-lourds* : de 75 kgs à 82 kgs 500 ; Poids *Lourds* : au-dessus de 82 kgs 500.

Mouvements imposés. - 1. Arraché à deux bras ; 2. Développé à deux bras ; 3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kgs (cinq kilos) sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 kgs 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 kgs 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles de la F.F.P.H.

Conditions d'engagement. - 1° Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.P.H. et munis de la licence de l'année sportive 1948-49.

2° Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 18 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de vingt ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports.

Résultats. - Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération par les soins des Comités régionaux au plus tard le *20 décembre* 1948.

Récompenses. - La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

Le Président :
C. HARASSE.

**MINIMAS DES CHAMPIONNATS
DE FRANCE**

Au cours de sa réunion du 14 septembre, le Comité de Direction a fixé comme suit les minima exigés pour les prochains Championnats de France :

JUNIORS

Poids	<i>Coqs</i>	220 kgs
-	<i>Plumes</i>	245 kgs
-	<i>Légers</i>	270 kgs
-	<i>Moyens</i>	290 kgs
-	<i>Mi-lourds</i>	300 kgs
-	<i>Lourds</i>	310 kgs

SENIORS

Poids	<i>Coqs</i>	260 kgs
-	<i>Plumes</i>	285 kgs
-	<i>Légers</i>	310 kgs
-	<i>Moyens</i>	325 kgs
-	<i>Mi-lourds</i>	345 kgs
-	<i>Lourds</i>	360 kgs

D'autre part, les minima des athlètes de la classe Internationale seront les suivants :

Poids	<i>Coqs</i>	280 kgs
-	<i>Plumes</i>	300 kgs
-	<i>Légers</i>	330 kgs
-	<i>Moyens</i>	350 kgs
-	<i>Mi-lourds</i>	365 kgs
-	<i>Lourds</i>	380 kgs

CRITÉRIUM NATIONAL

Une modification importante a été en outre apportée au Règlement du Critérium National.

Désormais pourront s'inscrire dans cette épreuve, les haltérophiles ayant participé à un Championnat de France mais n'y ayant jamais été classés dans les trois premiers.

**LES RELATIONS SPORTIVES
AVEC LA SARRE**

Conformément à l'accord intervenu entre la Fédération Française de Poids et Haltères et le Comité des Sports de la Sarre, les clubs haltérophiles appartenant à ces deux groupements pourront organiser des rencontres amicales, sous réserve de l'autorisation préalable de la F.F.P.H. et du Comité Sarrois.

CLUBS !

Acquittez sans retard votre cotisation à la F.F.P.H. (250 fr.), afin que vos athlètes puissent participer aux compétitions et que le service de votre Bulletin ne subisse aucune interruption.

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
tenue au siège du Comité National
des Sports,
55, boulevard Haussmann, à Paris**

Présents : MM. Lomet (Sporting Club Navis, Union Crestoise, Haltérophile Club Grenoblois) ; René Recordon, Charles Recordon (Société Athlétique d'Enghien) ; Paulet (Athlétic Club Montpelliérain) ; Marco (Ralliement de Mustapha d'Alger) ; Cayeux (Société Athlétique Montmartroise, La Lorraine de Lunéville) ; Chaix (Haltérophile Club de Marseille, Société Hyéroise de Culture Physique, Avenir Sportif de Bédarides, Association Sportive Électricité de Marseille) ; A. Clauss (Société Athlétique de Mulhouse, Union Guebwiller, Union Sportive Wittenheim, Société Athlétique Strasbourgeoise, S.A. Sélestat) ; P. Rocca (Sport Olympique Carcassonnais, Haltéro Club de Narbonne, La Clermontaise, Frontignan A.C., Athlétic Club Montpelliérain) ; Verdier (Club Sportif des Iles Daumesnil, Les Travailleurs de Comines) ; Poulain (A.S. Préfecture de Police) ; Harasse (Club Sportif des Iles Daumesnil, Union Lorraine Rombas) ; Bosquet (France-Liberté, Les Culturistes Rochelais, A.S. Montguyonnaise, C.H. Châtelleraudais) ; Bonneau (Girondins A.S. du Port) ; Saint Jean (Amicale Sportive Lilloise) ; Duchesne (A.S. Bourse) ; Coret (U.S. Saint-Gaudinoise) ; Ghizzo (Amicale Sportive de Roanne, A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon, A.S. Vaulx-en-Velin, Gauloise de Vaise) ; Gourhand (Union Mâconnaise, U.S. Dardilloise, A.S. Cheminots de Vénissieux, Française de Lyon, A.S. Préfecture de Police) ; R. Levillain (Stade Sottevillais) ; Perquier (C.A. Pont-Audemer) ; René Duverger (Société Athlétique Montmartroise) ; E. Gouleau (Club Athlétique des Gobelins) ; R. Teissier (Versailles Athlétic Club) ; Morin (Courbevoie-Sports) ; P. Hue (C.A. Rosendaël, Société Municipale de Petite Synthe, A.S. Cheminots de Dunkerque, Etoile de Saint-Pol-sur-Mer) ; Brandon (Comité de Champagne) ; Viet (Club des Lutteurs Sparnaciens) ; Fischer (U.S. Métro Transports) ; Jean Dame (Club Athlétique des Gobelins, Association Pauliani) ; Senilh (Club Nautique et Athlétique de Rouen, A.S. Gournaisienne, Gallia Club de Bihorel) ; Rolet (Courbevoie Sports) ; Barbarin (A.S. Préfecture de Limoges) ; Dutilleul (Union Halluinoise) ; Simon Heilés (Club Athlétique de La Varenne) ; Clutier (A.S. Bourse) ; Hervochon (Club Athlétique Nantais, Club Athlétique Vannetais, Vaillante de Vertou, Stade Croisicais, La Bretoise) ; Cantalice (Club Athlétique de La Varenne) ; Nolle (Union Sportive de Tours) ; Dumoulin (Union Roubaissienne de Sports Athlétiques, A.S. Tramways de Lille, Union Tourquennoise) ; Bernier (Club Athlétique Nantais) ; J. Rosset, président d'honneur de la F.F.P.H.

Excusés : MM. Tribert (Société Municipale de Choisy-le-Roi) ; Schmitt (Lorraine de Lunéville).

Présidence de M. C. Harasse, président.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**

Le Président expose qu'un Statut du Sport Français a paru sous la signature de Mme Vienot, alors sous-secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, sur lequel le Comité National des Sports a formulé de nombreuses réserves. En application de ce statut, les Fédérations ont été invitées par la Direction générale de l'Éducation Physique et des Sports à modifier certains articles de leurs statuts. A la suite, d'un nouveau rappel, le Conseil de la F.F.P.H. a chargé une Commission de ce travail et c'est le projet qu'elle a mis sur pied qui est soumis aujourd'hui à l'approbation des membres de l'Assemblée. Il est possible que, tel qu'il se présente, il ne donne pas complète satisfaction à la Direction des Sports et qu'à la suite des observations qu'elle peut être amenée à formuler, de nouvelles modifications soient proposées l'an prochain à l'Assemblée. Le Président insiste donc pour que, après un large échange de vues, la discussion ne s'éternise pas.

Il rappelle qu'il avait proposé, depuis bien longtemps, la constitution d'un Conseil national fédéral, mais que la question financière a toujours été un obstacle à la réalisation de ce projet. Dans les statuts modifiés, un Conseil d'Administration a été prévu, lequel délèguera ses pouvoirs à un Comité de Direction pour administrer la Fédération, étant entendu que les membres de ce Comité de Direction devront être choisis parmi ceux habitant la région parisienne afin qu'ils puissent assister régulièrement aux séances. Le Conseil d'Administration sera convoqué chaque fois qu'il sera nécessaire. C'est, à peu de chose près, la copie du statut qui régit le Comité National des Sports.

Deux délégués ont été prévus pour chacune des sociétés affiliées, chacun ayant droit à une voix.

Après ces explications préalables, il est demandé aux membres de l'Assemblée de formuler leurs observations en ce qui concerne le projet de modification aux statuts qui leur est soumis.

Une discussion générale s'engage à la suite de laquelle une modification de forme du premier paragraphe de l'article 6 et le rétablissement de l'article 20 ancien demandés par M. Saint-Jean, de l'Amicale Sportive Lilloise sont accordés.

L'Assemblée générale adopte ensuite à l'unanimité, l'ensemble du Projet de modification aux statuts (annexé au n° 25 du *Bulletin fédéral*).

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE**

Allocution présidentielle. - Le Président souhaite la bienvenue aux délégués en ces termes :

Messieurs et chers camarades,

En ouvrant la séance de notre Assemblée générale annuelle, je vous souhaite à tous la bienvenue. Je suis heureux que, cette année encore, les délégués soient venus si nombreux, ce qui démontre la vitalité toujours

plus grande de notre Fédération et je vous en remercie.

J'ai le plaisir de saluer particulièrement M. Marco, délégué de l'Algérie, en regrettant, comme je l'ai fait déjà l'année dernière, que nous, ne puissions apporter un concours plus efficace à nos amis de l'Afrique du Nord. Hélas, c'est toujours la question financière qui freine les contacts que nous souhaiterions avoir avec nos Comités de l'Algérie et du Maroc afin d'apporter notre contribution à la prospection du sport haltérophile dans ces régions. Je sais que nous et vos amis vous y employez et je vous en remercie.

L'année 1947 a été une année de préparation. Plusieurs de nos jeunes haltérophiles ont participé à différentes compétitions internationales. Ils, n'y ont peut-être pas brillé, mais si les contacts avec les athlètes étrangers et les leçons qu'ils ont pu en tirer leur sont profitables, nous aurons atteint en partie notre but.

L'année 1948 est celle des Jeux Olympiques. Nous espérons que l'équipe que nous présenterons sera digne de ses aînés et démontrera que l'Haltérophilie française n'est pas en déclin, mais qu'au contraire des jeunes progressent.

Je le souhaite aussi pour notre secrétaire général Jean Dame qui se dépense sans compter pour former cette équipe et pour faire marcher notre Fédération, aidé dans cette tâche par notre secrétaire administrative Mme Delvaux.

Je tiens à remercier la Direction des Sports qui nous a beaucoup facilité les déplacements de nos athlètes et auprès de qui nous avons toujours trouvé beaucoup de compréhension.

Mes remerciements aussi au Comité National des Sports et à son Directeur M. Ch. Denis. A plusieurs reprises, des avances destinées à pallier les retards apportés dans le versement de nos subventions de fonctionnement et de préparation nous ont été consenties par cet organisme.

Je termine en souhaitant toujours plus de prospérité au sport qui nous est cher.

Rapport moral. - Le Président donne la parole à M. Jean Dame, secrétaire général, pour, la lecture de son rapport moral sur l'activité de la F.F.P.H. pendant l'année 1947.

Ce rapport, annexé au présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité.

Rapport financier. - M. R. Cayeux, trésorier, donne ensuite lecture de la situation financière de la F.F.P.H. au 31 décembre 1947 (annexée au présent procès-verbal).

Rapport des Commissaires aux comptes. - Il est également donné connaissance du rapport suivant de MM. Sage et Vignier, commissaires aux comptes

« Messieurs,

« Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat de contrôle que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière Assemblée générale de la Fédération Française de Poids et Haltères.

« Nous avons examiné les livres tenus par M. Cayeux trésorier, et nous avons pu constater leur concordance avec le rapport financier qui nous a été soumis.

« Les opérations mentionnées sur ces livres n'appellent de notre part aucune observation particulière.

« Nous vous invitons donc à les ratifier et à féliciter notre trésorier de la parfaite tenue des livres de la Fédération ».

Au sujet de la situation financière dont le trésorier vient de donner lecture, M. Ghizzo, président du Comité du Lyonnais, constate que le Bulletin fédéral est une lourde charge pour le budget et demande si un remède ne pourrait être apporté à cet état de choses.

Le Président objecte que le Bulletin est un lien nécessaire entre la F.F.P.H., ses Comités régionaux et ses sociétés et qu'aucun organe fédéral ne peut vivre à moins de recueillir de nombreuses annonces publicitaires.

Une discussion générale s'engage sur les moyens à employer pour équilibrer le budget de « *L'Haltérophile Moderne* », certains membres de l'Assemblée étant partisans d'en imposer l'abonnement - dont le prix serait incorporé à celui de la licence - à tous les dirigeants et athlètes, d'autres étant d'un avis contraire, mais avec intensification de la propagande en faveur du Bulletin. Ils préconisent par contre l'augmentation du prix de la licence qui pourrait être porté à 50 francs, la moitié de cette somme restant acquise aux Comités régionaux.

Il est finalement décidé que ces deux points de vue seront soumis au Comité de Direction pour étude et décision.

Le rapport financier et le rapport des commissaires aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

Élections des membres du Conseil d'Administration. - Le Président rappelle qu'un Conseil d'Administration composé de 21 membres doit être élu en conformité des nouveaux statuts. Il donne lecture des candidatures qui se sont manifestées et dont voici la liste : MM. Buisson, Cantalice, Cayeux, Chaix, Clutier, Dame, Duchesne, Dumoulin, Dutilleul, Duverger, Gouleau, Grisagelle, Harasse, Simon Heilès, Hervochon, Hue, Morin, Piou, Recordon, Rocca, Rolet, Saint Jean, Senilh, Verdier.

M. Gourhand, secrétaire du Comité du Lyonnais, demande de bien vouloir ajouter à cette liste le nom de Gourhand, président du Comité du Lyonnais. Certains membres de l'Assemblée n'étant pas de cet avis en raison de ce qu'une date limite avait été fixée pour le dépôt des candidatures, le Président met aux voix la proposition de M. Gourhand. Elle est repoussée par 20 voix contre 12.

Il et ensuite procédé au vote pour l'élection du Conseil d'Administration. Trois scrutateurs sont nommés : MM. Duchesne, René Duverger, Saint Jean.

Votants : 150. - Majorité absolue : 76. - Bulletins nuls : 1 - Suffrages exprimés : 149.

Sont élus :

MM.	Cantalice	149	voix, élu
	Dame	149	- -
	Harasse	149	- -
	Morin	149	- -
	Duverger	148	- -
	Piou	148	- -
	Dumoulin	147	- -
	Gouleau	147	- -
	Heilès	147	- -
	Hervochon	147	- -
	Duchesne	146	- -
	Rolet	143	- -
	Buisson	140	- -
	Chaix	139	- -
	Verdier	138	- -
	Cayeux	136	- -
	Clutier	134	- -
	Senilh	131	- -
	Hue	107	- -
	Recordon	107	- -
	Rocca	97	- -

Ont obtenu :

MM.	Saint Jean	89	voix
	Grisagelle	85	-
	Dutilleul	77	-

Il est ensuite procédé au tirage au sort décidant de la durée du mandat des membres du Conseil dont un tiers est renouvelable chaque année.

Sont élus pour un an : MM. Cayeux, Dame, Duchesne, Gouleau, Heilès, Hervochon, Rocca.

Sont élus pour deux ans : MM. Clutier, Duverger, Hue, Morin, Recordon, Rolet, Senilh.

Sont élus pour trois ans : MM. Cantalice, Harasse, Piou, Dumoulin, Buisson, Choix, Verdier.

**VŒUX PRÉSENTÉS
PAR LES SOCIÉTÉS**

A) *Des Sociétés du Comité Anjou-Bretagne qui demandent :*

1° Que lorsque deux athlètes de Comités différents sont en concurrence serrée pour le titre de champion de France, l'arbitre chef de plateau n'appartienne pas au Comité de l'un des concurrents. Le Jury d'appel pourrait en décider ainsi.

M. Cayeux fait observer qu'il semble difficile de faire une discrimination dans le choix des arbitres, sans quoi il faudra éliminer d'office les Présidents des Comités régionaux et les dirigeants de sociétés dont les athlètes prennent part à la compétition.

Un arbitre quel qu'il soit ne peut être soupçonné de partialité, sous peine de diminuer son autorité et ce serait regrettable lorsqu'il s'agit d'un sport aussi pur et aussi sincère que celui des poids et haltères.

Toutefois, si un arbitre était convaincu d'avoir favorisé un concurrent, il faudrait le condamner impitoyablement. Au surplus, le Jury d'appel qui siège en permanence dans les grandes compétitions doit donner tous apaisements.

Le vœu n'est pas adopté.

2° Qu'un Comité qui n'a pas fait disputer une éliminatoire de Coupe de France soit éliminé, quelle que soit la classe de ses athlètes.

Adopté.

B) *Du Club Athlétique Nantais qui demande :*

Que seul l'athlète classé premier à un Prix d'Encouragement soit éliminé pour les Prix d'Encouragement suivants.

Le règlement actuel prévoyant que les deux premiers classés dans chaque catégorie ne peuvent plus participer à l'épreuve, il sera modifié pour donner satisfaction au vœu du Club Athlétique Nantais.

2° Que suivant l'article paru dans le n° 18 du Bulletin, la F.F.P.H. reconnaisse officiellement des moniteurs.

Le Secrétaire général précise que la question est à l'étude, mais que les candidats au diplôme de moniteur devront être des gens qualifiés qui devront subir un examen technique, un examen de physiologie et aussi un examen d'anatomie. Chaque matière sera cotée. Notre moniteur national Chaput a établi un programme qu'il a soumis à la Direction des Sports. Il sera appliqué au cours des prochains stages, mais sera préalablement communiqué aux Comités régionaux.

3° Que la F.F.P.H. fasse imprimer des affiches à poser dans chaque salle haltérophile pour la diffusion du Bulletin.

Le Président rappelle les vœux qui ont été précédemment émis concernant le Bulletin fédéral et qui seront examinés par le Comité de Direction.

Une nouvelle discussion s'engage au sujet de ces vœux à la suite de laquelle le Président constate deux courants d'opinion très nets, l'un en faveur de l'obligation de l'abonnement, l'autre pour que la liberté de souscription soit laissée aux membres des clubs. Il pense qu'un effort de propagande pourrait être fait parmi les sociétaires inscrits depuis un certain temps déjà ; pour les nouveaux venus, une sollicitation pourrait être également tentée, mais sans insistance.

En tout état de cause, le Président propose que l'Assemblée se rallie à la suggestion de M. Hue de transmettre ces vœux, y compris celui du Club Athlétique Nantais, à la Commission de Propagande de la F.F.P.H. et le Comité de Direction tranchera en dernier ressort.

C) *Des Sociétés du Comité du Lyonnais :*

1° Que le classement complet du Critérium National soit inséré dans le Bulletin fédéral.

Satisfaction a été donnée par avance à ce vœu puisque le classement général du Critérium National 1948 a paru dans le Bulletin fédéral du mois de février.

2° Faire disputer les épreuves de la Coupe de France en matches inter Comités.

Adopté.

3° Paiement des frais de déplacement au candidat à l'examen d'arbitre fédéral.

Le Secrétaire général fait remarquer que les frais de déplacement des candidats arbitres grèveraient trop lourdement le budget de la F.F.P.H., mais que les épreuves, de l'examen peuvent être subies à l'intérieur du Comité régional auquel appartiennent les intéressés si trois arbitres fédéraux peuvent être réunis. Il précise cependant que, les arbitres qui composeront le Jury devront avoir, une connaissance approfondie de la technique de tous les mouvements reconnus par la Fédération Française et par la Fédération Internationale Haltérophile et que les candidats devront être interrogés sur l'ensemble des exercices et non simplement sur les trois mouvements olympiques.

4° Abaisser les minima des championnats de France qui sont trop élevés.

Le Président remarque que c'est la un vœu traditionnel formulé chaque année. Le nombre des engagés pour le championnat de France de demain prouve que le Conseil a eu raison d'élever les minima pour la participation à l'épreuve nationale qui doit être réservée à l'élite.

5° Que le calcul des résultats des rencontres internationales se fassent par addition de points et non par victoires.

Le Président rappelle que la question est du ressort de la Fédération Internationale Haltérophile, la F.F.P.H. ayant cependant la faculté de présenter un vœu dans ce sens au Congrès de la F.I.H. si son Conseil d'Administration en décide ainsi.

D) *Des Sociétés du Comité Dauphiné-Savoie :*

Modifier le règlement du Prix d'Encouragement et du Critérium National pour permettre aux athlètes qui ont pu participer au championnat de France et ont passé dans la catégorie supérieure d'y participer. En passant dans une catégorie supérieure à celle dans laquelle il a pris part au championnat de France, l'haltérophile ne réalise pas obligatoirement les performances des premières séries de sa nouvelle catégorie. De la sorte, les compétitions garderaient l'attrait et l'émulation pour de nombreux athlètes qui se trouvent voués à une inaction prématurée par le règlement actuel et qui n'ont pas toujours la possibilité de participer à la seule épreuve qui leur reste ouverte : le championnat de France.

Le Président pense qu'on pourrait donner satisfaction à ce vœu par la création de séries athlètes internationaux, athlètes de 1^{re} et 2^e séries. Les athlètes qui n'auraient pas la possibilité, en raison de leurs performances, de participer au championnat de France, pourraient participer au Critérium National.

M. Lomet observe que ce n'est pas tout à fait l'objet du vœu des sociétés du Dauphiné qui désireraient qu'un athlète qui a participé au championnat de France et dont les performances, par suite de son passage dans la catégorie de poids supérieure, ne sont plus suffisantes pour y prendre part, soit autorisé à disputer le Prix d'Encouragement et le Critérium National.

Le Président est d'avis qu'il peut être donné satisfaction à ce vœu en ce qui concerne le Critérium, mais non pour le Prix d'Encouragement, épreuve réservée aux débutants.

Question diverses. - Pour des raisons d'ordre pratique qu'il expose M. Chaix, président du Comité de Provence, demande que les Comités régionaux soient chargés de percevoir les cotisations fédérales qu'ils transmettront en bloc à la F.F.P.H. Ils pourront ainsi tenir une liste à jour des Sociétés en règle avec la trésorerie de la F.F.P.H.

La question sera étudiée par le Comité de Direction.

- M. Rolet rappelle qu'un Challenge sera mis en compétition à l'occasion du championnat de France de demain en souvenir d'Ernest Berr, ancien champion de Lorraine

et Président du Comité de Lorraine, mort avec sa famille dans un camp de concentration. Il propose qu'au cours du championnat de France, une minute de silence soit observée à la mémoire de celui qui fut un grand propagandiste du sport haltérophile.

Il en est ainsi décidé.

- Sur une question posée par M. Ghizzo, le président, puis le trésorier donnent des précisions au sujet de la situation de Ferrari vis-à-vis de la F.F.P.H. Cet athlète qui a fait l'objet d'une suspension, l'an passé, pour avoir, par deux fois, refusé de participer à un match inter-nations, a pris

l'engagement d'honneur qui lui avait été demandé de s'entraîner pour les Jeux Olympiques et d'y représenter la France en cas de sélection.

Ferrari, qui habite Paris actuellement, a participé au championnat de l'Île-de-France et se trouve de ce fait qualifié pour le championnat de France de demain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.

(A suivre.)



Les exigences de l'actualité nous avaient obligés à réduire l'importance de cette rubrique. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

**Assemblée générale du 21 Mars 1948
à Saint-Servan-sur-Mer
(Suite)**

*Rapport moral
du 23 mars 1947 au 21 mars 1948*

Depuis notre dernière réunion notre Comité a enregistré l'adhésion de trois nouvelles sociétés Le Stade Paimpolais de Paimpol dans les Côtes-du-Nord, le Stade Croisicais du Croisic en Loire-inférieure, et l'Athlétic Club des Bretons de la Loire de Nantes en Loire- Inférieure. Au nom du Comité, je souhaite à ses représentants la bienvenue et j'espère que des conditions meilleures leur permettront de s'équiper et d'amener aux prochains championnats un grand nombre d'athlètes de classe.

Notre Comité, par délégation de la F.F.P.H. a organisé le match « France - Angleterre » à Nantes en 1947 ; ce fut un grand succès sportif ; si la France fut battue, ses athlètes n'ont nos démerités. Je suis fier d'ajouter que l'équipe anglaise et ses dirigeants sont repartis enchantés de la réception que nous leur avons faite. La défection d'un grand champion de notre pays, annoncée par un journal nantais, a porté un rude coup au succès financier et la Fédération a dû déboursier une forte somme pour couvrir le déficit (malgré une recette de 40.000 fr.).

En Coupe de France nous avons obtenu un beau succès puisque notre équipe s'est classée troisième.

Au cours de l'été, un stage coûteux avait réuni à Nantes 2 athlètes de Vannes, 1 de Saint-Nazaire, 1 de Cholet, 2 d'Angers, 1 de Paimpol et 7 de Nantes. Nous aurions voulu que chaque société y soit représentée, car sous la direction de notre grand ami Chaput, un travail intéressant fut réalisé chaque jour, qui devrait permettre d'augmenter les performances.

Plusieurs athlètes qui avaient promis de venir ne se déplacèrent pas, aussi je n'ai pas fait de demande cette année pour un nouveau stage. Le Comité a dû payer près de 500 francs de chambres retenues et non occupées. Vous déciderez vous-mêmes tout à l'heure si un nouveau stage s'impose et désignerez le lieu de ce stage qui devra se trouver dans une ville possédant le matériel suffisant.

Le Premier Pas disputé par 39 débutants a montré l'activité de certains Clubs, les autres restant totalement inactifs. Dans les premiers classés de chaque catégorie nous trouvons : Pabois, Leprêtre et Bernardi du C.A. Nantais, Walet de l'Avenir de Brest et Mahé de St-Nazaire O.S.

Le Prix d'Encouragement disputé par 50 athlètes montra davantage la vitalité de notre Comité. Nous avons dans chaque catégorie un athlète dans les cinq premiers : Couprie de Vertou 3^e, Claquin du C.A. Nantais 3^e, Clément du C.S. Cheminots Nantais 5^e, Pareau de la Brestoïse 1^{er}, Danet de la Brestoïse 4^e, et Gareau du C.A. Nantais 2^e.

Le Critérium National a vu Boisnault d'Angers- Bâtiment- Sports gagner la finale des moyens à Paris, ce qui lui donne le titre de Champion de France de 2^e série, et récompense un valeureux athlète.

Le Poids Lourd Gareau du C.A. Nantais a établi le record de France de la Croix de Fer en haltères avec 41 kilos (18 + 23) et le record de la Croix de Fer en poids sur la main avec 52 kilos (25 + 27).

Bravo à tous et bravo aussi à notre vice-président Marcel Baril, encore une fois Champion de France Poids Plume en 1947. Souhaitons à notre « Grand-père » qu'il conserve longtemps cette forme que tant de fois nous avons prédit devoir s'envoler.

Nous avons fixé des minima pour éliminer les athlètes de moindre valeur, mais, à l'inverse de nos prévisions, nous avons battu le record des engagés avec 38 athlètes : 7 juniors et 31 seniors. Si j'ose dire, c'est un « véritable désastre » pour les finances des Clubs engagés, car la somme que nous allons répartir sera peu élevée, si tous ceux qui se déplacent réalisent les minima.

Il devient nécessaire d'élever ces minima pour que, nous puissions aider efficacement les Clubs qui déplacent les meilleurs athlètes.

Nous avons battu un autre record, celui des licenciés : 257 au lieu de 236 en 1947. Ce résultat ne doit pas nous satisfaire car avec

nos 19 Sociétés nous devrions passer largement les 300 licenciés. Ces licences se répartissent de la façon suivante : 1. C.A. Nantais, 53 ; 2. C.A. Vannetais, 41 ; 3. A.S. S.-Pompiers de Nantes, 36 ; 4. Brestoïse, 21 ; 5. A.G.B.L., 18 ; 6. Stade Croisicais, 7 ; 7. Léopards de Ploërmel, 6 ; 8. Vaillante de Vertou, 5 ; 9. S.G. Angers, 8 ; 10. S.N.O.S., 12 ; 11. C.S.C. Nantes, 5 ; 12. Stade Paimpolais, 13 ; 13. A.S. Servannaise, 7 ; 14. S.C.I. Cholet, 10 ; 15. Armor- Avenir de Brest, 10 ; 16. Angers Bâtiment- Sport, 4 ; 17. Hennebont, 1.

N'oubliez pas que du débutant à votre président d'honneur, vous devez tous être licenciés.

Je terminerai en espérant que cet après-midi de grandes performances vont être réalisées et en félicitant les dirigeants de l'A.S. Servannaise de leur dévouement.

Le Rapport Moral est adopté sans discussion.

Le secrétaire général lit ensuite une lettre du trésorier du Comité, Victor Jolivel, qui expose que pour des raisons de service au Corps des Sapeurs- Pompiers de Nantes, il ne peut se déplacer. Il propose que le déplacement (pour l'Assemblée Générale et le Championnat) du président, du secrétaire et du trésorier soit à la charge du Comité. Aucune suite n'est donnée à cette suggestion, mais il semble bien que ces trois membres du bureau doivent toucher au moins une part égale à celle des athlètes se déplaçant, de même une les arbitres fédéraux puisque les Championnats étant éliminatoires des Championnats de France, ils ne peuvent être arbitrés que par des arbitres fédéraux. Victor Jolivel précise bien dans sa lettre que ce sont les Sociétés auxquelles appartiennent ces membres du Comité qui paient les frais de déplacement. Exemple : La Brestoïse paie le déplacement de M. Creachcadec ; le C.A. Nantais paie pour MM. Piou, Hervochon, Bernier.

Le secrétaire général donne ensuite lecture du compte rendu du trésorier qui est adopté. Il félicite le trésorier pour le clair exposé de ses comptes et le remercie de se dévouer pour le Comité.

Dans la seconde partie de sa lettre, le trésorier propose de faire disputer à l'avenir les Championnats et tant que dureront les difficultés actuelles dans des villes groupant un grand nombre d'athlètes ou étant près de ces villes. Exemple : Vannes, Angers, St Nazaire, Nantes.

Lorsque les Championnats se disputeront à Nantes, cela permettra de rembourser intégralement le voyage des Brestois, Vannetais, etc. (Toutefois ceux réalisant les minima imposés.)

Finalement, Vannes et choisie en principe, bien que Nantes recueille le plus de suffrages, mais le secrétaire du Comité, Nantais et organisateur, n'est pas très chaud...

La question pourra être réétudiée et si vraiment les athlètes susceptibles d'être remboursés sont trop nombreux dans la région Nantaise, on pourra aviser.

On passe au renouvellement des membres sortants du Comité MM. Creachcadec, Ogé, Hervochon et Jolivel. Formalité habituelle. Pas de nouveau candidat pour remplacer les 2 vice-présidents, le secrétaire et trésorier, M. Ogé déclare pourtant que la vice-présidence est de tout repos. Ce n'est sans doute pas l'avis du secrétaire, et du trésorier. La quadrette est réélue.

Et l'on passe au choix des Arbitres pour les Championnats :

M. Piou sera chef de plateau au développé (une vocation) ;

M. Bernier à l'arraché et M. Creachcadec au jeté

M. Rousseau d'Angers, Ogé de Saint-Nazaire et Tessier de Brest, passeront leur examen d'Arbitre régional suivant la formule de la Fédération.

Le secrétaire général fait ensuite de la propagande pour le « *Bulletin Haltérophile* », distribue les médailles, les diplômes. Les vœux formulés par le Comité pour la réunion générale du 3 avril à Paris sont confirmés, et fait un appel pour avoir le maximum de licenciés. Les insignes payés 30 francs à la Fédération seront vendus 35 fr., le surplus sera versé à la caisse du Comité.

Chargé par la Direction régionale de Bennes de faire les propositions pour les récompenses de l'E.P., le secrétaire se heurte au mutisme absolu des membres présents à la réunion. M. Ganne, président de l'A.S. Servannaise, suggère cependant que M. Urbain, Moniteur, s'occupant depuis 20 ans d'haltérophilie, a bien mérité quelque chose, il fera le nécessaire auprès du secrétaire. Il faudra envisager que chaque membre du bureau donne son *curriculum vitae* ce qui permettra de récompenser les dévoués.

Records du Comité. - Depuis deux ans le secrétaire a fait des recherches dans l'important dossier que lui avait remis M. Projean, fondateur du Comité. La liste des records du Comité a pu être établie et il pense qu'aucune performance n'a été oubliée. Dès que ce sera possible, elle paraîtra dans le Bulletin.

Stages. - Le secrétaire rappelle le stage 1947, ses qualités, ses défauts, indique qu'il n'a pas fait de nouvelle demande pour différentes raisons qu'il expose.

Tous les membres présents sont d'accord pour qu'il n'y ait pas de nouveau stage.

Le Comité reversant une indemnité de déplacement à tous les athlètes réalisant les

minima fixés à la dernière réunion, on avait pensé avoir moins d'engagés, mais avec 38 concurrents le record a été battu. Il faut fixer de nouveaux minima qui seront :

Juniors : Coqs 190, Plumes 210, Légers 230, Moyens 250, Mi-Lourds 260, Lourds 270.

Seniors : Coqs 210, Plumes 235, Légers 255, Moyens 270, Mi-Lourds 280, Lourds 290.

Certains délégués trouvent que l'indemnité de déplacement est trop faible, mais il faut rappeler qu'avant 1941, chaque Société venait entièrement à ses frais, le Club organisateur offrait un banquet. Un effort a été fait et il faut surtout penser à aider les meilleurs.

M. Jaunet, de l'A.C.B.L., demande que le secrétaire général intervienne auprès de la F.F.P.H. pour supprimer l'arraché d'un bras, pour l'obtention de l'Insigne Fédéral, mais, en bon recordman du Monde de l'arraché d'un bras, Marcel Baril s'élève vivement contre cette demande.

M. Pellerin, président d'honneur, annonce qu'il a reçu 4 breloques du journal « *L'Équipe* », pour récompenser les meilleurs athlètes du Championnat.

On règle ensuite la question de pouvoirs pour la réunion du 3 avril à Paris ; le secrétaire général est habilité pour représenter et défendre les intérêts du Comité.

La réunion est levée à 12 h 50 après que l'on eut déploré l'absence de Charles Perrin dont la voiture a été accidentée, et dégusté un excellent apéritif offert par l'A.S. Servannaise.

*Le Secrétaire général
du Comité Anjou-Bretagne :*

E. HERVOCHON.

COMITÉ DU LYONNAIS
Assemblée générale du 8 Mai 1948

*Compte rendu moral
de la saison 1947-48*

Messieurs et chers camarades,

Comme secrétaire du Comité du Lyonnais, j'ai la tâche de vous résumer la vitalité du Comité pendant l'exercice 1947-48 et de vous donner une rétrospective des événements sportifs qui se sont déroulés pendant cette période.

Tout d'abord, au nom du Comité, j'ai le plaisir de vous adresser nos sincères félicitations pour la bonne réputation que le Groupement haltérophile lyonnais acquiert chaque jour par sa belle tenue, sa correction dans le travail et l'élégance qu'il déploie dans les manifestations publiques.

Cette marque de sympathie que vous accorde le public convié à nos épreuves est pour vos dirigeants, mes chers camarades, une belle récompense à leurs efforts. Nous sommes aussi heureux de constater qu'autour du noyau des anciens viennent se grouper de jeunes éléments pleins d'ardeur et de volon-

té ; certains promettent déjà et ne demandent qu'à progresser.

Avant d'aborder la partie technique, il nous faut déplorer la mort de notre ancien Président d'honneur, M. Fagny.

Le palmarès de la saison écoulée nous a donné une grande satisfaction. Dans la catégorie des coqs, Gouerry nous a ramené le titre de champion de France 2^e série.

Premier Pas. - Cette épreuve qui est réservée aux débutants, s'est déroulée le 9 novembre 1947 au local des sapeurs-pompiers. 19 athlètes y ont pris part. Chevalleyre, de la Française de Lyon, dans les légers en est sorti deuxième dans le classement national.

Le 11 novembre. - Le Comité a organisé un bal dans l'espoir de remonter sa caisse, mais malheureusement le bénéfice escompté n'a pas été aussi élevé que nous l'espérions ; à ce sujet, le Comité adresse toutes ses félicitations à ceux qui y ont participé.

Le 14 décembre. - Prix d'Encouragement. 27 athlètes y prennent part. Dans le classement final, chez les coqs, Gouerry se classe deuxième ; dans les moyens, Gombocz se classe également deuxième et, dans les lourds, Michaud, quatrième.

Le 18 février. - Éliminatoires du Critérium national. Au cours de ces éliminatoires, Gouerry dans les coqs améliore le record du Lyonnais de l'arraché à deux bras en le portant à 73 kgs ; l'ancien record était détenu par Ch. Faure, avec 70 kgs.

Le 14 février. - Une sélection lyonnaise composée de : Ghizzo Henri, Peyre, Laurent, Travailoux, Verhlé et Duverger, se rend à Genève. Ainsi sont renouées les bonnes relations d'antan.

Les Lyonnais gagnent les Genevois avec un écart de 57 kgs 500. - Lyon 1.597,500. Genève 1.540. A signaler la belle tenue de H. Ghizzo et Duverger.

Le 22 février. - Finale du Critérium national à Paris où deux athlètes représentent le Lyonnais. Ce sont Gouerry et H. Ghizzo. Gouerry remporte la première place dans les coqs avec un total de 240 kgs. Henri Ghizzo dans la catégorie des légers se classe troisième. Nous adressons à Gouerry toutes nos félicitations pour sa première place et lui demandons de progresser.

Le 7 mars. - Le Championnat du Lyonnais 2^e série a lieu au local des Sapeurs-Pompiers ; il a obtenu un magnifique succès, les athlètes ayant rivalisé d'entrain et d'énergie. Voici les résultats obtenus :

En *Coqs* : Tripier, de Roanne ;
Plumes : Dargère, de Dardilly ;
Légers : Perret, de Vénissieux ;
Moyens : Noir, de Villeurbanne ;
Lourds : Michaud, de la Gauloise de Vaise.

Au même programme avait lieu pour la première fois le championnat des Vétérans ; 4 concurrents y prirent part : L. Faure, Martin, Bernard et Curé.

Le 13 mars. - Nous organisons le match retour Lyon - Genève et ce fut l'occasion pour les Lyonnais d'une nouvelle et très belle victoire. L'équipe du Lyonnais avait été légèrement modifiée et se composait de : Peyre, Travailoux, H. Ghizzo, Valtre, Gombocz et Duverger.

Lyon gagne avec un écart beaucoup plus grand que lors du match aller : 1.655 kg pour Lyon contre 1.532 kgs 500 à Genève.

Le 21 mars. - Le Comité du Lyonnais organise à la salle des Patronages, à Vaise, le championnat du Lyonnais 1^{re} série. Ce fut une belle épreuve disputée avec ardeur. Sont sortis champions du Lyonnais 1^{re} série :

Coqs : Gouerry, de Vénissieux.

Plumes : Tripier, de Roanne.

Légers : Valtre, de la Française.

Moyens : Duverger, des Sapeurs- Pompiers.

Au cours de la saison, le Comité a mis sur pied, comme les années précédentes, les championnats du Lyonnais par équipes ; trois séries avaient été faites ; ce fut un véritable succès et certains athlètes montrèrent une réelle valeur. En voici les résultats :

En honneur :

1. La Française de Lyon	6 pts
2. A.S. des Sapeurs-Pompiers.....	5 »
3. La Gauloise de Vaise.....	4 »
4. U.S. Dardilly.....	3 »

En première série :

1. O.S.C. de St-Etienne	6 pts
2. U. Mâconnaise	5 »
3. La Française de Lyon.....	4 »
4. A.S. Police lyonnaise	1 »

En deuxième série :

1. Cheminots de Vénissieux.....	9 pts
2. F.C. Vaulx en Velin	9 »
3. A.S.S. Pompiers	9 »
4. La Gauloise de Vaise	7 »
5. La Française de Lyon.....	6 »
6. U.S. Dardilly	5 »

Le 4 avril. - M. Ghizzo, notre président et votre secrétaire se sont rendus à Paris afin d'assister à l'assemblée générale, ainsi qu'aux championnats de France. A l'issue de ceux-ci, le colonel Clayeux, directeur des Sports, a remis à tous deux le diplôme de la Médaille d'Éducation physique (médaille d'or à M. Martin Ghizzo et médaille d'argent à votre secrétaire).

Le 24 avril, à la salle des fêtes de Vaise, pour remplacer l'équipe italienne défaillante, la F.F.P.H. a dû mettre sur pied une réunion préolympique avec la participation des champions de France. Nous espérons que cette réunion, qui a obtenu un très beau succès, aura servi à la propagande de notre sport.

Le Secrétaire général
R. GOURHAND.

Ensuite a lieu l'élection du bureau pour l'année 1948-49.

Nombre de votants : 21. - Ont été élus :

Président d'honneur : M. le Docteur Exaltier.

Président actif : M. Martin Ghizzo.

Vice-présidents : MM. René Poussard et Louis Levet.

Secrétaire général : M. Roger Gourhand.

Secrétaire adjoint : M. Pierre Duverger.

Trésorier, général : M. François Peyre.

Trésorier adjoint : M. Paul Ghizzo.

Délégués : MM. Verhlé, La Française de Lyon ; Goyard, La Gauloise de Vaise ; Berthet, U.S. Dardilly ; Laurent, A.S. Sapeurs-Pompiers ; Gouerry, Cheminots de Vénissieux ; Miccollet, Football de Vaulx-en-Velin ; Janinet, Union Mâconnaise ; Linder, M.C. Villefranche ; Colizza, O.S.C. St-Etienne ; Banizette, A.L. Roanne ; Noir, La Jeune France de Villeurbanne ; Fulchiron, U.M. St-Symphorien-sur-Coise ; Jeanne d'Arc de Vaise ; Alouette des Gaules à Bourg.

L'Haltérophilie vue par un grand écrivain de chez nous

Le journal « L'Équipe » avait délégué aux Jeux de Londres un écrivain de renom et de surcroît sportif, M. André Obey.

Celui-ci a assisté aux différentes épreuves des Jeux qu'il a jugées et commentées en artiste et en poète.

Nous sommes heureux de retranscrire l'article qu'il a publié dans le numéro de « L'Équipe » du 14 août, en le remerciant bien vivement d'avoir su si bien comprendre et magnifier le sport des Poids et Haltères.

LES CHARMEURS DE POIDS

Jacques Goddet m'avait dit l'autre jour : « Connaissez-vous les leveurs de poids ?... Ce sont de fort curieux bonshommes que vous devriez aller voir. J'ai idée qu'il y a chez eux des choses qui vous intéresseraient ». Je fus donc voir ces hommes-poids. J'y allai sous une pluie de lande écossaise, dont je secouai le plus gros dans le hall d'entrée de l'Empress, une odeur de chien mouillé et le miroitement des cires.

Tout de suite, une chose me surprit : le silence de cette salle proche. En longeant, pour gagner ma place, un couloir circulaire immense, une sorte de coursive dont un grain furieux fouettait les hublots, je me demandais si je ne m'étais point trompé de jour ou si la salle n'était pas vide.

Elle n'était qu'à demi-pleine, mais son silence sonnait bien le vide sur des spectateurs passionnés par le spectacle, envoûtés, « ailleurs » comme on dit. Un seul homme était là. Debout sur l'estrade, nu, un homme jaune (un Coréen, je l'ai su après), ses deux bras collés au corps, le haut du buste un peu penché, dans une manière de garde-à-vous, semblait attendre l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose.

C'était lui-même qu'il attendait (cela aussi je l'ai su après). Il s'attendait, à sa façon asiatique, avec patience, déférence. Il attendait que tombe du ciel, (sans doute du ciel coréen), sur sa tête, ses épaules de Londres, sur l'homme qu'il paraît, l'homme qu'il est. Et le public - des initiés - attendait comme lui patiemment, avec la même déférence...

Le voici, cet homme inconnu, que chacun de nous rejoint rarement, perd si souvent, tout au long de son existence, ce « moi » tranquille de tant de « moi » épouvantés, ce plus grand commun diviseur de toutes nos divisions internes, ce « la » de notre orchestre faux. Le Coréen a, sur sa tête, nous le sentons, nous le voyons presque, cet homme de partout et de nulle part. Il l'a maintenant dans la poitrine, dans le cœur, dans le sang : il l'incarne. Le leveur de poids pèse son vrai poids.

Il fait trois pas, lents, enchaînés, vers une chose qui gît sur le sol et qu'il regarde, de son haut. Cette chose, c'est un essieu de wagon, une barre et deux roues, en acier, à quoi, sa couleur, rouge minium, donne je ne sais quoi de brut, d'obtus.

Il y a là, sur cette estrade, une figure assez redoutable de ce qu'on nomme la matière, une charge de poids, lourde d'inertie et de mauvais

vouloir. Et l'air qu'elle a, cette matière, de proclamer, dans son mutisme, qu'elle se contrefiche de l'esprit. Cette paire de roues, vous comprenez, peut-être bien qu'à la rigueur elle consentirait à rouler. Mais quant à être projetée en l'air, ça, rien à faire. Ils peuvent toujours essayer... En vérité, j'ai rarement vu une chose témoigner à un homme plus de mépris, plus d'hostilité...

Dans un silence qu'on toucherait, l'homme de Corée (je viens de voir que son nom est Lee), regarde la chose d'en bas, brusquement se courbe sur elle, puis s'accroupit et, tout près d'elle, à dix pouces de cette barre ennemie, ses deux mains, qui vont la saisir, ses deux bras musclés, ses épaules, avant de se nouer, se délient. C'est quelque chose comme un élan, qui commence comme celui du nageur au départ et finit dans le style du sauteur à pieds joints rejetés d'abord derrière le corps, les bras se lancent devant lui, continuent sur cette lancée, se lèvent au-dessus de la tête de l'homme (on croit déjà le voir franchir la table et les crânes du jury), puis les bras et leurs mains rigides tombent, de là-haut, sur la barre, empoignent, arrachent du sol ce fardeau d'acier inhumain, qui monte, tandis que l'homme se

redresse, monte comme lui - après une pause à la hauteur des deux épaules - et s'arrête, droit sur sa tête au bout de ses deux bras tendus.

Applaudissements, qui nous délivrent. M. Lee, correctement, repose la chose sur le sol, puis se remet à son garde-à-vous d'attente curieuse, mais paisible. Un trio de lampes blanches s'allume, marquant que l'essai est valable. M. Lee salue, fait demi-tour, et descend posément l'escalier de l'estrade. Le tableau d'affichage note pour mémoire, sans émotion, que les roues et sa barre pèsent 105 Kg.

Le suivant est un Canadien, en maillot et culotte vert d'eau, un homme superbe, un nom de chez nous Jean-Pierre Varaleau. Celui-ci, ça se voit tout de suite, des antipodes de M. Lee rapide, vif, plus absorbé que concentré. Il arpente dans sa largeur l'estrade où l'attend la barre, le front bas, les épaules soucieuses et quand il se tourne vers elle, le regard qu'il a et son ébauche de sourire peuvent assez bien se traduire : « Vous savez, je ne promets rien ». Il va à la barre et commence au-dessus d'elle ses incantations ces exercices physiques, psychiques, cet enchaînement de lui par lui, et cet extraordinaire suspens qu'ils ont tous, à l'instant suprême où ils « tiennent » la barre avant d'y mettre les mains, la mesure exacte, l'encerclement, la possession de l'adversaire.

Mais si ce suspens se retrouve chez chacun des compétiteurs, si chacun d'eux se montre à nous au bord du même tremplin mental d'où l'homme plonge au fond de soi-même, combien de

tours et de détours, selon les nations et les races, que de démarches, de contremarches, avant d'être au bout du plongeur : ces Asiatiques rituels et ces Occidentaux sceptiques, cet Anglais, puis cet Égyptien et ce Finlandais, qui renverse vers la lumière (pour un appel aux dieux nordiques ?) un front blanc couronné d'or, cet Autrichien, ce Péruvien, ce Français, Debuf, quatrième - larges épaules et taille fine qui, à la barre, semble dire : « C'est vrai, il y a encore ça » - et Magnusson, un Suédois, chauve, replet et souriant, qui va raconter aux enfants une histoire d'oiseaux sauvages, de Mme Selma Lagerloff, et qui se plante au-dessus de la barre et lui fait ce geste que font à leurs poussins les fermières : « Venez, petits, venez, venez ... »

Très curieux, ce sport immobile, cette compétition un par un, où les adversaires ne se touchent que du nom et sur un tableau. J'ignore tout de ce beau sport, qui nous donne à admirer quelques splendides types d'hommes (et le docteur, à mon côté, un champion de l'anatomie, palpe de l'œil jubillant, ces deltoïdes, ces biceps, ces trapèzes et ces pectoraux) d'hommes qu'un profane imaginerait sous l'aspect d'Hercules de foire, mais qui sont des athlètes, des guerriers, des héros et - un ou deux - des Apollons...

Et voici le dernier des dix-neuf, Stanczyk, un Américain. Un homme charmant que ce Stanczyk. L'adjectif peut sembler étrange, accolé à cent kilos de muscles, c'est pourtant celui qui convient à ce garçon discret, rieur, qui monte

très vite sur l'estrade, qui en descend plus vite encore : il déteste l'acclamation. Il fait, dans trois silences, que trois clameurs terminent, ses trois essais dont le dernier bat tranquillement le record du monde. La salle éclate, entre en transes, roule dans l'enthousiasme et les cris... Alors on voit l'Américain, perdu sous cette tempête sonore, faire des signes d'homme qui se noie. Tout se tait et, dans le silence, Stanczyk, de sa main droite, efface, biffé dans l'air un chiffre à peine né. Puis, cette main montre son genou dont il sait bien - lui - que, dans ce troisième essai, il a touché, frôlé le plancher. Le recordman refuse le record... Vous entendez d'ici le tapage...

Et Stanczyk a, vers le public que tant de loyauté soulève, comme un sourire d'excuse, se tourne vers son coach, lui dit, de ses mains jointes :

« Je vous demande pardon », saute de l'estrade et disparaît, poursuivi par la meute furieuse des braves et des ovations.

Tandis que, l'œil mouillé, notre docteur s'exclame : « C'est bien plus beau que tous les records », je songe, moi, l'œil pas très sec : « Sans doute étais-je placé trop loin pour voir ceux du stade de Wembley, mais cette fois-ci, pas d'erreur j'ai vu le champion olympique ».

André DÈRY.

Nos joies, nos peines...

Notre camarade Vandaële, sociétaire de l'Association Sportive de la Bourse, est l'heureux papa d'une petite Christine.

Nos sincères félicitations et nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

Nous apprenons le mariage de l'haltérophile Roger Eeckoudt, du Club Athlétique Rosendaël, avec Mlle Jacqueline Houvenaghel.

Nous adressons aux jeunes époux nos félicitations bien sincères et nos meilleurs vœux de bonheur, en exprimant l'espoir que notre Champion de France Juniors 1947 continuera à remporter de nombreux succès haltérophiles.

Le jeudi 2 septembre a été célébré, dans l'intimité, le mariage de M. Fernand Saint-Jean, Secrétaire de l'Amicale Sportive Lilloise, avec Mlle Suzanne Rouzier.

Nos biens vifs compliments et vœux de bonheur.

Roger François, ancien Champion Olympique et du Monde, vient de subir une grave et douloureuse intervention chirurgicale.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.



NOS INFORMATIONS



JEAN DAME
EST FÊTÉ À LA F.F.P.H.

Au cours d'une petite réunion intime qui a eu lieu le 15 octobre, au siège de la F.F.P.H., il a été remis à notre Secrétaire Général Jean Dame les souvenirs que les membres de la Fédération avaient tenu à lui offrir à l'occasion de sa promotion au grade d'Officier de la Légion d'honneur, à titre militaire.

La souscription ouverte à cet effet a permis de lui faire présent d'un étui à cigarettes et d'un briquet en argent ainsi que d'un nécessaire de toilette qu'il aura l'occasion d'utiliser au cours de son voyage en République Argentine.

Au moment où paraîtront ces lignes, Jean Dame sera en effet en route pour l'Amérique du Sud où il entreprendra une tournée d'étude et d'information.

Il m'a chargé, avant son départ, d'être son interprète auprès de ses collègues et de ses amis de la F.F.P.H. non présents à la réunion du 15 octobre pour leur dire combien il avait été ému et touché de la manifestation de sympathie dont il avait été l'objet et les en remercier bien vivement en son nom.

C. HARASSE.

MATÉRIEL

L'Académie Carpentier, 5, rue d'Alsace à Paris, nous fait connaître qu'elle désire vendre une barre à disques neuve, longueur 1 m. 50, 16 disques démontables, poids total 92 kgs. Prix : 6.000 francs.

Le Club Haltérophile Châtelleraudais désire également vendre une barre d'entraînement.

S'adresser à M. Bosquet, 10, rue des Scieurs, à Châtelleraudais (Vienne). L'Académie Carpentier, 5, rue d'Alsace à Paris, nous fait connaître qu'elle désire vendre une barre à disques neuve, longueur 1 m. 50, 16 disques démontables, poids total 92 kgs. Prix : 6.000 francs.

Le Club Haltérophile Châtelleraudais désire également vendre une barre d'entraînement.

S'adresser à M. Bosquet, 10, rue des Scieurs, à Châtelleraudais (Vienne).

L'HALTÉROPHILE MODERNE

3^e ANNÉE. - N 28

organe officiel mensuel paraissant le 1^{er} de - CHAQUE MOIS -

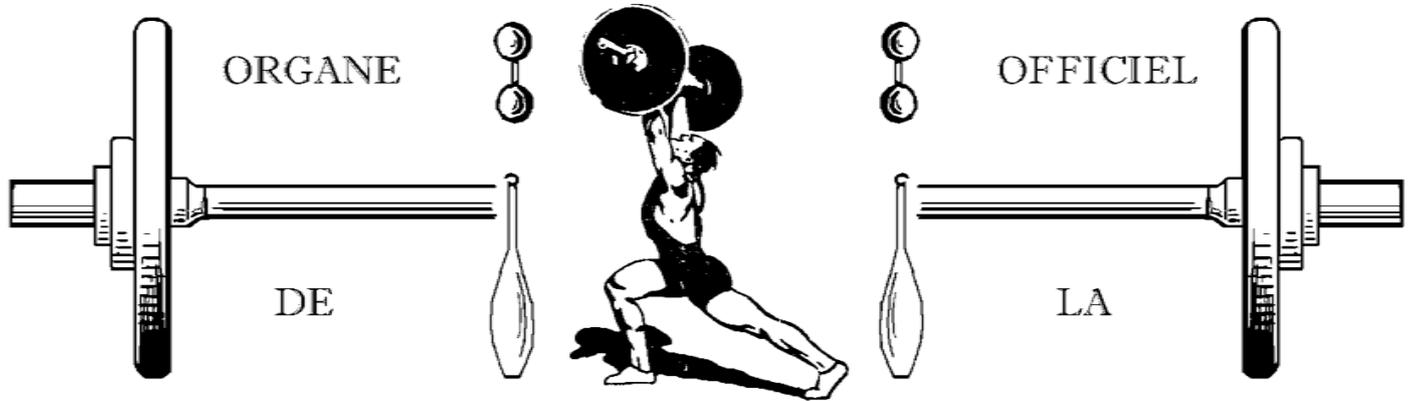
DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION
35, rue Tronchet, PARIS-9^e
Téléphone : Anj. 54-63

Abonnement : 180 fr.
100 fr., pour les Clubs affiliés.

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

Importantes décisions à la F.I.H.

Un Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile s'est tenu à Londres, à l'occasion des Jeux Olympiques. Il s'est déroulé le 7 août – avant-veille de l'ouverture des épreuves haltérophiles – au Central Council of Physical Recreation.

Trente-deux Nations y étaient représentées : Argentine, Autriche, Belgique, Birmanie, Canada, Corée, Cuba, Danemark, Égypte, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hollande, Hongrie, Indes, Iran, Italie, Liban, Luxembourg, Mexique, Nouvelle Zélande, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Suède, Sud Afrique, Suisse, Tchécoslovaquie, Trinidad.

La Fédération Française de Poids et Haltères y avait délégué son Président, M. C. Harasse et son Secrétaire général, M. Jean Dame.

Un procès-verbal de ce Congrès, publié par la Fédération Internationale Haltérophile, rend officielles les importantes décisions qui y ont été prises, décisions dont il nous a semblé nécessaire de donner un résumé succinct.

La principale, à notre avis, résulte de l'adoption d'un vœu de la Suède tendant à la diminution du nombre des participants dans les épreuves inter-nations. Désormais, UN SEUL CONCURRENT par catégorie pourra représenter une nation aux Jeux Olympiques, dans les Championnats du Monde, dans les Championnats continentaux alors que, jusqu'ici, chaque

Pays avait la possibilité d'y inscrire deux athlètes. Les remplaçants sont facultatifs.

Cette modification au règlement international a été acceptée dans le désir de mettre sur un pied d'égalité « grandes » et « petites » nations, ces dernières étant jusqu'ici défavorisées au classement général faute de pouvoir toujours présenter, dans chaque catégorie, deux hommes de valeur ou de disposer des moyens financiers indispensables à leur participation.

Prenant en considération, en partie tout au moins un autre vœu de la Fédération Suédoise qui demandait que la pesée ait lieu immédiatement avant la parution de l'athlète sur le plateau, le Congrès a admis que, désormais, les concurrents seraient pesés une heure avant le commencement des épreuves au lieu de deux heures.

La Grande-Bretagne avait présenté un grand nombre de propositions dont certaines visaient à la modification profonde des règlements techniques. Celles-ci ont été rejetées mais il a été décidé que les règlements de la F.I.H. aussi bien que ses statuts seraient révisés et complétés dans le but de les rendre plus clairs. Les Fédérations affiliées ont été invitées à envoyer leurs suggestions dans ce sens au Secrétariat Général. Une Commission composée de MM. Rosset, Harasse et Gouleau est chargée de les étudier.

Le Congrès a cependant retenu les vœux suivants de la Fédération Britannique :

Fixation de minima pour la participation des haltérophiles aux Championnats du Monde ;

Modification du classement par nation dans les Championnats du Monde seulement : 5 points au premier, 3 points au deuxième et 1 point au troisième.

Faculté, pour les pays dans lesquels la livre anglaise est prise comme unité de poids, d'utiliser indistinctement des barres dont le poids sera soit un multiple de cinq livres anglaises, soit un multiple de 2 k 500, étant entendu que, dans les concours internationaux, les poids devront être décomptés en livres et en kilogrammes.

A la demande des États-Unis, le Congrès a décidé la création d'un délégué de la F.I.H. par continent – sauf pour l'Europe où se trouve le siège de la Fédération Internationale. Chaque délégué aura la responsabilité de la gestion de la zone qui lui est ainsi confiée et, à l'image d'un Comité régional de chez nous, servira d'intermédiaire entre les nations de son continent et l'organisme central international. Ces délégués sont : M. Wortmann pour l'Amérique, M. Hussein Pacha pour l'Afrique, M. Bhowse pour l'Asie. Il sera demandé à l'Australie la désignation du délégué de l'Océanie.

... (Suite page 8.)



Document original : Daniel Menoni



**PARTIE
OFFICIELLE**



**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 3 AVRIL 1948
(Suite)**

**Rapport du Secrétaire général
sur l'exercice 1946-47.**

Messieurs et chers camarades,

J'ai l'agréable mission, cette année encore, de vous présenter le rapport sur l'activité de notre Fédération au cours de l'exercice écoulé.

Je suis heureux, tout d'abord, de renouveler la constatation déjà faite l'an dernier : la Fédération Française de Poids et Haltères ne cesse de s'agrandir et de recueillir l'adhésion de nouvelles sociétés. Jamais, depuis la création de la F.F.P.H., ses effectifs n'ont été aussi importants.

Le Comité de l'Île-de-France groupe toujours le plus grand nombre de clubs, suivi du Comité des Flandres et du Comité Anjou-Bretagne *ex aequo*, du Comité du Lyonnais, du Comité de Normandie, des Comités du Dauphiné, du Languedoc et de Lorraine, des Comités d'Alsace et de Provence, du Comité de Champagne, des Comités du Maroc et du Poitou, des Comités d'Algérie et de Guyenne, du Comité des Pyrénées, des Comités de Bourgogne, Limousin, d'Auvergne et de l'Orléanais.

Félicitons particulièrement les Comités de Normandie et des Flandres pour le bel effort de propagande et de recrutement qu'ils ont accompli au cours de ces derniers mois ainsi que le Comité du Dauphiné qui, constitué pendant l'année 1946 avec un seul club, accroît constamment ses effectifs. Ce résultat est dû non seulement à l'activité de son président, M. Lomet, mais aussi au fait que celui-ci a pris l'initiative de mettre en fabrication, dans sa propre usine, des barres à disques qu'il a fournies, au prix coûtant, aux sociétés de sa région empêchées par le manque de matériel de former une section haltérophile. Il a d'ailleurs consenti, par la suite, à étendre cette faveur à d'autres clubs de la F.F.P.H. qui disposent ainsi, pour un prix raisonnable, de très bonnes barres d'entraînement. Nous renouvelons à M. Lomet nos remerciements et nos félicitations en regrettant que le manque de matière première l'empêche pour l'instant de continuer son effort.

Le Premier Pas Haltérophile 1946-47 a réuni 212 concurrents dont les performances firent l'objet d'un classement général par les soins du Secrétariat de la F.F.P.H.

Le Prix d'Encouragement comporta pour la première fois depuis sa création, une finale nationale qui eut lieu à Paris, le 15 décembre 1946. Elle réunit, dans chaque catégorie, les trois athlètes ayant réalisé les meilleures performances au cours des éliminatoires régionales.

Merlen, du Club Athlétique Rosendaël ; Jalby, de Béziers ; Evrard, de l'Haltérophile Club Calaisien ; Dochy, de l'Union Halluinoise ; Algénir, de l'A.S. Amicale de Maisons-Alfort,

furent les vainqueurs de cette finale qui ne comportait pas de qualifiés poids Lourds.

Les performances de l'ensemble des concurrents furent honorables si l'on tient compte que le Prix d'Encouragement est une épreuve de débutants.

La finale du Critérium National 1946-47 fut disputée le 23 février 1947 au Gymnase de la rue Récamier à Paris, obligeamment prêté par le Groupement Sportif et Artistique de la C.P.D.E. Vingt-cinq concurrents y prirent part et de bons résultats y furent enregistrés.

Briault, de l'A.S. Amicale de Maisons-Alfort dans les poids Coqs ; Le Guillerm, de l'U.S. Métro dans les poids Plumes ; Bertolozzi, du même club dans les poids Légers ; Marchal, de l'Athlétic Club Montpelliérain dans les poids Moyens ; Eeckhoudt, de l'A.S. Bourse dans les poids Mi-lourds et Siegel, de la Société Athlétique Strasbourgeoise dans les poids Lourds en furent les triomphateurs.

C'est le 6 avril 1947 que se déroulèrent, au Gymnase Municipal Voltaire, les championnats de France. Malgré une augmentation sensible des minima exigés pour la qualification, 11 juniors et 21 seniors y participèrent.

Dans toutes les catégories d'ailleurs, les résultats furent très nettement supérieurs à ceux de la compétition nationale 1946 et la lutte que se livrèrent certains athlètes, très près les uns des autres, fut par moment passionnante.

Rappelons brièvement le palmarès de ces championnats de France 1947 :

Dans les juniors. - Poids Coqs : 1^{er} Nieto, du Gymnaste Club d'Alger ; poids Plumes : Héral, de l'Athlétic Club Montpelliérain ; poids Légers : Pliez, du Club Athlétique de La Varenne ; poids Moyens : Dauchy, de l'Union Halluinoise ; poids Mi-lourds : Eeckhoudt, de l'A.S. Bourse.

Dans les seniors. - Poids Coqs : 1^{er} Moulins, de l'Haltéro Club de Narbonne ; poids Plumes : Baril, du Club Sportif des Cheminots Nantais ; poids Légers : Bouladou, de l'Athlétic Club Montpelliérain ; poids Moyens : Firmin, du même club ; poids Mi-lourds : Ferrari, de l'Haltéro Club Montpelliérain ; poids Lourds : Perquier, du Club Nautique et Athlétique de Rouen.

Le record du développé à deux bras, catégorie poids Coqs, fut battu deux fois au cours du championnat, par Wattier, de l'U.S. Métro, puis par Thévenet, du Red Star de Limoges. Ce dernier, faute d'avoir su doser ses essais, dut abandonner tout espoir de se classer dans sa catégorie.

Je ne rappellerai que pour mémoire les circonstances qui ont amené le Conseil fédéral à décider l'annulation de la finale de la Coupe de France fixée au 25 octobre 1947, après avoir du être une première fois reportée par suite de la grève des chemins de fer.

Cette annulation motivée par le forfait en dernière heure de l'équipe du Languedoc, finaliste avec les équipes des Flandres et de l'Île-de-France a eu des répercussions extrêmement fâcheuses sur le plan régional. Nos amis lyonnais à qui l'organisation de cette finale avait été confiée, avaient tout mis en œuvre pour qu'elle fut un gros succès au point de vue propagande. On juge de leur déception et de leur amertume lorsqu'il leur fallut, cinq jours avant la date prévue pour la réunion, la décommander et rembourser les places louées.

Nous espérons que la réussite du match France-Italie, qui aura lieu à Lyon le 24 avril, leur fera oublier cette cruelle déconvenue.

La Coupe de France 1947 ne pouvant rester sans conclusion, ce sont les résultats des éliminatoires disputées dans chaque Comité régional qui déterminèrent le vainqueur, en l'occurrence le Comité de l'Île-de-France battant de 10 kgs le Comité des Flandres.

Ajoutons que, depuis, le Comité de l'Île-de-France a offert très sportivement sa revanche au Comité des Flandres et qu'après avoir été déclarée tenant de la Coupe autour du tapis vert, son équipe, barres à disques en mains cette fois, prouva à Lille qu'elle en était digne.

Concurremment avec ces épreuves habituelles du calendrier, la F.F.P.H. mettait sur pied, pendant la saison 1946-47, le match France-Autriche, le 24 janvier 1947 à Vienne ; le match France-Angleterre Nantes, le 26 avril et constituait une équipe pour le championnat d'Europe à Helsinki, puis le championnat du Monde à Philadelphie.

La rencontre France-Autriche se termina, on le sait, par un match nul 3 victoires à 3, bien que par le nombre de kilos enlevés, la France ait triomphé par 1.847 kgs 500 à 1.807 kgs 500.

Dans le match retour à Nantes, l'équipe d'Angleterre confirma la victoire qu'elle avait remportée à Londres sur l'équipe de France en battant celle-ci par 4 victoires à 2.

A Nantes comme à Vienne, l'absence de Ferrari fut un lourd handicap. Avec sa participation, la victoire, en Autriche, était certaine et le match-nul était acquis en Bretagne.

Le championnat d'Europe 1947 se déroulait à Helsinki, en Finlande, du 1^{er} au 3 juillet. La France y conquiert la place de 3^e au classement général des Nations, grâce aux places d'honneur de Moulins et de Firmin dont il convient de les féliciter. Héral se classa 5^e de sa catégorie et Herbaux 6^e.

Le championnat du Monde fut pour les jeunes de l'équipe de France l'occasion d'un beau voyage aux États-Unis que seuls peuvent s'offrir, dans les circonstances actuelles, les gens fortunés. Il ne semble pas que nos *haltérophiles* aient apprécié à sa juste valeur la chance qui leur était ainsi donnée. Peut-être sont-ils déjà blasés ou estiment-ils que tout leur est dû ?

En tout cas, leur classement dans ce championnat du Monde ne justifia nullement la confiance que la Fédération avait mise en eux. Héral seul est à l'abri de tout reproche, réalisant 2 kgs 500 de plus qu'à Helsinki et 7 kgs 500 de plus qu'au championnat de France. Quant à Moulins, Bouladou et Firmin, leurs performances furent médiocres, faute de ce moral élevé qui permet aux athlètes étrangers de défendre au maximum les couleurs de leur pays.

C'est là une constatation pénible et inquiétante car il ne faut pas se dissimuler que la question « *moral* » constitue un facteur important pour le succès ou l'insuccès d'une équipe. Les étrangers, ne l'oublions pas, ne cessent de progresser et disposent au surplus d'un champ de prospection beaucoup plus étendu que le nôtre. Comment combler ce handicap si nos représentants n'ont pas ce qu'on appelle vulgairement « *du cœur au ventre* » et ne font pas preuve, comme leurs concurrents des autres nations, de mordant, d'énergie, de volonté.

L'année 1948 sera extrêmement importante pour l'avenir de notre sport. Les Jeux Olympiques de Londres pourraient fournir la preuve – si nos haltérophiles nous y aident – que l'Haltérophilie française n'est pas en déclin, comme on l'insinue déjà. Aussi votre Conseil met-il tout en œuvre pour que la participation française à ces Jeux soit aussi brillante que possible.

Une liste des athlètes « *possibles* » et « *probables* » olympiques a été établie qui comporte les noms suivants :

Poids Coqs : Wattier, Thévenet, J. Duchesne.

Poids Plumes : M. Baril, H. Moulins, Le Guillem, Héral, Fischer.

Poids Légers : Aleman.

Poids Moyens : Bouladou, Herbaux, Dini, Dochy, Firmin.

Poids Mi-lourds : Ferrari, Beis, Perquier, Debuf.

Poids Lourds : Roulier, Chaput.

Elle peut, évidemment, être modifiée ou complétée à l'issue de nos championnats de France de demain.

Ces haltérophiles dits « *olympiques* » reçoivent chaque mois, vous le savez, grâce aux démarches effectuées par la Direction des Sports auprès du Ministère du Ravitaillement, des tickets de suralimentation : pain, sucre, matières grasses ainsi que des rations de lait en poudre et de confitures qui leur sont directement adressées par la F.F.P.H.

Une surveillance de ces athlètes au point de vue de l'entraînement est d'ores et déjà entreprise, aussi bien à Paris qu'en province et sera continuée d'une manière plus intensive encore au cours des prochains mois.

Des matches inter-Nations permettront à nos nationaux de se trouver en contact avec des haltérophiles d'autres pays et à nos sélection-

neurs d'apprécier le comportement de nos « *olympiques* » au cours de ces rencontres.

Au surplus, les épreuves haltérophiles des Jeux de Londres étant inscrites en fin de programme, c'est-à-dire les 11, 12 et 13 août, alors que la délégation française doit se trouver en Angleterre fin juillet pour prendre part au défilé des Nations, nos athlètes se trouveront ainsi rassemblés pendant une quinzaine de jours sous une direction unique et pourront sur place parfaire leur préparation.

Je suis heureux de souligner enfin que nos athlètes « *probables* » et « *possibles* » semblent avoir pris à cœur l'engagement d'honneur qu'ils ont signé de s'entraîner sérieusement en vue des Jeux. Déjà, les éliminatoires du championnat de France ont fait apparaître de bonnes performances dont certaines approchent ou égalent les minima arrêtés par le Conseil comme devant servir de base à la qualification de nos représentants à Londres. D'ici le mois d'août, nous pouvons espérer encore une nette amélioration des résultats déjà acquis et les exploits individuels ne sont pas impossibles.

Le championnat de France de demain, qui réunira vraiment l'élite de nos haltérophiles, en apportera, je pense, la démonstration.

Notons en passant, avant d'en terminer avec l'activité sportive de la F.F.P.H., l'organisation, en 1947, de quatre stages régionaux destinés à la formation de moniteurs : l'un à Nantes, du 20 au 27 juillet ; le deuxième à Montpellier, à la même date ; le troisième à Châtelguyon, du 25 au 30 août ; le quatrième à Aix-en-Provence, du 7 au 12 septembre.

Le stage de Montpellier fut placé sous la responsabilité du moniteur d'État Firmin, tandis que notre moniteur national Chaput assurait la direction des trois autres.

Cette première expérience ayant donné d'excellents résultats, elle sera renouvelée cette année.

Dans le domaine administratif, quelques faits sont à signaler :

La constitution du Comité Dauphiné-Savoie, celle du Comité de l'Orléanais et la fusion, en un seul Comité, des sociétés d'Anjou et de Bretagne

La création, par le Conseil, de trois Commissions : Commission Technique, Commission des Statuts, Règlements et Discipline, Commission de Propagande. Des membres pris en dehors du Conseil en font partie. Ce sont MM. Henri Clutier, Julien Duchesne, René Duverger, André Rolet et notre moniteur national Chaput, qui, tout au long de l'année, ont assisté aux séances du Conseil fédéral, ce qui leur a permis de suivre régulièrement ses travaux et d'être associés à la marche de la Fédération

L'installation d'un siège social permanent dont le besoin se faisait sentir en raison de l'activité toujours plus grande de la Fédération.

Tous nos dirigeants, tous nos amis peuvent y venir ; ils seront les bienvenus.

Il me reste à vous parler d'une question importante celle de notre Bulletin fédéral qui a maintenant deux ans d'existence. Ainsi que je l'ai souligné dans le numéro de mars, ce Bulletin est encore bien imparfait, mais il a cependant l'avantage de créer une liaison régulière, entre la Fédération Française de Poids et Haltères et ses ressortissants. Le nombre de nos abonnés, bien qu'en progression constante, est loin d'être suffisant pour permettre de faire face aux dépenses toujours croissantes d'impression et d'expédition. C'est votre propagande parmi vos dirigeants et vos membres qui, seule, peut nous aider à réduire ces dépenses par un abaissement du prix de revient dû à l'accroissement des abonnements. Nous comptons sur vous.

Mais la vie matérielle de « *L'Haltérophile Moderne* » ne sera assurée qu'autant que nous pourrions offrir à ses lecteurs un journal vivant, intéressant, documenté et, pour parvenir à ce but, nous avons besoin, là aussi, du concours de tous. Les articles de Julien Duchesne, de Chaput, du rédacteur de la « *Galerie des champions* », ont créé le climat ; les lettres reçues à ce sujet nous en ont apporté la preuve... et plus encore les demandes d'abonnements nouveaux. Cependant, il est nécessaire que les Comités régionaux nous tiennent constamment au courant de leur activité, des compétitions qu'ils organisent et nous communiquent des informations d'ordre général. Ainsi, les membres de notre grande famille haltérophile, dispersés dans tous les coins de la France, se connaîtront davantage et les liens qui les unissent déjà en seront resserrés.

J'ai gardé, pour terminer, la tâche la plus agréable, celle de remercier tous nos dirigeants qui, bien souvent, joignent à leurs fonctions administratives dans un club ou un Comité régional, celles de moniteurs, de conseillers, voire de mécènes.

Les voyages que j'ai effectués récemment dans diverses régions de la France m'ont permis de me rendre compte d'une façon plus concrète du travail qu'ils accomplissent modestement, et qu'ils poursuivent courageusement en dépit des déceptions qu'ils en éprouvent parfois.

Leur récompense, ils la trouvent en eux-mêmes et dans la fierté que leur procurent les progrès et les succès de l'équipe qu'ils ont formée.

J'exprime également notre reconnaissance aux membres de notre Conseil fédéral et de nos Commissions qui nous ont aidé dans notre tâche administrative et sportive et particulièrement à notre Président et à notre Trésorier qui, malgré des occupations professionnelles multiples, apportent à la Fédération une collaboration constante que l'activité accrue du sport haltérophile rend plus absorbante de jour en jour.

Je voudrais enfin rendre hommage au précieux concours que nous apporte, dans tous les domaines, la Direction générale de l'Éducation Physique et des Sports. Je suis heureux de souligner que chaque fois que j'ai dû m'adresser à l'un des services qui la composent, je me suis trouvé en présence, non pas de fonctionnaires à l'esprit étroit, mais de sportifs convaincus qui examinent avec compréhension et sympathie tous les problèmes qui leur sont soumis et nous aident efficacement à les résoudre. Qu'ils en soient bien sincèrement remerciés.

J'en ai terminé, Messieurs, de ce trop long rapport dont je m'excuse.

Qu'il me soit simplement permis, en conclusion, d'exprimer un vœu celui que nos haltérophiles, prenant exemple sur leurs aînés, fassent monter les couleurs françaises au mât olympique de Londres.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.

**SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 1947**

RECETTES

Solde créditeur au 31-12-46	66 353,29
Solde subvent. 1946 Educ. Nle.....	350 000, »
1 ^{er} versement subv. 1947 Educ. Nationale	400 000, »
2 ^e versement Educ. Nle	150 000, »
Avances du Comité Nat. des Sports	450 000, »
Cotisations	25 890, »
Licences	19 230, »
Abonnements et vente Bulletin.....	49 633, »
Publicité Bulletin	6 850, »
Intérêts du compte en banque	127, »
Recettes manifestations sp.	87 365, »
Divers.....	20 921, »
Total des recettes.....	1 626 369,29

DÉPENSES

Appointements, gratificat. pourboires.....	103 647, »
Sécurité sociale	10 930 »
Frais de banque et ch. post.....	16,80

Correspondance et envois.....	12 721,50
Loyer, entretien, téléphone.....	13 622, »
Imprimés	7 333,25
Fournitures de bureau.....	12 295,60
Cotisations.....	2 600, »
Matériel et équipements	2 934, »
Médailles et insignes.....	20 682, »
Subventions Comités rég.....	124 000, »
Propagande.....	17 000, »
Impression et expédition Bulletin.....	118 839, »
Frais de stages	9 261, »
Remboursement avances div.....	547 000, »
Divers.....	19 390,50

Manifestations sportives

Cht du Monde (solde).....	10 145, »
Critérium Nat.	41 156, »
Soirée Records	26 665, »
France-Autriche.....	27 983,10
Championnats Fr.	93 781,50
1 ^{er} Pas Haltér.	1 891, »
Prix d'Encourag.	8 300, »
Coupe de France.....	30 681, »
France-Angleterre	63 653, »
Divers.....	5 573,50
Total des dépenses.....	1 342 101,75
Solde cr. 31-12-47	284 267,54
Total égal.....	1 626 369,29



COMITE DE L'ORLÉANAIS
La vitalité de nos Clubs de province

Dans une belle salle spécialement aménagée pour l'entraînement, les dirigeants haltérophiles de l'Union Sportive de Tours espéraient voir leur champion, le Poids coq Marcombes, améliorer le record de France de l'épaulé et jeté à deux bras qu'il détenait avec 107 kgs 500.

Ils avaient demandé à la F.F.P.H. la présence d'arbitres officiels et c'est ainsi que, Jean Dame et moi, nous avons formé avec M. Charles Vassé, de l'U.S. Tours, arbitre fédéral, le jury officiel indispensable.

Marcombes commença d'entrée à l'épaulé et jeté et, bien entraîné par ses camarades de club Nollet, Galland, Aubry, Le Portal, il réussit successivement 87 kgs 500, 92 kgs 500, 97 kgs 500, 100 kgs et 105 kgs. On chargea alors la barre à 110 kgs et, au premier essai, il l'élevait facilement à bout de bras.

Pesée immédiatement, la barre accusait 110 kgs 200 et Marcombes, lui, ne pesait que 52 kgs 700. Il fit une très belle tentative à 112 kgs 500 mais échoua de peu, nous prouvant toutefois que cette charge était dans ses possibilités.

Il est regrettable que cet athlète soit si léger ; il lui faudrait 3 kgs de poids de corps de plus pour rivaliser avec ses adversaires de la catégorie.

Il convient de signaler le bel effort réalisé par l'Union Sportive de Tours à la cause haltérophile et de féliciter sans réserve les dirigeants et entraîneurs qui se dévouent pour notre sport.

Nous les remercions également de l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé et nous regrettons qu'un changement d'horaire imprévu ne nous ait pas permis de prendre congé d'eux comme nous l'avions espéré.

L. MORIN



COMITE RÉGIONAL DU POITOU

Règlement du Challenge Servan-Sports

ARTICLE PREMIER. - Afin d'encourager la pratique du sport haltérophile, la Société « Les Culturistes Rochelais » met en compétition; chaque année, un challenge d'une valeur de 5.000 francs.

ART. II. - Ce Challenge se disputera entre les équipes du Poitou, constituées par les diverses Sociétés haltérophiles affiliées à la Fédération Française de Poids et Haltères. Chaque année, le Comité régional du Poitou fixera les dates et lieux de la rencontre.

ART. III. - Pour donner l'occasion à tous les clubs de prendre part à ce Challenge, l'épreuve ne se fera pas par catégories, mais par équipes se composant, selon les possibilités annuelles, de 3 athlètes minimum à 6 athlètes maximum. Le classement se fera, pour chaque équipe, en divisant le poids totalisé par celle-ci, par le poids de corps des concurrents. De cette manière, 2 ou 3 athlètes d'une même catégorie pourront être engagés, l'équipe victorieuse étant celle ayant obtenu le meilleur coefficient. En cas d'ex æquo, c'est l'équipe la plus légère qui remportera la victoire. L'équipe tenante est engagée d'office.

ART. IV. - Le Challenge Servan-Sports sera disputé sur les trois mouvements olympiques suivant les règlements de la Fédération Française de Poids et Haltères.

ART. V. - La formalité du pesage aura lieu le jour même de la compétition.

ART. VI. - L'épreuve sera arbitrée par un arbitre officiel désigné par le Comité du Poitou.

ART. VII. - La recette restera la propriété de la Société organisatrice. Toutefois, en cas d'excédent, une indemnité de déplacement pourra être prévue pour les concurrents.

ART. VIII. - La Société organisatrice assurera un matériel de barre à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours de l'épreuve.

ART. IX. - Le Challenge sera remis en garde au fur et à mesure, au club ayant triomphé. Ce dernier en sera responsable en cas de perte ou détérioration.

ART. X. - Le Challenge ne pourra devenir la propriété d'un club qu'après 5 victoires.

ART. XI. - Les « Culturistes Rochelais » déclinent toutes responsabilités quant aux accidents pouvant survenir au cours des épreuves.

ART. XII. - En cas de dissolution du club détenteur du Challenge, l'objet d'art reviendra au club organisateur et, en cas de dissolution du club organisateur, le Challenge reviendra au donateur.

ART. XIII. - Les cas non prévus au présent règlement, seront tranchés par le Comité régional du Poitou.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
Le Challenge S.N.C.F.

Cette année a été disputé, pour la première fois, un Challenge de Poids et Haltères S.N.C.F., organisé par le Sporting Club de Préparation Olympique, sous le contrôle de M. P. Buisson, arbitre fédéral, en présence des athlètes Baril et Ferrari. Il s'est déroulé à la salle du Foyer Valhubert à Paris (locaux de la Gare d'Austerlitz).

Participaient aux épreuves les sociétés cheminotes de Dunkerque, Arras, Lille Délivrance, Chaumont, Paris Sud-ouest, Nantes et Narbonne.

Les sociétés de Vénissieux et de Châlons-sur-Marne n'avaient pu répondre à l'invitation du S.C.P.O.

Le challenge fut attribué pour un an à l'Association Sportive de Chaumont qui réalisa un total de 1.122 kgs 500 pour une équipe de 5 hommes pesant moins de 370 kgs devant le Sporting Club de Préparation Olympique qui a totalisé 1.115 kgs 500.

Voici d'autre part, le classement comptant pour le challenge et pour les championnats S.N.C.F. par catégories :

Poids coqs : 1. Tresse (A.S. Cheminots de Chaumont), 197 kgs 500 ; 2. Lehouck (A.S. Cheminots de Dunkerque), 187 kgs 500.

Poids plumes : 1. Gigot (A.S. Cheminots de Chaumont), 232 kgs 500 ; 2. Costes (S.C. Préparation Olympique), 225 kgs.

Poids légers : 1. Fontaine (S.C. Cheminots d'Arras), 260 kgs ; 2. Messe (S.C. Cheminots Lille-Délivrance), 257 kgs 500.

Poids moyens : 1. Mouroux (S.C. Préparation Olympique), 255 kgs ; 2. Bastide (S.C. Préparation Olympique), 237 kgs 500.

Poids mi-lourds : 1. Gervaise (A.S. Cheminots de Chaumont), 255 kgs ; 2. Salaun (S.C. Préparation Olympique), 237 kgs 500.

Poids lourds : 1. Queyroux (S.C. Préparation Olympique), 265 kgs.

Les meilleurs résultats dans chaque catégorie ainsi que les totaux des premiers de chaque catégorie constituent officiellement les records S.N.C.F.

Le deuxième challenge S.N.C.F. aura lieu, d'accord avec les sociétés participantes du premier challenge, le premier dimanche de mai 1949, à la même salle du Foyer Valhubert.

COMITE DU DAUPHINE
Le Championnat des Alpes

Le Comité Dauphiné-Savoie a parfaitement réussi ce championnat qui a groupé 27 concurrents venus d'un peu partout pour disputer les titres enviés de champions des Alpes. Six clubs sur douze étaient représentés et c'est la sportive citée de Romans qui envoya la plus forte représentation en deuxième série. Ces athlètes seront certainement parmi les meilleurs lorsqu'ils auront plus d'entraînement.

Truchet en Poids légers, Muller, Chabanel et surtout Reynaud en Poids moyens, feront de bons haltérophiles. Il convient de citer

également Marcet, de l'Avenir de Romans, un très bel athlète qui développa 82 kgs 500 et qui comptera l'an prochain parmi les plus forts.

Saint-Martin-d'Hères enleva les titres en Coqs et Plumes avec Orcel et Vagneux René et c'est là un précieux encouragement pour la société dirigée par l'haltérophile Gervasy.

La révélation de ce championnat fut le poids léger Michaud de Vaucanson qui battit facilement ses adversaires ; fort et rapide, Michaud doit devenir un grand champion surtout s'il suit bien les conseils de son professeur d'E.P. Rivollet.

Pascali, un athlète très puissant, enleva le titre toutes catégories dans un style un peu heurté mais prometteur. Peyronnet, champion Poids lourd, fera sans doute école à Voiron et doit avoir une belle équipe l'an prochain.

Le championnat 2^e série s'est révélé comme une pépinière de jeunes haltérophiles pleins d'avenir.

En 1^{re} série, Hache conquiert le titre toutes catégories et manqua de peu 95 kgs à l'arraché et 120 kgs au jeté ce sont là de belles performances qui classent Hache parmi les meilleurs poids Moyens.

Hadrys en Légers, a conservé facilement son titre ainsi que Bachelay, de Crest dans les poids Coqs. Vagneux J. dans les Plumes marque des progrès certains.

Mais, c'est surtout Salvodelli qui, en Milourds, se révéla comme haltérophile de classe. Ses moyens sont grands et on peut compter sur lui pour les prochaines épreuves.

Le sport haltérophile alpin a prouvé toute sa vitalité et on peut espérer mieux dans un avenir très proche, le Comité Dauphiné-Savoie étant à la disposition entière des clubs pour l'organisation de matches ou de fêtes sportives.

Résultats
du Championnat des Alpes 1948
disputé au Gymnase Club de Grenoble

DEUXIÈME SÉRIE

Poids coqs : 1. Orcel (Saint-Martin-d'Hères), 192 kgs 500 ; 2. Maurent (U.G. Péageoise), 172 kgs 500 ; 3. Frasque (H.C. Grenoble), 165 kas.

Poids plumes : 1. Vagneux (H.C. Grenoble), 215 kgs ; 2. Scoperto (H.C. Grenoble), 202 kgs 500.

Poids légers : 1. Michaud (E. Vaucanson), 240 kgs ; 2. Cros (H.C. Grenoble), 227 kgs 500 ; 3. Truchet (U. Péageoise), 207 kgs 500 ; 4. Criminesi (H.C. Grenoble), 200 kgs ; 5. Sahv (St-Martin-d'Hères), 192 kgs 500 ; 6. Lombard (Union Crestoise), 190 kgs ; 7. Sibille (E. Vaucanson), 187 kgs 500.

Poids moyens : 1. Pascali (H.C. Grenoble), 255 kgs ; 2. Marcet (A. Romans), 242 kgs 500 ; 3. Reynaud (U. Péageoise), 242 kgs 500 ; 4. Muller (U. Péageoise), 217 kgs 500 ; 5. Chabanel (U. Péageoise), 210 kgs.

CALENDRIER 1948-49 DU COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

MATCH	DATE	LIEU	ARBITRE
Premier Pas Haltérophile.....	7-11-48	S.A.M.	Simon Heilès
Championnat de Paris 3 ^e série.....	14-11-48	Montrouge	Rabiller
Championnat de Paris 2 ^e série.....	28-11-48	A.S. Bourse	Leblond
Prix d'Encouragement	12-12-48	S.A.M.	Buisson
Challenge Rigoulot	19-12-48	Choisy-le-Roi	Vibert
Challenge Mandron.....	9-1-49	A.S. Bourse	Blanchet
Éliminatoires Critérium.....	23-1-49	S.A.M.	Morin
Challenge Martine.....	30-1-49	Gondolo	Duverger R.
(1 ^{re} et 2 ^e séries handicap)			
Finale Critérium (Dijon)	20-2-49		
Champion. de Paris par équipes	6-3-49	U.S. Métro	Reiss, Rolet, Leveler
Championnat de Paris 1 ^{re} série.....	20-3-49	S.A.M.	Morin, Cayeux Gouleau
(Éliminatoires champ. de France)			
Championnat de France	3-4-49		

Pour toutes ces épreuves, les engagements doivent parvenir au Comité avant le jeudi précédant l'épreuve.

Le Comité rappelle aux arbitres qu'ils doivent assister à la pesée avant chaque épreuve pour laquelle ils sont désignés.

Poids lourds : 1. Peyronnet (U. Voironnaise), 240 kgs.

PREMIÈRE SÉRIE

Poids, coqs : 1. Bachelay (Union Cressoise), 202 kgs 500.

Poids plumes : 1. Vagneux (H.C. Grenoble), 217 kgs 500.

Poids léger : 1. Hadrys (H.C. Grenoble), 265 kgs ; 2. Brun (H.C. Grenoble), 222 kgs 500.

Poids moyens : 1. Hache (H.C. Grenoble), 290 kgs ; 2. Robert (H.C. Grenoble), 257 kgs 500 ; 3. Raymond (Vizille), 245 kgs.

Poids mi-lourds : 1. Salvodelli (St-Martin-d'Hères), 265 kgs ; 2. Mouton (St-Martin-d'Hères), 260 kgs.

COMITE DE GUYENNE
Compte rendu de la saison 1947-48

A. - Compte rendu moral

La saison 1947-48 ne diffère guère des précédentes. Le nombre des licenciés se maintient malgré que certains clubs disparaissent.

Toutes les épreuves officielles ont été organisées aux dates fixées ; les résultats obtenus ne dépassent pas l'honnête moyenne.

Notre compatriote Marret ne s'est classé que 3° de la catégorie poids Plumes du Critérium National ; ce résultat nous a déçus car il n'a même pas réalisé, au cours de cette épreuve, le total qu'il fait habituellement à l'entraînement.

Nous espérons que la saison prochaine nous sera plus favorable car nous avons parmi les jeunes de sérieux espoirs.

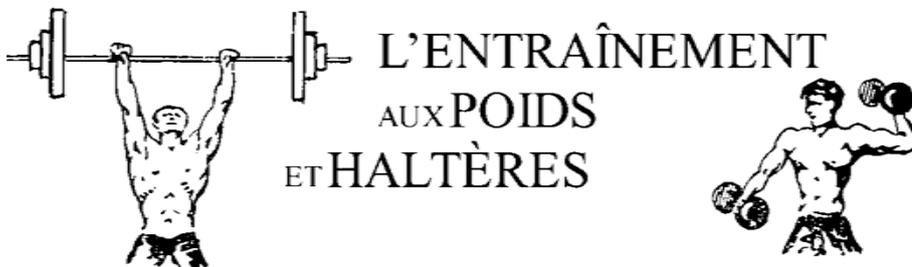
Tous les dimanches matin, l'entraînement général bat son plein au Parc des Sports, sous la direction de M. Bonneau, arbitre fédéral et du

moniteur Jouhanneau. La technique s'améliorant, les performances futures devraient honorer notre Comité.

B. - Compte rendu financier

Solde au 1-1-47	5 567,70	
Subvention fédérale.....	2 000, »	
Licences.....	1 040, »	
Part licences Fédération.....	520, »	
Déplacements athlètes.....	900, »	
Divers	500, »	
Frais de Secrétariat	754, »	
.....	8 607,70	2 674, »
Solde créditeur :	5 933,70.	

Pour le Président,
Le Trésorier : A. BONNEAU.



La technique du développé à deux bras

L'épaulé du développé à deux bras

L'épaulé du développé à deux bras s'exécute en principe sans fente des jambes (sauf exceptions telles Novak ou de Pietro qui sont des développeurs extraordinaires, faibles, en proportion, à l'épaulé-jeté).

Cet épaulé sans fente peut être considéré comme le mouvement-clé de tous les gestes haltérophiles ; en effet, pour développer correctement une barre, il faut d'abord exécuter un épaulé relativement aisé. Cette même barre doit pouvoir être arrachée facilement en utilisant la fente des jambes ; c'est également une préparation à l'épaulé avec fente où l'on peut espérer réaliser 35 à 45 kilos de plus, étant donné la plus faible hauteur d'ascension de la barre.

En conclusion, cet épaulé sans fente du développé doit être étudié et exécuté très soigneusement. Sa parfaite réalisation aura une grande influence sur le style des autres exercices.

1° *Préparation* (figure n° 1). La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, se placer en station écartée (40 cm maximum de l'intérieur d'un talon à l'autre). Cet écartement sera variable toujours suivant la taille et la morphologie du sujet, mais il y aura toujours intérêt à se rapprocher du maximum autorisé. Les pointes des pieds seront tournées légèrement vers l'extérieur et engagées sous la barre.

Fléchir sur les jambes, le buste légèrement penché en avant. Saisir l'engin avec écartement des mains variable mais au moins égal à la largeur des épaules.

Étudions cette position : A cet instant précis, les jambes sont fléchies chacune forme, avec la cuisse, un angle de 90° environ :

- le buste fléchi sur les cuisses est penché vers l'avant ;
- la tête dans le prolongement du buste, prête à se redresser quand la barre sera soulevée de terre ;
- l'aplomb des épaules tombant sur la barre ;
- les bras allongés et perpendiculaires à la barre ;
- la barre saisie dans la paume des mains près des phalanges ;
- les poignets dans le prolongement des avant-bras.

Important. - Dans cette position, l'athlète est prêt pour l'effort. Il faudra qu'il évite de s'appuyer sur l'engin, ce qui provoquerait un contretemps au moment du tirage. Au contraire, il doit « s'atteler » à la barre avant de la soulever, s'atteler en tirant de manière à obtenir une tension complète des bras ; l'effort de l'épaulé pourra s'exécuter ensuite avec le maximum d'efficacité.

Le tirage de l'épaulé comprend deux phases essentielles :

Le premier tirage (figure n° 2) consistera à soulever la barre jusqu'aux genoux. Cet

effort sera réalisé par une rapide et puissante extension des jambes. Les bras restent absolument tendus durant cette phase du mouvement ; le buste conserve sa position semi-fléchie vers l'avant

Le deuxième tirage (figure n° 3). La barre étant à hauteur des genoux, l'athlète se trouve donc dans la position suivante :

- Bras tendus ;
- Jambes demi-fléchies ;

Buste incliné légèrement vers l'avant, la tête déjà relevée pour faciliter le deuxième tirage.

C'est le passage le plus favorable pour faire agir toute la musculature du corps et donner à la barre une nouvelle impulsion, plus rapide, plus puissante encore que celle donnée au départ du sol car, dans le premier, tirage, les jambes seules agissent alors que dans le second, l'effort est complet, à savoir :

Extension du tronc simultanée avec la flexion des bras et l'extension plus complète des jambes.

La barre est ainsi amenée à hauteur des épaules.

Remarque importante (fig. n° 4). Les deux tirages sont liés intimement. La barre évolue dans un plan vertical. Le geste doit être exécuté avec un rythme croissant atteignant sa vitesse maximum en final de l'épaulé. Ne pas perdre de vue qu'au moment du deuxième tirage, l'extension du tronc a un double but : 1° faciliter l'action des jambes et des bras ; 2° rapprocher l'axe du corps de celui de la barre. En effet, cette extension du buste doit amener une projection du ventre en avant ; de cette façon, la barre rasera tout le corps pendant son trajet et, en final d'épaulé, l'athlète sera placé sous celle-ci.

Final de l'épaulé (figure n° 5). La barre étant amenée à hauteur des épaules, les coudes levés au maximum, retournement rapide des poignets amenant une projection des avant-bras sous l'engin.

L'athlète se trouve en position pour exécuter le développé. La barre repose sur sa poitrine au point de rencontre des clavicules avec le sternum, le corps est d'aplomb sur les jambes tendues, le tronc légèrement cambré ; les avant-bras sont engagés sous la barre, dépassant même un peu la verticale - tête droite.

Le développé

Il faut veiller, pendant l'extension des bras au-dessus de la tête, à ce que les avant-bras restent engagés verticalement sous la barre si l'on ne veut pas supprimer l'action de poussée des bras.

Le départ doit s'effectuer bien en ligne, verticalement, de manière à conserver la barre sur soi pour profiter au maximum de la force de calage. Le point critique se trouve au niveau des yeux ou du front : il y a bien

souvent ralentissement à ce passage du développé. Si les bras et le corps sont toujours en bonne position à cette phase du mouvement, il y a un maximum de chance pour franchir le cap avec succès. La barre étant au-dessus de la tête, il est bien rare qu'on ne puisse finir l'extension complète des bras et s'entendre dire par l'arbitre : « Terre » et « Bon ».

La respiration

Deux procédés sont généralement pratiqués :

1° Avant l'effort de l'épaulé, une inspiration profonde - qui est gardée à l'épaulé - puis pendant le développé, pour être expirée en final de l'extension des bras au-dessus de la tête. Ce procédé est efficace, mais je pense qu'au point de vue physiologique, il n'est pas recommandable ;

2° Inspiration à terre, suivie d'expiration à l'épaulé. Nouvelle inspiration soit avant le départ du développé, soit simultanément avec celui-ci. Expiration, le mouvement terminé.

Le premier procédé cité me paraîtrait, au point de vue technique, être le meilleur. Je signale simplement l'inconvénient qu'il présente au point de vue organique.

(A suivre.)

R. CHAPUT,
Moniteur national.

P. S. Pour des motifs indépendants de notre volonté, les dessins qui devaient illustrer cet article ne pourront paraître que dans le prochain numéro. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

LES COURTS ET LES LONGS SEGMENTS OU LE PROBLÈME DU DÉVELOPPÉ

A dire vrai, cet article et celui qui va suivre ont pour arrière-pensée de remettre sournoisement le cas de Pietro « sur le plateau », terme qui situe au mieux le débat.

La publication des résultats des Jeux et des photos des vainqueurs n'a pas manqué d'entraîner de nombreuses réflexions à l'égard de plusieurs d'entre eux, mais c'est certainement de Pietro qui a recueilli l'unanimité des critiques : « Nain, monstre, phénomène », tels sont les sous-titres de ses photos.

A plusieurs reprises, dans cette même revue, plusieurs voix se sont élevées pour l'attaquer ou le défendre, et il n'est pas dans notre intention de reprendre des arguments connus ; nous allons simplement tenter, pour notre part, une timide mise au point de mécanique musculaire et, partant de là, nous tâcherons de voir si de Pietro (et tous ceux qui, de près ou de loin, se rapprochent de sa morphologie) rentre dans le cadre de la mécanique normale, à son échelle, ou s'il est vraiment un cas particulier.

Donc, dans ce premier article, nous allons essayer de débrouiller un terrain particulièrement obscur et tâcher de faire justice d'une phrase si souvent entendue : « Il développe bien parce qu'il est petit »⁽¹⁾.

Et d'abord, il est un point bien acquis : on peut assimiler les membres à des leviers.

Partant de ce principe, un culturiste célèbre d'autrefois n'aurait pas craint d'ajouter : « Lors d'un bras tendu ou d'un développé, l'effort à fournir est proportionnel à la longueur du membre » ; l'erreur était de taille, mais, nonobstant, de nombreux, haltérophiles l'ont reprise à leur compte et ont porté des jugements sans appel.

Or, pourquoi cette assertion est-elle fautive ? Pour y répondre, il nous faut devenir pédant et faire un peu (très peu) de mathématiques.

Considérons un athlète effectuant un bras tendu : son membre supérieur constitue un levier du 3^e genre avec :

R = résistance (ou poids à pousser ou soutenir) ;

P = puissance (ou effort exercé par les muscles en cause deltoïde et sus-épineux, ici) ;

A = point d'appui (articulation de l'épaule).

Le bras du levier de R = L ou distance du point d'appui A à un point B, situé sur la verticale du centre de gravité du poids. Mais le bras du levier de P = I, distance du point

d'appui A à C, point d'insertion du deltoïde sur l'humérus (V deltoïdien des anatomistes).

D'où nous obtenons, selon la relation d'équilibre des leviers :

$$\frac{R}{1} = \frac{P}{L} \text{ ou } P \cdot l = R \cdot L \text{ ou } P = R \left(\frac{L}{l} \right).$$

En termes clairs, ceci revient à dire : R étant le poids à soulever ou maintenir, l'effort dépensé par le deltoïde n'est pas du tout proportionnel à la longueur du bras, mais au rapport de cette longueur à la hauteur de l'insertion du deltoïde sur l'humérus :

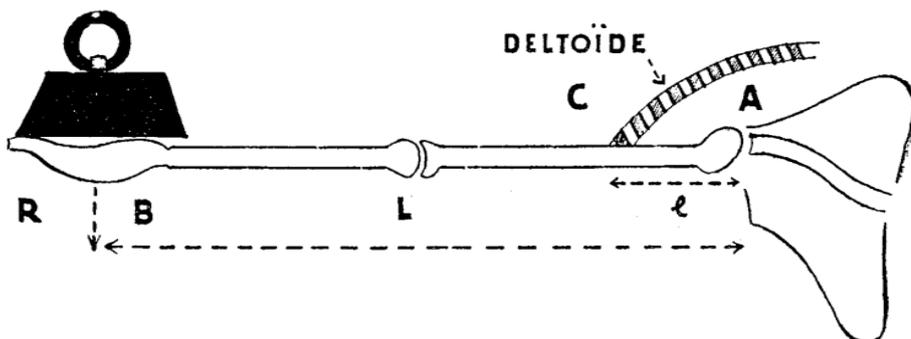
$$\left(\frac{L}{l} \right).$$

Or, fait capital, ce rapport est sensiblement le même pour des gens normaux : à un bras long correspond une attache deltoïdienne abaissée, et c'est là tout le problème de Pietro, comme nous le verrons plus loin.

La confirmation de ces faits est commode si l'on veut bien considérer que d'excellents développeurs ou spécialistes du bras tendu avaient des membres longs, tels autrefois Bonnes, Empain, Vanderzanden et, tout près de nous, Walker, Davis, et si d'autre part l'on reconnaît qu'un gros bras cylindrique paraît souvent raccourci, par un effet d'optique banal.

Donc, nous pouvons établir une première conclusion provisoire un sujet n'est pas défavorisé parce qu'il a de longs segments, mais nous ajoutons tout de suite : un athlète possédant des bras de longueur normale (et à plus forte raison au-dessous de la normale) n'est-il pas favorisé si l'insertion de son deltoïde sur l'humérus se trouve naturellement abaissée ? C'est ce que nous verrons la prochaine fois, malgré que des mensurations précises nous manquent, et nous chercherons à classer définitivement de Pietro parmi les hommes ou les bassets. R. MARTY.

⁽¹⁾ Une partie de la démonstration mécanique est empruntée à un très vieil article de l'ingénieur A. Temoingt, paru vers 1905, miraculeusement retrouvé.





NOS
INFORMATIONS



LES RELATIONS AVEC LA F.S.G.T.

Il est rappelé aux clubs de la F.F.P.H. et aux athlètes qui en font partie :

1° Que l'affiliation d'un club uni-sport ou de la section Haltérophile d'un club multisports aux deux groupements F.F. Poids et Haltères et Fédération Sportive et Gymnique du Travail n'est pas autorisée ;

2° Que les haltérophiles ne peuvent être licenciés aux deux Fédérations, ni participer aux compétitions organisées par la F.S.G.T.

Toute association ou tout athlète qui enfreindrait ces prescriptions serait radié de la Fédération Française de Poids et Haltères.

HENRI FERRARI
BAT UN RECORD DE FRANCE

Le dimanche 7 novembre 1948, le Stade Municipal de Montrouge, nouvellement affilié à la F.F.P.H., fêta son Cinquantenaire.

Au cours d'une réunion omnisports, à la Salle des Fêtes, Henri Ferrari, sociétaire du S.M.M. a battu son record de France de l'arraché à deux bras, catégorie poids Moyens avec 118 kgs 500 (ancien record, 117 kgs 500). Il épaula 158 kgs qu'il manqua de peu au jeté, ce qui aurait constitué un second record dans cet exercice.

M. Moreau, directeur sportif, eut l'honneur d'accueillir dans sa salle : MM. Jules Rosset, Robert Cayeux, Vignier, Tribert, André Rolet, Paul Buisson et Léon Morin, ces trois derniers remplissant les fonctions d'arbitres.

Importantes décisions
à la F.I.H.

(Suite de l'article de 1^{er} page)

La France, qui avait demandé le maintien intégral des règles traitant de la technique des exercices, la révision des statuts et règlements de la F.I.H., l'élévation du taux de la cotisation devenu insuffisant pour permettre à la F.I.H. de fonctionner normalement, a reçu satisfaction.

Enfin le Congrès, répondant à l'invitation verbale que renouvelait le délégué de l'Argentine, a décidé que le prochain Championnat du Monde aurait lieu à Buenos-Aires, en octobre 1949, sous réserve que le Gouvernement Argentin mette à la disposition des équipes participantes les fonds nécessaires à leur déplacement.

Rappelons, pour terminer, que MM. J. Rosset et E. Gouleau (France) ont été réélus respectivement Président et Secrétaire général-Trésorier de la Fédération internationale Haltérophile pour une période de quatre ans.

LE COURRIER DES HALTÉROPHILES

Certains de nos correspondants nous écrivent, soit pour nous exposer un problème technique ou de doctrine qui leur tient à cœur, soit pour nous demander un conseil, soit encore pour obtenir un renseignement.

Les suggestions qu'ils nous adressent, les questions qu'ils nous posent étant susceptibles d'intéresser l'ensemble de nos lecteurs, nous ouvrons cette « Tribune Libre » dans laquelle nous accueillerons toutes les idées, toutes les demandes, toutes les critiques aussi. Nous sommes certains que le concours qui nous sera ainsi apporté par tous ceux qui aiment, pratiquent, enseignent ou dirigent l'Haltérophilie servira grandement notre but commun la prospérité de notre Sport.

M. Pierre Lapeyre, âgé de 16 ans et demi, demande des renseignements complémentaires et détaillés sur la façon dont il doit conduire son entraînement. Notre moniteur national Chabut a pensé que la réponse qu'il adresse à cet haltérophile débutant intéressera en même temps nombre de jeunes gens âgés de 15 à 18 ans. La voici :

« Par les articles parus dans les précédents numéros du Bulletin, vous avez pu suivre les phases du plan annuel d'entraînement. Le travail proposé s'adresse évidemment à une catégorie d'athlètes déjà initiés mais qui, malgré tout, peuvent être tout aussi bien des haltérophiles de 3^e catégorie que des champions. Chacun doit pouvoir en tirer les enseignements correspondant à ses possibilités et doser en quantité, en qualité et en poids convenables, suivant sa valeur et son degré d'entraînement, les exercices proposés.

J'avoue pourtant que pour les tout jeunes débutants, dont vous êtes, il serait, juste de faire un retour en arrière pour vous donner, sinon des détails d'entraînement que vous trouverez mensuellement dans notre Bulletin fédéral, mais une ligne de conduite, une idée maîtresse qui vous évitera de tomber dans des erreurs dont les conséquences pourraient être graves, non seulement pour l'avenir de votre carrière sportive, mais pour votre santé.

Le plan d'entraînement déjà exposé comprend quatre phases : 1° la mise en condition ; 2° la mise en forme ; 3° la forme ; 4° les vacances.

Pour vous, jeunes de 15 à 18 ans, il ne peut comprendre qu'une seule phase, la première, c'est-à-dire la mise en condition. Il n'y a ni mise en forme, ni forme à acquérir tant que votre organisme ne sera pas prêt aux rudes efforts des compétitions, ces compétitions si prenantes, qui forgent un homme et extériorisent au maximum les possibilités de chacun.

Brossons rapidement un tableau de la mise en condition.

Sa durée s'échelonne de l'âge de 15 à 18 ans, sans jamais perdre de vue, ni déformer cette période de l'entraînement. Nous avons dit qu'elle comprenait :

a) Augmentation des qualités en général par la pratique d'une culture physique journalière appropriée (Voir les exercices déjà proposés qui présentent un cycle de travail assez complet et seraient déjà presque suffisants) ;

b) Recherche de l'automatisme du geste. La

clé des performances est là. Il vous faudra travailler le style – votre style – et la technique des mouvements haltérophiles sans jamais vous occuper des poids soulevés car, pour l'instant, « tirer » lourd n'a aucun intérêt pour vous.

Le style sera étudié pendant des mois, des années même, en utilisant comme engin un bâton, une barre de 25 kgs, 35 kgs ou 50 kgs. Effectuez, sans vous lasser, des répétitions d'arrachés, d'épaulés, de jetés, etc. La force qui vous permettra de soulever lourd, vous l'aurez acquise beaucoup plus par la culture physique athlétique que par une pratique désordonnée et abusive des mouvements haltérophiles.

Au surplus, les mouvements olympiques, tels qu'ils sont conçus suivant la technique moderne, sont des exercices correctifs remarquables ayant une grande similitude avec ceux exécutés en gymnastique suédoise. Un jeune qui les pratiquera avec des barres très légères y trouvera un double profit au point de vue : 1° organique et musculaire ; 2° préparation impeccable à la performance à laquelle il pourra prétendre dès qu'il aura acquis la plénitude de ses moyens.

Je récapitule donc :

Augmentation des qualités en général = Culture physique.

Automatisme du geste = Répétitions légères des exercices, et ce pendant deux ou trois ans.

J'ajoute que je ne conçois pas un haltérophile de valeur qui ne saurait pas nager, lancer un disque, courir un 100 mètres ou taper dans un ballon, car ces années de préparation doivent être mises à profit pour la formation sportive générale indispensable.

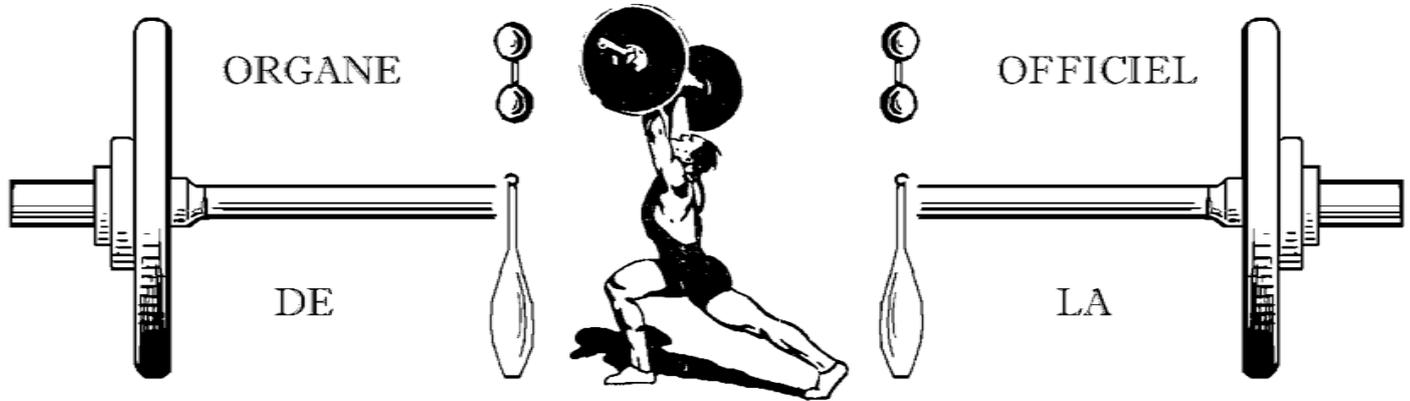
Je termine en formant l'espoir que vous deviendrez, dans quelques années, « un champion ».

R. CHAPUT.

« LA PETITE TAVERNE »
4, boulevard du Port-Royal
Paris
Métro : GOBELINS
– Propriétaire : J. Dame –
■
Les Haltérophiles
y trouveront bon accueil.

Fondateur : Jean DAME.

L'HALTÉROPHILE MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE POIDS ET HALTÈRES

1948 - 1949

L'an dernier, à pareille époque, rappelant que 1948 comporterait un événement important : les Jeux Olympiques, je formais des vœux pour le succès de nos Haltérophiles dans cette compétition mondiale.

Bien qu'il ne soit pas dans mes intentions d'empiéter sur, les attributions de mon ami Jean Dame qui, dans son rapport annuel, exposera quelle a été l'activité de notre Fédération au cours de la saison 1947-48, je voudrais tirer la conclusion qui s'impose des résultats sportifs obtenus ces derniers mois.

Les performances de nos haltérophiles à Londres ont, je le sais, causé quelques déceptions aux fervents de notre sport. Après avoir inscrit au palmarès des précédents Jeux tant et tant de victoires, il semble amer, évidemment, de devoir se contenter de places d'honneur. Peut-être aurions-nous pu prétendre à mieux si tous nos sélectionnés de premier plan avaient pu figurer dans notre équipe. Nos athlètes cependant, disons-le nettement, n'ont pas été ridiculisés par leurs adversaires. Ils possédaient bien, dans l'ensemble, cette classe internationale à laquelle doivent atteindre les sélectionnés d'une représentation nationale et certains d'entre eux, sans combler tous nos espoirs, nous ont prouvé que notre effort constant en faveur, des jeunes avait porté ses fruits. En guise de consolation, remettons-nous en mémoire les paroles du rénovateur

des Jeux, le Français Pierre de Coubertin :

« L'important, aux Jeux Olympiques, n'est pas d'y gagner mais d'y prendre part, car l'essentiel n'est pas tant de conquérir que de bien lutter. »

Au surplus, si faisant abstraction de nos demi-déceptions nationales, nous nous plaçons sur un plan plus élevé, nous reconnaitrons que les épreuves haltérophiles des Jeux de Londres ont été un magnifique succès, tant par le nombre des participants que par les performances auxquelles elles ont donné lieu et nous y trouverons des motifs de confiance et d'espoir.

Quoi de plus réconfortant, en effet, que ce prodigieux essor du sport haltérophile depuis la création de la Fédération Internationale dont Jules Rossel fut le fondateur et dont il vient d'être réélu Président, une fois encore. A l'origine, une dizaine de nations étaient affiliées à, la F.I.H. ; elle en groupe maintenant 39. L'Haltérophilie, sport à peu près inconnu il y a peu d'années, compte maintenant de nombreux adeptes dans tous les pays. Certains, parmi les « grands », lui ont réservé une place de choix quand ils ne la considéraient pas comme sport national. Ainsi, la foi, l'opiniâtreté, le travail d'une poignée de pionniers de chez nous ont obtenu ce résultat magnifique – qu'eux-mêmes n'auraient pas osé concevoir – d'avoir donné aux Poids et Haltères une consécration mon-

diale, une organisation reconnue par tous, des règles techniques nettement définies, issues de la méthode française universellement admise comme la plus claire, la moins sujette à interprétations.

Ce mouvement, parti de France, doit, par la propagande et l'émulation qu'il a suscitée, avoir chez nous d'heureuses répercussions. Les exploits des champions américains, égyptiens, russes, hantent l'esprit de nos jeunes. Le nombre de nos pratiquants s'accroît sans cesse et je n'en veux pour preuve, que le succès de participation remporté par le premier Pas Haltérophile dont le classement général comporte plus de 350 concurrents, chiffre record. Voilà qui doit encourager nos dévoués dirigeants de clubs et de Comités régionaux et stimuler nos apprentis haltérophiles. Mais il ne faut pas que nos néophytes, au début de leur carrière, ambitionnent d'accéder sans délai à la classe nationale ; ils doivent faire preuve de patience, de ténacité, de persévérance pour atteindre au niveau des meilleurs. L'Haltérophilie, sport individuel, est aussi un sport ingrat, où les progrès ne sont obtenus que par un entraînement sérieux et régulier. Ceci a été dit et redit et nous ne nous laisserons pas de le répéter.

C. HARASSE,
Président de la F.F.P.H.
(Suite page 8.)



Document original : Daniel Menoni



**PARTIE
OFFICIELLE**



**RÈGLEMENT
DU CRITÉRIUM NATIONAL
1948-49**

Le Critérium National est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tous venants, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région ou société, entre les athlètes licenciés de la F.F.P.H. de l'année 1948-49, n'ayant jamais été classés dans les trois premiers d'un Championnat de France Seniors.

Les résultats des performances accomplies par les concurrents seront transmis, avec l'indication du numéro de leur licence ainsi que de leur poids de corps, à la Fédération Française de Poids et Haltères, 35, rue Tronchet, à Paris, par les soins des Comités régionaux. Ils devront mentionner l'heure et le lieu de l'épreuve et être signés par le ou les arbitres.

Le Conseil de la Fédération retiendra, pour prendre part à l'épreuve finale qui aura lieu le dimanche 20 Février 1949, à Dijon, les quatre premiers pour toute la France de chaque catégorie.

Mouvements imposés

1. Arraché à deux bras.
2. Développé à deux bras.
3. Épaulé et jeté à deux bras.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Critérium sont fixées pour toute la France au dimanche 23 Janvier 1949. La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 29 Janvier. Il ne sera pas tenu compte des résultats qui parviendront après cette date.

Les mineurs participant au Critérium devront avoir 18 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat donnant la date de leur naissance et signé de leurs parents ou tuteurs et s'ils sont en possession du certificat médical d'aptitude aux sports.

Les athlètes qui ne satisferont pas à ces conditions, ainsi que ceux qui, dans l'épreuve finale, ne réaliseront pas des performances suffisantes, ne seront, en aucun cas, indemnisés, ni remboursés de leurs frais de voyage.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents de la finale nationale dans les conditions suivantes : 1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3^e classe ; 2° elle leur allouera une somme forfaitaire à titre d'indemnité de nourriture et de logement.

Catégorie des concurrents

- Poids coqs : jusqu'à 56 k.
- Poids plumes : de 56 à 60 k.
- Poids légers : de 60 à 67 k 500.
- Poids moyens : de 67 k 500 à 75 k.
- Poids mi-lourds : de 75 à 82 k 500.
- Poids lourds : au-dessus de 82 k 500.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même de l'épreuve, à 10 heures du matin. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité d'organisation assurera un matériel de barres qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.P.H. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium ; tout concurrent abandonnant le concours pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.P.H. qui tranchera avec l'arbitre et les membres du Conseil de la F.F.P.H., la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française de Poids et Haltères, décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium.

« L'HALTÉROPHILE MODERNE » adresse à ses abonnés et à ses amis ses vœux bien sincères pour l'année 1949.

**CLASSEMENT GENERAL
DU 1^{er} PAS HALTÉROPHILE
1948-49**

Catégorie moins de 20 ans

POIDS COQS :

1. Mazaudière (54,6), C.A. La Varenne, 142,500 ;
2. Nadal (53,5), Ralliement de Mustapha, 140 ;
3. Pibarot (55,1), Athlétic Club Montpellier,

- 135 ;
4. Pecqueur H. (55,5), S.C. Cheminots d'Arras, 132,500 ;
5. Bovot (55,9), S.C. Cheminots d'Arras, 127,500 ;
6. Funès (56), S.C. Dijonnais, 127,500 ;
7. Assié (55,3), Athlétic Club Montpellier, 125 ;
8. Pecqueur J. (55,5), S.C. Cheminots d'Arras, 125 ;
9. Cassereau (54,5), S.C. Indépendant de Cholet, 117,500 ;
9. Holvoit (54,5), Union Tourquennoise, 117,500 ;
11. Davesne (32,8), U.S. Métro, 110 ;
12. Lemahieu (54,3), Sports Réunis Délivrance, 110 ;
13. Claessens (56), C.A. Rosendaël, 110 ;
14. Nallet (56), Athlétic Club Chalonnais, 107,500 ;
15. Massebeuf (53), Amicale Laïque de Roanne, 105 ;
16. Perriolat (54,5), Union G.A. Péageoise 97,50.

POIDS PLUMES :

1. Snauvaert (59,3), S.A. Montmartroise, 160 ;
2. Paul (60), U.S. Métro, 147,500 ;
3. Vidil (58,4), Française de Lyon, 145 ;
4. Martin (59,5), Athlétic Club Montpellier, 145 ;
5. Vandoule (60), Union Tourquennoise, 145 ;
6. Poveda (58,5), Sté Gymn. Maison-Carrée, 140 ;
7. Darlet (60) Union G.A. Péageoise 140 ;
8. Dubuisson (58), Sports et loisirs des Bruyères, 137,500 ;
9. Dieudonné (58,6), A.S. Amicale Maisons-Alfort, 137,500 ;
10. Dutilleul (59,5), Amicale Sportive Lilloise, 137,500 ;
11. Séguier (58,7), Athlétic Club Montpellier, 135 ;
12. Cote (59,7), Energie Troyenne, 135 ;
12. Duhamel (59,7), C.A. Pont-Audemer, 135 ;
14. Petrini (60), S.C. Châtillonnais, 135 ;
15. Cardani (59,2), Gymnaste Club d'Alger, 132,500 ;
16. Dréno (59,9), Athlétic Club Bretons de la Loire, 132,500 ;
17. Mathieu (60), S.C. Cheminots d'Arras, 132,500 ;
18. Roussel (59,3), Sports, et Loisirs des Bruyères, 130 ;
19. Peyris (59,4), U.S. Métro, 130 ;
20. Sandart (59,7), U.S. Dardilloise, 130 ;
21. Cholet (57,5), C.A. Rosendaël, 127,500 ;
22. Duthil (59,2), Toulouse H.C., 122,500 ;
23. Marsollet (59,9), L'Elan de Lyon 122,500 ;
24. Frey (60), A.S. Montferrandaise, 122,500 ;
24. Lerick (60), Amicale Sportive Lilloise, 122,500 ;
24. Sejol (60), A.S. Montferrandaise, 122,500 ;
27. Lagrange (57), S.C. Dijonnais, 120 ;
28. Balard (57,5), Boxing Club Béziers, 120 ;
29. Germond (59,3), Dreux Athlétic Club, 120 ;
30. Guillou (59,8), Avenir de Brest, 120 ;
31. Sentoux (59), A.S. St Médard-en-Jalles, 112,500 ;
32. Mallet (57), Ilets Sports Montluçonnais, 110 ;
33. Huquet (59), C.A. Rosendaël, 107,500 ;
34. Chaussinand (58) Salle Championnet Valence, 105 ;
35. Detemple (58,6), Un. Lorraine Rombas, 105 ;
36. Hoffman (59), C.A. Rosendaël, 95 ;
37. Letellier (59), A.S. Augustin-Normand, 80.

POIDS LEGERS :

1. Bouscaillou (66), C.A. La Varenne, 172,500 ;
2. Massebeuf M. (66), Amicale Laïque de Roanne, 170 ;
3. Farnagian (67,5), A.S. Amicale Maisons-Alfort, 165 ;
4. Ramet (64,5), U.S. Bellerivoise, 162,500 ;
5. Cormerais (66,5), C.A. Nantais, 160 ;
6. Laugerotte (67), A.C. Chalonnais, 160 ;
7. Mikaelian (67,5), Courbevoie Sports, 160 ;
8. Kersse (66,5), Union Roubaissienne S.A., 157,500 ;
9. Bories (67,2), Boxing Club Béziers, 155 ;
10. Perrot (66,5), La Brestoise, 152,500 ;
11. Aubin (65,8), Lorraine Lunéville, 150 ;
12. Rosenberger (66,7), Union Lorraine Bombas, 150 ;
13. Bonvarlet (65,7), Am. Sportive Lilloise, 147,500 ;
14. Trouble (66,5), Club Sportif de Meaux, 147,500 ;
15. Sivault (67,4), C.H. Châtelleraut, 145 ;
16. Ferrier (62,3), Omnium Sportif St-Etienne, 142,500 ;
17. Ducrète (65), U.S. Métro, 142,500 ;
18. Zonca (65,9), Energie Troyenne, 142,500 ;
19. Morillas (63) Union G.A. Péageois 140 ;
20. Odin, U.S. Mus., et St-Symphorien, 140 ;
21. Descortes (67), A.S. Rhodanienne, 140 ;
22. Pais (67,5), A.S. Montferrand.,

140 ; 23. Marsolier (66,5), St-Nazaire O.S., 137,500 ; 24. Vallère (65,5), Sports Réunis Délivrance, 135 ; 25. Briffaz (65,7), Gymnaste Club d'Alger, 135 ; 26. Sire (66,4), Boxing Club Béziers, 135 ; 27. Vanhazebroek (67), C.A. Rosendaël, 135 ; 28. Guerrero (64,3), H.C. Marseille, 132,500 ; 29. Dumez (65,5), Union Halluinoise, 130 ; 30. Bertona (66), A.S. Jœuf, 130 ; 31. Petit (67,5), Union Roubaissienne S.A. 130 ; 32. Mouate (65,9), U.S. Tréfileres, 127,500 ; 33. Pédrón (65,6), A.S. Cheminots Vénissieux, 125 ; 34. Colombet (66), S.C. Dijonnais, 125 ; 35. Keller (66,5), Stade Mun. Petite-Synthe, 125 ; 36. Lascorz (62), A.S. St-Médard-en-Jalles, 122,500 ; 37. Blet (65,4), U.S. Man. Châtellerauld, 122,500 ; 38. David (67), A.S. Augustin-Normand, 122,500 ; 39. Veyland (61,4), Union Lorraine Rombas, 120 ; 40. Thomas (63), A.C. Chalonnais, 120 ; 41. Rose (67,5), C.A. Rosendaël, 120 ; 42. Cloupet (61), A.S. Bédarrides, 115 ; 43. Philippi (61,4), Union Lorraine Rombas, 115 ; 44. Zuchelli (86), Sporting Club Dijonnais, 115 ; 45. Roux (67,5), A.S. Bédarrides, 115 ; 46. Vaupouille (62,5), C.A. Rosendaël, 112,500 ; 47. Oogue (63,5), Am. Sportive Lilloise, 110 ; 48. Combe (65), Salle Championnet Valence, 110 ; 49. Louf (67), St. Mun. Petite Synthe, 110 ; 50. Scheffer (63), Ami. Sp. Lilloise, 107,500 ; 51. Beaghe (61), Am. Sp. Lilloise, 105 ; 52. Rineau (65,8), S.C. Indépendant de Cholet, 105 ; 53. Héry (63), A.S. Augustin-Normand, 95.

POIDS MOYENS :

1. Bras (69), S.O. Carcassonnais, 185 ; 2. Delfosse (75), A.S. Douai, 185 ; 3. Decottignies (73), Travailleurs de Comines, 177,500 ; 4. Laurent (72,2), Toulouse H.C., 170 ; 5. Jarnoux (70,3), C.A. Nantais, 165 ; 6. Moreau (73,7), A.S. Amicale Maisons-Alfort, 142,500 ; 7. Renaud (69,7), Française de Lyon, 160 ; 8. Salvadori (73), Sté Hyéroise de Culture Physique, 160 ; 9. Colombo (74), Stade de Montrouge, 160 ; 10. Bouchardon (72,7), Un. Mus. et Sp. St-Symphorien, 157,500 ; 11. Gemelli (74,5), A.S. Bédarrides, 157,500 ; 12. Peyrillier (70), A.S. Bédarrides, 155 ; 13. Barrière (74,2), Haltéro Club Montpellier, 155 ; 14. Lorne (72,6), Energie Troyenne, 152,500 ; 15. Raymond (69,3), Française de Lyon, 150 ; 16. Vanoverberghe (74), Union Halluinoise, 145 ; 17. Grison (75), Union Halluinoise, 145 ; 18. Molini (71), Club Gymnique Voironnais, 142,500 ; 18. Benhamou (75), Patriote d'Alger, 142,500 ; 20. Heïssat (68,6), C.A. Nantais, 140 ; 21. Sarda (69,6), Boxing Club Béziers, 140 ; 22. Rouver (70), H.C. Marseille, 140 ; 23. Touchais (74), U.S. Tréfileres, 140 ; 24. Delannoy (70), Union Roubaissienne S.A., 135 ; 25. Grunfelder (73,2), Union Lorraine Rombas, 135 ; 26. Swietlicki (75), A.C. Chalonnais, 127,500 ; 27. Festinger (71,2), U.S. Tréfileres, 125 ; 28. Canivet (71,6), Jeune France Villeurbanne, 122,500 ; 29. Rouzeau (69), Salle Championnet de Valence, 112,500 ; 30. Payen (73,5), Amicale Sp. Lilloise, 110.

POIDS MI-LOURDS :

1. Deglaire (77,5), S.A. Montmartroise, 195 ; 2. Grimonprez (81), A.S. Tramways de Lille, 185 ; 3. Albert (82), H.C. Marseille, 170 ; 4. Struby (78,9), A.S. Cheminots Vénissieux, 165 ; 5. Morel (77), S.C. Cheminots d'Arras, 160 ; 6. Dorey (78), A.C. Chalonnais, 150 ; 7. Cavalier (80), Haltéro Club Montpellier, 147,500 ; 8. Deheurle (80,9), C.H. Troyen, 145 ; 9. Bottiau (82,5), S.C. Cheminots d'Arras, 145 ; 10. Guilbert (81), Amicale Sportive de Lille, 135 ; 11. Dalkupian (79), Salle Championnet Valence, 130 ; 12. Szabo (81,5), U.S. Bellerivoise, 115.

POIDS LOURDS :

1. Voiney (87), A.C. Chalonnais, 190 ; 2. Pellerin (84,7), Lorraine de Lunéville, 182,500 ; 3. Bassani (85,8), Union Lorraine Rombas, 145 ; 4. Djéranian (85), Salle Championnet Valence, 127,500.

Catégorie plus de 20 ans**POIDS COQS :**

1. Caselli (53), Sté Hyéroise de Culture Physique, 152,500 ; 2. Viillard (55), A.S. Montferrandaise, 152,500 ; 3. Baudriot (56), S.C. Dijonnais, 137,500 ; 4. Ogioni (56), H.C. Marseille, 130 ; 5. Olivier (54,5), Stade Montrouge, 127,500 ; 6. Mille (55), Gymn. Club d'Alger, 127,500 ; 7. Linard (56), Energie Troyenne, 127,500 ; 7. Aymars (56), Red Star Limoges, 127,500 ; 7. Le Hen (56), C.A. Nantais, 127,500 ; 10. Clauzet (56), Toulouse H.C., 125 ; 11. Penet (51), Toulouse H.C., 122,500 ; 12. Bourron (54,6), A.C. Bretons de la Loire, 120 ; 13. Puchaud (48,5), S.C. Ind. Cholet, 102,500 ; 14. Gianotti (52,5), H.C. Marseille, 95.

POIDS PLUMES :

1. Renard (60), C.A. Nantais, 167,500 ; 2. Valentin (60), A.S. Bédarrides, 152,500 ; 3. Chétrit (59,5), Ralliement de Mustapha, 150 ; 4. Vayron (60), S.C. Dijonnais, 145 ; 4. Désir (60), Union Roubaissienne S.A., 145 ; 4. Bergerot (60), Athlétic Club Montpellier, 145 ; 7. Le Bihan (58,6), La Brestoise, 142,500 ; 8. Remenerias (58,6), Sports Réunis Délivrance, 140 ; 9. Dubos (59,7), C.A. Pont-Audemer, 140 ; 10. Dupuy (60), Club Olympique Joinville, 140 ; 11. Zani (58), Ralliement de Mustapha, 137,500 ; 12. Rousseau (59,3), U.S. Métro, 137,500 ; 13. Angélique (59,8), A.C. Bretons de la Loire, 137,500 ; 14. Bouzonie (60), Red Star Limoges, 135 ; 15. Lacarrière (55,6), S.C. Châtillonnais, 130 ; 16. Bouvron (60), St Nazaire O.S., 130 ; 17. Company (60), Union G. et A. Péageoise, 127,500 ; 18. Bonnet (58,5), Ilets Sports Montluçon, 125 ; 19. Levrauld (58,2), U.S. Man. Châtellerauld, 120 ; 20. Ugolini (60), A.S. Chem. Vénissieux, 120 ; 20. Jouvèneau (60), A.C. Chalonnais, 120 ; 22. Boyer (60), Salle Championnet Valence, 117,500 ; 23. Labbe (60), A.S. Montferrandaise, 115.

POIDS LEGERS :

1. Ros (65,6), Toulouse H.C., 180 ; 2. Vincent (66,2), U.S. Métro, 180 ; 3. Fumex (67), A.S. Bourse, 177,500 ; 4. Biancamaria (63,1), A.S. Police Nice, 170 ; 5. Berner (66,50), Stade Montrouge, 167,500 ; 6. Campelli (64), C.O. Billancourt, 165 ; 7. Caillaud (66,4), C.A. Nantais, 165 ; 8. Piquemal (64,2), Toulouse H.C., 162,500 ; 9. Vandekerkhoue (65), Union Tourquennoise, 162,500 ; 10. Gérin (66,2), C.A. Nantais, 162,500 ; 11. Olivier (66,3), A.C. Montpellier, 162,500 ; 12. Weiss (67), Patriote d'Alger, 162,500 ; 13. Romero (67,5), Excelsior de Grigny, 162,500 ; 14. Pillonel (62,8), Elan de Lyon, 160 ; 15. Del Piaz (66,8), Française de Lyon, 157,500 ; 16. Marino (67), Un. Roubaissienne S.A., 157,500 ; 17. Devalois (62,7), Stade de Montrouge, 155 ; 18. Guillon (64,4), Avenir de Lyon, 155 ; 19. Genoux (65,5), Un. Sp. et Mus. Saint-Symphorien, 155 ; 20. Le Mauff (67), St Nazaire O.S., 155 ; 21. Pleux (67,5), S.C. Dijonnais, 155 ; 21. Leteneur (67,5), Sports Réunis Délivrance, 155 ; 23. Béniat (66,5), A.S. St-Médard-en-Jalles, 152,500 ; 24. Sala (60,3), Ralliement de Mustapha, 150 ; 25. Kizilian (62,9), Gauloise de Vaise, 150 ; 26. Ratto H. (64) Gymnique Voironnais, 150 ; 27. Hernandez (65), Ral-

liement de Mustapha, 150 ; 28. Quatrecoctte (63,3), F.C. Vaulx-en-Velin, 147,500 ; 29. Coex (64), Red Star Limoges, 147,500 ; 30. Decourt (64,6), S.A. Montmartroise, 147,500 ; 31. Perron (66,2), Union Gymnique Châlonnaise, 147,500 ; 32. Rivoire (62), Union Sp. et Mus. St-Symphorien, 145 ; 33. Faury (65), St-Nazaire O.S., 145 ; 34. Eeckhoudt (67), C.A. Rosendaël, 145 ; 35. Hervault (62), Stade Croisicais, 142,500 ; 36. Tertre (62,5), A.S. Servannaise, 142,500 ; 37. Rivet (62,7), Excelsior Grigny, 142,500 ; 38. Testanier (67) Union G.A. Péageoise, 142,500 ; 39. Mallet (65), Ilets Sports Montluçon, 140 ; 39. Dumortier (65), Union Halluinoise, 140 ; 41. Pédrón (67), A.S. Cheminots de Vénissieux, 140 ; 42. Montcamp (64,2), Boxing Cl. Béziers, 137,500 ; 43. Giraud (64,5), Ilets Sports Montluçon, 137,500 ; 44. Putigny (64,8), A.C. Chalonnais, 137,500 ; 45. Richard (66,7), C.A. Nantais, 137,500 ; 46. Bornibus (67,4), C.H. Châtellerauld, 137,500 ; 47. Adam (67,5), C.A. Nantais, 137,500 ; 48. Surot (62,8), S.C. Indépendant Cholet, 135 ; 49. Defebvre (64), Union Tourquennoise, 135 ; 50. Domyen (65,5), H.C. Marseille, 135 ; 51. Ribreau (66,3), U.S. Man. Châtellerauld, 135 ; 52. Ratto V. (67), Club Gymnique Voironnais, 135 ; 53. Louis (64), A.C. Chalonnais, 133,500 ; 54. Bouly (64,2), A.C. Chalonnais, 130 ; 55. Durner (65,5), Union Halluinoise, 130 ; 56. Alberge (64,5), Boxing Club Béziers, 127,500 ; 57. Capelle (65,7), Sports Réunis Délivrance, 127,500 ; 58. Delma (66), Union Halluinoise, 127,500 ; 59. Guillemart (65), Amicale Sportive de Lille, 120 ; 60. Patrie (61,7), C.A. Pont-Audemer, 112,500 ; 61. Malcian (61,9), Gauloise de Vaise, 112,500 ; 62. Carrara (64), H.C. Marseille, 112,500.

POIDS MOYENS :

1. Roumanet (73,8), S.A. Montmartroise, 210 ; 2. Boains (71,2), S.A. Montmartroise, 187,500 ; 3. Bello (71,4), C.A. La Varenne, 180 ; 4. Chevalier (69,7), Lorraine de Lunéville, 177,500 ; 5. Gareau (73,5), C.A. Nantais, 177,500 ; 6. Weiss (71), Patriote d'Alger, 175 ; 7. Steile (75), C.A. Vannetais, 175 ; 8. Malciadis (68,2), C.O. Billancourt, 172,500 ; 9. Danon (72,8), Lorraine Lunéville, 172,500 ; 10. Colombo (73), Stade de Montrouge, 172,500 ; 11. Deboue (72), Sports Réunis Délivrance, 170 ; 12. Verge (73,5), Ilets Sports Montluçon, 170 ; 13. Clérenne (74,5), A.C. Bretons de la Loire, 170 ; 14. Opsommer (75), Union Halluinoise, 170 ; 15. Boulineau (70,7), C.H. Châtellerauld, 167,500 ; 16. Taboni (70), Gymnaste Cl. d'Alger, 165 ; 17. Morvan (70,4), La Brestoise, 165 ; 18. Néolas (71,6), C.H. Troyen, 165 ; 19. Poyet (72), Avenir de Lyon, 165 ; 20. Moine (73,3), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 165 ; 21. Simbert (74,4), Française de Lyon, 105 ; 22. Vallot (75), Elan St-Jean-des-Vignes, 165 ; 22. Roulhac (75), Red Star Limoges, 165 ; 24. Copin (70,8), Franc Lyonnaise, 102,500 ; 25. Ménevaux (73,5), S.C. Dijonnais, 162,500 ; 26. Leferre (74,3), C.A. Rosendaël, 162,500 ; 27. Brun (69), Omnium Sp. St-Etienne, 160 ; 28. Bourdon (73), U.S. Tréfileres, 160 ; 29. Michalliat (74,5), A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon, 160 ; 30. Outrequin (69,9), A.S. Préfecture Police Paris, 157,500 ; 31. Rouxel (73), C.A. Nantais, 157,500 ; 32. Risoli (74), C.O. Billancourt, 157,500 ; 33. Riondet L. (70), H.C. Grenoble, 155 ; 34. Maerten (72), Amicale Sportive de Lille, 155 ; 35. Ouzilou (72,4), Gymnaste Club d'Alger, 155 ; 36. Traquandi (75), H.C. Marseille, 155 ; 37. Copé (71,4), Dreux Athlétic Club, 152,500 ; 38. Le Berre R. (71,9), S.C. Indépendant de Cholet, 152,500 ; 39. Frappat (74,4), Am.

Laique de Roanne, 152,500 ; 40. Joly (68,1), Sports-Réunis Délivrance, 150 ; 41. Gobert (69,4), F.C. Vaulx-en-Velin, 150 ; 42. Reynaud (70), Club Gymnique Voironnais, 147,500 ; 43. Souchet (71,4), A.C. Bretons de la Loire, 145 ; 44. Antonini (75), Union Gymnique Chalonnaise, 145 ; 45. Le Gallo (71), C.A. Vannetais, 142,500 ; 46. Daufrière (72,4), Versailles A.C., 142,500 ; 47. Cousin (70,5), A.S. Tramways de Lille, 140 ; 48. Cholat (73), Club Gymnique Voironnais, 140 ; 49. Sallet (74,3), Gauloise de Vaise, 140 ; 50. Paletto (71,4), F.C. Vaulx-en-Velin, 140 ; 51. Soyot (68,9), Jeune France Villeurbanne, 137,500 ; 52. Wilhem (72), Sp. et Loisirs des Bruyères, 137,500 ; 53. Roy (73,5), Îlet Sports Montluçonnais, 137,500 ; 54. Riondet G. (72), H.C. Grenoble, 135 ; 55. Pernet (69,2), A.S. Cheminots Vénisieux, 132,500 ; 56. Sanchez (69), A.S. Bédarrides, 130 ; 57. Cazeaux (70,6), A.S. St-Médard-en-Jalles, 130 ; 58. Rousselot (69,9), A.C. Bretons de la Loire, 127,500.

POIDS MI-LOURDS :

1. Cailleux (76,7), Club Olympique Joinville, 197,500 ; 2. Knoll (79,2), S.A. Montmartroise, 197,500 ; 3. Morel (82), Red Star Limoges, 190 ; 4. Viaud (80), A.S. Préfecture de Police Paris, 182,500 ; 5. Mille (77,5), A.S. Préfecture de Police Paris, 180 ; 6. Bienfait (78,6), A.C. Bretons de la Loire, 180 ; 7. Vitsky (82,2), S.A. Montmartroise, 180 ; 8. Cornet (77), St-Nazaire O.S., 177,500 ; 9. Wilhem (78,9), Sports et Loisirs des Bruyères, 177,500 ; 10. Gilquin (79,8), S.A. Enghien, 175 ; 11. Lambert (78,2), Franc Lyonnaise, 172,500 ; 12. Debover (77,5), Union Tourquennoise, 165 ; 12. Velati (77,5), Club Gymnique Voironnais, 165 ; 14. Presneau (82,5), U.S. Bellerivoise, 165 ; 15. Prudhomme (75,1), C.O. Billancourt, 160 ; 16. Vasseur (82,5), Sports Réunis Délivrance, 160 ; 17. Beauge (81,8), U.S. Man. Châtellerauld, 157,500 ; 18. Le Berre C. (79,1), C.A. Nantais, 152,500 ; 19. Dotte (80), Amicale Sportive Lilloise, 152,500 ; 20. Dessesard (77), Îlets Sports Montluçonnais, 150 ; 21. Tavernier (81), Club Sportif de Meaux, 150 ; 22. Verbist (75,4), A.C. Bretons de la Loire, 147,500 ; 23. Kawka (79,3), Club Haltérophile Troyen, 137,500 ; 24. Siegrist (82), U.S. Bellerivoise, 137,500.

POIDS LOURDS :

1. Devillaz (84), A.S. Préfecture de Police Paris, 195 ; 2. El Kaim (84,4), Française de Lyon, 192,500 ; 3. Greskowiak (97,7), C.H. Châtellerauld, 185 ; 4. Laborie (103), A.S. Bourse, 185 ; 5. Calteau (85), St-Nazaire O.S., 180 ; 6. Rapina (91), U.S. Métro, 175 ; 7. Le Néchet (83), A.S. Servan-naise, 172,500 ; 8. Jobin (92), Ralliement de Mustapha, 165 ; 9. Garaval (84), Club Gymnique Voironnais, 160 ; 10. Lefèvre (87), S.P. Réunis Délivrance, 147,500 ; 11. Bonniou (90,5), Avenir de Montélimar, 147,500.

N. B. Par suite du retard apporté au règlement de la cotisation de l'A.S. des Cheminots de Dunkerque, les performances des haltérophiles de ce club n'ont pu figurer au classement général du Premier Pas. Elles seront cependant mentionnées dans le prochain numéro afin qu'aucun préjudice ne soit causé aux athlètes, non responsables de la négligence de leurs administrateurs.

La F.F.P.H. tient à la disposition de ses adhérents des insignes fédéraux au prix de 40 Fr. l'un. Règlement au compte Chèques Postaux 1304.82. Joindre 30 Fr. pour frais d'envoi.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 27 Mai 1948

Présents : MM. Simon Heilés, L. Verdier, R. Cayeux, J. Rosset, Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, A. Rolet, Jean Dame.

Assistaient à la séance : MM. E. Gouleau, R. Chaput et Fischer.

Présidence de M. C. Harasse, Président de la F.F.P.H.

Excusés : MM. Rocca et Hue.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Demandes d'affiliation. – Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- ✓ N° 3.063 : Union Sportive et Musicale de St-Symphorien-sur-Coise (Rh.).
- ✓ N° 3.064 : Sporting Club de Préparation Olympique.

Homologation de records :

Poids Plumes. – Épaulé et jeté à deux bras : 122 k 500, par H. Moulins, le 24 avril 1948, à la Salle des Fêtes de Vaise. Arbitres : MM. Levet, Ghizzo et Jean Dame.

Poids Coqs. – Arraché à deux bras : 83 k 500, par A. Chapiro, Salle du Ralliement, à Alger, le 9 mai 1948. Arbitres : MM. Di Meglio, Jeanjean et Gagliano.

Le Comité homologue les performances ci-dessus comme records de France.

Vœux émis par l'Assemblée générale. – Certains vœux présentés à la dernière assemblée générale de la F.F.P.H. ont été renvoyés au Comité de Direction pour décision. Celui-ci est donc appelé à les examiner.

Bulletin fédéral. – Il est décidé de ne pas en imposer l'abonnement aux membres des Sociétés, mais d'intensifier la propagande qui permettra l'augmentation du nombre des abonnés.

Licence. – Le prix de la licence sera porté à 50 francs pour la saison 1948-49, la moitié de cette somme restant acquise aux Comités régionaux.

Création d'un Diplôme de Moniteur. – M. Chaput est chargé de présenter au Comité de Direction un programme d'examen.

Création de séries. – M. R. Duverger soumettra au Comité de Direction l'étude qu'il a entreprise sur la question.

Calcul des résultats dans les rencontres internationales. – Le Comité étudiera, au cours de sa prochaine réunion, s'il y a lieu de transmettre à la Fédération Internationale Haltérophile le vœu suivant : Le calcul des résultats des rencontres internationales « se fera par addition le points et non par victoires ».

Cotisations. – Après avis du Trésorier, il est décidé que les cotisations fédérales continueront à être adressées directement à la F.F.P.H., celle-ci faisant connaître périodiquement aux Comités régionaux la liste de leurs Sociétés en règle avec la trésorerie.

Nomination des membres des Commissions. – Le Comité procède à l'élection des membres des différentes Commissions

Commission Technique. – MM. Simon Heilés, L. Morin, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger.

Commission des Statuts, Règlements et Discipline. – MM. Gouleau, Verdier, Cantalice.

Commission de Propagande. – MM. Dame, Cayeux, Verdier.

Commission de Contrôle. – MM. Sage et Vignier.

Réunions Préolympiques. – Le Secrétaire général rappelle qu'un match France-Italie devait se disputer à Lyon le 24 avril dernier. L'équipe d'Italie ayant déclaré forfait, le match dut être remplacé par une réunion de sélection dont le compte rendu a paru dans le dernier numéro du Bulletin fédéral.

– Un match France-Autriche avait été conclu pour le 16 mai à Strasbourg. La Fédération Autrichienne ayant demandé à la F.F.P.H. de faire le nécessaire pour l'accélération des formalités de visa, des démarches furent faites à plusieurs reprises par le Secrétaire général. La dernière réponse reçue du Ministère de l'intérieur, Service des Étrangers, fut qu'aucune opposition ne s'étant manifestée, le visa n'avait pu être refusé. Or, l'équipe de France, en descendant du train, apprenait que l'équipe d'Autriche, qui aurait dû arriver à Strasbourg à 3 h 45 du matin, n'était pas là. Elle ne se trouva pas d'avantage dans les trains suivants et il fallut improviser une réunion avec participation des athlètes du Comité d'Alsace qu'il convient de remercier pour leur sportivité et leur esprit de discipline.

Au retour à Paris, le télégramme suivant attendait au siège social de la F.F.P.H.

— « **Malgré les plus grands efforts, impossible obtenir le visa français de Paris pour équipe nationale autrichienne. Stop. Sans succès aussi les nombreuses conversations téléphoniques du Consulat français à Vienne avec Paris. Départ par conséquent impossible. Lettre suit.** »

Cette lettre n'est pas encore parvenue au Secrétariat qui, dès qu'il sera en possession de tous les éléments d'information nécessaires, demandera au Ministère intéressé qu'une enquête soit ouverte au sujet des retards apportés dans l'octroi des visas d'entrée en France à la Délégation autrichienne.

Le Secrétaire général souligne la mauvaise volonté de l'athlète Bouladou qui, malgré l'insistance de la F.F.P.H., refusa de faire partie de l'équipe de France qui devait rencontrer l'Autriche, invoquant tantôt des raisons de santé, tantôt des raisons de travail.

A signaler également la parfaite tenue de l'équipe de France à Strasbourg où de très bonnes performances furent réalisées.

— Il a été décidé d'annuler la réunion prévue en juin à Montpellier, en raison des difficultés toujours croissantes que rencontre la F.F.P.H. pour réunir les athlètes olympiques ou plutôt certains d'entre eux.

— Des pourparlers sont actuellement en cours et sur le point d'aboutir pour que la Sélection finale ait lieu à Vichy, le 8 ou le 12 juillet, sélection à laquelle devront participer tous les athlètes « possibles » et « probables ». C'est à l'issue de cette réunion que sera définitivement arrêtée la liste des haltérophiles qui participeront aux Jeux Olympiques de Londres.

Le Comité de Direction évoque, à ce sujet, la situation de Ferrari qui, par suite du contrat qui le lie actuellement avec un théâtre parisien, n'aura pas la possibilité de se rendre à Vichy. Dans cette alternative, il est décidé, sur la proposition de M. Jean Dame, de convoquer cet athlète dans un gymnase parisien, quelques jours avant la sélection finale où, devant une Commission composée de MM. Duchesne, Clutier, Duverger, Morin, Rolet et le Secrétaire général, il pourra, le cas échéant, assurer sa qualification pour les Jeux.

Les Jeux Olympiques de Londres. — Le Président fait connaître au Comité de Direction les dispositions prises par le Comité Olympique Français pour le voyage et le séjour à Londres.

Le voyage s'effectuera en avion. MM. Jean Dame et Cayeux logeront avec les athlètes au Centre Olympique. MM. Rocca et Morin en ville.

Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile. — Il est décidé qu'une nouvelle réunion du Comité de Direction se tiendra le mardi 8 juin, en vue d'examiner les vœux à soumettre au Congrès de la F.I.H. qui se tiendra à Londres le 7 août.

Stages régionaux. — Un Stage d'haltérophilie a eu lieu à Montpellier du 2 au 6 mai, sous la direction technique de M. Chaput, Moniteur National, qui établira un rapport à ce sujet.

Un autre aura lieu à Strasbourg du 7 au 12 juin. Dix-huit stagiaires s'y sont fait inscrire dont 9 athlètes olympiques.

Deux autres stages sont prévus pour octobre, l'un à Lille, l'autre à Aix-en-Provence.

Communications diverses. — Le Comité Français pour l'érection du Monument Roosevelt avant fait appel à la F.F.P.H., le Comité de Direction décide d'y souscrire pour une somme de 1.500 francs.

Légion d'honneur. — Le Président tient à adresser les félicitations du Comité de Direction à André Rolet qui vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur au titre de la Résistance avec une très belle citation. Le Président donne l'accolade au nouveau chevalier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Nomination d'arbitre. — Sur rapport de M. E. Gouleau, M. G. Lomet, qui a satisfait aux épreuves de l'examen qu'il a subies le jour du Championnat de France, est nommé arbitre fédéral.

Le Secrétaire général :
JEAN DAME.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITE DE DIRECTION
du 8 Juin 1948**

Présents : MM. Gouleau, Rosset, Verdier, Morin, Duchesne, Cayeux, Rolet, Jean Dame.

Excusés : MM. Simon Heilés, P. Hue, H. Clutier.

Présidence de M. C. Harasse, Président.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Vœux à présenter au Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile. — Après étude et discussion, le Comité de Direction arrête comme suit les vœux qui devront être présentés au Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile qui se tiendra à Londres, à l'occasion des Jeux Olympiques :

1° Que les statuts et règlements de la Fédération Internationale Haltérophile soient modifiés et complétés en vue de les rendre plus clairs, plus précis et aussi d'y incorporer de nouveaux articles concrétisant les décisions prises au cours des différents Congrès de la F.I.H.

Les règlements traitant de la technique des mouvements ne devront en aucun cas être modifiés, ceux-ci étant le fruit d'une longue expérience et pouvant seuls éviter les interprétations touchant l'exécution des différents exercices.

2° Que les statuts révisés prévoient que dans les Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile, lesquels se tiennent toujours à l'occasion des Championnats du Monde, Championnats d'Europe ou Jeux Olympiques, les Fédérations affiliées dont les athlètes participent à la compétition ont droit à deux voix et les Fédérations non participantes représentées à une voix.

En outre, qu'une Fédération affiliée ne pourra disposer de plus de deux pouvoirs.

3° Que des minima soient fixés pour la participation des athlètes aux Championnats du Monde et aux Championnats d'Europe. Cette mesure ne serait pas étendue aux Jeux Olympiques, en raison de leur caractère particulier.

4° Que la cotisation annuelle à la F.I.H. soit portée à 10 livres sterling.

Sélection Finale Olympique. — Le Secrétaire général donne lecture des propositions faites par le Comité des Fêtes, de Vichy pour l'organisation, au Grand Casino de cette ville, de la Sélection finale en vue des Jeux Olympiques.

Tous les athlètes « possibles » et « probables » ont été pressentis pour participer à cette ultime réunion et ont donné leur acceptation, sauf Ferrari. Connaissance est donnée des termes de sa réponse :

« Monsieur le Président,

« J'ai bien reçu votre lettre m'informant de ma sélection à la finale olympique le 1^{er} juillet à Vichy.

« Il m'est absolument impossible, à mon grand regret, d'y participer.

« En voilà la raison. Comme on me l'avait demandé, j'avais repris l'entraînement mais les conditions de vie m'ayant obligé à changer mon travail, car pour moi faire vivre ma famille passe avant toute chose, j'ai monté un numéro de music-hall, numéro qui m'a pris beaucoup de temps et beaucoup de déplacements, donc obligation d'arrêter mon entraînement, qui font que je ne suis pas en mesure de faire les performances que demanderait ma participation aux Jeux.

« Et comme je suis en dessous des performances que pourraient réaliser plusieurs de mes jeunes camarades, je ne voudrais priver qui que ce soit. Croyez, Monsieur le Président, que je le regrette beaucoup, mais les événements en sont seuls cause.

« Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les plus distingués ».

« Signé H. Ferrari ».

— Une réserve concernant sa participation à la réunion de Vichy a été également faite par l'athlète Roulier qui, récemment éprouvé par un deuil cruel, ne sait s'il sera en condition suffisante pour la sélection finale, ce que le Comité de Direction comprend parfaitement.

— M. P. Rocca, Président du Comité du Languedoc, demandant au Comité de Direction la sélection de l'athlète Marchal qui a réalisé depuis les derniers Championnats de France des progrès considérables, il est décidé de donner une réponse favorable à cette requête.

Sont désignés comme arbitres pour la réunion du 1^{er} juillet : MM. R. Cayeux, E. Gouleau, A. Rolet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire général :
JEAN DAME.

L'HALTÉROPHILE
MODERNE

3^e ANNÉE. - N° 30
organe officiel mensuel
paraissant le 1^{er} de
— CHAQUE MOIS —

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

35, rue Tronchet, PARIS-9^e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement :

France	180 Fr.
Étranger	225 Fr.
Clubs affiliés	150 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois.



Pour toute demande de changement d'adresse, prière de joindre la somme de 20 francs.





COMITE DU LYONNAIS
Calendrier 1948-49

HONNEUR

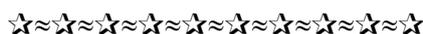
- 21 NOVEMBRE :
Gauloise c. Omnium St-Etienne, à St-Etienne.
Française c. U.S. Dardilloise, Salle de la Française.
- 12 DÉCEMBRE :
Prix d'Encouragement, Salle de la Française.
- 19 DÉCEMBRE :
A.S. Pompiers c. Omnium St-Etienne, à St-Etienne.
Gauloise c. Française, Salle de la Gauloise.
- 16 JANVIER :
Gauloise c. A.S. Pompiers, Salle de la Gauloise.
U.S. Dardilly c. Omnium St-Etienne, à Dardilly.
- 23 JANVIER :
Éliminatoires du Critérium National.
- 30 JANVIER :
Gauloise c. U.S. Dardilly, à Dardilly.
- 6 FÉVRIER :
Française c. A.S. Pompiers, Salle de la Française.
Genève-Lyon, à Genève.
- 20 FÉVRIER :
Finale du Critérium National.
Française c. Omnium St-Etienne, à St-Etienne.
- 6 MARS :
Championnats du Lyonnais 2° série et Cht. Vétérans
- 13 MARS :
U.S. Dardilloise c. A.S. Pompiers, à Dardilly.
- 20 MARS :
Éliminatoires du Championnat de France.
Championnat du Lyonnais 1° série.
- 4 AVRIL :
Finale du Championnat de France.

1° SÉRIE

- 21 NOVEMBRE :
A. S. Pompiers c. A.S. Cheminots de Vénissieux, à Vénissieux.
F.C. Vaulx-en-Velin c. Française, Salle de la Française.
- 5 DÉCEMBRE :
A. S. Cheminots de Vénissieux c. Amicale Sportive de Roanne, à Roanne.
- 19 DÉCEMBRE :
A.S. Pompiers c. F.C. Vaulx-en-Velin, à Vaulx.
- 9 JANVIER :
A.S. Cheminots de Vénissieux c. Française.
- 16 JANVIER :
A.S. Pompiers c. Amicale Sportive de Roanne, Salle de la Gauloise.
- 6 FÉVRIER :
Française c. A.S. Pompiers, Salle de la Française.
F.C. Vaulx-en-Velin c. Amicale Sportive Roanne, à Roanne.
- 20 FÉVRIER :
A. S. Cheminots Vénissieux c. F.C. Vaulx-en-Velin.
Amicale Sportive de Roanne c. Française, à Roanne.

2° SÉRIE

- 21 NOVEMBRE :
Omnium St-Etienne c. U.S. St-Symphorien, à St-Etienne.
- 28 NOVEMBRE :
O.G.C. Firminy c. U. S. Dardilloise, à Firminy.
Gauloise c. Jeunes de Villeurbanne.
- 19 DÉCEMBRE :
O.G.C. Firminy c. Omnium St-Etienne, à St-Etienne.
Gauloise c. U.S. Dardilloise, Salle de la Gauloise.
Jeunes de Villeurbanne c. U.S. St-Symphorien, à St-Symphorien.
- 16 JANVIER :
O.G.C. Firminy c. U.S. St-Symphorien, à Firminy.
Jeunes de Villeurbanne c. U.S. Dardilloise, à Dardilly.
Gauloise c. Omnium St-Etienne, Salle de la Gauloise.
- 30 JANVIER :
U.S. Dardilloise c. Omnium St-Etienne, à Dardilly.
Gauloise c. U.S. St-Symphorien, à St-Symphorien.
Jeunes de Villeurbanne c. O.G.C. Firminy, à Firminy.
- 13 FÉVRIER :
O.G.C. Firminy c. Gauloise, à Firminy.
Omnium St-Etienne c. Jeunes de Villeurbanne, à St-Etienne.
U.S. Dardilloise c. U.S. St-Symphorien, à St-Symphorien.



COMITE D'AUVERGNE

RÉSULTATS
DU CHAMPIONNAT D'AUVERGNE
1948

- Poids Coqs.* – 1. Brun (A.S. Montferrandaise) 210 k ; 2. Bullo (A.S. Montferrandaise) 167 k 500.
- Poids Plumes.* – 1. Girard (A.S. Montferrandaise) 240 k ; 2. Blanchard (Etoile des Sports Montluçonnais) 210 k ; 3. Oesinger (Etoile des Sports Montluçonnais) 187 k 500.
- Poids Légers.* – 1. Digonnat (U.S. Bellerivoise) 240 k ; 2. Mirovsky (A.S. Montferrandaise) 225 k ; 3. Girard (A.S. Montferrandaise) 220 k ; 4. Boissonnet (U.S. Belleriv.) 212 k 500 ; 5. Buffet (U.S. Belleriv.) 207 k 500 ; 6. Diaz (Etoile des Sp. Montluçonnais) 202 k 500 ; 7. Lécluze (Et. des Sp. Montluçonnais) 200 k ; 8. Pérot (Et. des Sp. Montluçonnais) 172 k 500.
- Poids Moyens.* – 1. Mannucci (A.S. Montferrandaise) 265 k ; 2. Raymond (U.S. Bellerivoise) 250 k ; 3. Jarreck (U.S. Bellerivoise) 217 k 500 ; 4. Robert (U.S. Bellerivoise) 213 k.
- Poids Mi-Lourds.* – 1. Baucheron (U.S. Belle-rivoise) 257 k 500.

COMITE DE NORMANDIE

RECORDS DU COMITE
DE NORMANDIE

Arraché à droite. – Poids Coqs : Thieulin (C.N.A. Rouen) 55 k ; Poids Plumes : Picot (C.N.A. Rouen) 62 k 500 ; Poids Légers : Paschal (C.N.A. Rouen) 70 k ; Poids Moyens : Nous (C.N.A. Rouen) 70 k ; Poids Mi-Lourds : Domergue (C.N.A. Rouen) 77 k 500 ; Poids Lourds : Bauduin (C.N.A. Rouen) 80 k.

Arraché à gauche. – Poids Coqs : Thieulin (C.N.A. Rouen) 52 k 500 ; Poids Plumes : Picot (C.N.A. Rouen) 55 k ; Poids Légers : Paschal (C.N.A. Rouen) 63 k ; Poids Moyens : Allais (C.N.A. Rouen) 67 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Domergue (C.N.A. Rouen) 80 k ; Poids Lourds : Bauduin (C.N.A. Rouen) 82 k 500.

Développé à deux bras. – Poids Coqs : Hérault (A. S. Augustin-Normand) 64 k ; Poids Plumes : Picot (C.N.A. Rouen) 70 k ; Poids Légers : Devaux (C.N.A. Rouen) 82 k. 500 ; Poids Moyens : Perquier (C.N.A. Rouen) 88 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Perquier (C.N.A. Rouen) 105 k ; Poids Lourds : Perquier (C.N.A. Rouen) 107 k 500.

Arraché à deux bras. – Poids Coqs : Thieulin (C.N.A. Rouen) 70 k ; Poids Plumes : Picot (C.N.A. Rouen) 82 k 500 ; Poids Légers : Devaux (C.N.A. Rouen) 92 k 500 ; Poids Moyens : Devaux (H.C. Houlmois) 92 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Perquier (C.N.A. Rouen) 112 k 500 ; Poids Lourds : Perquier (C. N. A. Rouen) 112 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras. – Poids Coqs : Thieulin (C.N.A. Rouen) 90 k ; Poids Plumes : Picot (C.N.A. Rouen) 105 k ; Poids Légers : Devaux (C.N.A. Rouen) 117 k 500 ; Poids Moyens : Devaux (H.C. Houlmois) 115 k ; Poids Mi-Lourds : Perquier (C.N.A. Rouen) 133 k ; Poids Lourds : Perquier (C.N.A. Rouen) 140 k.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT
DE NORMANDIE

Championnat Juniors

Poids Coqs. – 1. Desitter (A.S. Gournaisienne) 160 k.

Poids Plumes. – 1. Duval (C.A. Pont-Audemer) 215 k ; 2. Ménard (G.C. Bihorel) 192 k 500.

Poids Légers. – 1. Lefebvre (A.S. Gournaisienne) 222 k 500 ; 2. Marical (A.S. Augustin-Normand) 220 k ; 3. Lenfant (A.S. Gournaisienne) 210 k.

Poids Mi-Lourds. – 1. Girard (C.A. Pont-Audemer) 210 k.

Championnat Seniors

Poids Coqs. – 1. Depoix (G.C. Bihorel) 212 k 500, et Hérault (A.S. Augustin-Normand) 212 k 500 ; 3. Degrumelle (A.S. Gournaisienne) 210 k ; 4. Birmat (C.A. Pont-Audemer) 177 k 500.

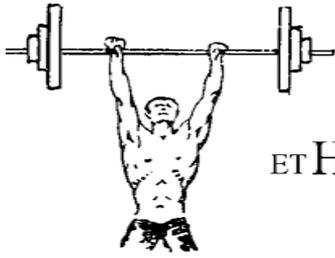
Poids Plumes. – 1. Goubot (A.S. Aug. Normand) 197 k 500 ; 2. Michel (G.C. Bihorel) 185 k.

Poids Légers. – 1. François (A.S. Gournaisienne) 247 k 500 ; 2. Cizeau (C.A. Pont-Audemer) 237 k 500 ; 3. Mercier (A.S. Gournaisienne) 230 k ; 4. Queval (H.C. Houlmois) 227 k 500 ; 5. Monneaux (H.C. Houlmois) 145 k.

Poids Moyens. – 1. Camier (A.S. Gournaisienne) 247 k 500 ; 2. Fagot (A.S. Gournaisienne) 245 k ; 3. Gallay (G.C. Bihorel) 230 k.

Poids Mi-Lourds. – 1. Perquier (C.A. Pont-Audemer) 347 k 500.

Poids Lourds. – 1. Vasse (A.S. Aug. Normand) 260 k.



L'ENTRAÎNEMENT AUX POIDS ET HALTÈRES



La technique du développé à deux bras ⁽¹⁾

(Suite) (1) Voir n° 29 du Bulletin.

La position générale du corps et des membres, la barre étant épaulée, mérite quelques observations.

Regardons attentivement les croquis 4 et 5.

Sur le premier, nous constatons la projection du corps en avant pour se rapprocher de l'engin pendant le tirage.

Sur le second, la barre épaulée, le corps est placé dessous, nous emploierons même l'expression significative « le ventre en avant ».

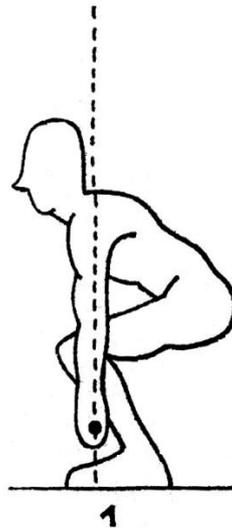
Cette position du tronc et des bras engagés sous la barre est indispensable et valable pour tous pour réaliser des développés efficaces. Seules des variantes dans la prise de main et l'écartement des pieds peuvent être constatés suivant les sujets.

J'ai étudié en effet quelques centaines de photographies d'athlètes de toutes nations ; j'ai observé visuellement, au cours du Championnat du Monde, au Palais de Chaillot, en 1946, les concurrents : les développeurs savent se placer, se caler sous l'engin pour pouvoir partir assez rapidement et résister sous la charge.

Il ne faut pas, évidemment, commettre la grave faute de se cambrer exagérément vers l'arrière, ce qui provoquerait obligatoirement la flexion des jambes, faute sanctionnée irrémédiablement par le règlement, mais le

centre de gravité du corps qui passe quelque part dans l'abdomen doit être amené sous la barre à développer.

J'ouvre une parenthèse pour une comparaison rapide, qui me paraît indispensable :



A) Dans la position exagérément cambrée qui n'est pas admise avec juste raison, nous remarquons un arc du tronc et des jambes dépassant les limites de la solidité. Le poids aux épaules doit provoquer un écrasement qui s'accroît encore pendant le trajet

du développé proprement dit.

B) La position correcte permet au contraire un maximum d'appui, la masse des muscles dorsaux sera bien appuyée sur celle des muscles lombaires, les jambes tendues pourront être contractées, la position impeccable du bassin et des muscles du ventre permettra une résistance maximum sous la charge et empêchera ainsi le corps de s'affaisser vers l'arrière. L'équilibre du geste est parfait ; l'efficacité maximum est atteinte.

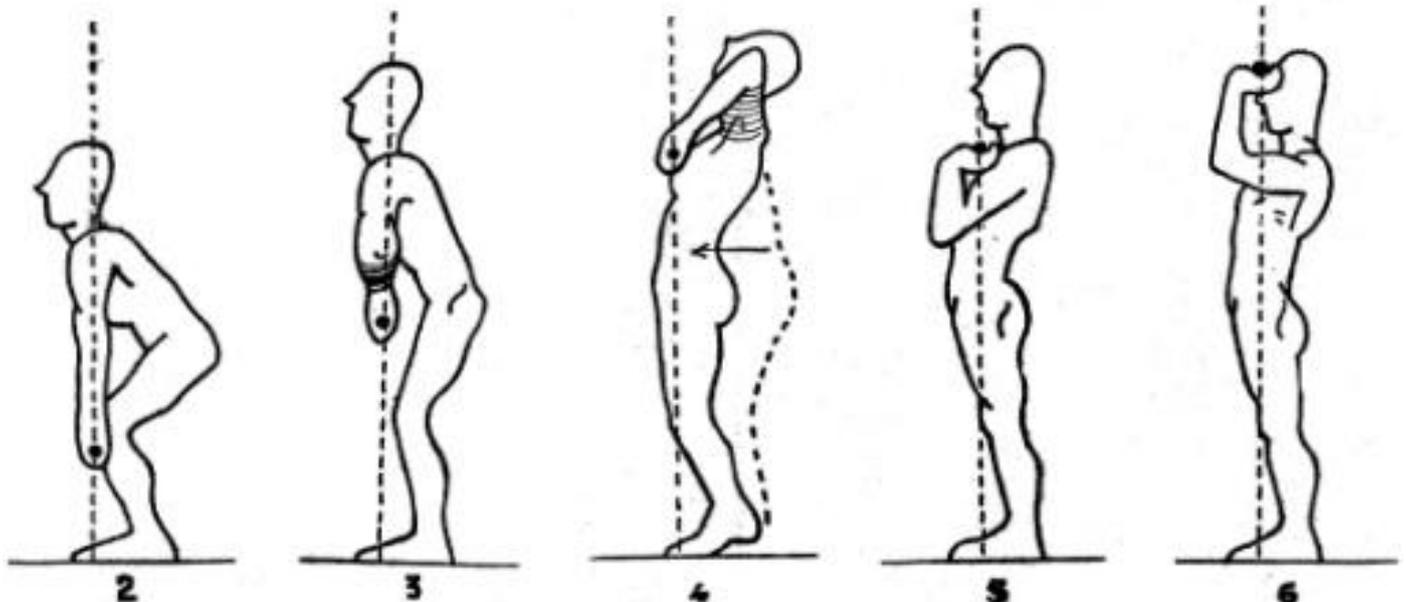
Dans tous les gestes sportifs en général et en haltérophilie particulièrement ainsi que dans toute position d'effort mécanique et musculaire que peut prendre un être humain, il ne faudra pas perdre de vue que la position relative de ce centre de gravité est dominante pour la bonne réalisation de l'effort visé.

Si le sol est un point d'appui réel sur lequel les jambes et les pieds peuvent propulser le corps, il n'en est pas moins vrai que la force d'expansion part du ventre, centre de gravité, centre d'équilibre, qu'elle agit de haut en bas et de bas en haut avec un maximum de puissance, d'efficacité si l'exécutant sait placer ses différents segments dans les angles les meilleurs.

Autres remarques :

L'angle sous lequel le lecteur voit la figurine n° 5 pourrait faire croire à une position de départ du jeté à deux bras, mais qu'il observe, sous cet angle, un camarade exécutant un développé (à condition qu'il possède une parfaite technique), les bras sont engagés de cette manière. Vue de face, l'impression serait moins nette, seul l'écartement des mains et l'angle du bras avec le thorax est plus ou moins ouvert, suivant la musculature et la longueur des membres de l'haltérophile. En général, cet angle, vu de face bien entendu, est plus ouvert au développé qu'au jeté.

R. CHAPUT,
Moniteur National.





NOS

INFORMATIONS

LE CRITÉRIUM NATIONAL



La Finale du Critérium National 1948 se disputera à Dijon, Salle du Sporting Club Dijonnais, rue de l'Île.

**MODIFICATION
DANS LES RÉSULTATS
DES JEUX OLYMPIQUES
DE LONDRES**

La Fédération Internationale Haltérophile nous demande de modifier comme suit les performances de l'Américain Davis, champion de la catégorie des poids Lourds : Développé à deux bras, 137 kgs 500 et non 142 kgs 500 ; Arraché à deux bras, 137 kgs 500 ; Épaulé et jeté à deux bras, 177 kgs 500. Total : 452 kgs 500 un lieu de 457 kgs 500.

Nos Joies, nos Peines...

M. René Recordon, Membre du Conseil d'Administration de la F.F.P.H. et M. Ch. Recordon, Dirigeant de la Société Athlétique d'Enghien, ont été frappés d'un deuil cruel en la personne de leur mère.

Nous leur adressons, ainsi qu'à leur famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

M. Huart, Président d'Honneur de la Société Athlétique Montmartroise, a eu la douleur de perdre sa femme.

Nous le prions de trouver ici l'expression de nos bien vives condoléances.

1948-49

(Suite de l'article de 1^{re} page)

Nous avons dû, en 1948, pousser au maximum la préparation des athlètes capables de participer aux Jeux. En 1949 et dans les années qui vont suivre, c'est au contraire un travail en profondeur que la Fédération devra entreprendre si, comme nous l'espérons, les crédits nécessaires sont mis à notre disposition. Les jeunes qui ont déjà à leur actif certaines performances poursuivront, d'ici 1952, les améliorer et la F.F.P.H. pourra peut-être, grâce à eux, reconquérir la place de premier plan qu'elle occupait il n'y a pas si longtemps.

C'est le vœu que je forme en cette fin d'année 1948 en adressant à tous nos amis, à nos dirigeants, arbitres, pratiquants et à leurs familles les souhaits bien sincères de notre Fédédé.

C. HARASSE.

LE COURRIER DES HALTÉROPHILES

J'ai apprécié tout particulièrement un article de J. Duchesne, publié dans le numéro de juin de « L'Haltérophile Moderne » parce qu'il traite d'une question qui m'est chère depuis longtemps : faire mieux connaître l'haltérophilie et aussi parce que mon camarade y compare les moyens d'entraînement des Américains et les nôtres et déplore le manque de publicité dont souffre notre sport.

Au cours d'un voyage aux États-Unis, j'ai pu me rendre compte mieux encore de l'abîme qui nous sépare. L'Y.M.C.A. de San Francisco, par exemple, est une sorte de cantine-hôtel de 15 étages, sain, clair, attractif et ultra moderne. Outre un solarium, il comporte : piscine, bains de vapeur, douches et bains, cabinet médical, salles de gymnastique, de boxe, de lutte, de poids et haltères avec les appareils les plus divers, judicieusement disposés pour effectuer tractions, flexions, torsions, une gamme de bancs mécaniques allant de l'oblique à la verticale et un réseau d'extenseurs suspendus aux murs molletonnés.

C'est à la sortie du travail, vers 17 h 30, que l'on se retrouve à l'Y.M.C.A. (Jeunesse Catholique et Sportive). Tout le monde travaille d'arrache-pied avec comme enjeu principal, semble-t-il, la recherche de la plasticité et du volume musculaire.

Le milieu qu'il m'a été donné de fréquenter, à San Francisco, n'était pas exclusivement haltérophile. La pratique du développé est courante, mais rares sont ceux qui tirent convenablement en arraché et jeté. L'éducateur leur fait défaut plus que la souplesse et l'ardeur. Les photos d'exécutants qui ornent les murs, les revues ou journaux traitant de poids et haltères ne suffisent pas à initier ces néophytes, malgré l'amour qu'ils portent à notre sport.

Aux États-Unis, l'Haltérophilie est encore trop centralisée ; la publicité ne suffit pas et les exemples vivants sont trop peu nombreux dans un aussi vaste pays. Les sportifs sont pleins de vitalité et d'enthousiasme et ne demandent qu'à être guidés.

M. Debaye, dont J. Duchesne cite le témoignage, s'est peut-être trop basé sur des statistiques, exactes certes, mais qui ne reflètent peut-être pas entièrement la situation outre-Atlantique. L'intérêt de l'haltérophilie, en tant que sport de base n'est pas contesté ; les Yankees l'ont compris ; c'est pourquoi les salles de poids et haltères sont nombreuses, ce qui ne veut pas dire qu'on peut y compter autant de spécialistes qu'en France, par exemple, si l'on compare le nombre de salles américaines par rapport aux nôtres.

Quant à notre propre publicité, évoquée par J. Duchesne, voici deux réponses reçues qui se passent de commentaires :

☞ *D'un quotidien spécialisé* : « Nous manquons de place, donc commentaires sans intérêt ; le plus bref est le mieux. 500.000 lecteurs liront une information concernant Cerdan ; 1.000 ou 1.500 jeteront un coup d'œil à la rubrique « Haltères ».

☞ *Du directeur d'une revue de culture physique* : « Beauté et santé seuls comptent. Pas de compétitions qui nuisent à l'individu ! »

D'autre part, certains journalistes ignorent tout de l'haltérophilie et certains rédacteurs d'agences avouent ne pas connaître la différence entre un arraché et un jeté. Comment alors s'étonner des informations fantaisistes transmises aux journaux... et reproduites par certains.

Pour remédier à cette lacune, il faudrait que la F.F.P.H. diffuse elle-même ses résultats.

Une autre remarque enfin : Trop d'athlètes négligent de prendre leurs matches au sérieux, ce qui est navrant et regrettable. Le public, venu applaudir ses favoris, murmure souvent contre le retard apporté à l'horaire prévu, les abstentions, les mauvaises performances, et pourtant n'a-t-il pas payé son écot, si modeste soit-il ?

Certes, nous sommes amateurs, non soumis à un contrat, ni sujets à sanctions. En cas d'abstention ; ce n'est pas une raison pour ne pas se présenter à la compétition. J'ai encore à la mémoire ce triste exemple d'un Championnat de Paris par équipes où les vedettes annoncées brillèrent... par leur absence. Tous les athlètes réclament des matches ; qu'ils viennent au moins à ceux auxquels ils sont conviés et qu'ils s'y présentent à l'heure. Être prêt lorsque vient son tour éviterait à chacun de gémir, au cours du match : « C'est long, ça n'en finit pas ! »

Pour reprendre la conclusion de J. Duchesne, je suis d'accord qu'il serait bon de voir nos salles se moderniser et que notre publicité soit plus étendue et plus soignée ; mais il dépend avant tout de nous-mêmes, de notre bonne volonté, de combattre en partie ces insuffisances. Le premier point, le plus important, sera acquis.

Jacques GRANSAGNES.

« LA PETITE TAVERNE »

**4, boulevard du Port-Royal
Paris**

Métro : Gobelins

— Propriétaire : J. Dame —



**Les Haltérophiles
y trouveront bon accueil**